



**Organe d'examen des politiques commerciales
5 et 7 juin 2023**

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

UNION EUROPÉENNE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

Président: S.E. M. Saqer Abdullah Almoqbel (Royaume d'Arabie saoudite)

TABLE DES MATIÈRES

1 REMARQUES INTRODUCTIVES DU PRÉSIDENT	2
2 DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA REPRÉSENTANTE DE L'UNION EUROPÉENNE	4
3 DÉCLARATION DE LA PRÉSENTATRICE	11
4 DÉCLARATIONS DES MEMBRES	16
5 RÉPONSES DU REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE ET OBSERVATIONS ADDITIONNELLES	100
6 REMARQUES FINALES DU PRÉSIDENT	110

Note: Les questions écrites communiquées à l'avance par les Membres de l'OMC, leurs questions additionnelles, et les réponses de l'Union européenne figurent dans le document WT/TPR/M/442/Add.1 et seront disponibles en ligne à l'adresse suivante:

http://www.wto.org/french/tratop_f/tp_r_f/tp_rep_f.html.

1 REMARQUES INTRODUCTIVES DU PRÉSIDENT

1.1. Le 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'Union européenne a eu lieu les 5 et 7 juin 2023. Le Président, S.E. M. Saqer Abdullah Almoqbel (Royaume d'Arabie saoudite), souhaite la bienvenue à la délégation de l'Union européenne, dirigée par S.E. Mme Sabine Weyand, Directrice générale, Direction générale du commerce, Commission européenne; à S.E. M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado, Représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OMC; au reste de la délégation; et à la présentatrice, S.E. Mme Pimchanok Pitfield (Thaïlande).

1.2. Le Président s'est dit satisfait que la réunion ait bénéficié de la connexion en ligne Interprefy, qui avait permis d'élargir la participation à d'autres Membres que ceux qui avaient pu y assister physiquement. Le Président a informé les Membres que, en accord avec l'Union européenne, un groupe d'étudiants de l'Université des Indes occidentales qui se rendaient à l'OMC assisterait au premier jour de la réunion.

1.3. Le Président a rappelé l'objectif des EPC et les principaux éléments de procédure de la réunion. Le rapport de l'Union européenne a été publié sous la cote WT/TPR/G/442 et celui du Secrétariat de l'OMC sous la cote WT/TPR/S/442.

1.4. Les questions des délégations suivantes ont été soumises par écrit avant la date limite: Guatemala; Royaume-Uni; Canada; Équateur; Philippines; Thaïlande; Australie; Japon; Singapour; Taipei chinois; Norvège; Hong Kong, Chine; Fédération de Russie; Chine, Colombie, Israël, Brunéi Darussalam; Argentine; Chili; Maurice; Nouvelle-Zélande; République dominicaine; Costa Rica; États-Unis; Suisse; Brésil; Ukraine; et Inde. Les délégations suivantes ont soumis des questions écrites après la date limite: Honduras, République de Corée, Royaume d'Arabie saoudite, Paraguay, Türkiye, Pakistan, Kazakhstan, Bangladesh, Islande, El Salvador, Malaisie, Indonésie, Uruguay, Afrique du Sud et Tunisie.

1.5. Le Président a tout d'abord rappelé certains éléments du précédent examen de la politique commerciale de l'Union européenne et les faits nouveaux intervenus depuis lors, ainsi que certaines questions clés découlant des questions écrites communiquées à l'avance par les Membres pour l'examen en cours.

1.6. Lors de la précédente réunion de l'OEPC, les 18 et 20 février 2020, les Membres avaient félicité l'Union européenne pour son rôle moteur et son ferme soutien au système commercial multilatéral. Ils ont également souligné les efforts qu'elle déployait pour faciliter et libéraliser davantage le commerce par le biais d'un vaste réseau d'ACR ainsi que d'arrangements commerciaux non réciproques qui soutenaient les exportateurs des économies en développement. Les Membres ont en outre noté que l'UE était le principal partenaire commercial de quelque 80 économies.

1.7. À l'époque, les Membres reconnaissaient les nombreuses initiatives visant à harmoniser davantage le marché unique, mais ils mettaient aussi en évidence les domaines dans lesquels les politiques restaient divergentes. Les Membres ont exprimé certaines préoccupations au sujet de certaines mesures SPS et OTC, de l'évolution des politiques d'investissement et de l'utilisation des mesures correctives commerciales. S'agissant des politiques agricoles, les Membres ont souligné les faits nouveaux positifs, tels que la tendance à une plus grande orientation vers le marché et l'élimination des subventions à l'exportation, tout en faisant référence au maintien de niveaux élevés de soutien interne.

1.8. Les politiques agricoles de l'Union européenne demeuraient un sujet d'intérêt pour le présent examen. Les politiques énergétiques et environnementales, également examinées lors du précédent examen, ont également suscité un vif intérêt de la part des Membres cette fois-ci, en particulier l'adoption du Pacte vert pour l'Europe. À cet égard, les Membres ont demandé un complément d'information sur sa mise en œuvre et sur les propositions législatives connexes telles que l'adoption d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). La nouvelle stratégie commerciale intitulée "une politique commerciale ouverte, durable et volontaire" a également suscité un grand intérêt parmi les Membres dans le cadre du présent examen.

1.9. Dans les questions écrites posées à l'avance pour le présent examen, les Membres ont demandé des renseignements concernant notamment la proposition relative à un nouveau système généralisé de préférences tarifaires (SGP), un règlement visant à lutter contre la pression économique exercée par des pays tiers et le règlement récemment adopté établissant un mécanisme de traitement des subventions étrangères.

1.10. Les Membres ont également manifesté un vif intérêt pour un large éventail de questions relatives au commerce et à l'investissement, y compris la mise en œuvre du cadre commun de l'UE pour l'examen des IED; la ratification de l'Accord sur les subventions à la pêche; la Réforme de l'OMC; l'approfondissement des ACR; les partenariats numériques de l'UE; le SPG actuel; les règles d'origine; la mise en œuvre des systèmes douaniers électroniques et des droits d'accise; les contrôles à l'exportation des biens à double usage; les crédits à l'exportation; les mesures correctives commerciales; la nouvelle politique agricole commune; la proposition de règlement relatif aux produits sans déforestation; les aides d'État; l'échange de droits d'émission et subventions à l'énergie; la Loi sur les services numériques; et les politiques liées à l'égalité des genres et au commerce.

1.11. Au total, l'Union européenne a reçu plus de 1 600 questions écrites préalables de 41 délégations pour le présent examen, dont 1 321 questions de 28 délégations ont été envoyées dans le délai fixé. Avant la réunion, l'Union européenne avait fourni des réponses écrites aux questions posées dans le délai fixé.

1.12. Cette réunion offrait une bonne occasion pour les Membres d'examiner plus en détail les questions qui les intéressaient et qui revêtaient une importance systémique pour le système commercial multilatéral. Le Président ne doutait pas qu'un échange fructueux aurait lieu.

1.13. Le Président a conclu ses remarques liminaires en souhaitant à l'Union européenne un 15^{ème} examen de sa politique commerciale très fructueux.

2 DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA REPRÉSENTANTE DE L'UNION EUROPÉENNE (S.E. SABINE WEYAND)

2.1. C'est pour moi un honneur de conduire aujourd'hui la délégation de l'Union européenne à l'occasion du 15^{ème} examen de sa politique commerciale. Au nom de l'UE, je tiens à remercier Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande) d'avoir fait fonction de présentatrice pour cet examen, ainsi que le Président de l'Organe d'examen des politiques commerciales, M. l'Ambassadeur Saqer Abdullah Almoqbel (Royaume d'Arabie saoudite), d'avoir également ouvert la voie à cet examen. Je voudrais remercier le Secrétariat de l'OMC pour son travail acharné sur le rapport du Secrétariat.

2.2. L'UE attache une grande importance aux fonctions de surveillance et de transparence de l'OMC, pour lesquelles le Mécanisme d'examen des politiques commerciales est un outil essentiel. Il s'agit d'un processus intensif pour le Membre examiné. Je n'ai pas besoin de répéter les chiffres déjà mentionnés par l'Ambassadeur Almoqbel. Je vous assure simplement qu'en plus des 1 200 questions auxquelles nous avons déjà répondu, nous répondrons bien entendu aux questions reçues après la date limite.

2.3. Le projet européen a commencé il y a près de 70 ans pour apporter la paix et la prospérité à un groupe de pays qui avaient souvent été en conflit. Les rédacteurs du Traité ont choisi d'utiliser des instruments économiques pour réunir les États membres dans un marché commun sans frontières intérieures. La poursuite d'une politique commerciale unique et commune a été l'une de ses caractéristiques les plus importantes et cela reste le cas jusqu'à présent.

2.4. L'intégration économique induite par le marché unique de l'UE et son ouverture au monde ont profité non seulement aux États membres, aux entreprises et aux citoyens de l'UE, mais aussi à tous nos partenaires commerciaux. Tout comme nos États membres sont ancrés dans l'UE, le système commercial multilatéral fondé sur des règles reste un ancrage stratégique de la politique commerciale de l'UE.

2.5. Aujourd'hui, malgré l'environnement commercial difficile, la politique commerciale de l'UE reste guidée par le principe d'ouverture. L'ouverture maintient la compétitivité de l'UE et constitue le socle de notre compétitivité et de notre prospérité à long terme.

2.6. Permettez-moi d'illustrer notre ouverture par quelques chiffres. Le commerce de l'UE avec le reste du monde représente plus de 16% du commerce mondial, en comptant à la fois les biens et les services. C'est plus que la part de l'UE dans le PIB mondial, ce qui signifie que nous jouons au-dessus de notre catégorie dans le domaine du commerce. L'UE est la plus grande entité commerciale mondiale et le premier partenaire commercial de 53 pays du monde qui représentent près de la moitié du PIB mondial. Nous sommes le premier partenaire de l'Asie dans son ensemble, de l'Afrique, des États-Unis, des Balkans occidentaux et du voisinage de l'UE.

2.7. Malgré la montée du protectionnisme dans le monde, l'UE maintient des droits de douane très bas: le droit moyen pondéré sur nos importations est inférieur à 4%. Ces droits peu élevés sont complétés par un vaste réseau d'accords et d'arrangements commerciaux préférentiels qui a continué de croître pendant la période considérée et continuera de croître.

2.8. L'UE est le premier investisseur mondial à l'étranger, avec 34% du total mondial. C'est également la destination la plus attrayante pour les investissements, avec un stock d'investissements de plus de 1 000 milliards d'euros, soit 28% du stock mondial.

2.9. L'ouverture est également une caractéristique essentielle d'autres politiques. L'UE pratique l'ouverture sur les marchés publics internationaux et est l'un de ses principaux défenseurs.

2.10. Cette politique commerciale ouverte est étayée par des disciplines strictes et sans précédent en matière de subventions au sein de l'UE, qui offrent une protection contre les distorsions du marché.

2.11. L'engagement en faveur de l'ouverture s'étend également à notre approche du soutien au développement.

2.12. Depuis cinq décennies, le système généralisé de préférences de l'UE aide les pays vulnérables à croître durablement en leur donnant un accès préférentiel au marché de l'UE. Notre système SGP est le plus complet au monde en termes d'accès aux marchés. L'UE accorde actuellement des réductions tarifaires partielles ou complètes pour les deux tiers des lignes tarifaires à 19 pays dans le cadre de ses schémas SGP et SGP+. L'accord tout sauf les armes (TSA) donne aux pays les moins avancés (PMA) un accès en franchise de droits et sans contingent au marché de l'UE pour tous les produits, à l'exception des armes et des munitions. Quarante--six pays les moins avancés ont bénéficié de l'initiative TSA de l'UE en 2022. Grâce à l'initiative TSA, 5% seulement des importations de l'UE en provenance des PMA ont effectivement payé un droit de douane en 2021. Au cours de la période à l'examen, l'UE révisé son système SPG afin de le rendre plus durable, plus flexible et de concentrer ses avantages sur ceux qui en ont le plus besoin.

2.13. Pour soutenir l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, la réduction de la pauvreté et le développement durable, l'aide pour le commerce est un outil essentiel. L'UE et ses États membres constituent collectivement le plus grand donateur mondial d'aide pour le commerce, représentant environ 40% de l'aide mondiale pour le commerce.

2.14. Pour combler les écarts d'investissement au-delà des frontières européennes, l'UE a lancé Global Gateway. Notre objectif est de mobiliser 300 milliards d'euros d'ici à 2027 pour des liaisons intelligentes, propres et sûres dans les secteurs du numérique, de l'énergie et des transports et de renforcer les systèmes de santé, d'éducation et de recherche dans le monde entier.

2.15. Au cours des graves chocs extérieurs qui ont frappé l'économie mondiale, les faiblesses dans les chaînes d'approvisionnement internationales ont été révélées.

2.16. L'invasion brutale, injustifiée et non provoquée de l'Ukraine par la Fédération de Russie a de nouveau amené la guerre sur notre continent, causant des pertes indicibles en vies humaines et des destructions dévastatrices. L'UE se tiendra aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps que nécessaire. Pour les relations commerciales, cela signifie que l'UE a accordé une libéralisation temporaire des échanges – la suspension de tous les droits de douane, contingents et mesures de défense commerciale restants sur les exportations ukrainiennes vers l'UE.

2.17. Nous fournissons une aide financière massive, y compris une aide macrofinancière de 18 milliards d'euros cette année pour couvrir les besoins budgétaires de l'Ukraine et nous fournissons 1 milliard d'euros pour une reprise rapide en vue de la reconstruction d'infrastructures critiques. En tant que signe le plus important de notre engagement politique, l'UE a décidé d'accorder le statut de pays candidat à l'Ukraine – c'est aussi une étape logique sur le plan économique pour commencer une intégration plus étroite de l'Ukraine dans notre marché unique.

2.18. Nous discutons maintenant de notre onzième train de sanctions contre la Fédération de Russie, en coordination avec les partenaires internationaux. Nos sanctions sont conçues et ciblées avec soin sur la capacité militaire et industrielle de la Fédération de Russie à mener sa guerre barbare.

2.19. Puisqu'il s'agit également d'une guerre de désinformation, permettez-moi de dissiper toute confusion: les sanctions de l'UE ne visent pas les denrées alimentaires ou les engrais et ne sont pas la cause de la crise alimentaire imminente dans le monde entier. Au contraire, l'UE a créé les voies de solidarité pour continuer à soutenir l'Ukraine et préserver ses capacités d'exportation de céréales. La production ukrainienne est essentielle pour nourrir le monde et maintenir des prix bas pour les denrées alimentaires face aux énormes défis posés par l'agression russe.

2.20. La politique commerciale de l'UE a dû réagir aux chocs extérieurs majeurs que nous subissons. En conséquence, elle est devenue plus affirmée, tout en restant pleinement conforme au droit et à l'esprit de l'OMC. Nous avons pris des mesures législatives pour mieux protéger le marché unique contre les pratiques déloyales. L'instrument relatif aux marchés publics internationaux renforcera la réciprocité en matière de marchés publics. Notre nouveau règlement sur les subventions étrangères crée un cadre pour traiter les subventions déloyales affectant les opérations, les marchés publics et les fusions dans le marché unique de l'UE.

2.21. Mais cela ne suffit pas. Dans l'environnement géostratégique actuel caractérisé par une incertitude et des risques accrus, marqué par une rivalité systémique, il est de plus en plus nécessaire de mettre en place une stratégie globale de sécurité économique qui associe de manière cohérente l'action interne et externe et approfondisse notre compréhension des risques auxquels nous sommes confrontés. Il s'agit notamment du risque de coercition économique et, plus généralement, du risque d'armement des dépendances.

2.22. Nous évaluons donc nos dépendances stratégiques et nous sommes en train d'adopter un instrument de lutte contre la coercition.

2.23. Plus généralement, la Commission publiera plus tard ce mois-ci une communication sur la sécurité économique qui restera ancrée dans l'OMC et soulignera la nécessité d'un système commercial fondé sur des règles qui fonctionnent bien.

2.24. Malgré les difficultés qui ont persisté pendant la période à l'examen, l'UE est restée fermement attachée à l'ouverture et au multilatéralisme.

2.25. Par exemple, pendant la pandémie, nous avons mieux géré les chocs grâce à l'ouverture et à la diversification. Pour chaque dose de vaccin distribuée en Europe, une dose a été expédiée à l'étranger. Notre régime d'autorisation d'exportation de vaccins était totalement transparent et prévoyait des exceptions en faveur des pays les plus vulnérables. En outre, nous avons accru notre soutien au développement des capacités de fabrication dans d'autres parties du monde.

2.26. Mais l'ouverture économique ne se limite évidemment pas pour nous à des mesures internes et autonomes, ou seulement à nos propres choix. Il s'agit d'une coopération avec les partenaires et, à l'échelle mondiale également, qui est enracinée dans l'ordre international fondé sur des règles.

2.27. Le système multilatéral fondé sur des règles régit la majorité du commerce de l'UE et reste notre meilleur rempart contre la fragmentation économique mondiale. L'UE a un intérêt stratégique fondamental à avoir une OMC forte et réformée. C'est pourquoi nous avons placé le système commercial multilatéral au centre de notre stratégie commerciale pendant la période considérée.

2.28. Toutefois, il n'existe pas de système fondé sur des règles sans système permettant de les appliquer. Un système de règlement des différends pleinement opérationnel d'ici à 2024, qui préserve les caractéristiques essentielles du système mis en place en 1995 – arbitrage contraignant, à deux niveaux et indépendant – est l'objectif le plus critique que l'Organisation doit atteindre. Ce sera la question clé pour la CM13.

2.29. Entre-temps, l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA) préserve un système de règlement des différends pleinement opérationnel entre ses participants. L'UE invite les Membres de l'OMC à adhérer à l'AMPA en tant que meilleure solution provisoire jusqu'à ce qu'une solution permanente soit trouvée.

2.30. L'UE joue un rôle actif et positif au sein de l'OMC dans d'autres domaines également. Le rapport du Secrétariat soulignait les principales contributions de l'UE avant la CM12 et jusqu'à la CM12 sur l'ensemble des sujets, visant à promouvoir un système commercial multilatéral plus efficace. Nous avons présenté des propositions et des communications sur la réforme de l'OMC, le commerce et la santé, le commerce électronique, les subventions à la pêche, la sécurité alimentaire et les politiques ayant des effets de distorsion des échanges dans l'agriculture.

2.31. En outre, l'UE participe activement aux travaux intensifs des initiatives liées aux déclarations conjointes sur le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement et la réglementation intérieure dans le domaine des services. Ces initiatives plurilatérales ouvertes, souples sont vitales pour la fonction de négociation de l'OMC. Elles démontrent que l'OMC peut apporter des résultats sur des questions pertinentes pour le commerce moderne.

2.32. Dans ce contexte, nous attendons également avec intérêt le renouvellement du programme de travail de l'OMC sur le commerce électronique à la CM13 et le maintien du moratoire relatif aux droits de douane sur les transmissions électroniques. Avec l'initiative conjointe sur le commerce électronique, cela est important pour apporter une contribution opportune à la transition numérique à laquelle nous devons tous faire face.

2.33. L'UE continuera de jouer un rôle de premier plan dans les négociations agricoles en appelant à des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire, à une transparence accrue et à des réformes des politiques agricoles visant à réduire les distorsions des échanges et à adopter des approches plus respectueuses de l'environnement.

2.34. L'UE tient également à promouvoir la contribution positive que l'OMC peut apporter à la lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Nous participons activement à trois initiatives plurilatérales, à savoir les discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale, le dialogue sur la pollution par les matières plastiques et la réforme des subventions aux combustibles fossiles.

2.35. L'UE co-dirige également fièrement le dialogue politique sur le commerce, le climat et le développement au sein de la coalition des ministres du commerce sur le climat. Conscients de la nécessité pour tous d'être impliqués dans ce qui constitue le défi mondial de notre époque, nous alimentons également le débat multilatéral à ce sujet par le biais d'un Comité du commerce et de l'environnement revitalisé.

2.36. Lors de la dernière Conférence ministérielle, l'UE a joué un rôle déterminant dans la recherche des solutions nécessaires en matière de subventions à la pêche. Nous travaillons maintenant à donner effet à ce qui a été convenu. La procédure interne de l'UE pour l'acceptation de l'Accord sur les subventions à la pêche est finalisée. L'UE est prête à contribuer au Mécanisme de financement de l'OMC sur la pêche pour aider les pays en développement à mettre en œuvre les nouvelles disciplines, et comme vous le savez, certains États membres de l'UE ont déjà annoncé des contributions.

2.37. La CM12 a remis l'OMC sur la bonne voie parce qu'elle a permis d'obtenir des résultats sur des dossiers spécifiques importants, mais aussi parce que les Membres étaient prêts à reconnaître la nécessité de procéder à des réformes. La CM13 doit confirmer que nous sommes sur la voie d'une Organisation plus efficace. Cela exige avant tout un mécanisme de règlement des différends complet et fonctionnel, ainsi que d'autres résultats concrets dans le processus de réforme de l'OMC.

2.38. Deuxièmement, l'OMC doit s'attaquer aux questions cruciales pour le commerce mondial aujourd'hui. Si l'OMC n'est pas en mesure de relever les défis de notre époque, il y a un risque sérieux d'érosion du système et de perte de crédibilité.

2.39. C'est pourquoi l'UE a récemment présenté sa communication intitulée "renforcer la fonction de délibération de l'OMC pour répondre aux défis mondiaux en matière de politique commerciale". La présente communication couvre les domaines du soutien de l'État, de l'environnement et de l'inclusion.

2.40. Faire progresser la réflexion sur les politiques dans le cadre de la réforme de l'OMC pourrait non seulement renforcer l'OMC en tant qu'instance internationale clé pour la gouvernance du commerce mondial, mais aussi aider les Membres à concevoir leurs politiques intérieures pour répondre à ces défis mondiaux.

2.41. Le défi le plus pressant auquel nous sommes tous confrontés est de savoir comment conduire les transitions jumelles verte et numérique avec l'élaboration du cadre politique approprié.

2.42. Le changement climatique – amplifié par la dégradation de l'environnement – est le défi civilisationnel de notre époque. Nous devons nous y attaquer en tant que communauté mondiale. Et nous devons agir maintenant.

2.43. L'ouverture et la durabilité doivent aller de pair.

2.44. L'UE est pleinement engagée sur les plans international et national pour créer les moteurs de la transition verte et de la neutralité climatique.

2.45. L'objectif "zéro net" de l'UE est notre principal objectif pour relever ce défi, et notre politique commerciale joue ici son rôle.

2.46. L'UE a tracé la voie vers la neutralité climatique d'ici 2050 grâce à l'ambitieux objectif de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe.

2.47. Le Pacte vert comprend de nombreuses mesures visant à réduire l'empreinte carbone et à enrayer la perte de biodiversité sous plusieurs angles. Stimuler l'économie circulaire, créer des systèmes alimentaires durables, écologiser notre politique agricole commune, investir dans les énergies renouvelables ne sont que quelques exemples des initiatives politiques prises dans ce contexte.

2.48. Le Pacte vert européen n'est pas seulement notre plan pour lutter contre le changement climatique et devenir le premier continent neutre sur le plan climatique. C'est aussi notre modèle de croissance pour une économie prospère, responsable et résiliente.

2.49. À cette fin, nous avons également besoin d'un environnement réglementaire qui nous permette d'accélérer la transition vers une énergie propre. Stimuler la transition verte au niveau de l'UE nous aide à prévenir la fragmentation du marché intérieur de l'UE et à maintenir ce marché unique de l'UE pour qu'il profite tant aux négociants de l'UE qu'aux négociants de pays tiers.

2.50. La communication REPower UE, la législation européenne sur les matières premières critiques, la réforme de la conception du marché de l'électricité, la loi sur l'industrie à zéro émission nette sont des éléments clés de la contribution de l'industrie de l'UE à la transition verte mondiale.

2.51. S'appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et de la crise énergétique provoquée par la guerre de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, ces mesures contribueront à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement en énergie propre de l'Europe, tout en diversifiant les partenariats pour soutenir d'autres acteurs dans leurs transitions vertes.

2.52. Nous avons été heureux de constater votre intérêt pour la nouvelle politique agricole commune réformée, qui est devenue applicable en janvier de cette année. Notre politique modernisée devrait contribuer aux efforts de transition verte. Elle se poursuit également sa progression sur la voie de l'orientation vers le marché et de l'abandon des mesures de soutien ayant des effets de distorsion des échanges.

2.53. Nous avons reçu beaucoup de questions sur le cadre politique de l'UE relatif à la transition verte. De nombreux Membres de l'OMC suivent de près les mesures individuelles prises dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, telles que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, l'initiative "De la ferme à la table" et nos mesures de lutte contre la déforestation.

2.54. Soyons clairs, l'élaboration des politiques intérieures est essentielle pour tenir les engagements que nous avons tous pris dans le cadre de l'Accord de Paris. La non-action n'est pas une option. Et relever le défi climatique n'est évidemment pas une tâche que l'UE peut accomplir seule. La question n'est pas de savoir "si", mais comment nous concevons les politiques tout en veillant à leur compatibilité avec les règles de l'OMC et en réduisant au minimum les retombées négatives.

2.55. Alors que nous agissons tous pour réduire notre empreinte carbone, nous devons reconnaître qu'il pourrait y avoir un certain impact sur le commerce. C'est pourquoi l'UE est attachée à la transparence totale et à la non-discrimination dans la conception de ses mesures et dans leur mise en œuvre. Comme nous l'avons fait pendant la période considérée, nous continuerons de dialoguer et de coopérer pleinement avec nos partenaires commerciaux dans le cadre de cet examen, dans les organes appropriés de l'OMC, y compris au Comité du commerce et de l'environnement, ainsi qu'au niveau bilatéral.

2.56. L'UE adopte une position proactive sur la mise en œuvre du Pacte vert. Notre action de sensibilisation vise à faire en sorte que les mesures puissent être mises en œuvre d'une manière qui évite les effets inutiles sur le commerce. Nous continuerons de faciliter la mise en œuvre par le biais de directives et d'instruments de coopération. Répondre aux préoccupations de nos partenaires en développement et de nos partenaires les moins avancés est un domaine prioritaire du renforcement des capacités et de l'assistance technique que nous fournissons. Nous déployons également des flux de financement par l'intermédiaire de l'initiative Global Gateway pour aider à combler le déficit d'investissement mondial dans ce domaine.

2.57. Permettez-moi d'être très claire: nous ne réussirons pas dans cette transition si nous ne parvenons pas à coordonner nos mesures nationales.

2.58. Je tiens donc à souligner que l'adoption d'une législation européenne telle que le MACF ou l'instrument sur la déforestation va aller de pair avec une intensification de nos efforts pour coopérer avec nos partenaires commerciaux afin de relever les défis mondiaux fondamentaux tant à l'OMC qu'au niveau bilatéral.

2.59. Passons maintenant à d'autres évolutions du marché unique qui ont suscité l'intérêt d'autres Membres de l'OMC.

2.60. La transformation numérique est une autre priorité essentielle pour l'UE. Au cours de la période à l'examen, l'UE a fait des progrès dans la mise en œuvre de la stratégie pour un marché unique numérique.

2.61. Nous mettons à jour notre boîte à outils réglementaire afin de refléter l'importance socioéconomique accrue de l'économie numérique et de garantir des marchés numériques sûrs, équitables, transparents et contestables.

2.62. À cette fin, nous avons adopté la législation sur les services numériques, qui vise à rendre Internet plus sûr et à protéger les droits fondamentaux, et la législation sur les marchés numériques, dans le but d'accroître la concurrence et l'innovation sur les marchés numériques.

2.63. Nous avons également présenté des propositions sur les données, l'intelligence artificielle et la cyber-résilience afin de renforcer le cadre de politique et de renforcer la confiance et la sécurité du marché numérique, de favoriser les innovations et de contribuer à créer des conditions de concurrence équitables.

2.64. Le soutien du gouvernement aux secteurs industriels est de plus en plus un signe de notre époque et il est nécessaire de stimuler les transitions verte et numérique. Cette intervention doit toutefois toujours être bien conçue et non discriminatoire pour assurer une saine concurrence et réduire au minimum les retombées négatives sur les autres Membres de l'OMC.

2.65. Dans l'UE, nos politiques de subventions ont été temporairement adaptées aux circonstances actuelles, par exemple pour accélérer la transition verte. Mais nous le faisons tout en maintenant les principales caractéristiques des disciplines en matière d'aides d'État: nous restons compatibles avec les règles de l'OMC; nous faisons en sorte que les subventions soient limitées au strict nécessaire et nous réduisons au minimum l'impact sur le commerce et la concurrence.

2.66. Comme nous l'avons dit dans notre communication sur le renforcement de la fonction de délibération, l'OMC est le lieu pour établir un consensus international sur les paramètres acceptables pour les interventions des pays en faveur des secteurs industriels et leur incidence sur le commerce. Nous proposons de lancer une piste de réflexion à la CM13. Les Ministres prendraient ensuite des décisions sur la voie à suivre à la CM14.

2.67. Pour maintenir le soutien de la société au commerce ouvert, il est indispensable que les avantages du commerce soient répartis équitablement. Pour y parvenir, nous avons besoin d'une politique sociale et commerciale active qui y contribue.

2.68. La politique commerciale peut contribuer à promouvoir la justice sociale, la participation des femmes au commerce et faciliter les échanges pour les PME. Le Mécanisme d'examen des politiques commerciales offre aux Membres de l'OMC une bonne occasion d'échanger des données d'expérience sur les politiques qui facilitent un commerce inclusif.

2.69. Une des clés de l'inclusion est la transparence et le dialogue avec les parties prenantes. La transparence est au cœur de notre politique générale. Les pratiques de l'UE en matière d'amélioration de la réglementation garantissent l'élaboration d'une législation de l'UE fondée sur des données factuelles et transparente, avec une consultation publique ouverte accessible également aux citoyens, entreprises et parties prenantes non membres de l'UE, ainsi qu'à tous les Membres de l'OMC. Nous publions également tous les documents clés des négociations commerciales. Tout cela permet de faire en sorte que les personnes susceptibles d'être touchées par une politique de l'UE puissent être entendues.

2.70. L'UE a poursuivi ces objectifs dans le cadre des accords commerciaux bilatéraux et de l'OMC, et nous voulons que l'OMC aille plus loin. Nous soutiendrions les travaux multilatéraux sur le thème du commerce et de l'inclusion, d'une part pour mieux comprendre les incidences distributives du commerce et, d'autre part, pour mieux tenir compte des aspects sociaux et du développement.

2.71. Pour conclure, nous nous félicitons vivement de cet examen de la politique commerciale, qui nous donne l'occasion de dialoguer avec les Membres sur l'ensemble de l'évolution de notre politique qui intéresse nos partenaires commerciaux. Nous attendons avec intérêt de montrer que l'UE reste attachée à l'ouverture et au commerce fondé sur des règles. Sur cette base, nous sommes prêts à continuer de travailler avec vous en vue d'une OMC plus efficace qui puisse nous aider tous à relever les défis commerciaux auxquels nous sommes confrontés.

3 DÉCLARATION DE LA PRÉSENTATRICE

3.1. Avant toute chose, je voudrais remercier l'Union européenne de m'avoir donné l'honneur de participer en tant que présentatrice à ce 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'UE.

3.2. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'Union européenne, dirigée par S.E. Mme Sabine Weyand, Directrice générale de la Direction générale du commerce de la Commission européenne, et à mon bon collègue, l'Ambassadeur João Aguiar Machado, ainsi qu'à son équipe à Genève.

3.3. Je voudrais également remercier encore une fois Mme Sabine Weyand pour avoir donné un aperçu complet des politiques commerciales et économiques de l'Union européenne au cours de la période considérée. Je remercie également le Secrétariat de l'OMC et la délégation de l'UE pour les rapports instructifs dont j'ai beaucoup apprécié la lecture.

3.4. Avant d'aborder le fond, je dois dire que l'UE a toujours occupé une place particulière dans mon cœur depuis les jours où j'ai été directrice du Bureau des affaires commerciales de la Thaïlande à Bruxelles entre 2011 et 15. Je connais également M. l'Ambassadeur Machado depuis 2000, lorsqu'il dirigeait la délégation de l'UE chargée des négociations sur les services auprès de l'OMC, puis en tant que négociateur en chef pour les négociations de l'ALE UE-Thaïlande. L'Ambassadeur Machado, en termes simples, est l'un de mes modèles en tant que négociateur commercial.

3.5. Je vais organiser ma déclaration d'aujourd'hui en trois grandes sections. Tout d'abord, je commencerai par évoquer les observations générales sur la croissance économique et le commerce de l'UE. Ces observations seront suivies d'un débat sur les faits nouveaux les plus récents et sur certains domaines remarquables de succès des politiques commerciales de l'Union européenne depuis son dernier examen en 2020. J'aborderai ensuite certains sujets qui pourraient nécessiter une plus grande attention en ce qui concerne les politiques commerciales et économiques de l'UE. Ma déclaration se terminera par un rappel des principales questions et domaines d'intérêt des autres Membres concernant l'examen de la politique commerciale de l'UE cette année.

Observation générale de la croissance économique et du commerce de l'UE

3.6. Au cours de la courte période de trois ans qui s'est écoulée depuis 2020, le monde a connu d'importants défis, notamment la pandémie de la COVID-19, le conflit en Ukraine, les crises alimentaire et énergétique et l'inflation élevée.

3.7. Malgré tous ces défis, le poids économique significatif de l'UE sur la scène mondiale reste intact. L'UE est le plus grand marché unique au monde, avec une population d'environ 450 millions d'habitants. L'UE est le plus grand bloc commercial mondial de biens et de services, la deuxième économie après les États-Unis, avec environ 15% du PIB mondial, et le premier exportateur après la Chine.

3.8. Au cours de la période considérée, le PIB de l'UE a diminué de 5,7% en 2020. Toutefois, en raison de la réaction efficace à la pandémie et du succès de la campagne de déploiement des vaccins, le PIB a rebondi à 5,4% en 2021, juste assez pour permettre à l'économie de retrouver les niveaux observés avant la pandémie de COVID-19.

3.9. En ce qui concerne le commerce, l'UE est sans aucun doute un acteur majeur du commerce international. Elle est le premier exportateur mondial de biens et de services avec une valeur commerciale totale de 6 280 milliards d'euros, soit 16,2% de la valeur commerciale mondiale, bien avant la Chine et les États-Unis. L'UE est elle-même le plus grand marché d'exportation pour 80 pays. Toutefois, j'ai noté que la part de l'UE dans le commerce mondial est tombée à 14,7% en 2021, soit le niveau le plus bas des deux dernières décennies.

3.10. Le commerce de biens extra-UE s'est remis de la pandémie de COVID-19 avec 5 600 milliards d'euros en 2022 contre 4 100 milliards d'euros en 2019. Toutefois, pour ce qui est du marché des exportations de marchandises, l'UE dépend fortement des États-Unis (18%) et du Royaume-Uni (13%), qui représentent près d'un tiers (31%) de sa valeur totale des exportations. S'agissant des importations de marchandises, la Chine se distingue comme la principale source d'importations de l'UE avec près d'un quart (22%) de la valeur totale des importations, loin devant les États-Unis (11%) en 2021. Cela reflète les liens commerciaux étroits de l'UE avec les deux parties du Pacifique.

3.11. L'UE est le premier exportateur mondial de services, représentant un quart du monde total. Toutefois, le commerce des services de l'UE ne s'est pas assez redressé pour atteindre les niveaux observés avant la pandémie, en raison du secteur des voyages qui ne s'est pas encore redressé.

3.12. En part du PIB, le commerce total des biens et des services de l'UE représente 43% en 2021 et a augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie, ce qui témoigne du degré élevé d'ouverture commerciale de l'économie de l'UE. Cela dit, la part des exportations extra-UE dans l'ensemble des exportations des pays de l'UE est tombée à 38% en 2022, contre 41% en 2020 et son pic à 43% en 2013, ce qui signifie que l'économie de l'UE est devenue plus tournée vers l'intérieur au cours de la dernière décennie, en particulier au cours de la période considérée.

Dernier développement et domaines de réussite notables

3.13. Au cours de la période considérée, où le monde a connu des défis sans précédent, nous avons de plus en plus entendu plusieurs mots clés liés à la politique commerciale de l'UE: durabilité, numérique, application, résilience, autonomie et ouverture. Ces mots clés correspondent aux domaines d'intérêt de la nouvelle stratégie de politique commerciale de l'UE à l'horizon 2021 qui, à mon avis, constitue l'évolution la plus significative de la politique commerciale de l'UE au cours de la période considérée. Je voudrais les aborder comme des aspects clés de la politique commerciale actuelle de l'UE.

3.14. Ouverture: en fait, l'ouverture est toujours au cœur de la politique commerciale de l'UE, visant à maintenir un système commercial mondial libre, équitable et fondé sur des règles. Mais comme l'ouverture a déjà été abordée par la chef de la délégation de l'UE, Mme Sabine Weyand, je voudrais simplement souligner un aspect de l'ouverture de l'UE – les négociations sur les ACR. À l'heure actuelle, l'UE a maintenu le plus grand réseau d'accords commerciaux au monde avec 44 accords et plus de 70 partenaires commerciaux. En ce sens, pour reprendre les paroles de M. l'Ambassadeur Machado dans son débat sur le 15^{ème} examen de la politique commerciale du Japon, l'UE est un autre "meilleur" ami de l'article XXIV. Mais alors que l'UE poursuit et maintient le réseau toujours croissant d'accords commerciaux régionaux, je tiens à souligner que l'UE reste active et est attachée au système commercial multilatéral fondé sur le système de l'OMC.

Durabilité

3.15. C'est l'un des points forts de la nouvelle politique commerciale de l'UE, qui vise à faire en sorte que le commerce et l'investissement contribuent au développement durable, à l'équité et à l'inclusion, et respectent les droits du travail, protègent l'environnement et luttent contre le changement climatique. L'UE a préconisé des dispositions plus ambitieuses en matière d'environnement et de durabilité dans ses accords commerciaux, ainsi que des initiatives visant à lutter contre la déforestation, à promouvoir les principes de l'économie circulaire et à réduire les émissions de carbone. De même, le changement de politique s'est également traduit par la participation active de l'UE à l'OMC, notamment dans sa communication sur la réforme de l'OMC, intitulée: Renforcer la fonction de délibération de l'OMC pour répondre aux défis mondiaux en matière de politique commerciale, proposant trois domaines pour redynamiser la fonction de délibération de l'OMC, à savoir la politique commerciale et l'intervention de l'État à l'appui des secteurs industriels, les défis commerciaux et environnementaux mondiaux, ainsi que le commerce et l'inclusion.

3.16. Dans le cadre de cette nouvelle orientation politique, un nombre impressionnant de règlements, de normes et de stratégies ont été mis en place, dont certains sont inévitablement controversés. Parmi les exemples notables, on peut citer ceux du Pacte vert pour l'Europe – MACF, Ajustement à l'objectif 55, stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, plan d'action "zéro pollution", plan d'action pour une économie circulaire et stratégie "De la ferme à la table", pour n'en citer que quelques-uns. Bien que les normes réglementaires élevées de l'UE soient souvent adoptées comme points de référence par d'autres pays et régions, ce qui pourrait influencer sur les normes et réglementations mondiales, je pense que les Membres souhaiteraient connaître l'avis de l'Union européenne sur la manière dont elle veille à ce que toutes les mesures liées au commerce prises par l'UE pour promouvoir la durabilité soient mises en œuvre de manière équitable et non discriminatoire, et non pas sous la forme d'une restriction déguisée au commerce, et sur la manière dont l'UE engage et intensifie sa coopération avec ses partenaires commerciaux pour relever collectivement ces défis mondiaux. En outre, comment l'UE assure-t-elle l'équilibre entre croissance économique et préservation de l'environnement, qui lui est chère?

3.17. Affirmation: en cette période de tensions géopolitiques croissantes, il n'est pas surprenant que l'UE cherche à être plus affirmée dans la sauvegarde de ses intérêts économiques et dans la garantie de conditions de concurrence équitables. Cela comprend des mesures visant à lutter contre les pratiques commerciales déloyales, telles que les subventions, les transferts forcés de technologie et les obstacles à l'accès aux marchés. L'UE s'est également employée à améliorer ses outils pour faire respecter les règles commerciales et relever les défis liés aux droits de propriété intellectuelle, aux entreprises d'État et aux marchés publics. Une question intéressante que je crois que les Membres souhaiteraient poser aujourd'hui à la délégation de l'UE est de savoir comment l'UE assure l'équilibre entre répondre à ses "propres" préoccupations, d'une part, et comprendre les préoccupations des autres et en tenir compte, d'autre part.

3.18. Sur la base de la nouvelle politique commerciale de l'UE, il n'est pas surprenant que l'UE ait constamment contribué à améliorer le système commercial multilatéral et à faire avancer la réforme de l'OMC dans les trois fonctions – règlement des différends, négociation, et délibérations et suivi – ce qui, je crois, a été bien accueilli par les Membres.

3.19. Commerce et développement – ce serait un manquement de ma part de ne pas mentionner l'énorme contribution de l'UE à la promotion du développement. L'UE a toujours été un Membre accordant des préférences généreuses aux PMA. Soixante-six pourcent de toutes les marchandises importées des PMA, soit environ 22 milliards d'euros, utilisent les préférences "tout sauf les armes" (TSA). Selon Global Trade Alert, les PMA sont également relativement moins exposés aux mesures commerciales restrictives de l'UE et plus exposés aux réformes commerciales de l'UE. L'UE et ses États membres sont également les principaux donateurs d'aide pour le commerce, dont 13% vont aux PMA.

Défis et domaines d'amélioration

Commerce et environnement

3.20. Le premier domaine que je voudrais aborder concernant les défis liés à la politique commerciale de l'UE est sa politique environnementale liée au commerce. Le principal d'entre eux est le Pacte vert pour l'Europe, qui fait partie intégrante de la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et constitue une pierre angulaire du programme de l'UE pour une croissance durable. Dans le cadre de l'OMC, les Membres ont reconnu et évalué le ferme engagement de l'UE et son ambition de relever le défi climatique et d'assurer la durabilité environnementale afin d'atteindre l'objectif de neutralité climatique avec des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre d'ici 2050.

3.21. Au cours de la période à l'examen, les politiques environnementales et les mesures liées au commerce de l'UE, y compris l'Ajustement à l'objectif 55, ont été guidées par les objectifs généraux du Pacte vert pour l'Europe. Dans ce contexte, de nombreux Membres ont posé des questions et exprimé leur intérêt en particulier pour la mise en œuvre d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), d'une réglementation en matière de déforestation et d'une obligation de vigilance concernant la manière dont l'UE conçoit le principe de "responsabilités communes mais différenciées (PRCD)", à intégrer dans sa politique, ainsi que pour un mécanisme visant à aider les pays à s'adapter aux mesures environnementales de l'UE.

3.22. S'il est vrai que les politiques commerciales et environnementales sont devenues inextricablement imbriquées, je pense que la politique commerciale devrait présenter des caractéristiques complémentaires aux objectifs environnementaux et que les mesures liées au commerce devraient être conformes aux règles commerciales multilatérales, soutenir mutuellement la transition verte et ne pas servir d'outil pour restreindre les échanges ou créer des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Agriculture

3.23. L'agriculture est une autre question en suspens sur laquelle l'UE aurait pu faire davantage dans sa nouvelle orientation de la politique commerciale. Au cours de la période à l'examen, la politique agricole commune (PAC) de l'UE a fait l'objet d'un processus de réforme visant à poursuivre l'orientation vers le marché, à réduire les mesures de soutien ayant des effets de distorsion des échanges et à renforcer la viabilité environnementale. La nouvelle PAC a finalement été adoptée

en 2021 et la nouvelle législation vient d'être pleinement appliquée à partir du 1^{er} janvier 2023. Par conséquent, aucun changement substantiel n'a été apporté au cours de la période à l'examen (2021-2022), au cours de laquelle la législation transitoire a été mise en place, et il reste à voir dans quelle mesure la nouvelle PAC et sa mise en œuvre se déroulent. Il convient de mentionner que l'UE a supprimé de ses règlements toutes les dispositions relatives aux subventions à l'exportation. Cela signifie que l'UE n'a plus de base juridique pour accorder des subventions à l'exportation dans le secteur agricole, bien que le processus de certification de la liste révisée de l'UE concernant l'élimination des niveaux annuels d'engagement en matière de subventions à l'exportation soit toujours en cours.

3.24. En ce qui concerne l'accès aux marchés, le secteur agricole de l'UE continue de se distinguer en raison de ses droits de douane élevés et de ses crêtes tarifaires, les moyennes tarifaires globales (14,9%) étant plus de trois fois supérieures aux moyennes industrielles (4,3%). De nombreux contingents tarifaires et droits de douane complexes (c'est-à-dire des composants spécifiques, composites, mixtes, agricoles) restent également importants dans le secteur agricole, l'UE ayant continué à recourir à des sauvegardes spéciales pour l'agriculture pour certains produits, tels que les volailles et les ovoproduits, pendant la période à l'examen.

Commerce numérique

3.25. Outre la transformation verte, la transformation numérique est également au centre de la politique commerciale de l'UE. À cette fin, l'Union européenne a adopté une stratégie numérique visant à maximiser les avantages du progrès technologique. La stratégie numérique de l'UE comprend plusieurs législations, mais les plus pertinentes pour le commerce sont la législation sur les services numériques et la législation sur le marché numérique. Bien que ces deux législations visent à résoudre certains des principaux problèmes auxquels le marché numérique de l'UE est actuellement confronté afin de créer un espace numérique plus sûr et d'assurer des conditions de concurrence équitables, il va sans dire que l'application de ces deux législations sera difficile et controversée, avec des implications tant pour les relations commerciales internationales que pour le marché intérieur de l'UE.

Questions et domaines d'intérêt des membres

3.26. Comme je l'ai mentionné précédemment, l'UE est le plus grand bloc commercial et l'une des plus grandes économies du monde et elle joue un rôle crucial dans le système commercial mondial, il n'est pas surprenant que son EPC ait fait l'objet d'une attention considérable de la part des Membres, dont 42 ont soumis plus de 1 600 questions écrites à l'avance pour cet examen. Il n'est pas surprenant que les questions portent sur une grande variété de questions, dont certaines sont nouvelles et les autres sont les mêmes que lors de l'examen précédent. Je vais donc résumer brièvement les principaux sujets qui intéressent les Membres au sujet de la politique commerciale de l'UE.

3.27. Je pense qu'il y a quatre domaines clés sur lesquels les Membres se sont montrés intéressés et ont demandé des éclaircissements à l'UE.

3.28. D'abord et avant tout, c'est la politique commerciale de l'UE en matière de durabilité qui présente le plus grand intérêt pour les Membres. Les questions portent sur les politiques relatives au changement climatique et à la décarbonation, à l'équité, à l'égalité entre les genres et à l'inclusion, ainsi que sur la stratégie "De la ferme à la table".

3.29. Deuxièmement, les moyens de faire respecter les droits et de répondre aux pratiques ayant des effets de distorsion des échanges, ainsi que la manière dont l'UE défend ses intérêts et ses valeurs, ont également reçu une grande attention de la part d'un large éventail de Membres.

3.30. Le troisième domaine concerne les mesures visant la production et le commerce, en particulier les normes et les prescriptions techniques, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les droits de propriété intellectuelle et la politique de la concurrence.

3.31. Enfin et surtout, les Membres s'intéressent également à d'autres questions commerciales que l'UE poursuit, y compris les politiques de l'UE en matière d'accords commerciaux bilatéraux, la réforme de l'OMC ainsi que les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des services.

Remarques finales

3.32. Pour conclure, une chose m'a été très claire en lisant les rapports d'examen des politiques commerciales, à savoir qu'au cours de la période considérée, l'UE a fait preuve d'un leadership remarquable dans l'orientation de sa politique commerciale et économique d'une manière prospective et stratégique. Et l'orientation politique de l'UE aura une influence significative tant à l'intérieur de ses frontières qu'à l'échelle mondiale en raison de sa taille et de sa position économiques. Toutefois, alors que l'UE progresse dans sa nouvelle politique commerciale pour relever les défis commerciaux contemporains tels que le commerce numérique et les questions de durabilité, j'espère qu'elle recherchera un bon équilibre entre la croissance économique, les objectifs durables et le renforcement de la coopération multilatérale. Toutefois, comme l'UE a toujours été un fervent partisan d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles et le principal partisan de la réforme de l'OMC, je suis fermement convaincue que l'UE montrera l'exemple pour faire en sorte que ses objectifs soient atteints dans un esprit de multilatéralisme et de coopération. Par conséquent, je termine ma déclaration et je souhaite à l'UE plein succès dans son 15^{ème} examen de la politique commerciale.

4 DÉCLARATIONS DES MEMBRES

GUATEMALA

4.1. Au nom du Guatemala, je souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne, et à S.E. M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado.

4.2. Nous voudrions attirer l'attention sur la qualité du travail accompli par le Secrétariat de l'OMC, qui est reflétée dans le rapport qu'il a présenté sur les politiques commerciales de l'Union européenne. Les précieuses informations contenues dans le rapport nous donnent un aperçu détaillé des aspects pertinents de la situation générale dans le cadre économique et commercial d'un partenaire commercial aussi important pour nous que l'Union européenne.

4.3. Nous remercions également l'Ambassadrice de la Thaïlande, Mme Pimchanok Pitfield, pour son exposé, que nous avons jugé très objectif et direct.

4.4. Dans ce contexte, il est important de dire combien il est vital pour nous d'avoir des relations commerciales avec un bloc économique et commercial aussi vaste que l'Union européenne. Cette importance a été soulignée par la signature de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Amérique centrale, qui a conduit à un vaste programme de coopération dans divers domaines de développement et à un régime commercial favorable.

4.5. En 2022, les importations guatémaltèques en provenance de l'Union européenne se sont élevées à 2 178,8 millions de dollars EU, tandis que les exportations guatémaltèques vers les pays européens se sont élevées à 1 531,4 millions de dollars EU. Les principaux produits exportés par le Guatemala vers l'Union européenne sont l'huile de palme brute, le café vert, le ferro-nickel et les bananes fraîches. En outre, nos importations en provenance de l'Union européenne comprennent des produits tels que les ricines, l'urée, les médicaments à usage humain et le malt non torréfié.

4.6. Toutefois, depuis 2017, le Guatemala a soulevé à plusieurs reprises des préoccupations concernant la modification des limites maximales de résidus de pesticides (LMR) sans analyse de risque prédéfini, ce qui a eu une incidence grave sur notre secteur de production d'exportation.

4.7. Nous remercions l'Union européenne d'avoir été prête à accepter l'espace de dialogue technique qui s'est tenu le 17 mars dernier; cela supposait un échange franc et constructif d'informations et de questions nécessaires au processus. Nous notons avec regret que l'Union européenne n'a pas été en mesure de proposer des solutions aux préoccupations exprimées; toutefois, nous sommes disposés à poursuivre le dialogue afin de parvenir à des solutions techniques qui garantissent des conditions de concurrence équitables aux producteurs des deux régions.

4.8. Le Guatemala a soulevé une série de questions concernant l'examen de la politique commerciale de l'Union européenne, qui ont été présentées en temps voulu, et nous remercions à l'avance pour les réponses.

4.9. D'une manière générale, nous reconnaissons les efforts déployés par l'Union européenne dans des domaines importants et espérons que ces efforts lui permettront d'avancer progressivement vers la réalisation de ses objectifs.

4.10. Enfin, nous souhaitons à l'Union européenne et à la délégation qui nous rend visite aujourd'hui une conclusion heureuse de cet examen de la politique commerciale.

ROYAUME-UNI

4.11. Permettez-moi de souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'UE, conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce, pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale et de remercier notre présentatrice, Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, et vous, Président, pour vos observations éclairées.

4.12. Permettez-moi de reconnaître le caractère unique de ce moment. Je n'oublierai pas, tout comme mes collègues toujours très observateurs, que, pour la première fois, le Royaume-Uni participe à cet examen de la politique commerciale non pas en tant qu'État membre de l'UE, mais en tant que Membre indépendant de l'OMC. Et bien que nous ne soyons peut-être plus assis près les

uns des autres dans cette salle, nous restons des alliés proches non seulement à l'OMC, mais aussi sur la scène mondiale au sens large, favorisant une relation fondée sur des valeurs communes et la coopération entre nos intérêts communs.

4.13. Malgré le changement de nos relations et certains des défis sur lesquels nous avons travaillé ensemble dans ce processus, nous sommes pleinement déterminés à maintenir un partenariat solide qui profite à nos citoyens et à la communauté mondiale.

4.14. La relation commerciale entre l'UE et le Royaume-Uni est l'un des grands partenariats économiques mondiaux. Le commerce total entre le Royaume-Uni et l'UE s'est élevé à plus de 730 milliards de GBP l'année dernière. Les États membres de l'UE sont toujours les plus grands investisseurs étrangers dans l'économie britannique, et la Grande-Bretagne est l'un des plus grands investisseurs dans les États membres de l'UE, avec des milliers d'entreprises britanniques et européennes continentales et des millions d'emplois qui dépendent des liens entre nos marchés.

4.15. Certes, il existe des obstacles au commerce, mais ensemble, nous pouvons – et devons – les surmonter. Et nous progressons. Notre accord de commerce et de coopération est l'ALE le plus vaste et le plus large de l'UE à ce jour, et une pierre angulaire de nos relations bilatérales. Et le cadre de Windsor récemment convenu marque un tournant dans la manière dont le Royaume-Uni et l'UE travailleront ensemble pour exploiter pleinement le potentiel de cet accord et maximiser les relations entre nous.

4.16. Ce partenariat étroit nous permet de nous attaquer à des priorités communes telles que le commerce, l'énergie, la sécurité, les migrations et le climat. Et il a bien sûr sous-tendu notre collaboration constante contre l'invasion brutale de l'Ukraine par le président Poutine. Ensemble, nous avons sanctionné l'économie russe en interdisant le commerce des marchandises et des services afin de limiter le financement de la machine de guerre russe. Nous nous félicitons de notre étroite coordination des paquets de sanctions avec l'UE, y compris par le biais du nouveau mécanisme de coordination de l'application des sanctions.

4.17. Le leadership et l'influence de l'UE au sein de l'OMC sont déterminants pour façonner l'avenir du commerce mondial. Nous sommes déterminés à travailler avec nos alliés et partenaires de l'UE pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés et exploiter de nouvelles possibilités de croissance.

4.18. Et nous avons déjà vu les fruits de notre étroite collaboration. Nous avons travaillé ensemble tout au long de la pandémie, que ce soit pour promouvoir l'Initiative sur le commerce et la santé, largement appuyée, la Déclaration sur l'insécurité alimentaire à la CM12, et au Comité de l'accès aux marchés de l'OMC, qui a créé une riche ressource pour les futurs décideurs qui s'attaqueront aux crises à l'avenir. Nous apprécions la promotion par l'UE de principes commerciaux ouverts dans les négociations sur la pêche et le commerce électronique et nous nous félicitons de la récente proposition de l'UE concernant les dialogues de l'OMC sur l'intervention de l'État. Nous devons traduire cet esprit de collaboration dans tous nos défis communs, tels que le renforcement de la résilience commerciale par la diversification des chaînes d'approvisionnement, comme la Directrice-générale et le G-7 l'ont également demandé.

4.19. Cependant, alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité urgente de réformer l'OMC. Nous savons tous que cette institution a été confrontée à d'importants défis ces dernières années. Sa capacité à traiter les nouveaux problèmes et différends commerciaux a été remise en question. Pour préserver les avantages du libre-échange et faire en sorte qu'il demeure un facteur de croissance et de prospérité mondiales, nous devons redynamiser l'OMC et l'adapter aux réalités du XXI^e siècle.

4.20. Dans cette entreprise, nous comptons sur l'UE en tant que partenaire clé. Le leadership et l'influence de l'UE au sein de l'OMC sont essentiels pour façonner l'avenir du commerce mondial. Nous encourageons l'UE à poursuivre ses efforts pour promouvoir la transparence, l'inclusion et l'efficacité au sein de l'Organisation, ainsi que son engagement profond et précieux en faveur de la réforme du règlement des différends.

4.21. En cette Journée mondiale de l'environnement, nous nous félicitons de l'ambition de l'UE en matière de climat et de l'accent mis sur le commerce ouvert dans le cadre de son Plan industriel du Pacte vert. Toutefois, les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés ne peuvent pas être résolus par une action unilatérale à elle seule, et nous devons veiller à ce que la transition verte ne

ne passe pas par une action aux dépens de l'autre ou au détriment de notre système international fondé sur des règles. Le Royaume-Uni et l'UE ont des obligations commerciales mutuelles dans le cadre de l'ACC et de l'OMC. Nous devons travailler ensemble pour éviter une course aux subventions qui pourrait fausser les échanges ou avoir un impact négatif sur les secteurs émergents.

4.22. Le Royaume-Uni partage les préoccupations de l'UE concernant les risques de fuite de carbone, qui pourraient saper nos efforts conjoints pour réduire les émissions mondiales. Le Royaume-Uni a fortement préconisé et soutenu des solutions internationales au risque de fuite de carbone. Nous disposons d'un système ambitieux d'échange de quotas d'émission et d'un mécanisme de soutien des prix du carbone dont nous attendons de l'UE qu'elle tienne compte dans la mise en œuvre de son propre mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

4.23. Le Royaume-Uni partage l'ambition de l'UE d'identifier des approches efficaces de gestion des pénuries dans les crises futures, mais nous avons des questions sur les incidences commerciales de l'instrument du marché unique pour les situations d'urgence (IUMU) de l'UE. Le cadre semble être une réponse trop introvertie à la gestion des chaînes d'approvisionnement en période de crise, ce qui risque de compromettre les échanges avec les pays tiers en période de pénurie mondiale potentielle. Nous avons soumis des questions écrites sur l'IUMU et nous encourageons l'UE à poursuivre une coordination plus étroite avec les pays tiers dans le cadre de la planification des crises futures.

4.24. Le Royaume-Uni reconnaît que la complexité et la variété des semi-conducteurs empêchent tout pays de relever seul les défis de la résilience de la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs. Nous avons également présenté des questions écrites pour comprendre les implications commerciales de l'approche de l'UE. Nous voulons travailler avec l'UE et d'autres partenaires à une approche coordonnée et multilatérale de cette question. Notre vision est qu'une approche coordonnée fonctionnera en tandem avec l'industrie pour accroître la résilience dans les secteurs clés.

4.25. Nous encourageons également l'UE à veiller à ce que son programme de souveraineté numérique maintienne un accès équitable au marché pour les entreprises britanniques, conformément aux normes élevées du Royaume-Uni en matière de protection des données et dans le respect de nos intérêts communs en matière de commerce numérique et de compétitivité.

4.26. Alors que nous naviguons dans les eaux inconnues de la transition verte et de la révolution numérique, il est impératif que nous renforçons notre engagement les uns envers les autres. Nous devons collaborer pour tirer parti de nos forces collectives et travailler sans relâche à la réforme de l'OMC. Ensemble, nous pouvons protéger et promouvoir le libre-échange et l'ouverture des échanges, en assurant un avenir prospère pour tous. Dans cette entreprise critique, nous comptons sur l'UE comme un allié formidable et crucial.

CANADA

4.27. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'UE et à mon collègue, S.E. l'Ambassadeur João Aguiar Machado. Je voudrais également remercier S.E. l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande) et le Secrétariat de leurs préparatifs pour aujourd'hui.

4.28. Le Canada apprécie l'engagement continu de l'UE en faveur d'un commerce multilatéral fondé sur des règles dans le contexte de l'OMC, qui est l'une des voix les plus actives pour la réforme et la promotion d'idées nouvelles. Nous nous réjouissons vivement de la participation de l'UE au groupe d'Ottawa et de notre partenariat avec l'UE dans le cadre de plusieurs initiatives, dont la déclaration sur le commerce et la santé et l'AMPA. Nous attendons avec intérêt de travailler avec l'UE pour faire avancer les discussions à l'OMC sur la politique industrielle, le climat et l'inclusion.

4.29. L'année dernière a marqué le cinquième anniversaire de l'Accord économique et commercial global (AECG) Canada-UE. Si l'augmentation de nos échanges bilatéraux résultant de cet accord et leur résilience aux effets de la COVID-19 ont été impressionnantes, l'AECG ne représente pas seulement un accord commercial: c'est une plate-forme de partenariat sur un large éventail de questions économiques et stratégiques, y compris le commerce durable et inclusif, et le principal exemple de notre engagement commun en faveur d'un système commercial fondé sur des règles. Le Canada se félicite des nouveaux progrès accomplis dans la mise en œuvre et la ratification de l'AECG par tous les États membres de l'UE.

4.30. Passant à l'examen lui-même, nous souhaitons saisir cette occasion pour poser des questions sur l'évolution de la situation pendant la période considérée en ce qui concerne les prescriptions réglementaires sanitaires et phytosanitaires de l'UE. Si nous reconnaissons à l'UE le droit d'adopter des mesures pour atteindre ses objectifs légitimes, qui sont de protéger la santé et d'assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires, ces mesures doivent être mises en œuvre de manière à ne pas avoir un effet restrictif injustifié sur le commerce international.

4.31. Le Canada est préoccupé par le fait que l'UE a commencé à intégrer des considérations sans rapport avec la santé et la sécurité des personnes qui utilisent un produit ou qui y sont exposées dans leurs processus d'établissement des limites maximales de résidus et des tolérances à l'importation. Cela a des implications de grande portée qui n'ont pas été pleinement prises en compte, est potentiellement en conflit avec les règles du commerce international bien établies et n'est probablement pas l'approche la plus efficace pour atteindre d'importants objectifs environnementaux mondiaux.

4.32. La mise en œuvre du Plan d'action de l'UE pour une économie circulaire revêt également un grand intérêt pour le Canada, car nous nous préparons à accueillir le Forum mondial sur l'économie circulaire à Toronto du 29 septembre au 1^{er} octobre de cette année. Le Canada suit également de près la mise en œuvre du Règlement de l'UE sur les produits exempts de déforestation afin de s'assurer que les règles seront appliquées de manière égale et équitable aux producteurs de l'UE et aux producteurs étrangers.

4.33. Bien que le Pacte vert pour l'Europe récemment approuvé ne rentre pas dans le cadre du présent examen, le Canada se réjouit de l'occasion offerte à l'UE de préciser quelle sera la place de la stratégie dans ses politiques commerciales et la façon dont elle fixera les priorités et opérera les éventuels arbitrages.

4.34. Pour terminer, le Canada apprécie le partenariat de l'UE en tant que fervent partisan du système commercial multilatéral fondé sur des règles, dont l'OMC est au centre. Nous souhaitons à la délégation de l'UE plein succès au cours de ce processus d'examen.

PHILIPPINES

4.35. Les Philippines accueillent chaleureusement et félicitent la délégation de l'Union européenne conduite par S.E. Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce de la Commission européenne, ainsi que S.E. M. João Aguiar Machado, de la Mission permanente de l'Union européenne, pour le 15^{ème} examen de leur politique commerciale. Nous remercions également S.E. l'Ambassadrice de Thaïlande, Mme Pimchanok Pitfield, pour son point de vue en tant que présentatrice, et le Secrétariat de l'OMC pour son rapport complet. J'ai eu l'honneur de présider le dernier examen de la politique commerciale de l'Union européenne en février 2020 en tant que Président de l'OEPC.

4.36. Nous souscrivons également à la déclaration de l'ASEAN qui sera faite par l'Indonésie, notant le rôle important que l'UE joue dans la région en tant que troisième partenaire commercial et deuxième source d'IED en 2021. Une preuve de cette relation croissante est l'accord global de transport aérien, récemment signé, ou le CATA ASEAN-UE, qui est le premier accord mondial de transport aérien entre deux blocs. L'accord devrait offrir aux compagnies aériennes de l'ASEAN et de l'UE de meilleures possibilités d'exploiter des services de transport de passagers et de fret entre les deux régions et au-delà. Les Philippines sont également heureuses d'être le pays coordonnateur l'ASEAN pour l'UE de 2021 à 2024.

4.37. Sur le plan bilatéral, l'UE est l'un des principaux partenaires économiques des Philippines. C'est l'un des plus grands investisseurs étrangers du pays et le quatrième partenaire commercial avec un commerce bilatéral total évalué à 16,5 milliards de dollars EU en 2022. Parmi les principales exportations des Philippines vers l'UE en 2022 figurent les circuits intégrés monolithiques numériques, l'huile de coco brute, les dispositifs à semi-conducteurs et les unités de stockage, alors que les principales exportations de l'UE vers les Philippines sont dominées par les machines, les aéronefs, les produits pharmaceutiques et la viande congelée.

4.38. Les Philippines bénéficient du système généralisé de préférences plus de l'UE (SPG+), qui couvre l'entrée en franchise de droits pour plus de 6 000 lignes tarifaires et se traduit par un meilleur accès des exportations philippines au marché de l'UE. Les Philippines ont préparé le terrain et ont l'intention de redemander à bénéficier du nouveau schéma SGP+ en 2024, étant donné que le

schéma préférentiel actuel doit expirer en décembre de cette année. En outre, les Philippines sont impatientes de reprendre les négociations et de conclure un ALE bilatéral pour approfondir encore leurs relations avec l'UE. Il promet d'atteindre nos objectifs économiques mutuellement bénéfiques, tout en maintenant la cohérence avec les idéaux fondamentaux de l'UE en matière de développement durable et de protection de l'environnement, ainsi qu'avec la stratégie indo-pacifique de l'UE. L'ALE est également solidement fondée sur l'Accord de partenariat et de coopération entre l'UE et les Philippines (APC), qui est entré en vigueur en mars 2018 et qui, si nous nous rappelons bien, impliquait à juste titre M. l'Ambassadeur Machado. Les Philippines sont également bénéficiaires du projet ARISE plus, financé par l'UE par l'intermédiaire de l'ITC, qui vise à favoriser une croissance économique inclusive dans le pays grâce à l'amélioration des performances et de la compétitivité du commerce international ainsi qu'à l'intégration économique.

4.39. S'agissant des rapports d'examen des politiques commerciales, comme l'ont noté le Secrétariat et l'UE dans leurs deux rapports, l'économie de l'UE a connu une forte reprise en 2021 après le déclenchement de la pandémie de COVID-19 et elle est restée résiliente malgré la guerre en Ukraine. La période considérée, comme l'indique le rapport du Secrétariat, est caractérisée par un changement majeur dans les objectifs et priorités politiques et de développement, notamment l'adoption du Pacte vert pour l'Europe et une Europe adaptée à l'ère numérique. Nous notons également que l'UE a adopté une nouvelle stratégie commerciale intitulée "une politique commerciale ouverte, durable et volontariste" en février 2021. Cela semble intégrer la politique commerciale de l'UE dans ses priorités économiques pour faire face à des défis tels que la reprise économique, le changement climatique et la dégradation de l'environnement, l'évolution géopolitique et ses conséquences pour les institutions multilatérales. Nous notons également que de nouvelles mesures telles que la législation sur les services numériques (DSA), la législation sur les marchés numériques (DMA) et la réglementation relative au Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) ont déjà été adoptées, tandis que d'autres mesures sont encore en cours d'élaboration, comme la fiscalité verte et les marchés publics écologiques. Nous prenons note du niveau élevé d'ambition dans ces domaines critiques et soulignons qu'il importe que l'UE assure un soutien équitable à une transition économique juste dans les pays en développement.

4.40. De même, l'UE est un fervent partisan du système commercial multilatéral et un Membre actif de l'OMC, comme en témoigne sa participation dynamique par le biais de propositions/d'initiatives conjointes faisant intervenir les fonctions essentielles de l'OMC et des discussions plurilatérales, en tant que l'un des principaux donateurs pour les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique, et elle a dirigé la mise en place de l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire avec d'autres Membres de l'OMC. Nous notons également que le processus de ratification de l'Accord sur les subventions à la pêche progresse rapidement après son adoption par le Conseil de l'UE il y a deux semaines.

4.41. Nous prenons note de l'évolution importante des politiques économiques de l'UE et nous apprécions l'occasion qui nous est donnée d'en apprendre davantage sur ces politiques au cours du présent examen de la politique commerciale. Notre délégation a présenté des questions écrites à l'avance et nous remercions la délégation de l'UE pour ses réponses opportunes.

4.42. Pour conclure, les Philippines espèrent renforcer les relations économiques mutuellement avantageuses avec l'UE dans les instances bilatérales, régionales et multilatérales.

THAÏLANDE

4.43. La Thaïlande s'associe à la déclaration de l'ASEAN qui sera prononcée par l'Indonésie.

4.44. La Thaïlande est heureuse de participer au 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'Union européenne et nous souhaitons, comme d'autres, la bienvenue à la délégation de l'Union européenne conduite par la Directrice générale, Mme Sabine Weyand, de la Direction générale du commerce de la Commission européenne. Nous remercions également l'Union européenne et le Secrétariat de l'OMC d'avoir établi des rapports aussi complets.

4.45. La Thaïlande et l'Union européenne entretiennent de solides relations commerciales et économiques depuis que le Bureau de la délégation de la Communauté économique européenne a été créé à Bangkok en 1978, il y a 45 ans, formant ainsi le premier bureau de ce type en Asie du Sud-est.

4.46. L'Union européenne a toujours été l'un des principaux partenaires commerciaux de la Thaïlande. Plus récemment, au cours des cinq dernières années, les échanges bilatéraux entre la Thaïlande et l'Union européenne se sont élevés en moyenne à 38 milliards de dollars EU. En 2022, les échanges de la Thaïlande avec l'Union européenne se sont élevés à 41 milliards de dollars EU, soit une augmentation annuelle moyenne de 11,5% depuis 2020. L'Union européenne était le 4^{ème} partenaire commercial de la Thaïlande et la Thaïlande le 29^{ème} partenaire commercial de l'Union européenne dans le monde. L'Union européenne est la quatrième destination d'exportation de la Thaïlande et notre troisième source d'importations.

4.47. En outre, la Thaïlande et l'Union européenne ont bénéficié d'une coopération et d'un dialogue continus dans le cadre de la Réunion des hauts fonctionnaires de l'Union européenne et de la Thaïlande, et du Groupe de travail Thaïlande-UE sur le commerce et l'investissement (WGTI), qui se sont tous deux réunis 16 fois. Lors de la dernière réunion du Groupe de travail, les deux parties ont partagé des informations et des initiatives sur diverses questions de politique générale et ont réaffirmé qu'il importait de travailler ensemble pour renforcer les relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement.

4.48. Plus récemment, en décembre 2022, la Thaïlande et l'Union européenne ont conclu et signé l'"Accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Royaume de Thaïlande, d'autre part" ou "Accord de partenariat et de coopération ou APC, en version abrégée". L'APC réaffirme ces liens croissants et marque un grand pas en avant dans les relations de l'UE avec la Thaïlande. L'Accord offrira davantage de possibilités de coopération sectorielle dans un grand nombre de domaines tels que le tourisme, l'emploi, l'éducation, les transports, l'environnement, le commerce, et l'industrie – par exemple l'automobile et les pièces détachées, l'agro-industrie biologique et la bijouterie.

4.49. La Thaïlande reconnaît et salue les efforts de longue date déployés par l'Union européenne pour défendre le système commercial multilatéral ouvert, inclusif et fondé sur des règles.

4.50. L'Union européenne a joué un rôle actif et indispensable dans tous les domaines des discussions et des négociations de l'OMC aux niveaux multilatéral et plurilatéral, notamment dans les domaines du commerce et de l'environnement, de l'agriculture, des initiatives liées aux déclarations conjointes, du commerce et de l'égalité des genres, et du commerce et du développement, où l'Union européenne est l'un des principaux donateurs en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique et, enfin et surtout, par son engagement positif et de sa contribution essentielle au succès de la douzième Conférence ministérielle.

4.51. La Thaïlande salue la contribution de l'Union européenne à la réforme de l'OMC dans toutes les fonctions, y compris le règlement des différends, les négociations et la délibération. En particulier, nous reconnaissons la proposition de l'Union européenne visant à renforcer la fonction de délibération de l'OMC pour relever les défis mondiaux en matière de politique commerciale et nous apprécions les trois domaines de la proposition pour plus ample délibération, à savoir la politique commerciale et l'intervention de l'État à l'appui des secteurs industriels, les défis commerciaux et environnementaux mondiaux, ainsi que le commerce et l'inclusion. Nous sommes prêts à travailler avec l'Union européenne et d'autres Membres pour faire progresser notre intérêt mutuel sur cette question.

4.52. La Thaïlande suit de près la nouvelle politique commerciale de l'Union européenne, qui vise à promouvoir une plus grande ouverture, une plus grande durabilité et à défendre les intérêts et les valeurs fondamentales de l'Union européenne. À cet égard, nous espérons vivement et sommes prêts à travailler avec l'Union européenne pour faire en sorte que ses nouvelles politiques commerciales restent non discriminatoires, coopératives et favorables au développement des PMA et des pays en développement.

4.53. La Thaïlande prend note des politiques environnementales et des mesures liées au commerce de l'Union européenne, y compris le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et l'Ajustement à l'objectif 55, qui ont été inscrits dans la législation dans le cadre du pacte vert pour l'Europe européen. Bien que nous apprécions l'engagement constructif de l'Union européenne envers le commerce et l'environnement dans de multiples organes de l'OMC et que nous partageons pleinement la ferme détermination de l'Union européenne à traiter la question mondiale urgente des changements climatiques, nous sommes également préoccupés et pensons qu'il est important de

veiller au respect des règles et principes internationaux bien établis, y compris le principe de l'OMC des obligations en matière de nation la plus favorisée et de traitement national et les principes des "responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives", fermement inscrits dans l'Accord de Paris et la CCNUCC.

4.54. S'agissant de l'agriculture, la Thaïlande reconnaît les efforts déployés par l'Union européenne pour réformer sa politique agricole commune et se félicite de son application en janvier de cette année. Nous espérons qu'avec cette nouvelle PAC, l'Union européenne parviendra à une plus grande orientation vers le marché et à une réduction significative des distorsions du commerce international. Nous notons également que le secteur agricole de l'Union européenne reste très protégé par des droits de douane élevés et complexes. Nous encourageons donc l'Union européenne à améliorer encore l'accès au secteur agricole de son marché.

4.55. Dans le cadre de cet examen, la Thaïlande a posé des questions à l'Union européenne concernant divers aspects de sa politique commerciale et économique. Nous remercions l'Union européenne d'avoir répondu à nos questions.

4.56. Pour terminer, la Thaïlande se félicite de l'occasion qui lui est donnée de participer aujourd'hui au 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'Union européenne. Nous voudrions également saluer la direction avisée de l'Ambassadeur João Aguiar Machado et de son équipe à Genève. Nous sommes reconnaissants de la collaboration entre nos deux missions et souhaitons à l'Union européenne plein succès dans son 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

AUSTRALIE

4.57. L'Australie est heureuse de participer à ce 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'Union européenne et remercie l'UE et le Secrétariat pour leurs rapports complets.

4.58. L'Australie et l'UE entretiennent des relations importantes fondées sur des valeurs communes, un attachement à l'ordre fondé sur des règles, aux droits de l'homme et au multilatéralisme, ainsi que des liens économiques, commerciaux et d'investissement importants.

4.59. L'Australie s'est félicitée du leadership de l'UE pour ce qui est de demander à la Fédération de Russie de répondre de son invasion illégale de l'Ukraine. L'agression unilatérale, illégale et immorale continue de la Fédération de Russie contre le peuple ukrainien demeure une violation flagrante du droit international.

4.60. Nous partageons un vif intérêt pour un système commercial mondial efficace fondé sur des règles, au centre duquel se trouve l'OMC. L'Australie attache une grande importance au leadership de l'UE au sein de l'OMC et à l'engagement de l'UE à continuer de travailler avec d'autres pour obtenir des résultats tangibles et largement fondés. Nous pensons que nous partageons l'avis de l'UE selon lequel les règles commerciales mondiales peuvent et doivent aider les Membres de l'OMC à relever les défis actuels et émergents, tels que l'impératif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et le développement d'approches durables fondées sur le marché pour promouvoir la croissance économique et la résilience.

4.61. L'une des grandes priorités de réforme de l'OMC partagées par l'Australie et l'UE est de parvenir à un système de règlement des différends pleinement opérationnel d'ici 2024, conformément au mandat de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12). Nous sommes heureux de travailler en étroite collaboration avec l'UE dans le cadre du processus informel de réforme du règlement des différends et nous apprécions notre étroite collaboration concernant l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA).

4.62. Nous apprécions le rôle moteur joué par l'UE dans le cadre plus large du programme de réforme de l'OMC, y compris les efforts qu'elle déploie pour redynamiser la fonction de délibération. Nous avons accueilli avec satisfaction l'engagement précoce de l'UE à l'égard de la proposition de l'Australie visant à réformer les conférences ministérielles de l'OMC et nous attendons avec intérêt la poursuite des discussions en vue de faire progresser la contribution importante de l'UE à la revitalisation de la fonction de délibération de l'OMC.

4.63. L'Australie s'est félicitée des contributions importantes de l'UE aux nouveaux efforts d'élaboration de règles, y compris les déclarations conjointes sur la réglementation intérieure dans le domaine des services et sur le commerce électronique. Ces initiatives plurilatérales ouvertes et transparentes peuvent aider à faire en sorte que l'OMC reste sensible aux réalités commerciales modernes.

4.64. L'UE est en mesure de montrer davantage de leadership dans le domaine de l'agriculture, compte tenu des réformes de son propre régime de subventions. Nous apprécions que l'UE prenne l'initiative de faire avancer les réformes du soutien interne, afin de promouvoir la sécurité alimentaire et de contribuer à remédier à l'impact négatif de ces subventions sur l'environnement. Le Groupe de Cairns est déterminé à travailler avec tous les Membres pour réformer en particulier le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges.

4.65. L'Australie et l'UE partagent l'avis selon lequel le commerce a un rôle important à jouer pour contribuer aux résultats environnementaux. Nous sommes toutes deux déterminées à faire avancer les discussions sur le commerce et l'environnement, à la fois dans le cadre des forums de l'OMC et de la nouvelle Coalition des Ministres du commerce pour le climat. L'Australie reconnaît qu'il importe de lutter contre les fuites de carbone à l'échelle mondiale et reconnaît les efforts déployés par l'UE pour discuter avec les Membres de son mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), récemment approuvé. Nous attendons avec intérêt la poursuite de la coopération avec l'UE pour faire en sorte que les mesures nationales de durabilité environnementale reposent sur des données scientifiques et probantes et soient les moins restrictives possibles pour le commerce.

4.66. Nous nous réjouissons des améliorations que l'UE a apportées à son marché intérieur telles que présentées dans la nouvelle stratégie du marché unique dans la mesure où celles-ci ont une incidence favorable sur le système commercial mondial. Nous encourageons l'UE à poursuivre l'approfondissement du marché unique de manière à ne pas créer d'obstacles plus importants pour les pays tiers qui cherchent à accéder à l'UE, mais à les réduire.

4.67. L'UE est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Australie et une source importante d'investissement. Le gouvernement australien est déterminé à conclure un accord de libre-échange global et ambitieux entre l'Australie et l'UE afin de renforcer encore ces liens. Nous nous félicitons des progrès accomplis jusqu'à présent et attendons avec intérêt la finalisation d'un accord qui soit avantageux pour les deux parties.

4.68. Comme nous l'avons vu au cours des trois années écoulées depuis le dernier examen de la politique commerciale de l'UE, des événements tels que les pandémies, les conflits, les catastrophes naturelles et les récessions économiques mondiales peuvent mettre à rude épreuve l'ordre fondé sur des règles. Comme l'Australie et l'UE l'ont promis, il est essentiel que nous continuions d'investir dans la santé et la pertinence d'institutions multilatérales telles que l'OMC.

4.69. L'Australie souhaite à l'Union européenne un examen fructueux de sa politique commerciale.

JAPON

4.70. Tout d'abord, le Japon souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'Union européenne, dirigée par Mme Sabine Weyand, Directrice-générale du commerce de la Commission européenne. Nous remercions également le Secrétariat de l'OMC d'avoir établi les rapports complets pour l'examen d'aujourd'hui et la présentatrice, l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, pour ses observations éclairées. Le Japon tient également à remercier tout particulièrement M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado et sa délégation pour la contribution qu'ils continuent d'apporter à l'Organisation, et à dire encore une fois *Arigato* à l'Ambassadeur João Aguiar Machado pour avoir été le présentateur du dernier examen de la politique commerciale du Japon en mars de cette année.

4.71. En tant que l'une des plus grandes économies du monde, l'UE est un partenaire mondial vital pour le Japon et nous apprécions hautement nos nombreuses années de dialogue et de coopération étroits aux niveaux multilatéral et bilatéral. Cette alliance devient d'autant plus importante dans le contexte géopolitique actuel difficile, en particulier l'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine.

4.72. Dans un contexte plus large, le Japon se félicite que l'UE ait contribué au maintien et au renforcement du système commercial multilatéral par ses engagements actifs au sein de l'OMC. En particulier, le Japon salue le leadership de l'UE dans les négociations de la CM12 telles que la réponse de l'OMC à la pandémie de COVID-19. S'agissant de la réforme du règlement des différends de

l'OMC, prenant note de l'engagement louable de l'UE dans ce domaine, nous attendons avec intérêt de travailler ensemble pour faire avancer la session informelle en cours en vue de la discussion fondée sur des textes après la pause estivale. Nous sommes également heureux de saluer les efforts déployés par l'UE pour promouvoir la transparence – comme l'indique le rapport du Secrétariat, ces efforts ont été illustrés par la présentation par l'UE d'un grand nombre de notifications. En outre, l'UE a également contribué activement aux activités ordinaires de l'OMC en proposant des idées utiles et concrètes dans de nombreux domaines.

4.73. Notant l'importance de l'examen de la politique commerciale de l'UE, outre les questions écrites, je voudrais saisir cette occasion pour souligner quelques points.

4.74. Premièrement, en ce qui concerne la réforme de l'OMC, je voudrais aborder les efforts déployés par l'UE pour réformer l'OMC. Comme indiqué au paragraphe 3 du document final de la CM12, le Japon souhaiterait coopérer avec l'UE dans la perspective de la prochaine Conférence ministérielle. À cet égard, nous estimons que les trois domaines proposés par l'UE lors des récentes discussions, en particulier l'intervention de l'État en faveur des secteurs industriels, reflètent fidèlement les défis posés par la situation économique mondiale actuelle; il est donc important de faire avancer ces discussions avant la CM13 et en vue de la 14^{ème} édition.

4.75. S'agissant du commerce et de l'environnement, en ce qui concerne les efforts déployés par l'UE pour relever les défis mondiaux actuels tels que l'environnement et les questions numériques, nous reconnaissons la contribution active de l'UE en tant que coauteur de l'Initiative liée aux Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale et d'autres initiatives. En outre, l'UE a dirigé la création de la Coalition des ministres du commerce pour le climat en tant que co-responsable. Afin de lutter contre le changement climatique, le Japon collaborera avec l'UE pour promouvoir des politiques commerciales axées sur le climat. Pour ce qui est des autres efforts liés au commerce et à l'environnement, l'UE a volontairement expliqué ses mesures, telles que le Pacte vert, au CCE. Du point de vue de la transparence, nous saluons les efforts qu'elle déploie pour répondre aux questions des autres Membres de l'OMC.

4.76. Nous nous félicitons vivement du lancement du partenariat numérique Japon-UE lors du sommet Japon-UE en mai 2022. Le partenariat est un cadre pour porter nos relations dans le domaine numérique à un niveau plus élevé, et nous espérons faire des progrès réguliers.

4.77. Dans le domaine de la protection des données à caractère personnel, le Japon se félicite de la récente révision conjointe de l'arrangement d'adéquation mutuelle, qui a réaffirmé le niveau élevé des systèmes de protection des données à caractère personnel et de la vie privée entre le Japon et l'UE. Comme en témoigne le succès de ce premier examen, nous attendons avec intérêt de continuer à approfondir notre coopération bilatérale en matière de protection des renseignements personnels.

4.78. S'agissant de la Loi sur la cyber-résilience, nous aimerions obtenir des éclaircissements sur la portée des "produits essentiels contenant des éléments numériques" pour lesquels une évaluation de la conformité par une tierce partie est requise, ainsi que sur la relation avec les règlements pertinents en cours d'élaboration dans l'UE. Nous pensons également qu'il serait utile d'envisager l'utilisation des normes internationales existantes et la compatibilité mutuelle avec des systèmes similaires, et le Japon espère que cet exercice sera assuré par l'échange de renseignements avec d'autres pays, y compris le Japon.

4.79. En outre, étant donné que la SRI 2 couvre un large éventail d'industries, nous espérons que des indications plus spécifiques seront données sur les prescriptions auxquelles les industries cibles devront se conformer avant l'entrée en vigueur du règlement en octobre 2024.

4.80. Enfin, nous voudrions aborder un autre domaine important: la propriété intellectuelle. Jusqu'à une date récente, chaque État membre de l'UE avait administré différents systèmes de brevets. Néanmoins, nous nous félicitons du lancement du système européen unique des brevets et de la juridiction unifiée du brevet le 1^{er} juin de cette année. À cet égard, nous apprécions les efforts déployés par l'UE pour assurer le bon fonctionnement du système unifié des brevets et réduire la charge qui pèse sur ses utilisateurs. Nous espérons également que des informations suffisantes leur seront fournies sur la façon d'utiliser le système.

4.81. Pour conclure, le Japon et l'UE partagent un ferme engagement en faveur du maintien d'un commerce libre et ouvert, de l'instauration de conditions de concurrence équitables et de la lutte contre les pratiques commerciales non commerciales et déloyales. Comme il l'a réaffirmé lors du dernier sommet du G-7 à Hiroshima, le Japon continuera de collaborer avec l'UE et ses États membres pour faciliter les échanges et promouvoir la résilience économique, sur la base du système commercial multilatéral fondé sur des règles, qui a l'OMC à son centre.

4.82. Nous tenons à remercier l'UE d'avoir répondu à nos questions écrites et souhaitons à l'UE un 15^{ème} examen de sa politique commerciale fructueux et productif.

SINGAPOUR

4.83. La délégation singapourienne souhaite chaleureusement la bienvenue à la Directrice générale du commerce de la Commission européenne, Sabine Weyand, et à la délégation de l'UE à Genève. Nous tenons à remercier l'UE pour le rapport et la déclaration détaillés du gouvernement. Nous remercions également le Président, M. l'Ambassadeur Saqer Abdullah Almoqbel, et la présentatrice, Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, pour leurs déclarations éclairées, et le Secrétariat pour son rapport détaillé. Je souhaite faire trois commentaires.

4.84. Premièrement, Singapour et l'UE entretiennent une relation solide et de longue date, qui repose sur une coopération solide, multiforme et tournée vers l'avenir dans un large éventail de domaines. L'UE est le cinquième partenaire commercial de Singapour pour les marchandises et le deuxième partenaire commercial de Singapour pour les services. En 2022, notre commerce total de marchandises s'élevait à 113,5 milliards de dollars EU, ce qui représente une augmentation de 11,3% par rapport à 2021. De son côté, Singapour est le premier partenaire commercial de l'UE dans l'ASEAN et Singapour est fière d'être le premier État membre de l'ASEAN à avoir signé un ALE avec l'UE, qui est entré en vigueur en 2019. L'ALE global UE-Singapour (ou ALEUES) a apporté d'importants avantages tangibles à nos consommateurs et à nos entreprises. Depuis son entrée en vigueur, le commerce annuel de marchandises entre l'UE et Singapour a augmenté de 22% et le commerce des services de 12,1% entre 2019 et 2021. Il convient également de souligner que l'ALE UE-Singapour est le premier ALE pour Singapour qui comporte un chapitre consacré au commerce et au développement durable, ce qui reflète le caractère progressiste et prospectif des relations de Singapour avec l'UE.

4.85. Dans ce contexte, Singapour et l'UE investissent également dans le caractère évolutif de nos économies, en particulier face à la transformation numérique rapide. C'est pourquoi Singapour et l'UE ont signé le partenariat numérique UE-Singapour en février dernier. Ce partenariat a souligné notre engagement mutuel à promouvoir un écosystème numérique ouvert, équitable et compétitif et il comprend une coopération dans des domaines émergents tels que l'intelligence artificielle et les identités numériques.

4.86. Deuxièmement, en tant que l'une des trois premières économies du monde représentant 16,2% du commerce mondial total, l'UE a des politiques commerciales qui ont une incidence considérable sur ses partenaires commerciaux et sur l'économie mondiale. Par exemple, les initiatives politiques de l'UE telles que le Pacte vert pour l'Europe et le Règlement relatif aux subventions étrangères auront une incidence sur ses partenaires commerciaux. Il est préoccupant de constater que Global Trade Alert a signalé que sur les 8 014 mesures de politique commerciale actuellement en vigueur dans l'UE, 96% auraient pour effet de rendre les partenaires commerciaux de l'UE moins compétitifs. Pour les petits pays comme Singapour, il est extrêmement important que l'UE veille à ce que ses politiques commerciales soient compatibles avec les règles de l'OMC et renforcent le système commercial multilatéral. Nous apprécions les efforts déployés par l'UE pour être transparente, mais il est tout aussi important que l'UE tienne compte des vues et préoccupations des Membres dans la mise en œuvre de ces mesures et les aligne sur notre objectif commun qui est de renforcer le système commercial multilatéral fondé sur des règles. Singapour se réjouit à la perspective de travailler en étroite collaboration avec l'UE dans ce domaine.

4.87. Troisièmement, Singapour salue le rôle actif et constructif de l'UE à l'OMC. Le bon fonctionnement et l'efficacité de l'UE reposent sur la confiance et la coopération entre ses 27 États membres, ce qui lui a permis d'être plus grande que la somme de ses parties. De même, l'OMC a besoin que l'ensemble de ses 164 Membres s'alignent pour atteindre l'objectif commun qui est de renforcer le système commercial multilatéral fondé sur des règles. À cet égard, l'UE est "passée de

la parole aux actes". En particulier, Singapour apprécie les contributions de l'UE à l'initiative liée à la déclaration conjointe sur le commerce électronique et nous comptons sur le soutien continu de l'UE pour atteindre notre objectif collectif de conclusion substantielle d'ici à la fin de 2023. L'initiative de l'UE visant à établir l'AMPA, à la suite de la paralysie de l'Organe d'appel, est une autre illustration de son leadership au sein de l'OMC. Singapour est déterminée à travailler en étroite collaboration avec l'UE et les autres membres de l'AMPA pour remplir le mandat de la CM12 consistant à "disposer d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel et qui fonctionne bien, accessible à tous les Membres, d'ici à 2024".

4.88. Pour terminer, permettez-moi de citer un père fondateur de l'UE, Jean Monnet, qui a dit avec éloquence que "rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions". Singapour travaillera en étroite collaboration avec l'UE et tous les Membres pour faire en sorte que l'OMC reste pertinente et continue de produire des avantages concrets pour ses Membres.

4.89. Enfin, je dois reconnaître le rôle actif, constructif et précieux que mon bon ami, l'Ambassadeur João Aguiar Machado, a joué, ainsi que les contributions importantes de son excellente équipe à la mission de l'UE à Genève. Nous souhaitons à l'UE un 15^{ème} examen de sa politique commerciale très fructueux.

TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

4.90. Au nom du territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu, je souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'UE, conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce, pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale. Je voudrais également exprimer nos sincères remerciements à la Présidente et à la présentatrice, l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, pour sa présentation approfondie, ainsi qu'au Secrétariat de l'OMC pour le travail acharné qu'il a accompli dans l'élaboration des rapports.

4.91. Permettez-moi tout d'abord de féliciter l'UE et ses États membres pour les efforts considérables qu'ils ont déployés afin d'aider l'Ukraine à résister à une invasion injustifiable. Je voudrais également reconnaître que l'économie de l'UE est toujours robuste et stable, même si elle a connu la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine. La réforme par l'UE de son cadre de gouvernance économique est remarquable. Il est également important que les Membres prennent acte de l'adoption du Pacte vert pour l'Europe, de l'initiative une Europe adaptée à l'ère numérique et d'un nouvel agenda politique pour renforcer l'influence mondiale de l'Union européenne. Ces actions auront de profondes répercussions sur le commerce et l'économie internationaux.

4.92. Le contexte et les causes de l'adoption des politiques environnementales sont compréhensibles et devraient être appréciés. Toutefois, de nombreuses incertitudes susceptibles d'être causées par le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), la fiscalité verte et les marchés publics écologiques doivent être soigneusement traitées à l'OMC.

4.93. S'agissant de son rôle à l'OMC, l'UE reste l'un des Membres les plus actifs et les plus importants qui soutiennent un système commercial multilatéral ouvert, inclusif et durable et qui s'efforcent d'améliorer le fonctionnement de l'Organisation. Sur de nombreuses questions, nous partageons les mêmes points de vue avec l'UE et travaillons en étroite collaboration avec des collègues de l'UE. À cet égard, nous voudrions saisir cette occasion pour rendre hommage à la Mission de l'UE à Genève, dirigée par l'Ambassadeur João Aguiar Machado, pour ses efforts. Nous espérons que l'UE continuera de jouer un rôle de premier plan dans la promotion des réformes de l'OMC sur de nombreuses questions importantes. Nous travaillerons en étroite collaboration avec l'UE pour contribuer à améliorer l'OMC.

4.94. Sur le plan bilatéral, nous entretenons des liens économiques étroits avec l'UE depuis des décennies. L'UE est notre quatrième partenaire commercial et notre principale source d'investissement étranger. L'année dernière, la valeur des échanges bilatéraux entre nous s'est élevée à 75 milliards de dollars EU, soit une augmentation de 9,46% par rapport à l'année précédente. Au début de l'année, les deux parties ont tenu un dialogue sur le commerce et l'investissement, qui a été un événement utile pour permettre aux parties de procéder à des échanges approfondis sur des questions importantes, y compris la sécurité stratégique du commerce et de l'investissement, l'investissement dans l'énergie éolienne en mer, le développement d'autobus électriques et la coopération dans le cadre d'un projet concret de facilitation du commerce numérique. Nous pensons que nos relations économiques peuvent être encore renforcées par des échanges et des coopérations plus interactifs de même nature.

4.95. Cela dit, nous tenons à rappeler, comme nous l'avons indiqué plus haut, que l'impact et les préoccupations potentiels liés au MACF doivent être atténués, non seulement au niveau multilatéral, mais aussi au niveau bilatéral pour nos exportations. Une autre préoccupation concerne le Cadre temporaire de crise et de transition (TCTF), pour lequel des précisions sont nécessaires. En particulier, nous aimerions savoir comment le TCTF affectera la production et le commerce de l'UE et comment l'UE évitera la course aux subventions au niveau mondial.

4.96. Nous souhaitons à l'UE un fructueux 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

NORVÈGE

4.97. La Norvège voudrait se joindre aux autres délégations pour souhaiter la bienvenue à Sabine Weyand et à la délégation de l'Union européenne à ce 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'UE, et nous remercions le Secrétariat et l'UE pour leurs rapports.

4.98. Permettez-moi tout d'abord de dire que l'UE et la Norvège entretiennent des relations particulièrement solides en tant que voisins, partenaires et alliés. Nous partageons les mêmes valeurs qui se reflètent également dans nos positions à l'OMC, y compris notre souhait de transparence et d'ouverture et notre dialogue avec les parties prenantes. En particulier en ce qui concerne le commerce, la Norvège et l'UE ont investi dans une relation solide qui profite aux deux parties. L'Accord sur l'EEE garantit que nous partageons un ensemble commun de règles avec nos principaux partenaires commerciaux et constitue la pierre angulaire des relations de la Norvège avec l'UE.

4.99. Nous notons avec un grand intérêt la capacité accrue de l'UE à réagir rapidement aux évolutions mondiales et géopolitiques, au moyen d'actions et d'instruments concrets. La Norvège fait partie du marché intérieur de l'UE et il est tout aussi important pour nous de garantir l'égalité des conditions de concurrence et la résilience.

4.100. La Norvège se réjouit de son étroite coopération de longue date avec l'Union européenne dans le cadre de l'OMC. L'UE joue un rôle essentiel dans le façonnage du système commercial multilatéral. Nous nous réjouissons de l'active participation de l'UE au renforcement et à la modernisation de l'OMC par la voie de diverses initiatives de réforme et dans le cadre des négociations en cours.

4.101. Permettez-moi à cet égard de souligner l'initiative dans les domaines du commerce et de la santé en réponse à la pandémie, la mise en place de l'AMPA en réponse à la crise de l'Organe d'appel et les récentes propositions visant à renforcer la fonction de délibération en tant qu'élément important de la réforme de l'OMC. Nous reconnaissons les efforts déployés par l'UE pour prévenir une guerre des subventions et, dans ce contexte, la nécessité pour l'OMC de prendre des mesures pour répondre à la demande de nouvelles règles.

4.102. Je voudrais également féliciter l'UE pour son rôle actif dans les diverses initiatives plurilatérales, en particulier en ce qui concerne la réglementation intérieure dans le domaine du commerce des services. L'engagement actif de l'UE dans les négociations plurilatérales sur le commerce électronique, qui représente une occasion essentielle de mettre à jour l'ensemble de règles et de répondre aux opportunités et aux défis de l'économie numérique, a été et est une force importante qui nous fait avancer.

4.103. L'UE est également un participant important aux négociations en cours sur les subventions à la pêche dans le cadre de l'OMC. Interdire certaines formes de subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche est l'élément le plus important du mandat de l'ODD 14.6. Ces négociations doivent conduire à une réduction effective des subventions à la pêche au niveau mondial. La Norvège attend des grands bailleurs de fonds et des grands pays pratiquant la pêche qu'ils prennent les engagements les plus fermes pour réduire les subventions préjudiciables à la pêche. Nous encourageons l'UE à indiquer quelle en sera sa part.

4.104. Nous félicitons l'UE pour son leadership dans la transition verte. En fait, vos ambitions déjà élevées semblent s'accroître à mesure que de multiples défis continuent de se poser à l'Europe et au monde. Nous sommes avec vous dans ce domaine.

4.105. Nous coopérons pour atteindre nos objectifs climatiques. Et nous avons récemment créé une Alliance verte, préparant le terrain pour une coopération plus poussée dans les domaines du climat, de l'environnement, de l'énergie et de la transition industrielle verte.

4.106. Ensemble, nous construirons un avenir plus sûr, plus intelligent et plus vert, tout en préservant le commerce ouvert et fondé sur des règles et l'intégrité du marché intérieur qui nous a si bien servi tous ces trois dernières décennies.

4.107. En conclusion, je voudrais dire que la Norvège se réjouit de poursuivre sa coopération étroite sur les questions relatives au commerce, notamment sur la manière de renforcer et de moderniser l'OMC.

ÉQUATEUR

4.108. Ma délégation voudrait tout d'abord remercier l'Union européenne et le Secrétariat pour les rapports qui ont été présentés, ainsi que pour les réponses de l'UE aux Membres de notre Organisation. Nous saluons également l'exposé présenté par Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, la présentatrice de cet exercice.

4.109. Je voudrais souhaiter la bienvenue à la délégation de l'Union européenne, conduite par Mme Sabine Weyand, directrice générale du commerce à la Commission européenne. Mes salutations les plus chaleureuses à mon collègue João Aguiar Machado et aux membres de la représentation européenne à Genève; nous apprécions leur professionnalisme et entretenons des relations de travail dynamiques et fructueuses.

4.110. Comme d'autres Nations, l'Équateur et l'Union européenne ont un intérêt commun à promouvoir un programme multilatéral qui contribue à la paix, au développement durable et à la coopération dans le monde. L'OMC est une organisation essentielle pour atteindre ces objectifs dans le domaine du commerce.

4.111. L'UE est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Équateur et un accord multilatéral est en vigueur entre nous, auquel la Colombie et le Pérou sont également parties. Nous entretenons des relations fructueuses avec les pays de l'Union dans d'autres domaines que le commerce.

4.112. L'Équateur et l'UE se sont engagés à protéger l'environnement et à lutter contre la crise climatique. À l'OMC, nous sommes parties à des initiatives qui créent des espaces mettant l'accent sur le commerce et le développement durable, par exemple les discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale et le dialogue informel sur la pollution par les matières plastiques. En outre, avec le Kenya et la Nouvelle-Zélande, l'Équateur et l'UE ont milité en faveur de la création d'une coalition de ministres du commerce sur les questions climatiques. À cet égard, et étant donné que les initiatives dont je parle sont dirigées par des Membres de l'OMC, permettez-moi de saisir cette occasion pour demander à l'UE d'inclure la prise en compte des spécificités des pays en développement dans les discussions sur l'initiative relative au commerce électronique.

4.113. L'Équateur est heureux d'être parvenu à un accord avec l'UE et d'autres Membres de l'OMC sur les efforts visant à intégrer la problématique hommes-femmes dans les travaux de notre Organisation, à renforcer le rôle économique et commercial des MPME et à mettre en place des mécanismes pour faciliter la promotion de l'investissement au service du développement.

4.114. En outre, nous convenons avec l'UE de la nécessité de disposer d'un organe de règlement des différends pleinement opérationnel doté de mécanismes d'appel appropriés afin de consolider la mise en œuvre effective du système commercial multilatéral. Jusqu'à ce que ces outils essentiels de l'OMC soient rétablis, nous serons parties à l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire conformément à l'article 25 du Mémorandum d'accord, connu sous le nom d'AMPA.

4.115. Depuis 2017, date d'entrée en vigueur de l'Accord commercial multipartite, l'accès des produits équatoriens au marché européen s'est nettement amélioré, en particulier pour les produits agricoles et les produits de la pêche. De même, les produits d'origine européenne ont pu entrer dans notre pays dans les conditions tarifaires spécifiques convenues. Parmi les principaux produits que nous achetons à l'UE figurent les médicaments, les vaccins, les véhicules lourds et légers, les pièces de machines et les produits agrochimiques.

4.116. Au cours de la période 2020-2021, l'Union européenne est devenue le premier investisseur dans notre pays. La principale destination des entrées en provenance d'Europe était le secteur de la construction, suivi des services aux entreprises et de l'industrie manufacturière. L'Équateur se félicite de la confiance et de l'engagement des investisseurs européens, qui ont également profité des politiques de l'État pour promouvoir l'investissement productif dans notre pays.

4.117. Notre commerce peut toujours croître et s'améliorer en utilisant les mécanismes prévus par les accords de l'OMC, en particulier en ce qui concerne les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires et l'agriculture.

4.118. S'appuyant sur l'intérêt que nous partageons avec l'UE pour la protection de l'environnement et le développement durable, nous estimons que l'Union peut tenir compte des préoccupations exprimées par les pays en développement Membres de l'OMC, y compris l'Équateur, au sujet de ses programmes environnementaux et de leurs incidences sur nos systèmes de production et, paradoxalement, sur notre propre durabilité environnementale, sociale et économique.

4.119. Les différentes réalités, vulnérabilités et objectifs de la production et du climat dans la lutte contre la pauvreté en Europe et dans les pays en développement, comme l'Amérique latine, appellent une analyse coordonnée des mesures européennes visant à préserver l'environnement et à protéger la santé humaine afin d'éviter des conséquences imprévues pour le commerce qui ressemblent à des barrières non tarifaires.

4.120. L'Équateur remercie l'Union européenne pour ses réponses aux questions qu'elle a posées et lui souhaite plein succès dans la conduite et les résultats de cet exercice.

HONG KONG, CHINE

4.121. Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à la délégation de l'Union européenne conduite par Mme Sabine Weyand, directrice générale du commerce de la Commission européenne. Je remercie également Mme l'Ambassadeur Pimchanok Pitfield (Thaïlande) d'avoir fait office de présentatrice et le Secrétariat d'avoir établi le rapport complet.

4.122. Les relations commerciales et économiques entre Hong Kong, Chine et l'UE sont restées solides au fil des ans, comme en témoigne la valeur élevée des flux commerciaux entre nous. En 2022, l'UE était le troisième partenaire commercial de Hong Kong, Chine, le neuvième marché d'exportation national, le deuxième marché de réexportation et le sixième fournisseur de marchandises. Nos échanges bilatéraux de marchandises se sont élevés à 67 milliards de dollars EU en 2022, tandis que les échanges bilatéraux de services se sont élevés à 15 milliards de dollars EU en 2021.

4.123. Nous apprécions hautement l'engagement sans faille de l'UE en faveur du renforcement du système commercial multilatéral et son engagement constructif de longue date dans les travaux de l'OMC sur tous les fronts, y compris sa participation aux travaux sur la réponse de l'OMC à la pandémie de la COVID-19 et à l'Initiative de déclaration conjointe sur le commerce électronique. Le rôle actif de l'UE dans la conduite de la réforme de l'OMC est louable, garantissant la pertinence continue de l'OMC dans notre environnement mondial en constante évolution. Nous partageons l'avis de l'UE selon lequel la mise en place d'un système de règlement des différends pleinement et bien fonctionnel, accessible à tous d'ici à 2024, est essentielle et une priorité absolue de l'OMC, et Hong Kong, Chine collaborerait avec l'UE et d'autres Membres pour parvenir à une solution multilatérale durable.

4.124. Nous avons les observations suivantes sur le régime de politique commerciale de l'UE.

4.125. Premièrement, nous reconnaissons la participation proactive de l'UE à l'Initiative de déclaration conjointe sur la facilitation de l'investissement au service du développement. Hong Kong, Chine continuera de travailler en étroite collaboration avec l'UE et d'autres Membres partageant les mêmes idées pour finaliser les négociations sur les textes de fond avant la pause estivale et participer aux efforts de sensibilisation pertinents auprès des non-participants dans les mois à venir.

4.126. Nous félicitons l'UE pour ses efforts exemplaires en matière de facilitation des échanges. Non seulement l'UE a activement mis en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges lui-même, mais elle aussi a apporté un soutien aux pays en développement et aux pays les moins avancés Membres au moyen de dons, d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités. Au cours de la

période considérée, l'UE a introduit des flexibilités douanières pour relever les défis liés à la pandémie et a lancé des initiatives telles que le guichet unique pour les importations pour simplifier les procédures. Nous apprécions le dévouement de l'UE à numériser les procédures douanières et attendons avec intérêt la mise en œuvre prochaine de ses procédures d'exportation et formalités de sortie entièrement automatisées d'ici à la fin de 2023.

4.127. S'agissant des droits de douane, nous apprécions que l'UE ait consolidé toutes ses lignes tarifaires et que la moyenne simple des taux appliqués soit de 6,5%, avec un nombre légèrement accru de lignes en franchise de droits. Toutefois, nous notons que la proportion de droits non *ad valorem* continue de représenter environ 10% de l'ensemble des lignes tarifaires, et que le secteur agricole continue de maintenir des niveaux tarifaires élevés et des crêtes tarifaires. Nous encourageons l'UE à libéraliser davantage son régime tarifaire applicable aux produits agricoles et à convertir ses taux non *ad valorem* en taux *ad valorem* dans la mesure du possible afin d'améliorer leur prévisibilité.

4.128. S'agissant des normes et autres prescriptions techniques, nous notons que l'UE a identifié la normalisation comme un outil stratégique pour faire progresser ses stratégies écologiques, numériques, industrielles et commerciales. Tout en appréciant les objectifs de ces stratégies, nous encourageons l'UE à examiner d'autres initiatives internationales pertinentes et les préoccupations des Membres pour éviter de créer des obstacles techniques non nécessaires au commerce.

4.129. Enfin, en ce qui concerne les services, nous notons avec satisfaction l'assouplissement progressif des différentes restrictions au fil des ans et l'amélioration constante de la disponibilité des procédures électroniques dans l'UE. Nous apprécions également les efforts déployés par l'UE pour tenter de résoudre les objections soulevées par certains Membres de l'OMC dans le cadre de la procédure de certification concernant les améliorations proposées de la réglementation intérieure dans le domaine des services par les participants à l'initiative conjointe. Nous attendons avec intérêt la poursuite de la facilitation du commerce des services au sein du marché unique et la poursuite de la coopération étroite dans le cadre des efforts multilatéraux visant à libéraliser davantage le commerce des services.

4.130. Alors que nous abordons les défis économiques mondiaux, nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec l'UE pour renforcer le système commercial multilatéral et conduire la réforme de l'OMC. Ensemble, nous pouvons aborder des questions urgentes telles que le rétablissement d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel, qui est essentiel à la sécurité et à la prévisibilité du système commercial multilatéral. Nous remercions l'UE pour ses réponses à nos questions écrites et lui souhaitons un examen fructueux et réussi de sa politique commerciale.

FÉDÉRATION DE RUSSIE

4.131. Pour commencer, je voudrais attirer l'attention des Membres sur la tendance regrettable à un respect sélectif des règles de l'OMC dans le cadre de l'examen des politiques commerciales. Nous avons toujours considéré l'UE comme un défenseur indéfectible du système commercial multilatéral. En fait, ce matin même, la cheffe de la délégation de l'UE a réaffirmé son soutien et son adhésion aux règles et principes de l'OMC. Dans la pratique, Bruxelles a choisi de succomber aux émotions politiques et de ne pas répondre à un nombre important de questions écrites à l'avance. Ce faisant, l'UE a violé de manière flagrante les règles de cette Organisation – une action qui n'a aucune excuse. Nous jugeons extrêmement regrettable que l'UE ait décidé de lancer son EPC en se discréditant et en sapant sa réputation de partenaire commercial fiable.

4.132. Cela étant, permettez-moi maintenant de souligner les principales préoccupations de la Fédération de Russie, qui sont reflétées dans nos questions écrites:

4.133. L'accent extrême mis par la politique commerciale de l'UE sur les sanctions est plutôt troublant. Les statistiques commerciales prouvent que les mesures restrictives unilatérales produisent un "effet boomerang", affectant les intérêts commerciaux non seulement des États sanctionnés, mais aussi de l'économie de ceux qui les imposent. Il est difficile de comprendre l'étrange appétit pour l'automutilation, développé par l'UE, mais encore plus – le manque de soin pour les effets de contagion sur les autres Membres de l'OMC. Parmi les coûts directs liés aux sanctions et aux perturbations du commerce mondial résultant des actions de l'UE, on peut citer: la flambée des prix des produits de base, la hausse de l'inflation et l'incertitude croissante, ainsi que l'insécurité alimentaire qui a le plus touché les pays en développement et les pays les moins avancés.

4.134. Malheureusement, mon précédent point est un autre exemple de la duplicité et de l'utilisation de deux poids deux mesures par l'UE. Dans cette salle même, l'UE a affirmé que ses sanctions "excluent explicitement les denrées alimentaires", tout en sachant parfaitement qu'en réalité, elles ont créé de nombreux obstacles pour les exportateurs russes de denrées alimentaires. Parmi eux, les paiements bloqués; les restrictions et interdictions sans fin dans les transports et la logistique; les perturbations dans l'approvisionnement en machines agricoles, etc.

4.135. Dans le même ordre d'idées, la situation actuelle en ce qui concerne l'initiative sur les céréales de la mer Noire (l'accord sur les céréales) est également assez préoccupante. Il serait intéressant d'entendre l'explication donnée par l'UE du fait que ses États membres se sont avérés être les principaux bénéficiaires de l'accord sur les céréales, au lieu des pays les moins avancés et économiquement vulnérables des régions en situation d'insécurité alimentaire qui étaient censées bénéficier de l'approvisionnement en céréales. Pensez à ceci: les pays qui en ont le plus besoin n'ont pratiquement rien reçu – un peu plus de 700 000 tonnes (soit 2,5%) du volume total de 30 millions de tonnes qui ont été transportées depuis les ports ukrainiens au cours des neuf mois. Comparez cela à près de 12 millions de tonnes que les pays européens ont reçues, ce qui représente environ 40% du total général (données officielles fournies par le Centre commun de coordination).

4.136. D'une manière plus générale, nous regrettons l'évolution récente de l'UE vers un protectionnisme flagrant dans la formulation de sa politique commerciale. En particulier, nous voudrions souligner les mesures suivantes:

- i. un instrument de lutte contre la coercition, qui permet à l'UE d'élaborer et d'appliquer des mesures unilatérales non autorisées de "lutte contre la coercition" sous prétexte de "sécurité nationale", au lieu de résoudre les différends commerciaux conformément aux règles de l'OMC;
- ii. de nombreuses politiques mises en place dans le cadre du Pacte vert étaient axées non pas sur la protection de l'environnement, mais plutôt sur l'obtention d'avantages économiques au moyen d'instruments non marchands, tels que des subventions massives, des interdictions et des restrictions à la production et à la circulation de diverses marchandises sous prétexte de leur caractère non environnemental;
- iii. les politiques de remplacement des importations, en particulier à la lumière de la loi de l'UE sur les matières premières critiques, menées sous le couvert de la "souveraineté économique";
- iv. le MACF de l'UE, qui non seulement deviendra un nouveau défi important pour les exportateurs, mais remettra aussi fondamentalement en question la structure des flux mondiaux de marchandises et l'état de la concurrence sur les plus grands marchés du monde;
- v. la stratégie de déforestation de l'UE et ses règles de diligence raisonnable obligatoires pour tous les opérateurs et négociants, qui constituent une simple restriction à l'importation, empêchant l'exportation de produits tels que l'huile de palme, la viande bovine, le bois, le café, le cacao, le caoutchouc et le soja sur le marché de l'UE;
- vi. enfin, l'Accord mondial sur l'acier et l'aluminium durables, dont la légitimité et le respect du GATT de 1994 et de l'Accord sur les sauvegardes sont également contestés.

4.137. Ce ne sont là que quelques-uns des éléments inquiétants de la politique commerciale de l'UE ces dernières années. Je voudrais terminer ma déclaration en exprimant l'espoir qu'à terme, l'UE parviendra à raisonner et abandonnera ses tentatives d'imposer unilatéralement sa volonté aux autres. Après tout, les sanctions et autres formes de pression ne sont jamais un instrument efficace pour forcer les États souverains à modifier leurs décisions. Espérons que l'UE choisira les approches qui sont effectivement efficaces – dialogue constructif et coopération, volonté de compromis et de résolution des différends.

4.138. Je me joins aux autres pour souhaiter à celle qui était notre principale partenaire commerciale le succès de l'examen de sa politique commerciale.

CHINE

4.139. Permettez-moi tout d'abord de souhaiter chaleureusement la bienvenue à la Directrice générale Mme Sabine Weyand, et à la délégation de l'UE au présent examen de la politique commerciale. Je voudrais remercier le Président et le Secrétariat d'avoir préparé cet examen. Je remercie également la présentatrice, Mme l'Ambassadrice Pitfield, pour ses remarques éclairées. Je voudrais également exprimer nos sincères remerciements à l'Ambassadeur Aguiar Machado pour ses efforts personnels et sa contribution à cette Organisation.

4.140. En tant que Membre clé de l'OMC, l'UE a joué un rôle important, en particulier à un moment où l'OMC est confrontée à des défis sans précédent. Nous apprécions le rôle moteur qu'il a joué dans l'établissement de l'AMPA après la paralysie de l'Organe d'appel. Nous saluons également son rôle actif et constructif dans les négociations de l'OMC sur la réforme et l'initiative conjointe sur la réglementation intérieure des services, le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement, et ses engagements avec les non-participants. La contribution de l'UE au succès de la CM12 est très appréciée. Nous attendons avec intérêt le leadership continu de l'UE à l'approche de la CM13.

4.141. Plus généralement, alors que la mondialisation économique est confrontée à des vents contraires et que le commerce a été politisé et militarisé, l'autonomie stratégique est cruciale pour un membre comme l'UE et nous apprécions les efforts de l'UE à cet égard.

4.142. Tout en se joignant aux autres pour féliciter l'UE pour le rôle moteur qu'elle a joué dans le maintien du système commercial multilatéral, la Chine tient à exprimer ses préoccupations au sujet de certaines politiques commerciales et liées au commerce récemment adoptées par l'UE, qui, selon nous, se sont écartées des principes et règles internationaux convenus, y compris ceux de l'OMC.

4.143. Nous partageons les préoccupations exprimées tant dans le présent examen que dans les organes pertinents de l'OMC au sujet des mesures croissantes prises par l'UE en matière de changement climatique. Nous comprenons parfaitement l'objectif environnemental de l'UE et apprécions ses efforts. Lorsque de telles mesures sont prises, elles devraient respecter les règles internationales, y compris les principes et accords de l'ONU et de l'OMC. Elles ne devaient pas porter atteinte aux droits et avantages des autres Membres, en particulier ceux des Membres en développement. Toutefois, il est regrettable que les mesures prises par l'UE, telles que le MACF, n'aient pas respecté les principes fondamentaux de la CCNUCC et des accords de Paris, ainsi que les règles de l'OMC. En fait, ces mesures établiraient une discrimination à l'égard des produits importés et restreindraient l'accès aux marchés, en particulier à ceux des Membres en développement. Selon la dernière étude de la Fondation africaine pour le climat, le MACF entraînera une perte annuelle de 25 milliards de dollars pour les pays africains. La Loi de l'UE sur l'industrie nette zéro limite également la part de marché des produits nets zéro en provenance de tiers, ce qui est contraire aux principes du marché et aux règles fondamentales du système commercial multilatéral.

4.144. Nous notons également avec regret que l'UE a de plus en plus renforcé ses instruments économiques et commerciaux défensifs, qui sont injustes et incompatibles avec les règles de l'OMC. Nous sommes gravement préoccupés par certains nouveaux instruments politiques de l'UE qui pourraient avoir de graves répercussions sur le commerce international, la chaîne d'approvisionnement mondiale et l'OMC. Ici, je nomme juste certains d'entre eux. Déroger aux règles de l'OMC en matière de pratiques correctives commerciales en créant de nouveaux concepts, tels que les "subventions transnationales"; introduire un système d'examen de l'investissement étranger injustifié et discriminatoire, même en prenant des mesures pour restreindre les investissements de certaines entreprises de certains Membres; imposer des restrictions quantitatives aux importations en provenance d'autres Membres, telles que la Loi sur les matières premières critiques; accorder des subventions importantes à l'industrie et étendre les "mesures de contrôle des exportations", telles que la loi européenne sur les puces; et légitimer ses actions commerciales unilatérales par le biais de son Règlement sur les subventions étrangères.

4.145. La déclaration de l'UE reconnaît que "les défis d'aujourd'hui exigent plutôt plus que moins de coopération mondiale". La Chine est tout à fait d'accord avec cela. Pour atteindre les objectifs climatiques et répondre aux préoccupations économiques et commerciales, davantage de dialogue et de coopération sont nécessaires. Toutefois, ce dialogue et cette coopération ne doivent jamais être dirigés contre des tiers, ni utiliser des outils dits défensifs pour remplacer le dialogue et la

coopération. Nous pensons que l'UE, qui a déployé d'énormes efforts pour préserver le système commercial multilatéral, pourrait bien reconnaître les menaces potentielles que ses récentes actions font peser sur ce système. Nous demandons donc à l'UE d'être prudente et de s'abstenir d'élaborer et d'appliquer de telles mesures. En outre, nous attendons de l'UE qu'elle continue de jouer le rôle de premier plan dans la défense du système commercial multilatéral.

4.146. Cette année marque le 20^{ème} anniversaire du partenariat stratégique global de l'UE en Chine. Les deux parties sont les deuxièmes partenaires commerciaux les plus importants les uns des autres. L'année dernière, le commerce bilatéral a atteint un nouveau record de 847,3 milliards de dollars EU. Cela signifie que, chaque minute, plus de 1,6 million de dollars de biens et de services sont échangés en moyenne entre la Chine et l'UE. L'investissement bilatéral est également en expansion. En 2022, l'investissement de l'UE en Chine a augmenté rapidement de 97% pour atteindre 10 milliards de dollars EU; 350 produits ont été ajoutés à la nouvelle liste d'indications géographiques (IG) au titre de l'Accord bilatéral. Le vin Tokaj de Hongrie, la crème de Baileys d'Irlande et l'aceto balsamico di Modena d'Italie sont devenus des produits très populaires pour les consommateurs chinois.

4.147. Pour conclure, je voudrais souligner que la Chine et l'UE partagent de nombreuses similitudes. Nous sommes tous deux de fervents défenseurs du système commercial multilatéral et nous nous efforçons de revitaliser l'OMC. Nous partageons également de nombreuses idées communes, telles que l'ouverture et le développement vert. Nous attendons avec intérêt d'approfondir le dialogue et la coopération avec l'UE dans la lutte contre les défis mondiaux tout en préservant le système commercial multilatéral.

4.148. Enfin, nous remercions l'UE d'avoir répondu à nos questions préalables. Je souhaite plein succès à l'examen de la politique commerciale de l'UE et à la délégation de l'UE un bon séjour à Genève.

COLOMBIE

4.149. Ma délégation souhaite la bienvenue à Sabine Weyand, à l'Ambassadeur Aguiar Machado, au Représentant adjoint Hiddo Houben et à la délégation de l'Union européenne de Bruxelles et de Genève, et leur souhaite plein succès dans cet examen de la politique commerciale. Nous apprécions les rapports du gouvernement et du Secrétariat, ainsi que les réponses rapides aux questions que nous avons posées. Nous sommes également reconnaissants à l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, de la Thaïlande, de son rapport et des travaux du Secrétariat.

4.150. La Colombie attache une grande importance à son partenariat stratégique historique avec l'Union européenne, qui couvre des domaines aussi variés que le renforcement de la démocratie, la consolidation de la paix, la lutte contre le trafic de drogues et, bien sûr, la promotion du commerce bilatéral, à cette fin, nous avons un accord de libre-échange qui sera déjà en vigueur depuis 10 ans en août.

4.151. Lors du présent examen de sa politique commerciale, la Colombie se félicite de la croissance de l'économie européenne. La croissance dans l'Union européenne est toujours une bonne nouvelle pour les exportateurs et les producteurs du monde entier. En outre, nous notons le rôle de premier plan que joue l'UE dans l'économie mondiale et, en particulier, son rôle de chef de file au sein de l'OMC grâce à ses propositions sur de nombreux sujets et à la manière dynamique et constructive dont elle les élabore.

4.152. Nous voudrions très bien évoquer un certain nombre de questions et appuyer certaines des initiatives de négociation et de réforme proposées par l'Union européenne en ce qui concerne l'OMC, mais aujourd'hui, alors que nous nous concentrons plus particulièrement sur ses politiques commerciales actuelles, je préférerais plutôt exprimer les préoccupations de la Colombie face à l'augmentation importante et constante de diverses mesures ayant des effets de distorsion des échanges qui affectent ou menacent d'affecter les exportations colombiennes. Nous nous concentrerons uniquement sur deux aspects: premièrement, certains éléments du Pacte vert. Deuxièmement, les niveaux des subventions accordées dans l'Union européenne. Enfin, nous concluons par une série d'observations sur l'avenir du système commercial multilatéral et sur le rôle de l'un de ses principaux moteurs – l'Union européenne.

4.153. Premièrement, certains éléments du Pacte vert. Certaines des mesures prévues par le Pacte vert, que nous considérons comme un cadre englobant des mesures telles que "de la ferme à la table", le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), les mesures qui lient le commerce à la déforestation, certaines directives sur les transports, les prescriptions en matière de diligence raisonnable et d'autres, affectent ou menacent d'affecter notre participation au commerce international. Chacune de ces mesures prises individuellement, et a fortiori en tant qu'ensemble, constitue un rempart sans cesse croissant contre les importations et affecte de manière significative et disproportionnée les pays qui sont tributaires des exportations de produits agricoles.

4.154. Les mesures correctives traditionnelles, à savoir les mesures antidumping, les droits compensateurs et les sauvegardes, sont largement utilisées par l'Union européenne; à notre avis, cette approche est appropriée et même souhaitable. Toutefois, dans divers éléments du Pacte vert, nous voyons un recours croissant et répété à des mesures correctives non traditionnelles, à des mécanismes d'ajustement, à des mécanismes "miroirs" et à des mesures qui sont généralement difficiles à définir mais qui ont des effets équivalents à ceux des mesures correctives traditionnelles. En outre, cet ensemble croissant de mesures est systématiquement fondé sur des dispositions internes plutôt que multilatérales, justifié par des objectifs de plus en plus vastes et variés (combinaison de l'environnement, de la santé, de la sécurité, de la résilience, etc.) et associé de plus en plus à des mesures de défense qui sont introduites au moyen d' "exemptions" plutôt que de règles multilatérales.

4.155. À cet égard, nous voudrions attirer l'attention sur un point crucial de ces mesures, à savoir les critères permettant d'exempter certains producteurs de l'UE des mesures du Pacte vert. En effet, toutes les mesures sont associées à des régimes d'exemption qui ne s'appliquent qu'aux producteurs de l'UE. Par exemple, les règles européennes relatives aux limites maximales de résidus pour les produits agricoles prévoient des exemptions qui ne peuvent être utilisées que par les producteurs européens. Prenons un autre exemple: les mesures relatives aux biocarburants dans le secteur des transports excluent les biocarburants produits en Europe. Ces critères pourraient même être en contradiction avec les principes multilatéraux de non-discrimination ou de traitement de la nation la plus favorisée.

4.156. En outre, nous sommes préoccupés par le fait que, même s'il existe de nombreuses formes de stratégies environnementales que l'Union européenne a toute latitude pour choisir, elle a choisi des stratégies dont les coûts sont supportés par d'autres parties, souvent des pays en développement. Ainsi, face à la liste des options disponibles pour plafonner les émissions, des combustibles fossiles à l'aviation, à la consommation intérieure, etc. une part importante des mesures prises dans le cadre du Pacte vert semblerait déplacer l'essentiel de la charge vers des réductions et des ajustements appliqués par d'autres.

4.157. Nous demandons à l'Union européenne de construire les éléments du Pacte vert en pleine conformité avec les règles de l'OMC plutôt que sous la forme d'exemptions. La construction du Pacte vert et de ses éléments ne peut se poursuivre unilatéralement, c'est pourquoi nous demandons à l'Union européenne d'établir une procédure de coopération qui partage les coûts de la réalisation de ses objectifs d'une manière équitable, dans le respect de la souveraineté, des conditions géographiques différentes et de la diversité des moyens par lesquels chacun de nos pays peut atteindre ses propres objectifs. Un scénario politique constructif est réalisable, mais le nombre croissant de mesures unilatérales menace de saper nos objectifs collectifs et les règles multilatérales.

4.158. Le deuxième point, lié bien sûr au premier, est que nous sommes préoccupés par l'augmentation des niveaux des subventions de l'Union européenne ces dernières années. Les coûts qui devraient être supportés par les secteurs européens dans le cadre du Pacte vert et d'autres mesures sont rapidement compensés par des subventions. Depuis 2018, d'importantes sommes ont été injectées dans l'agriculture dans le cadre de la politique agricole commune. Ces subventions sont inquiétantes étant donné que les objectifs les plus importants de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture sont de réduire au minimum les distorsions sur les marchés internationaux et de prévenir les dommages causés aux branches de production d'autres pays. En ce qui concerne l'industrie, le niveau des nouvelles subventions annoncées pour des projets d'énergie et de production plus propres (dont beaucoup en réponse à des subventions accordées dans d'autres économies) est sans précédent.

4.159. Ces incitations substantielles affectent notre capacité à soutenir la concurrence et à développer un secteur agricole ou industriel durable. La Colombie est plus préoccupée par cette nouvelle course aux subventions et aux politiques industrielles agressives des économies plus

grandes: un pays à revenu intermédiaire disposant d'un espace budgétaire limité, comme la Colombie, ne peut ni soutenir la concurrence ni prospérer dans des conditions aussi inégales. Les pays de petite et moyenne taille comme le nôtre ne peuvent être que désavantagés dans cette situation. Il est également dans l'intérêt des grandes économies de réglementer la prolifération des subventions. L'un des objectifs des règles commerciales est d'établir des conditions de concurrence équitables et de promouvoir la compétitivité.

4.160. En résumé, la combinaison d'obstacles au commerce toujours plus élevés, souvent assortis d'exemptions réservées à ceux qui se trouvent à l'intérieur, et la prolifération des subventions en tant que mécanisme d'ajustement ultime est extrêmement préoccupante. Cet examen de la politique commerciale est une occasion importante de noter que, selon nous, ces deux piliers de la politique commerciale européenne sont incompatibles à la fois avec des conditions de concurrence équitables pour le commerce mondial et avec les attentes des Membres qui ont axé leurs négociations commerciales sur l'accès au marché européen.

4.161. L'Union européenne a toujours été un moteur du système commercial multilatéral et a joué un rôle de premier plan au sein de cette Organisation. Compte tenu des défis et des possibilités systémiques actuels, l'Union européenne est une source d'idées et de propositions pour améliorer et renforcer cette Organisation et sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve. Toutefois, ces efforts très précieux qui nous apportent des avantages à tous ne devraient pas être entachés de nouveaux obstacles, de déséquilibres commerciaux, de l'absence de règles du jeu équitables et de l'érosion des règles multilatérales.

4.162. En invitant l'UE à redoubler d'efforts pour maintenir sa défense et la pleine application du multilatéralisme à l'OMC, nous souhaitons à la délégation de l'UE un examen fructueux de sa politique commerciale. La Colombie est disposée à poursuivre, à approfondir et à renforcer ses relations commerciales stratégiques avec les États-Unis et tient à souligner l'excellente relation de travail entre les deux missions de nos pays à Genève.

ISRAËL

4.163. Président, Israël tient à vous remercier, ainsi que la présentatrice, S.E. Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande), l'Ambassadeur de l'UE, M. Aguiar Machado, et le Secrétariat, pour les rapports complets qu'ils ont présentés. Israël souhaite également la bienvenue à Sabine Weyand, directrice générale de la direction générale du commerce de la Commission européenne, en tant que chef de délégation.

4.164. Israël et l'UE entretiennent des relations étroites étendues au-delà du commerce depuis de nombreuses décennies. Mais en particulier, dans le domaine commercial, il convient de souligner qu'Israël a signé son premier accord de libre-échange avec l'UE dès juillet 1975.

4.165. Pour Israël, comme pour de nombreux autres Membres, l'UE est un allié économique crucial. Cela est dû à nos liens bilatéraux étroits, mais aussi au fait que l'UE joue un rôle de premier plan ici à l'OMC.

4.166. Depuis le dernier examen, l'UE a été marquée par un changement significatif de priorités, principalement illustré par le Pacte vert pour l'Europe, pour ne citer qu'un exemple. Un autre exemple est le rôle de premier plan de l'UE dans la régulation de l'ère numérique. Ces évolutions sont essentielles pour Israël car elles ont une incidence sur de nombreuses politiques en matière de commerce et d'investissement.

4.167. L'UE est le premier partenaire commercial d'Israël. En 2022, les exportations israéliennes de marchandises vers l'UE se sont élevées à environ 16,6 milliards de dollars EU, tandis que les importations israéliennes en provenance de l'UE se sont élevées à environ 25,9 milliards de dollars EU.

4.168. En ce qui concerne les services fournis aux entreprises, les exportations d'Israël et de l'UE ont connu une croissance stable en 2021 et 2022.

4.169. Nous tenons à souligner que notre relation se caractérise également par de solides liens scientifiques et universitaires et une solide coopération technologique, illustrée par l'association d'Israël à Horizon Europe, le programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'UE.

4.170. Sur le plan multilatéral, la participation active et le leadership de l'UE demeurent essentiels pour cette Organisation. Israël apprécie le rôle constructif joué par l'UE sur les différents sujets dont nous débattons actuellement. Nous souhaitons prendre note de la récente proposition de l'UE sur la réforme de l'OMC. Israël l'a examinée, et nous notons certains points de convergence entre certaines propositions qu'il a coparrainées. Israël est convaincu que nous pouvons tirer parti de ces points communs, car la motivation ultime qui les sous-tend est la même, ce qui rend nos travaux à l'OMC plus efficaces et efficients. Israël attend avec intérêt la poursuite du dialogue qui aboutira à la CM13.

4.171. Sur la scène plurilatérale, Israël partage des objectifs similaires avec l'UE dans le cadre de diverses initiatives, à savoir la réglementation intérieure des services et l'Initiative de déclaration conjointe sur le commerce électronique. S'agissant de la réglementation intérieure des services, nous attendons avec intérêt la certification des listes, qui ne manquera pas d'apporter des avantages importants à l'ensemble des Membres.

4.172. En ce qui concerne l'initiative conjointe sur le commerce électronique, les négociations se sont intensifiées au cours des derniers mois et nous nous apprêtons à réaliser des progrès substantiels avant la fin de l'année précédant la CM13.

4.173. Au cours de cet exercice, Israël a présenté diverses questions à l'UE, et nous attendons avec intérêt d'examiner attentivement les réponses. Bien que nous n'ayons pas l'intention d'aborder toutes les questions ici, nous voudrions souligner certains domaines d'intérêt pour Israël pendant cette période.

4.174. En ce qui concerne le Pacte vert pour l'Europe, Israël suit de près le processus menant à la mise en place du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF de l'UE), qui vient d'être finalisé. Nous continuerons de suivre son application, notant que certains aspects essentiels du fonctionnement du mécanisme n'ont pas encore été définis au stade de la mise en œuvre. Nous attendons donc avec intérêt de recevoir des renseignements complémentaires de l'UE à cet égard.

4.175. Toujours dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, Israël souhaite obtenir des éclaircissements sur les travaux de l'UE relatifs à l'économie circulaire et à la fixation d'exigences en matière d'écoconception pour les produits, notamment en ce qui concerne la manière dont les nouvelles exigences seront liées à la législation existante par secteur ou par produit, telle que la législation sur les produits chimiques.

4.176. Israël souhaite savoir comment l'UE entend aider les entreprises et les pays tiers à comprendre toutes ces nouvelles prescriptions, afin d'en assurer l'application harmonieuse et efficace, tout en réduisant au minimum la charge administrative qui en résulte et toute incidence négative sur les flux commerciaux.

4.177. Israël continue également de suivre de près l'évolution des mesures SPS, en particulier la décision de l'UE de réduire les limites maximales de résidus (LMR) en raison de préoccupations environnementales. Nous demeurons préoccupés par la mise en œuvre d'une mesure SPS pour un objectif qui, selon nous, ne relève pas de l'Accord.

4.178. Israël a suivi les ambitions de l'UE en devenant un leader mondial dans l'établissement de règles et de normes pour l'économie numérique. Il est essentiel de soutenir efficacement le commerce numérique et l'innovation pour faire face au développement rapide des nouvelles technologies. Nous souhaiterions donc obtenir des éclaircissements sur l'approche adoptée par l'UE pour réglementer les flux de données au moyen d'une législation, telle que la loi sur les données, et sur la manière dont l'UE envisage de veiller à ce qu'elle favorise un environnement concurrentiel et accessible. En outre, nous espérons obtenir de plus amples renseignements et des indications sur les changements importants que l'UE a apportés par le biais de sa Loi sur les services numériques.

4.179. L'UE et Israël entretiennent des liens forts et dynamiques en ce qui concerne le commerce des dispositifs médicaux. Israël espère que ce commerce continuera de prospérer et a donc prêté attention à l'entrée en vigueur progressive par l'UE de son règlement relatif aux dispositifs médicaux

(RDM) et de son règlement relatif aux dispositifs de diagnostic in vitro (RDIV) et à certains problèmes de mise en œuvre à cet égard pour les produits nouveaux et anciens. Nous aimerions avoir une meilleure compréhension de la manière dont l'UE entend procéder pour faire en sorte que les nouvelles règles permettent une poursuite harmonieuse des échanges.

4.180. Enfin, nous voudrions souligner l'excellent travail accompli par la délégation de l'UE, dirigée avec compétence par l'Ambassadeur Machado. Israël attend avec intérêt de poursuivre nos relations de travail fructueuses avec lui et son équipe.

4.181. Nous souhaitons à l'UE un examen très fructueux.

BRUNÉI DARUSSALAM

4.182. Le Brunéi Darussalam se joint aux autres délégations pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'Union européenne conduite par S.E. Sabine Weyand, Directrice générale de la Direction générale du commerce de la Commission européenne, et s'associe à la déclaration de l'ASEAN qui sera prononcée par l'Indonésie.

4.183. Nous remercions l'UE et le Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports complets et S.E. l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande) pour son rôle en tant que présentatrice.

4.184. Nous nous félicitons de l'élargissement de la coopération entre le Brunéi Darussalam et l'UE depuis l'établissement de nos relations diplomatiques le 18 juillet 2003. Il s'agit notamment de la Facilité de partenariat de l'UE pour le Brunéi Darussalam, récemment lancée, qui vise à promouvoir les échanges bilatéraux dans le domaine des affaires politiques; coopération économique; l'enseignement supérieur et la recherche; environnement, climat et croissance durable, entre autres.

4.185. En outre, nous espérons améliorer notre commerce, qui reste en faveur de l'UE, où nos principaux produits commerciaux comprennent des machines; équipements électriques et de transport; produits chimiques; aliments et boissons.

4.186. Dans un contexte régional et multilatéral, nous apprécions notre engagement avec l'UE dans les différentes enceintes multilatérales, y compris l'ASEM et l'ASEAN. En 2022, nous avons célébré le 45^{ème} anniversaire des relations de dialogue entre l'UE et l'ASEAN, qui est une étape importante, où nos dirigeants sont convenus d'établir le partenariat stratégique de l'UE avec l'ASEAN qui vise à accroître le niveau d'engagement dans un large éventail de domaines, y compris le commerce et l'investissement durables et la reprise économique.

4.187. Nous notons que l'UE a conclu des accords commerciaux avec un certain nombre d'États membres de l'ASEAN, mais nous aimerions connaître les plans à court et à long terme de l'UE visant à améliorer l'engagement économique avec l'ensemble du bloc de l'ASEAN en l'absence d'ALE régional entre l'ASEAN et l'UE.

4.188. Comme d'autres, nous félicitons l'UE pour son engagement continu en faveur d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles et pour son engagement actif au sein de cette Organisation, en particulier en ce qui concerne le programme de réforme et de durabilité de l'OMC.

4.189. Nous félicitons également l'UE d'avoir défini une stratégie commerciale ambitieuse et tournée vers l'avenir pour 2021 afin de relever les défis mondiaux, y compris en ce qui concerne les transitions vertes et numériques. Nous apprécions les efforts déployés par l'UE pour présenter certaines de ces politiques, telles que le Pacte vert pour l'Europe et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), dans les organes pertinents de l'OMC, et nous attendons avec intérêt d'en savoir plus sur l'état d'avancement de leur conception et de leur mise en œuvre, et sur la manière dont toute incidence négative sur le commerce mondial et pour les Membres pourrait être évitée.

4.190. Le Brunéi Darussalam a posé plusieurs questions concernant les rapports de l'UE et nous les remercions de leurs réponses.

4.191. Enfin, nous voudrions saisir cette occasion pour souhaiter à l'UE le succès du 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

ARGENTINE

4.192. Je souhaite la bienvenue à la délégation de l'Union européenne, conduite par Mme Sabine Weyand, directrice générale du commerce à la Commission européenne. Permettez-moi également de remercier l'Ambassadrice de Thaïlande, Mme Pimchanok Pitfield, de son exposé.

4.193. Les relations bilatérales entre l'Argentine et l'Union européenne sont positives parce que les valeurs et les principes que nous partageons sont au centre des préoccupations des deux pays. Ces relations sont actuellement menées dans le cadre de l'Accord-cadre de coopération commerciale et économique élaboré à l'aide de "dialogues politiques". Les dialogues couvrent un large éventail de sujets tels que les droits de l'homme, l'égalité des sexes, le dialogue numérique, la science et la technologie, le dialogue macroéconomique, le dialogue sur la biotechnologie appliquée à l'agriculture et le dialogue sur l'énergie.

4.194. Après le fort ralentissement de la première année de la pandémie de la COVID-19, les échanges bilatéraux entre l'Argentine et l'Union européenne ont fortement rebondi à partir de 2021, atteignant 21,962 milliards de dollars EU en 2022, soit une hausse de 29,2% par rapport à l'année précédente. C'est le niveau le plus élevé jamais enregistré pour nos échanges bilatéraux avec l'UE. La balance commerciale entre les deux parties est en équilibre.

4.195. Au-delà des bons résultats historiques du commerce bilatéral, il existe des possibilités d'encourager les relations commerciales et les flux d'investissements entre les deux parties.

4.196. L'Argentine et l'UE travaillent sur deux accords d'importance stratégique pour les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés: un mémorandum d'accord sur un partenariat stratégique sur les chaînes de valeur des matières premières durables et un mémorandum d'accord sur la coopération énergétique, que nous espérons finaliser dans les mois à venir.

4.197. L'accord sur les équivalences réciproques pour la production biologique, qui remplacera le régime d'équivalence unilatérale actuellement accordé par l'UE à l'Argentine, et fournira un cadre pour la continuité et la sécurité juridique des exportations des différentes économies régionales de mon pays, est également en cours de négociation.

4.198. Sur le plan birégional impliquant l'UE et l'Amérique latine/Caraïbes, l'Argentine se félicite de la relance du dialogue politique structuré entre l'UE, l'Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre du mécanisme de l'UE de la CEALC. Nous sommes donc particulièrement intéressés par le sommet des chefs d'État et de gouvernement UE-CEALC qui se tiendra les 17 et 18 juillet 2023 à Bruxelles afin de renforcer les relations entre l'UE et l'Amérique latine et les Caraïbes dans le nouvel environnement international.

4.199. En ce qui concerne le MERCOSUR, l'Argentine travaille activement avec ses partenaires régionaux pour réaliser des progrès substantiels pendant la présidence *pro tempore* du MERCOSUR afin de parvenir à un accord mutuellement avantageux pour les parties.

4.200. L'Argentine a un engagement environnemental important et partage les préoccupations européennes concernant le changement climatique; elle partage en particulier l'objectif d'une production alimentaire durable, compte tenu des défis actuels liés à la sauvegarde de la sécurité alimentaire dans les conditions climatiques changeantes. Nous comprenons que, dans ce cadre, il est d'une importance vitale de progresser dans la réforme, attendue depuis longtemps, des règles commerciales multilatérales, compte tenu surtout de l'impact négatif des subventions agricoles sur l'environnement et de l'effet positif que cette réforme aura sur la réalisation du développement durable, du commerce et de la sécurité alimentaire. L'Argentine accorde également une grande attention aux travaux de réglementation de l'UE en matière d'environnement. Notre matrice d'exportation vers le marché communautaire signifie que nos principaux produits sont exposés aux restrictions d'accès au marché européen en raison des instruments de politique établis dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe. Compte tenu de ce qui précède, les nouvelles règles établies au titre du Pacte vert pour l'Europe doivent être compatibles avec les engagements pris par l'UE dans le cadre de l'OMC et fondées sur des preuves scientifiques afin de garantir que les mesures ne constituent pas un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable ou une restriction déguisée au commerce international.

4.201. L'Argentine apprécie les contributions de l'Union européenne au système commercial multilatéral fondé sur des règles et sa participation active aux activités et organes de l'OMC. Comme l'UE, l'Argentine considère qu'il est essentiel de rétablir un système de règlement des différends pleinement opérationnel et qui fonctionne bien en tant que mécanisme contraignant offrant des garanties que les dispositions actuelles et futures seront respectées.

4.202. Nous voudrions en particulier attirer l'attention sur le rôle moteur joué par l'UE dans la réglementation nationale des services et sa contribution positive aux discussions sur le commerce et l'égalité des sexes, en particulier le plan visant à élaborer une perspective sexospécifique pour les travaux de l'OMC.

4.203. L'Argentine remercie l'UE pour ses réponses à nos questions relatives au présent examen de la politique commerciale, qui seront examinées attentivement par nos collègues à Buenos Aires.

4.204. Pour conclure, tout en saluant une fois encore cette nouvelle occasion d'échanger des renseignements et des observations sur la politique et les pratiques commerciales du Brésil, nous aimerions de nouveau souligner l'importance de cet exercice de transparence à tous les points de vue et nous présentons aux autorités tous nos vœux de succès pour cet examen.

CHILI

4.205. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'Union européenne conduite par Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne.

4.206. Nous remercions l'Union européenne pour ses réponses à nos questions dans le cadre du présent examen, et le Secrétariat pour le rapport qu'il a préparé pour cet exercice, et également l'Ambassadrice Mme Pimchanok Pitfield (Thaïlande) pour son exposé en tant que présentatrice.

4.207. Nous adressons également des salutations particulières à la Mission de l'Union européenne auprès de l'OMC à Genève, conduite par M. l'Ambassadeur Aguiar Machado.

4.208. D'une manière générale, au Chili, l'Union européenne est perçue comme un projet politique couronné de succès, doté d'une solide assise économique centrée sur la coopération dont l'objectif principal a été et continue d'être d'assurer la paix et le développement.

4.209. Les relations du Chili avec la Communauté européenne remontent loin dans le temps. Le premier accord de coopération scientifique et technologique entre le Chili et l'Observatoire européen austral, signé en 1963, a posé le cadre qui, à ce jour, couvre les grands programmes d'observation de l'espace depuis le Nord du Chili.

4.210. Cette étape importante a ouvert la voie à nos relations politiques avec ce qui était alors la Communauté économique européenne, qui a créé son bureau pour l'Amérique latine à Santiago en 1964. Par la suite, nos relations ont progressé à différents niveaux et ont été réaffirmées, d'abord par l'accord de troisième génération signé en 1990, puis par l'accord préparatoire du partenariat stratégique signé en 1996, et enfin par l'accord d'association de 2002.

4.211. Cette année, 2023, a marqué le 20^e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'accord d'association entre le Chili et l'Union européenne, qui a donné naissance non seulement à des relations économiques et commerciales étroites entre les deux marchés, mais aussi à des valeurs communes, y compris un engagement en faveur de la démocratie, de la paix et de la sécurité mondiales, des droits de l'homme, du commerce ouvert et de la coopération multilatérale.

4.212. Depuis l'entrée en vigueur, les relations économiques et commerciales avec l'UE se sont développées de manière très positive: l'UE est devenue notre quatrième partenaire commercial et le commerce a doublé, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 4,5%. C'est principalement la conséquence du processus de réduction progressive des droits de douane qui s'est achevé en 2013, encourageant une plus grande diversité des produits, des entreprises et des sources régionales d'exportation, avec des avantages accrus dans les secteurs des fruits, du vin et des produits alimentaires transformés, entre autres. En outre, l'UE est le premier investisseur au Chili et représente 26% de l'investissement total, ce qui favorise l'emploi et les exportations vers les marchés tiers.

4.213. Depuis la signature de l'Accord d'association, les relations entre le Chili et l'Union européenne se sont enrichies par le biais des "dialogues structurés". Il s'agit de cadres de coopération thématiques pour la mise en œuvre de projets en commun et l'échange d'informations et de bonnes pratiques dans divers domaines tels que l'environnement, l'énergie, la gouvernance des pêches et des océans, les PME et les droits de l'homme.

4.214. La phase politique de modernisation de l'accord d'association de l'Union européenne avec le Chili s'est achevée en décembre dernier. Cette réalisation importante a été le fruit de six années de travail acharné avec notre partenaire historique, l'UE. Nous prévoyons que le nouvel accord sera signé à la fin de 2023.

4.215. L'UE a également été un partenaire stratégique dans les travaux menés à la fois à l'OCDE et dans le cadre de l'Alliance du Pacifique. Le Chili et l'UE sont confrontés à de nouveaux défis communs qui donnent un nouvel élan à l'aspect stratégique des relations entre le Chili et l'UE, comme en témoignent l'esprit de l'actuel accord d'association et sa modernisation en cours.

4.216. Le Chili et l'UE soutiennent fermement le multilatéralisme et le rôle de l'OMC. En ce qui concerne la réforme de l'Organisation, nous convenons qu'il est prioritaire de progresser dans le renforcement et la modernisation de l'Organisation dans ses trois piliers. Nous remercions l'Union européenne pour sa proposition sur la délibération et le soutien à l'industrie, au développement durable et à l'inclusion.

4.217. Dans ce cadre, et compte tenu de la priorité que le Chili accorde au commerce inclusif et durable, nous considérons les idées visant à renforcer les discussions au Comité du commerce et de l'environnement comme des possibilités intéressantes, étant donné que les politiques environnementales devraient être conçues de manière à atteindre les objectifs environnementaux et avoir le plus faible impact possible sur le commerce, tout en restant compatibles avec les engagements et les dispositions de l'OMC. Le commerce international peut aider à relever les défis de la durabilité et de la crise climatique, qui exigent une réponse multilatérale coordonnée qui implique d'accélérer les retombées des connaissances et la diffusion des technologies pertinentes, d'encourager l'innovation et de créer un marché moins concentré des biens et services environnementaux. De même, la proposition de l'UE sur l'inclusion offre à l'OMC l'occasion d'examiner également comment elle et le commerce international peuvent contribuer à relever les défis particuliers auxquels sont confrontés les secteurs sous-représentés dans l'économie mondiale, tels que les PME et les femmes. En ce qui concerne la proposition relative au soutien de l'État aux politiques industrielles, le Chili a exprimé sa préoccupation face aux distorsions qui peuvent être provoquées sur le commerce international par les subventions dans l'agriculture ou la pêche, par exemple. C'est pourquoi nous sommes favorables à l'idée d'avoir une discussion large dans ce domaine incluant le secteur industriel.

4.218. De même, les discussions sur les disciplines relatives aux subventions qui contribuent à la surpêche et à la surcapacité offrent l'occasion de progresser vers les objectifs de durabilité partagés et poursuivis par le Chili et l'UE, et de renforcer le rôle du système commercial multilatéral pour relever les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. Nous notons donc que l'UE est disposée à parvenir à un consensus dans ce domaine avant la treizième Conférence ministérielle et réaffirmons qu'il importe de réglementer les subventions qui contribuent à la surpêche et à la surcapacité tout en tenant dûment compte des besoins des Membres en développement.

4.219. S'agissant de l'agriculture, nous nous félicitons de l'engagement pris par l'UE d'améliorer les aspects relatifs aux notifications et à la transparence. Dans l'ensemble, nous sommes d'avis que ces efforts ne seront pas à la hauteur de la tâche, à moins qu'ils ne soient soutenus par des progrès ambitieux en matière de réforme agricole, comme le prévoit l'accord sur l'agriculture, notamment en réduisant le soutien qui fausse le plus sur le territoire de l'UE.

4.220. S'agissant de la situation concernant l'ORD, nous convenons avec l'UE de l'importance de disposer d'un système pleinement opérationnel qui soit accessible aux Membres. En outre, nous participons tous les deux à l'AMPA, qui a rendu sa première décision dans le différend entre la Colombie et l'UE, et nous notons à cet égard le rôle que les deux parties jouent pour faire du processus un succès. De même, nos délégations participent aux discussions informelles en cours sur un système de règlement des différends en vue de parvenir à un consensus qui puisse le faire redémarrer dès que possible.

4.221. En outre, tant le Chili que l'UE participent activement à des initiatives conjointes dans des domaines tels que le commerce électronique et la facilitation de l'investissement au service du développement, et à cet égard, en ma qualité de co-coordonnatrice, je tiens à remercier l'Union européenne pour l'énorme contribution qu'elle a apportée au processus. Nous sommes également d'accord sur des initiatives informelles visant à relever les défis actuels du point de vue du commerce international, tels que la durabilité environnementale, l'urgence climatique et l'autonomisation des femmes, comme mentionné précédemment.

4.222. Nous avons présenté plus de 20 questions pour le présent examen sur des sujets tels que le commerce et le développement, l'inclusion des PME et l'autonomisation des femmes, les régimes de commerce et d'investissement, les mesures sanitaires et phytosanitaires, la politique agricole, la pêche, l'énergie et les services. Nous exprimons notre gratitude pour les réponses reçues, que nos équipes techniques sont en train de traiter.

4.223. À cet égard, je voudrais mettre en relief la résilience de l'Union européenne, qui, bien qu'affectée par les fluctuations de l'économie ces tout derniers temps, affiche des prévisions de forte croissance pour 2023. Nous partageons en partie son utilisation de la politique commerciale aux fins de la promotion de valeurs universelles telles que le droit de régler dans les domaines d'intérêt public.

4.224. Enfin, nous souhaitons à l'Union européenne un examen de sa politique commerciale réussi.

MAURICE

4.225. Je fais cette déclaration au nom de mon ambassadeur qui n'est malheureusement pas en mesure d'être présent personnellement car nous avons une délégation ministérielle à Genève. Malheureusement, en tant que petite délégation, nous devons souvent faire des choix difficiles, y compris lorsque cela est nécessaire pour couvrir des réunions importantes qui se tiennent simultanément.

4.226. Maurice souhaite la bienvenue à la délégation de l'UE conduite par S.E. Sabine Weyand, Directrice générale de la DG commerce de la Commission européenne pour le 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'UE.

4.227. Nous remercions le Secrétariat et l'Union européenne pour leurs rapports respectifs. Nous remercions également l'Ambassadrice Mme Pitfield pour ses remarques éclairées en tant que présentatrice de l'exercice d'aujourd'hui.

4.228. Nous remercions en outre l'UE pour ses réponses à nos questions écrites préalables. Nos collègues de la capitale étudient ces réponses.

4.229. L'UE reste un partenaire de développement très important pour Maurice et nous la remercions pour son soutien au fil des ans. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt la nouvelle stratégie commerciale adoptée par l'UE pour renforcer sa capacité à jouer un rôle moteur. Un rôle fondé sur la conviction que pour relever les multiples défis auxquels nous sommes tous confrontés, il faut une coopération mondiale. Nous notons avec satisfaction que pour l'UE, avec une part du commerce mondial d'environ 17%, le système commercial multilatéral et l'OMC demeurent au centre de sa politique commerciale.

4.230. Nous avons tous été successivement soumis aux effets négatifs de la pandémie de la COVID-19 et aux situations géopolitiques actuelles qui ont affecté les économies du monde entier, quoique à des degrés divers. Nous félicitons l'UE et ses membres d'avoir pris les mesures politiques appropriées, y compris le Plan de relance NextGeneration, pour atténuer ces effets et endiguer la récession.

4.231. Étant un petit État insulaire en développement fortement tributaire du commerce extérieur, et l'UE étant l'un de nos principaux partenaires commerciaux, nous souhaitons nous associer à l'appel lancé par d'autres économies en développement, en particulier les petites économies vulnérables, car nous sommes confrontés à des difficultés économiques et financières sans précédent. Les politiques adoptées et les actions menées par l'UE nous touchent directement – l'impact externe des politiques internes de l'UE peut souvent être énorme pour les petites économies vulnérables.

4.232. Nous demandons donc à l'UE et à ses membres d'examiner de manière approfondie les implications de ces mesures politiques sur le commerce mondial, en particulier la manière dont les exportations des petits pays en développement sont affectées et, par conséquent, nous empêchent d'atteindre nos objectifs légitimes de développement.

4.233. Par exemple, nous reconnaissons la nécessité d'adopter des mesures telles que le MACF ou le règlement de l'UE sur la déforestation pour relever les défis du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Toutefois, elles ne devraient pas devenir indûment restrictives pour le commerce. Il devrait y avoir un dialogue constructif avec les Membres sur la manière dont ils peuvent être soutenus, y compris par le transfert de technologie, pour satisfaire aux nouvelles normes qui sont raisonnables.

4.234. Maurice félicite l'UE pour son engagement actif dans le renforcement des principes du système commercial multilatéral. Nous reconnaissons également la nécessité de réformer l'OMC – nous avons besoin d'une organisation qui soit à la hauteur des nouveaux défis, qui garantisse l'équité, qui tienne compte des différences dans les capacités de production et de commerce de ses Membres et qui prévoie un environnement commercial fondé sur des règles, stable et prévisible. L'objectif ultime devrait être d'aider les Membres à atteindre leurs objectifs de développement. Nous attendons avec intérêt de travailler avec nos partenaires, y compris l'UE, pour rétablir un système de règlement des différends pleinement opérationnel, améliorer la fonction de négociation de l'Organisation, remédier au déséquilibre du système, comme le recours aux subventions, y compris dans l'agriculture et la pêche, et mettre le développement au centre des préoccupations.

4.235. Nous notons en outre l'approche proactive de l'UE dans les diverses initiatives de déclaration conjointe sur la facilitation de l'investissement, les MPME, le commerce électronique et la réglementation intérieure des services. Maurice participe aussi activement à ces discussions et nous pensons qu'il est important, à un certain stade, d'évaluer les incidences de ces initiatives sur les petites économies.

4.236. Comme nous l'avons dit précédemment, Maurice et l'UE entretiennent d'excellentes relations qui se sont développées et approfondies au fil des décennies. Nous sommes convaincus que de nouvelles dimensions seront ajoutées à nos relations par la conclusion d'un accord de partenariat économique complet. Un accord qui répondra aux besoins de développement des pays d'Afrique orientale et australe et offrira une marge de manœuvre suffisante pour développer nos économies. À cet égard, un chapitre consacré au développement qui prévoira un appui financier et non financier pour la mise en œuvre des divers engagements, y compris en matière de développement durable, sera crucial pour la bonne application de l'accord.

4.237. Pour terminer, nous voudrions féliciter M. l'Ambassadeur Aguiar Machado et son équipe pour leur rôle proactif à Genève et exprimer notre engagement à travailler avec eux pour renforcer encore nos relations et notre coopération avec l'UE, tant au niveau bilatéral que dans le cadre de l'OMC.

4.238. Nous souhaitons à l'Union européenne un examen réussi de sa politique commerciale.

NOUVELLE-ZÉLANDE

4.239. La Nouvelle-Zélande souhaite la bienvenue à la délégation de l'UE à Genève, conduite par la DG du commerce Sabine Weyand. Nous remercions également la présentatrice, l'Ambassadrice Mme Pitfield, pour ses remarques, ainsi que M. l'Ambassadeur Aguiar Machado et son équipe pour tout leur travail.

4.240. La Nouvelle-Zélande entretient depuis longtemps de vastes relations avec l'Union européenne. Nous partageons un profond attachement à la démocratie, aux droits de l'homme, à la citoyenneté internationale et à l'importance du système mondial fondé sur des règles. Nous partageons de nombreuses valeurs et approches communes en matière de libre-échange. Nous sommes toutes deux attachées à des institutions telles que l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation des Nations Unies, qui ont contribué à promouvoir les règles internationales et la coopération depuis des décennies.

4.241. En tant que troisième économie mondiale et quatrième partenaire commercial de la Nouvelle-Zélande, l'UE est un partenaire économique important et très apprécié, et la Nouvelle-Zélande s'intéresse activement à sa politique en matière de commerce et d'investissement. Nos relations sont renforcées par l'accord de partenariat sur les relations et la coopération, qui est entré en vigueur en 2022.

4.242. En juin 2022, la Nouvelle-Zélande et l'UE ont également conclu des négociations sur un accord de libre-échange global et de grande qualité. L'ALE apportera d'importants avantages économiques, commerciaux et plus généraux aux consommateurs, aux petites et grandes entreprises et aux agriculteurs de Nouvelle-Zélande et de l'UE, alors que nos économies font face aux conséquences persistantes de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Fédération de Russie et de la reprise après la pandémie de COVID-19. L'ALE contient également des résultats novateurs pour promouvoir un commerce inclusif et durable, notamment en ce qui concerne le changement climatique, les droits du travail, les subventions environnementales dommageables, l'équité entre les sexes et un chapitre visant à faciliter l'engagement économique entre l'UE et les Maoris autochtones de Nouvelle-Zélande. Nous attendons avec intérêt la signature et l'entrée en vigueur de l'ALE dans les meilleurs délais.

4.243. Pour la Nouvelle-Zélande, l'OMC est d'une importance cruciale pour la protection du système commercial international fondé sur des règles. La Nouvelle-Zélande compte sur l'UE en tant que défenseur du système commercial multilatéral pour continuer à jouer un rôle moteur dans la recherche d'un consensus sur nos objectifs mutuels dans le cadre de l'OMC, y compris la deuxième vague de négociations sur les subventions à la pêche, la conclusion de nouvelles règles dans l'initiative conjointe sur le commerce électronique et la mise en œuvre des disciplines de l'initiative conjointe sur la réglementation intérieure des services. L'UE est un partenaire précieux dans les efforts visant à faire progresser les questions contemporaines, y compris le soutien à un moratoire permanent sur les droits de douane applicables aux transmissions électroniques et à faire avancer les discussions sur l'agriculture. Nous apprécions le rôle moteur joué par l'UE pour soutenir les micro, petites et moyennes entreprises et l'autonomisation économique des femmes.

4.244. Nous nous félicitons que, en tant qu'acteur économique international majeur attaché à un système international fondé sur des règles, l'UE considère qu'il lui incombe de jouer un rôle moteur et de participer de manière constructive à l'ensemble des discussions sur les réformes, y compris un mécanisme de règlement des différends pleinement opérationnel d'ici à 2024.

4.245. S'agissant de l'agriculture, la Nouvelle-Zélande a déjà exprimé des préoccupations concernant certains aspects de la politique agricole commune (PAC) de l'UE. La Nouvelle-Zélande reconnaît et applaudit les efforts actuellement menés par l'UE pour réformer la PAC; elle se joint à d'autres pour encourager l'UE à adopter une approche davantage axée sur les marchés et à réduire les distorsions sur le plan du commerce international.

4.246. La Nouvelle-Zélande partage l'ambition de l'UE de relever les normes mondiales en matière de durabilité et d'environnement dans la production agricole. Toutefois, une prolifération de mesures commerciales unilatérales à des fins d'environnement et de durabilité risque d'exclure des pays tiers, de ralentir le progrès technologique et l'apprentissage partagé, de fragmenter le commerce alimentaire et de compromettre potentiellement les résultats en matière d'environnement et de sécurité alimentaire. La Nouvelle-Zélande s'interroge sur la manière dont l'UE entend faire en sorte que ses politiques soutiennent et renforcent le système multilatéral, et incluent les pays tiers.

4.247. En ce qui concerne le climat, nous nous sommes félicités de l'occasion qui nous est donnée de travailler avec l'UE, le Kenya et l'Équateur à l'établissement de la coalition des Ministres du commerce pour le climat. La Nouvelle-Zélande salue les efforts déployés par l'UE pour accroître l'ambition globale en matière d'atténuation. Nous avons demandé si l'UE avait examiné comment le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) interagirait avec d'autres initiatives plurilatérales et multilatérales afin d'atténuer le risque d'approches mondiales fragmentées et concurrentes face à la question des fuites de carbone.

4.248. Dans le cadre de cet examen, la Nouvelle-Zélande a encouragé l'UE à fournir davantage de détails sur la manière dont elle entend rationaliser les subventions aux combustibles fossiles inefficaces qui encouragent les gaspillages, de manière à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à soutenir l'utilisation des énergies renouvelables. Nous avons également

posé quelques questions au sujet de la loi de l'UE sur la déforestation, notamment sur la manière dont elle protégera contre les conséquences négatives de l'utilisation de cet instrument pour le système commercial multilatéral fondé sur des règles.

4.249. Enfin, en ce qui concerne la pêche, la Nouvelle-Zélande félicite l'UE pour son leadership en faveur de l'Accord sur les subventions à la pêche. Nous attendons avec intérêt de travailler de manière constructive avec l'UE et les autres Membres à l'établissement de nouvelles disciplines concernant la surcapacité et la surpêche. Dans le cadre de cet examen, la Nouvelle-Zélande a posé des questions concernant le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, y compris sa compatibilité avec l'Accord sur les subventions à la pêche et l'objectif 14.6 des Nations Unies en matière de développement durable.

4.250. La préservation d'un environnement commercial international stable fondé sur des règles présente un intérêt fondamental pour la Nouvelle-Zélande. Nous notons qu'il importe que l'Union européenne – en tant que l'une des plus grandes économies du monde – maintienne et continue de renforcer son approche largement ouverte et orientée vers le marché de la politique commerciale internationale. C'est là un élément indispensable non seulement pour la bonne santé de l'économie mondiale et du système commercial multilatéral, mais encore pour la création d'emplois, de croissance et d'investissement au sein de l'UE elle-même.

4.251. Par ces observations, nous félicitons l'Union européenne, en particulier M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado et son excellente équipe, pour le succès de son examen des politiques commerciales. Nous attendons avec intérêt de travailler ensemble sur la base de nos relations économiques déjà productives.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

4.252. La délégation de la République dominicaine se félicite du rapport présenté par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne et chef de la délégation. Nous apprécions également l'exposé enrichissant de l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, Représentante permanente de la Thaïlande. En outre, notre Mission reconnaît le travail important accompli par l'Ambassadeur João Aguiar Machado et son équipe à Genève pour faire en sorte que les discussions entre les Membres soient substantielles et fructueuses.

4.253. Au cours des trois années écoulées depuis le dernier examen de la politique commerciale, la politique commerciale de l'Union européenne a fonctionné dans un environnement international complexe. Comme c'était le cas pour la plupart des Membres de l'OMC, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact négatif sur son économie, l'activité économique ayant diminué de 5,7% en 2020.

4.254. Toutefois, l'Union européenne a lancé une campagne de vaccination réussie, s'est employée à adapter les entreprises et les ménages aux contraintes causées par la pandémie et a coordonné les politiques aux niveaux national et de l'Union.

4.255. Permettez-moi d'attirer l'attention sur le contexte macroéconomique important, en particulier les actions de la Banque centrale européenne. Comme dans d'autres économies avancées, la Banque centrale européenne a élargi sa politique monétaire en utilisant tous les outils possibles, y compris de nouvelles techniques officielles de communication publique.

4.256. La fin de la politique monétaire inhabituellement assouplie qui prévaut depuis la fin de la première décennie de ce millénaire a été précipitée par la montée de l'inflation en Europe. L'augmentation du taux d'intérêt de la politique monétaire est la mesure appropriée selon les modèles économiques.

4.257. Les autorités de la Banque centrale européenne comprennent l'ampleur du problème. C'est pourquoi, pendant la période couverte par le présent examen de l'OMC et parallèlement à la première augmentation des taux d'intérêt en 11 ans, ils ont annoncé un mécanisme de protection de la transmission de la politique monétaire. Comme dans d'autres pays avancés, la maîtrise de l'inflation reste une priorité pour l'Union européenne. La stabilité macroéconomique est une condition de la prospérité du commerce international.

4.258. En mettant l'accent sur la politique commerciale, il est important de mettre en lumière la nouvelle stratégie de communication sur la politique commerciale de l'Union européenne afin de relever les défis auxquels le bloc est confronté et de soutenir les transitions verte et numérique.

4.259. En ce qui concerne l'Accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le CARIFORUM, dont la République dominicaine fait partie, des négociations sont en cours pour protéger les indications géographiques dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord.

4.260. Les relations économiques, commerciales et de coopération entre la République dominicaine et les États membres de l'Union européenne revêtent une grande importance pour notre pays et se renforcent chaque jour. Ces relations portent sur le commerce des marchandises, le tourisme, les investissements et les envois de fonds.

4.261. La République dominicaine apprécie la coopération de l'Union européenne avec notre pays par le biais du Fonds européen de développement et des accords de Lomé et de Cotonou, signés avec les États de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Le Fonds a contribué à des programmes dans de nombreux domaines, dont la santé, l'éducation et le commerce.

4.262. Notre délégation est reconnaissante à l'Union européenne de ses réponses aux questions que nous avons posées par écrit.

4.263. Enfin, nous remercions la délégation de l'Union européenne pour sa contribution au bon fonctionnement du système commercial mondial et réitérons nos vœux de voir aboutir l'examen qui nous réunit aujourd'hui.

COSTA RICA

4.264. Je voudrais tout d'abord saluer la délégation de l'Union européenne, conduite par Mme Sabine Weyand, l'Ambassadeur João Aguiar Machado et l'équipe distinguée de Genève et de Bruxelles parmi nous aujourd'hui.

4.265. De même, je me félicite des réflexions de la présentatrice, l'Ambassadrice Mme Pimchanok Pitfield (Thaïlande), et du soutien habituel du Secrétariat de l'OMC.

4.266. C'est un plaisir de participer au présent examen de la politique commerciale. Pour commencer, je voudrais souligner les relations étroites que nous entretenons avec l'Union européenne. Cette relation productive et respectueuse repose sur des valeurs et des aspirations communes dans des domaines tels que le respect de l'état de droit, la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la promotion de la paix, le développement durable, la coopération internationale, le dialogue politique et le commerce extérieur.

4.267. Nous convenons avec l'Union européenne que le système commercial multilatéral est essentiel pour la politique commerciale, qui a contribué à la capacité de résistance de nos économies à relever les défis auxquels nous sommes confrontés en raison des conséquences de la pandémie de la COVID-19 et des tensions géopolitiques actuelles. En outre, nous reconnaissons les contributions de l'Union européenne au renforcement de l'OMC, en particulier son processus de réforme, auquel le Costa Rica participe activement. Nous partageons également l'intérêt de l'Union européenne pour les initiatives plurilatérales sur la réglementation intérieure des services, le commerce électronique et la facilitation de l'investissement.

4.268. L'Union européenne est notre deuxième partenaire commercial, position qu'elle a constamment défendue au cours des sept dernières années. Cette relation s'est renforcée avec la mise en œuvre du pilier commercial de l'accord d'association entre l'Amérique centrale et l'Union européenne depuis 2013. Au cours de la dernière décennie, nos échanges bilatéraux ont augmenté de 7% en moyenne, 18% de nos exportations étant destinées à ce marché au cours de l'année écoulée, ainsi que 9% de nos importations. Le Costa Rica a obtenu sa position d'exportateur de cette région non seulement de produits agricoles traditionnels, mais aussi de biens et de services à forte valeur ajoutée, conformément à des normes internationales élevées.

4.269. Pour que cette relation commerciale se développe et continue de générer des avantages, nous devons continuer à travailler ensemble, en particulier face au défi que représente la recherche croissante d'un commerce plus équitable, plus durable et plus inclusif. Nous partageons les objectifs légitimes de l'Union européenne en matière de lutte contre le changement climatique et de protection

de la santé et du bien-être des personnes, des animaux et des végétaux par la mise en œuvre du Pacte vert. Notre conviction quant à la pertinence de ces questions pour le commerce se reflète dans l'inclusion de ces thèmes dans nombre de nos accords commerciaux bilatéraux, y compris celui que nous avons avec l'Union européenne et le reste des pays d'Amérique centrale, notre participation à l'initiative plurilatérale pour l'Accord sur le changement climatique, le commerce et la durabilité (ACCTS), qui est en cours de négociation, et la coordination des discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale.

4.270. Néanmoins, nous sommes actuellement confrontés à d'importants défis en raison de l'impact sur les conditions d'entrée de nos exportations sur le marché européen des différents règlements mis en œuvre sur la base des objectifs de l'accord vert, qui introduisent de nouvelles exigences pour nos producteurs et nos exportateurs. Les travaux conjoints et le dialogue deviennent encore plus pertinents dans ce contexte et au fur et à mesure de l'émergence de nouvelles réglementations.

4.271. En ce qui concerne plus particulièrement la politique sur les pesticides et les limites maximales de résidus, le Costa Rica a eu recours à de multiples instances pour souligner de manière constante qu'il importait de veiller à ce que toute modification des limites maximales de résidus soit fondée sur des preuves scientifiques concluantes pour permettre l'application de la mesure la moins restrictive pour le commerce et que ces modifications soient apportées dans le cadre du Codex Alimentarius par le biais d'un travail coordonné de la communauté internationale dans l'intérêt de l'harmonisation et de la facilitation des échanges. Le Costa Rica tient à remercier l'Union européenne pour le dialogue constructif qu'elle a eu à cet égard avec les pays du continent américain. C'est pourquoi nous encourageons la poursuite de ce dialogue afin que les préoccupations de notre secteur d'exportation agricole soient prises en considération.

4.272. Un autre règlement particulièrement intéressant est celui sur les produits "zéro déforestation", pour lequel nous avons, avec divers pays, partagé nos préoccupations avec l'Union européenne également. Dans notre cas, des doutes subsistent quant à la manière dont les particularités, la réglementation intérieure et la situation de chaque pays seront effectivement prises en considération, d'autant plus que l'évaluation de la diligence raisonnable tient compte d'aspects autres que ceux liés à l'environnement. Nous aimerions également avoir plus de précisions sur la manière dont l'Union européenne s'acquittera de son engagement d'établir des partenariats et des mécanismes de coopération avec les pays touchés. Enfin, nous aimerions en savoir plus sur la position de l'Union européenne concernant la notification de ce règlement au titre de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce.

4.273. Nous espérons continuer à travailler avec l'Union européenne sur ces initiatives et sur d'autres initiatives découlant du Pacte vert ou qui pourraient d'une manière ou d'une autre affecter l'entrée de nos produits sur ce marché important pour notre pays, tout en encourageant un dialogue ouvert continu qui reconnaisse les réalités de nos producteurs et leur capacité à s'adapter et qui tienne compte de cette considération tant dans le processus d'élaboration de la réglementation que dans les initiatives qui anticipent les changements, informent adéquatement et encouragent l'adaptation aux nouvelles exigences.

4.274. En outre, le Costa Rica est plus que prêt à continuer de travailler avec l'Union européenne sur tous les projets d'intérêt commun et, ce faisant, à continuer d'établir un bilan commercial solide et durable qui continue de profiter à nos citoyens.

ÉTATS-UNIS

4.275. Au nom des États-Unis, je suis heureux de participer au 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'Union européenne et souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'UE, conduite par la Directrice générale, Sabine Weyand.

4.276. L'UE et les États-Unis sont des partenaires stratégiques essentiels et partagent les relations commerciales et d'investissement les plus importantes au monde. Les États-Unis attachent une grande importance à leurs relations de travail étroites avec l'UE au sein de l'OMC et dans de nombreuses autres enceintes.

4.277. Nous sommes également reconnaissants à l'UE pour son partenariat au cours des deux dernières années et demie en vue de trouver des solutions aux désaccords liés au commerce, y compris certains désaccords de longue date.

4.278. Malgré notre partenariat stratégique étroit, il est important de reconnaître dans le cadre du présent examen que certains biens et services des États-Unis se heurtent à des obstacles persistants sur le marché de l'UE. Ces obstacles limitent la possibilité pour les travailleurs et les entreprises américains de bénéficier du commerce transatlantique. Il est important que nous soyons en mesure de parler honnêtement les uns avec les autres des sujets de préoccupation, toujours en vue de trouver des moyens de les résoudre.

4.279. Je voudrais mettre en lumière quelques exemples spécifiques.

4.280. Premièrement, les parties prenantes des États-Unis sont depuis longtemps préoccupées par le manque de possibilités adéquates pour l'UE de formuler des observations significatives sur les règlements et décisions proposés. Les notifications de l'UE sont souvent présentées à un stade procédural où il est trop tard pour réviser les mesures proposées afin de tenir compte des préoccupations de fond soulevées par d'autres Membres de l'OMC.

4.281. En outre, nous avons des préoccupations de longue date concernant l'approche de la réglementation fondée sur les dangers adoptée par l'UE, qui peut conduire à des mesures limitant l'accès des États-Unis au marché. Un exemple bien connu est le règlement de l'UE connu sous le nom de REACH. Il s'appuie sur une approche indûment restrictive fondée sur les dangers plutôt que sur une évaluation scientifique des risques réels d'exposition à un produit chimique dans une utilisation spécifique. Les parties prenantes américaines se sont inquiétées du fait que, dans le cadre du processus d'enregistrement prévu par REACH, elles doivent fournir des données qui ne sont pas pertinentes pour les dangers spécifiques et les utilisations proposées d'une substance enregistrée. En outre, il apparaît que l'application du Règlement REACH par les États membres de l'UE est incompatible et manque de transparence, ce qui se traduit par des prescriptions plus contraignantes pour les exportateurs des États-Unis que pour les entreprises et les produits de l'UE qui se trouvent déjà sur le marché unique de l'UE.

4.282. Troisièmement, les produits agricoles des États-Unis continuent de se heurter à un certain nombre d'obstacles à l'accès aux marchés. Par exemple, les parties prenantes américaines craignent que les règlements d'application de la stratégie "De la ferme à la table" de l'UE ne requièrent l'adoption de pratiques de production de l'UE pour accéder au marché de l'UE. Ces pratiques ne sont pas appropriées, efficaces ou efficientes dans d'autres parties du monde, et ces exigences pourraient restreindre inutilement le commerce ou obliger les agriculteurs des États-Unis et d'autres pays en dehors de l'UE à produire des cultures de manière moins durable qu'ils ne le feraient autrement.

4.283. En outre, bien qu'ils aient obtenu gain de cause il y a des années, les États-Unis continuent de s'inquiéter du manque de prévisibilité, des exigences excessives en matière de données et des retards dans le processus d'approbation des cultures génétiquement modifiées par l'UE, qui ont empêché l'exportation de produits sûrs vers l'UE.

4.284. L'UE continue également de restreindre l'utilisation de "mentions traditionnelles", telles que "tawny", "ruby" et "chateau", sur les étiquettes des vins importés. Cela entrave les exportations de vins des États-Unis vers l'UE, y compris les vins des États-Unis qui incluent ces mentions traditionnelles dans leurs marques de fabrique ou de commerce. Nous demeurons également préoccupés par la protection trop large des indications géographiques et par l'approche adoptée par l'UE à l'égard des indications géographiques avec ses partenaires commerciaux, qui ont des effets négatifs à la fois sur la protection des marques américaines et sur l'accès aux marchés pour les produits américains qui utilisent des noms communs sur les marchés de l'UE et des pays tiers.

4.285. Quatrièmement, l'UE a proposé un nouveau système de certification de cybersécurité pour l'achat de services en nuage qui fermerait l'accès aux fournisseurs étrangers. Les parties prenantes des États-Unis ont fait part de leurs préoccupations au sujet des dispositions du système proposé, y compris les restrictions concernant les prescriptions relatives à la propriété nationale. L'UE couvre les services en nuage dans ses engagements au titre de l'AMP et est tenue d'accorder un accès non discriminatoire aux marchés visés.

4.286. Cinquièmement, des entreprises américaines de divers secteurs continuent également de se préoccuper de l'approche d'exclusion de l'UE à l'égard des mesures liées aux normes, y compris son cadre d'évaluation de la conformité, et des efforts qu'elle déploie pour encourager les gouvernements du monde entier à adopter cette approche restrictive. L'approche de l'UE entrave l'accès au marché pour les produits qui ne sont pas conformes aux normes régionales européennes, même s'ils sont conformes aux normes internationales qui satisfont ou dépassent les exigences réglementaires de l'UE. Les produits réglementés par l'UE doivent être conformes à ces normes régionales spécifiques de l'UE – et ensuite être certifiés par des organismes européens de contrôle – afin de bénéficier d'une présomption de conformité aux exigences réglementaires essentielles de l'UE.

4.287. La nouvelle stratégie européenne de normalisation suscite des inquiétudes quant au fait que l'UE s'éloigne de la coopération avec ses partenaires commerciaux dans le domaine de la normalisation. En vertu de ce texte, les organismes européens de normalisation limiteront la participation d'intérêts non membres de l'UE à l'élaboration de normes EN harmonisées. En outre, les nouvelles politiques de la Commission, telles que le refus de faire référence aux normes sous-jacentes élaborées en dehors de l'Europe et les nouvelles restrictions à la participation aux comités consultatifs d'experts, témoignent d'un effort délibéré visant à exclure les participants étrangers, sapent l'acceptation des normes internationales élaborées aux États-Unis et imposent des normes régionales européennes aux partenaires commerciaux étrangers.

4.288. Enfin, malgré l'existence d'une législation douanière à l'échelle de l'UE, celle-ci ne dispose pas d'une administration douanière unique. La législation douanière de l'UE est administrée par des agences dans chaque État membre, ce qui rend difficile pour l'UE de faire en sorte que ses règles et décisions en matière de classification, d'évaluation, d'origine et de procédures douanières soient appliquées uniformément dans tous les États membres. L'UE ne dispose pas non plus de tribunaux ou de procédures permettant de réviser et de rectifier dans les moindres délais les mesures administratives relatives aux questions douanières. Bien que les différences entre les décisions des tribunaux des États membres puissent être portées devant la Cour de justice de l'Union européenne, le renvoi d'une question à la Cour est généralement discrétionnaire, peut prendre de nombreuses années et peut ne pas offrir une réparation suffisante.

4.289. Malgré les préoccupations particulières que nous avons exprimées, les États-Unis attendent avec intérêt la poursuite d'un partenariat étroit avec l'UE en vue de la réalisation de nos objectifs communs en matière de politique commerciale et de la réforme de l'OMC. J'ai entendu aujourd'hui une vision claire de l'utilisation et de l'adaptation de la politique commerciale pour servir d'importants objectifs mondiaux et sociétaux, et la nécessité d'une coopération et de consultations à l'OMC pour améliorer la compréhension par les partenaires commerciaux de l'équilibre et des compromis nécessaires. Nous voulons travailler avec l'UE pour mieux comprendre son objectif et espérons que l'UE travaillera avec le reste des Membres dans un esprit ouvert alors que nous cherchons tous à adapter nos politiques commerciales aux défis mondiaux.

4.290. Enfin, je tiens à saluer la direction énergique de M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado ici à l'OMC et j'attends avec intérêt la poursuite de la collaboration dans de nombreux domaines d'intérêt commun avec lui et son équipe.

SUISSE

4.291. Merci M. le Président et merci à la Directrice Weyand de sa déclaration liminaire qui fixe bien les contours de la politique commerciale de l'UE.

4.292. Un grand merci également à l'Ambassadrice Pitfield de Thaïlande pour ses très pertinentes remarques introductives; et au Secrétariat pour son rapport détaillé.

4.293. La Suisse se félicite de l'engagement constant de l'UE à l'OMC, et de son soutien constructif en faveur de la réforme de l'Organisation. Sur le fond, la Suisse et l'UE partagent les mêmes objectifs quant à la pertinence et à la crédibilité du système commercial multilatéral, y compris lorsqu'il s'agit d'y défendre le mécanisme de règlement des différends. Tant la Suisse que l'UE sont d'ailleurs partie au MPIA.

4.294. Cet engagement de l'UE à l'OMC est fondamental. Car l'UE – même après le retrait du Royaume-Uni – reste le bloc commercial qui a le plus grand commerce extérieur au monde. La Suisse, comme beaucoup d'autres, est très étroitement liée à l'UE et fait partie de ses plus importants partenaires commerciaux. C'est pourquoi la stabilité économique de l'UE et celle de son

commerce extérieur sont particulièrement scrutées en Suisse; et c'est pourquoi nous nous félicitons des importantes mesures de stabilisation économique prises par l'UE et ses États membres pendant la pandémie et au lendemain de l'agression russe en Ukraine. L'économie de l'UE a renoué avec la croissance dès 2021 et est restée globalement dans une dynamique de croissance en 2022, malgré les difficultés dans les chaînes d'approvisionnement à cause de la guerre en Ukraine.

4.295. D'un point de vue commercial, la crise sanitaire nous a renforcé dans notre conviction que c'est précisément lorsque l'approvisionnement devient incertain que le maintien de flux commerciaux ouverts est le plus important. C'est pourquoi la Suisse a observé avec inquiétude l'introduction de nombreuses restrictions commerciales par les États membres de l'UE au début de la pandémie; et que nous avons par la suite salué le fait que la plupart de ces mesures aient été rapidement levées. Pour l'avenir, nous aimerions néanmoins savoir si l'UE a mis en place des mécanismes propres à éviter de telles réactions lors de futures crises.

4.296. Nous saluons les ambitions de l'UE en matière de protection du climat et ses efforts pour les mettre en œuvre rapidement. La Suisse s'est d'ailleurs fixée des objectifs équivalents, notamment celui de parvenir à zéro émission nette de CO₂ en 2050. Dans ce contexte, permettez-moi trois remarques:

1. D'abord, nous reconnaissons que le Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM) est susceptible d'aider l'UE à atteindre ses objectifs de réduction de CO₂. Pour la Suisse toutefois, il est important que cette mesure, dans sa mise en œuvre, ait le moins d'effets possibles sur le commerce international et ne crée pas de discrimination entre produits similaires. Nous relevons à cet égard que l'exemption dont bénéficie la Suisse est due au couplage de son système d'échange de quotas d'émission avec celui de l'UE, plus connu sous son acronyme anglais ETS.
2. Ensuite, La Suisse suit avec intérêt les travaux de l'UE qui visent à limiter le "greenwashing" des instruments financiers; et nous nous demandons quels seront les effets concrets sur la finance durable de la Taxonomy Regulation de l'UE dans le cadre de son Green Deal. Nous serions en particulier intéressés à savoir si la Commission mène des actions de suivi à ce sujet.
3. Enfin, le secteur suisse de l'acier et de l'aluminium étant très étroitement lié à ceux de l'UE et des États-Unis, nous nous intéressons de près à l'évolution du Global Arrangement on Sustainable Steel (GSA). Nous saluons l'intention d'ouvrir cette initiative à d'autres pays et sommes particulièrement intéressés par la manière dont elle réduira les émissions de CO₂ liées au commerce.

4.297. Pour conclure, laissez-moi réaffirmer que la Suisse continuera à s'engager avec l'UE en faveur d'un système commercial multilatéral juste et une OMC efficace. Nous nous réjouissons de coopérer avec nos collègues de la Mission à Genève placé sur la conduit avisée et compétente de l'Ambassadeur Aguiar Machado.

4.298. Je remercie encore vivement l'UE pour les informations fournies dans son rapport et pour les réponses à nos nombreuses questions. Je lui souhaite un fructueux examen de sa politique commerciale.

BRÉSIL

4.299. Permettez-moi de souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation européenne, conduite par la DG du commerce Sabine Weyand, ainsi qu'à l'Ambassadeur João Machado et à son équipe. Je voudrais également exprimer notre gratitude à l'UE, au Secrétariat et à la présentatrice l'Ambassadrice Mme Pitfield, pour leurs précieuses contributions. En outre, je vous félicite, Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur Almoqbel, pour vos vives remarques liminaires.

4.300. Premièrement, je tiens à souligner que l'examen des politiques commerciales de l'UE témoigne de l'importance du pilier suivi de l'OMC. Il nous donne l'occasion d'examiner et de commenter divers aspects des contributions de l'UE au système commercial multilatéral, question qui revêt une grande importance pour le Brésil.

4.301. Un tel exercice est approprié compte tenu des relations politiques et économiques de longue date entre le Brésil et l'UE. En fait, le Brésil a été l'un des premiers pays à établir des relations diplomatiques avec la Communauté économique européenne en 1960. Au fil des ans, cette relation a évolué et a gagné en importance dans le cadre de la politique étrangère brésilienne, passant à un partenariat stratégique en 2007, qui englobe désormais plus de 30 dialogues sectoriels.

4.302. Malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19 et la lenteur de la reprise économique et sociale qui en a résulté, le Brésil a maintenu un dialogue intense et de haut niveau avec les autorités européennes sur des questions cruciales. Ces dialogues soulignent la force et la diversité du partenariat stratégique de l'UE au Brésil. À cet égard, nous attendons avec intérêt la mise en œuvre imminente du Mécanisme de consultations bilatérales SPS, après une longue période d'inactivité.

4.303. Dans ce contexte, nous nourrissons de grands espoirs pour la croissance et le renforcement futurs de nos relations économiques avec l'UE, d'autant plus que les deux parties s'efforcent de conclure l'accord d'association de l'UE avec le MERCOSUR.

4.304. Alors que nous examinons les rapports du Secrétariat et du gouvernement, le Brésil souhaite aborder des sujets spécifiques liés à la politique commerciale de l'UE dans le cadre de nos relations bilatérales.

4.305. Tout d'abord, je voudrais attirer l'attention sur le secteur agricole, qui continue de présenter des défis en termes d'ouverture au sein de l'UE. Le taux de droit moyen sur les produits agricoles, qui est actuellement d'environ 14%, est plus de trois fois supérieur à la moyenne globale de l'UE, qui est d'environ 4%. La progressivité des droits, ainsi que le recours fréquent à des taux non *ad valorem* et à des contingents tarifaires, demeurent des obstacles importants aux importations.

4.306. Même après avoir soigneusement examiné le rapport du Secrétariat, il est très difficile, comme l'a souligné la présentatrice, de bien comprendre l'ensemble complexe des politiques de soutien à l'agriculture mises en œuvre par l'UE et ses États membres. En outre, nous notons que la dernière notification de l'UE concernant le soutien interne à l'OMC porte sur la campagne de commercialisation 2016/17. Nous encourageons l'UE à notifier rapidement les mesures plus récentes.

4.307. En outre, dans les domaines des obstacles techniques au commerce et des mesures sanitaires et phytosanitaires, le Brésil a identifié des cas spécifiques dans lesquels l'UE a adopté des mesures qui semblent plus restrictives pour le commerce qu'il n'est nécessaire, sans tenir dûment compte des normes internationales et des justifications scientifiques. Nos préoccupations portent sur des questions telles que l'homologation des pesticides et la réduction des périodes de transition pour l'entrée en vigueur de nouvelles limites maximales de résidus (LMR).

4.308. Je voudrais exprimer quelques préoccupations concernant certains aspects de la politique commerciale de l'Union européenne. Il est important d'aborder ces questions au moment où nous engageons un dialogue constructif.

4.309. Compte tenu de notre engagement commun de préserver le système commercial multilatéral et de parvenir à un avenir durable et à une économie décarbonisée, le Brésil exprime ses préoccupations au sujet des mesures unilatérales proposées par l'UE dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe. Trois mesures, en particulier, semblent présenter des risques tant pour le commerce que pour les régimes multilatéraux environnementaux: le Règlement relatif aux produits "zéro déforestation", le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et l'établissement de limites maximales de résidus qui s'écartent de l'objectif de lutte contre les risques sanitaires.

4.310. Le règlement européen proposé relatif aux produits "zéro déforestation" comprend un système d'étalonnage par pays avec une classification par étapes qui imposerait différents traitements aux Membres selon des critères fixés unilatéralement par l'Union européenne. Le règlement proposé pourrait favoriser le détournement des échanges, car les opérateurs désireux d'éviter de lourdes charges de mise en conformité seraient incités à réduire les échanges avec les pays considérés comme "à haut risque". Cela pourrait également saper nos objectifs communs de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts.

4.311. À son tour, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières proposé semble poser des problèmes à un large éventail de règles de l'OMC, y compris dans les disciplines relatives aux droits de douane et aux OTC, ainsi que dans les principes fondamentaux de la non-discrimination et du traitement national. Du point de vue de l'environnement, il ne reconnaît pas le principe des responsabilités communes mais différenciées. Fait important, il ne contient pas non plus de disposition permettant de tenir compte des efforts de décarbonisation qui n'impliquent pas de tarification du carbone, tels que les approches réglementaires.

4.312. Le Brésil exhorte l'UE à observer la nécessité pour ses mesures environnementales liées au commerce de se conformer à la fois aux règles commerciales et aux règles multilatérales en matière d'environnement. En ce sens, nous demandons à l'UE d'éviter toute tentative d'imposer des normes spécifiques et des stratégies de décarbonisation à d'autres économies. Nous restons déterminés à collaborer avec l'UE pour élaborer un traitement multilatéral juste et efficace du lien entre commerce et durabilité, qui soit conforme aux engagements pris par les Membres dans les enceintes environnementales, comme les contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris, et qui appuie ces engagements.

4.313. Un autre aspect préoccupant de la récente politique commerciale de l'Union européenne est l'augmentation substantielle du volume des subventions allouées à divers secteurs économiques. La pandémie de COVID-19, le conflit en Ukraine et les transitions vertes et numériques de l'UE ont conduit à la création de nouveaux fonds, ainsi qu'à l'augmentation des fonds existants, avec des conditions d'accès plus souples. Cela a conduit à l'octroi de montants plus élevés de transferts directs et de financements à des taux d'intérêt bonifiés.

4.314. En conclusion, nous apprécions les réponses fournies par la délégation de l'UE aux demandes de renseignements du Brésil. Nous adressons nos meilleurs vœux à l'Union européenne pour un examen fructueux de sa politique commerciale, et nous restons déterminés à engager des discussions encourageantes sur ces questions.

UKRAINE

4.315. Au nom de l'Ukraine, nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à la distinguée délégation de l'Union européenne conduite par Sabine Weyand, de la Direction générale du commerce de la Commission européenne, et nous remercions l'équipe de l'UE et le Secrétariat de l'OMC pour le travail acharné qu'ils ont accompli en vue du 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'UE.

4.316. Je voudrais également remercier la présentatrice, S.E. l'Ambassadrice Mme Pimchanok Pitfield, pour ses remarques liminaires.

4.317. Je voudrais exprimer ma sincère gratitude à S.E. M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado et à son équipe estimée pour l'excellente coopération entre nos deux missions à tous les niveaux, qui sert nos intérêts mutuels, et les remercier pour leur participation active à toutes les activités de l'OMC.

4.318. C'est un grand honneur pour nous de participer à cet examen, qui nous offre une occasion importante de mieux comprendre le large éventail d'aspects concernant la politique et les pratiques commerciales du plus grand bloc commercial du monde.

4.319. L'UE est un partenaire commercial majeur et un allié stratégique très important pour l'Ukraine, au sein de l'OMC et au-delà. La part du commerce des marchandises de l'UE a représenté près de 55% de notre commerce extérieur (en janvier-février 2023).

4.320. L'année dernière, le volume de nos échanges bilatéraux de marchandises et de services a diminué de 5,2% par rapport à 2021, bien qu'il ne s'agisse pas d'une contraction aussi grave que celle que nous avons connue dans nos échanges avec d'autres partenaires contre les conséquences désastreuses de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

4.321. Nos résultats commerciaux bilatéraux restent plutôt solides en raison d'une coopération étroite de longue date avec l'UE, qui continue d'être guidée par l'accord d'association de l'UE avec l'Ukraine, y compris une zone de libre-échange approfondi et complet, couvrant une partie substantielle de l'acquis de l'UE dans différents domaines.

4.322. Un soutien global sans précédent de l'UE, accordé à l'Ukraine en réponse à la guerre de la Fédération de Russie, a contribué à atténuer ses effets perturbateurs et à rendre le commerce aussi plus résilient.

4.323. Saisissant cette occasion, nous voudrions exprimer notre sincère respect et notre gratitude à l'UE pour son soutien et son assistance continus à l'Ukraine et à son peuple, pour la reconnaissance de notre perspective européenne et pour l'octroi du statut de candidat à l'Ukraine, pour toutes les mesures prises pour atténuer les chocs qui ont suivi, résultant de l'agression militaire sans provocation de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, et pour réduire la capacité de guerre de l'État agresseur.

4.324. Aujourd'hui, l'Ukraine s'est fixé pour objectif ambitieux de passer le plus rapidement possible du statut de candidat à celui d'État membre de l'UE et, avant même son adhésion, d'assurer la pleine intégration dans le marché unique de l'UE.

4.325. L'une de nos tâches les plus importantes consiste à rapprocher davantage le système juridique et institutionnel ukrainien du système pertinent de l'UE, ainsi qu'à entamer les négociations sur l'adhésion à l'UE.

4.326. Nous nous réjouissons donc de l'implication de notre pays dans le système de gouvernance économique de l'UE dans la mesure où notre statut de candidat le permet.

4.327. Depuis le début de l'application des dispositions commerciales de l'Accord d'association, l'Ukraine applique activement la législation, en particulier dans les domaines de l'amélioration des normes de qualité et de la sécurité des produits. Le nombre d'entreprises dont les conditions de production répondent aux exigences de l'UE ne cesse de croître.

4.328. L'Ukraine reste un partenaire commercial fiable et prévisible. Nous sommes prêts à continuer à garantir la sécurité alimentaire et à fournir aux consommateurs des produits ukrainiens de qualité, même face à l'évolution des chaînes d'approvisionnement traditionnelles pour les produits agricoles.

4.329. Nous apprécions hautement les mesures temporaires de libéralisation des échanges qui complètent les concessions commerciales applicables dans le cadre de l'accord d'association UE-Ukraine et qui ont permis de maintenir la dynamique de nos exportations vers les marchés européens, de soutenir la production déplacée et de jeter les bases d'une intégration économique plus poussée, aidant les exportateurs ukrainiens à supporter le fardeau de la guerre russe et à renforcer leur position.

4.330. L'Ukraine compte sur le soutien supplémentaire de l'Union européenne à cet égard.

4.331. Nous travaillons à la mise en œuvre des recommandations énoncées dans la décision du Conseil de l'UE et dans la conclusion de la Commission européenne. Les préparatifs en vue de l'ouverture officielle de négociations sur l'adhésion à part entière à l'UE sont également en cours.

4.332. Nous attachons une grande importance au leadership de l'UE au niveau multilatéral, à sa contribution active aux fonctions essentielles de l'OMC et à la place centrale qu'occupent les questions de réforme de l'OMC dans son programme de politique commerciale. Nous attendons avec intérêt de poursuivre notre collaboration avec l'UE sur les négociations en cours en vue de mettre en place un mécanisme de règlement des différends pleinement opérationnel d'ici 2024 et d'améliorer la fonction de délibération de l'OMC.

4.333. Pour souligner l'importance de notre coopération étroite dans ce contexte, je voudrais remercier l'UE d'avoir conclu que l'Ukraine "a un bon niveau" et "une bonne capacité administrative pour gérer les engagements en matière de relations commerciales extérieures", compte tenu en particulier de l'adhésion de l'Ukraine à l'OMC, ce qui a été récemment fait dans le rapport analytique de la Commission sur l'alignement de l'Ukraine sur l'acquis de l'UE.

4.334. L'Ukraine prend également note de l'évolution de la politique commerciale de l'UE vers une économie circulaire et estime que la mise en œuvre effective de sa nouvelle stratégie commerciale et des plans d'action pertinents permettra d'atteindre les objectifs fixés et d'amplifier les tendances du développement, en favorisant la croissance, les transitions vertes et numériques dans les années à venir.

4.335. Compte tenu de l'importance de cet examen, nous avons posé des questions à l'UE concernant le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, les tendances du commerce des services, l'état d'avancement de la désignation des coordonnateurs des services numériques, le respect des DPI dans l'environnement numérique, l'actualisation du régime fiscal, les particularités de la nouvelle politique agricole commune, le subventionnement et d'autres aspects de la politique et des pratiques commerciales de l'UE.

4.336. Nous souhaitons à l'UE un examen très fructueux de sa politique commerciale et espérons que le prochain examen de sa politique commerciale se déroulera conjointement après un nouvel élargissement de l'UE avec l'Ukraine comme l'un de ses nouveaux États membres.

HONDURAS

4.337. Au nom de l'État du Honduras, nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à toute l'équipe de l'Union européenne, conduite par sa cheffe de délégation, S.E. Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne, ainsi qu'à l'équipe de la Mission permanente auprès de l'OMC brillamment dirigée par M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado et les autorités de l'UE qui se joignent à nous.

4.338. Nous leur sommes reconnaissants de leur précieux rapport et de leur déclaration liminaire.

4.339. Nous vous remercions, Monsieur le Président, pour votre leadership et vos conseils, ainsi que la présentatrice, l'Ambassadrice Mme Pimchanok Pitfield, pour ses précieuses observations et le Secrétariat de l'OMC pour son rapport et son travail précieux.

4.340. L'Union européenne est l'une des économies les plus orientées vers l'extérieur au monde, et le libre-échange entre ses États membres était l'un des principes fondateurs.

4.341. Si l'on considère l'ensemble des importations et des exportations de biens et de services, l'UE reste le premier bloc commercial au monde. En 2021, elle représentait 16,2% du commerce mondial total des marchandises et des services. En outre, le commerce international représentait l'équivalent de 21,5% du PIB de l'UE.

4.342. À cet égard, le Honduras souligne le rôle important que cette Union politique et économique joue au sein de l'Organisation en tant que moteur de l'investissement international et du commerce des biens et des services et en tant que promoteur du développement par la coopération commerciale.

4.343. Les rapports indiquent qu'au cours de la période considérée, un certain nombre d'événements ont entraîné une volatilité et une incertitude accrues.

4.344. La pandémie de COVID-19 a entraîné la plus grande récession depuis la crise financière de 2008-2009, et le PIB réel a diminué de 5,7% en 2020. Toutefois, en partie grâce aux enseignements tirés de la crise précédente et des mesures prises rapidement par les États membres de l'UE, la réouverture opérée en 2021 s'est traduite par une reprise plus forte et le PIB a rebondi jusqu'à afficher une croissance de 5,4% cette année-là.

4.345. Nous notons que, durant la période à l'examen, un certain nombre d'initiatives législatives ont été conclues, telles que celles relatives à la gouvernance européenne des données, aux marchés concurrentiels et équitables dans le secteur numérique, à la réglementation du marché unique numérique et à la modernisation des règles de l'Union en matière de protection des consommateurs, pour n'en citer que quelques-unes.

4.346. Sur le plan bilatéral, l'Europe a toujours entretenu de solides liens culturels, politiques et historiques avec le Honduras depuis la Déclaration de Stockholm de 1999, qui couvrait des aspects tels que la gouvernance, les droits de l'homme et l'efficacité de l'aide, où des plans d'action conjoints ont été élaborés.

4.347. Au niveau régional, l'UE et l'Amérique centrale ont poursuivi la mise en œuvre dynamique du pilier commercial de leur accord d'association.

4.348. L'UE et l'Amérique centrale ont signé le protocole d'adhésion de la Croatie à l'accord d'association en 2020. En outre, l'UE est convenue de protéger 11 nouvelles indications géographiques centraméricaines en juin 2022, et une évaluation *ex post* publiée par l'UE en septembre 2022 a montré que la mise en œuvre provisoire du pilier commercial de l'Accord depuis 2013 avait contribué à renforcer l'intégration régionale, à créer des emplois, à accroître le bien-être et à réduire la pauvreté, entre autres choses.

4.349. En mars 2023, le Honduras a enregistré un excédent commercial de 157 millions de dollars EU avec l'Europe, bien que le chiffre en glissement annuel ait été inférieur à 31 millions de dollars EU, en partie en raison de la baisse des exportations de café, principalement vers l'Italie et l'Allemagne.

4.350. Les principaux produits exportés par le Honduras vers l'Union européenne sont le café, les huiles végétales et les fruits de mer. En revanche, les produits les plus importés de l'Union européenne sont ceux des machines mécaniques et électriques et des produits pharmaceutiques.

4.351. Notre pays considère l'Union européenne comme un allié extrêmement important, avec lequel nous avons mené des dialogues stratégiques significatifs et avec lequel nous partageons la vision selon laquelle la préservation d'un environnement commercial international stable et prévisible, fondé sur des règles claires et exécutoires auxquelles tous les Membres de l'OMC doivent se conformer, est d'un intérêt stratégique.

4.352. Dans ce contexte et dans d'autres, nous espérons continuer de faire tout notre possible et de renforcer le dialogue pour parvenir à des ententes communes grâce auxquelles nous pourrions forger un partenariat qui nous aidera à construire des économies plus résilientes et plus inclusives, à protéger nos démocraties et à renforcer la cohésion sociale.

4.353. Pour terminer, nous voudrions réitérer notre reconnaissance pour cette dernière occasion d'échanger des observations sur les pratiques commerciales de l'Union européenne et vous remercier pour les réponses aux questions initiales posées par le Honduras. Nous vous souhaitons plein succès.

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

4.354. Permettez-moi de me joindre aux orateurs précédents pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce de la Commission européenne, à M. l'Ambassadeur Machado et à la délégation de l'Union européenne pour le 15^{ème} examen de la politique commerciale.

4.355. Mes remerciements particuliers vont également à l'Ambassadrice Mme Pitfield (Thaïlande) pour sa contribution en tant que présentatrice aujourd'hui et au Secrétariat pour son rapport complet et instructif.

4.356. Cette année marque le 60^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre la République de Corée et l'Union européenne. Avec ce nombre symbolique de relations de longue date, il convient également de mentionner que la République de Corée attache une importance particulière à la confiance mutuelle et à la coopération que nous avons fondées sur l'ALE de l'UE avec la Corée depuis plus d'une décennie.

4.357. Grâce à l'ALE global et de haut niveau, les deux parties ont presque librement accès au marché de l'autre partie, ce qui a servi de base solide à la coopération économique en dépit des incertitudes mondiales croissantes.

4.358. Même pendant la pandémie, nos échanges bilatéraux ont continué d'augmenter. Le volume des échanges a même atteint un niveau record pendant deux années consécutives. Le montant des investissements mutuels a également considérablement augmenté en 2021 et reste élevé depuis lors.

4.359. S'appuyant sur ce partenariat commercial étroit, la République de Corée et l'UE ont récemment étendu leur coopération dans des domaines tels que le numérique, la chaîne d'approvisionnement et le changement climatique. La République de Corée attend avec intérêt les résultats positifs de nos efforts conjoints visant à améliorer les règles du commerce numérique de

manière à intégrer divers aspects numériques et éléments de coopération. En outre, en tant que fervent partisan du système commercial multilatéral et partenaire partageant des valeurs communes avec l'UE, la République de Corée cherche à coopérer avec l'UE à différents niveaux afin d'établir une chaîne d'approvisionnement mondiale stable et de réagir efficacement au changement climatique.

4.360. La République de Corée se félicite que l'UE fasse preuve de leadership dans le maintien de l'ouverture, de l'équité et de la durabilité du commerce et de l'investissement mondiaux. Outre sa contribution aux discussions au sein des organisations internationales, y compris l'OMC, l'Union européenne présente en interne divers instruments de politique générale afin de parvenir à la neutralité carbone, de promouvoir les industries de haute technologie et d'assurer le fondement d'une concurrence loyale. Nous observons également que la coopération avec les partenaires mondiaux continue de se renforcer. La République de Corée estime que la valeur fondamentale de ces efforts n'est pas différente de la direction que prennent les Membres pour améliorer la pertinence des normes commerciales multilatérales à l'OMC.

4.361. Nous notons que l'UE cherche de nouvelles politiques commerciales pour atteindre des objectifs neutres en matière de carbone et jeter les bases d'une concurrence loyale. Bien que nous soyons d'accord avec l'objectif de ces politiques, nous tenons à souligner que, compte tenu de la taille et du statut de l'UE dans l'économie mondiale, elle peut avoir des répercussions considérables sur le commerce et l'investissement mondiaux. Par conséquent, lors de la mise en œuvre de ces politiques, il est nécessaire de réduire au minimum le fardeau des entreprises et de résoudre les incertitudes afin de ne pas entraver la libre activité économique entre les parties prenantes.

4.362. Nous encourageons l'UE à veiller à ce que la législation et la mise en œuvre des politiques soient compatibles avec les règles de l'OMC et non discriminatoires. Plus précisément, la République de Corée espère que le Règlement d'application du MACF reflétera suffisamment le mécanisme de réduction du carbone de chaque pays. En ce qui concerne le règlement sur les subventions étrangères, nous exhortons également l'UE à traiter la question de la lourde charge administrative imposée aux entreprises qui se conforment au règlement.

4.363. En ce qui concerne la récente politique de subventions de l'UE, nous croyons comprendre que l'UE estime qu'elle est nécessaire pour atteindre divers objectifs politiques. Nous sommes d'avis que la politique devrait être mise en œuvre de manière à maintenir l'ordre commercial mondial et à empêcher qu'il ne déclenche une concurrence par les subventions, c'est-à-dire une course au bas.

4.364. Tout au long du processus d'adoption et de mise en œuvre des directives et règlements de l'UE en général, nous attendons avec intérêt un échange d'informations et une consultation actifs, chaque fois que cela sera approprié et possible. Les directives relatives à ces directives et règlements publiées en temps voulu pourraient également apporter une plus grande clarté aux entreprises et partenaires commerciaux concernés.

4.365. Un autre domaine d'intérêt pour la République de Corée est l'état d'avancement des consultations entre l'UE et les États-Unis dans le cadre du GSA. Étant donné que la République de Corée espère que l'accord sera ouvert et transparent dès le début de l'élaboration des règles, nous encourageons l'UE à envisager d'engager des pays tiers et d'échanger des informations de manière transparente.

4.366. Garantir une concurrence loyale dans le commerce devrait être fondé sur les règles commerciales de l'OMC. La République de Corée est toutefois préoccupée par les mesures de sauvegarde de l'UE concernant l'acier à cet égard. Nous sommes donc déçus d'entendre la décision prise la semaine dernière de prolonger la mesure. Nous espérons qu'une consultation significative sur cette question pourra avoir lieu dans un proche avenir.

4.367. S'agissant de l'OMC, la République de Corée félicite l'UE d'avoir apporté une contribution significative à divers égards pour rétablir le fonctionnement de l'OMC, qui est le fondement d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles.

4.368. La République de Corée, pays qui s'est développé grâce au commerce, considère la réforme de l'OMC comme l'un des principaux objectifs de sa politique commerciale. Nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec l'UE, sur la base d'une compréhension mutuelle, dans le cadre des discussions pertinentes, y compris le rétablissement du système de règlement des différends.

4.369. En outre, nous espérons que la République de Corée et l'Union européenne uniront leurs forces pour établir de nouvelles règles commerciales afin que l'OMC devienne une organisation pertinente répondant à l'avenir. La République de Corée estime que les deux parties pourraient renforcer la coopération pour coordonner les mesures climatiques liées au commerce des Membres et promouvoir la libéralisation des biens et services environnementaux. Nous souhaitons également redoubler d'efforts avec l'UE pour conclure prochainement les négociations sur le texte du futur accord IFD et l'intégrer dans le corpus de règles de l'OMC. Le commerce électronique est un autre domaine dans lequel les deux leaders du numérique, la République de Corée et l'UE, pourraient aider l'OMC à établir des règles appropriées en fonction de la transformation numérique.

4.370. Pour conclure, la République de Corée tient à réaffirmer son engagement à continuer de coopérer étroitement avec l'UE pour traiter les nouvelles questions commerciales ainsi que les discussions futures sur la réforme de l'OMC.

4.371. Permettez-moi encore une fois d'exprimer ma gratitude à la délégation de l'UE pour le travail acharné qu'elle a accompli dans le cadre de cet examen des politiques commerciales. Nous apprécions les réponses de l'UE à nos questions écrites et nous les examinerons de près à Séoul.

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

4.372. Le Royaume d'Arabie saoudite est très heureux de participer au 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'Union européenne et souhaite chaleureusement la bienvenue à la distinguée délégation de l'Union européenne conduite par S.E. Mme Sabine Weyand, Directrice générale de la Direction générale du commerce de la Commission européenne.

4.373. Nous remercions l'Union européenne et le Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports détaillés et complets sur l'examen des politiques commerciales. Nous remercions également la présentatrice, S.E. Mme Pimchanok Pitfield, Ambassadrice et Représentante permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC, pour ses observations éclairées.

4.374. Le Royaume d'Arabie saoudite félicite l'Union européenne pour les nombreuses années de stabilité durant lesquelles sa croissance du PIB s'est établie en moyenne à 2,1%, bien qu'elle ait diminué de 5,7% en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, et pourtant, en 2021, une forte reprise s'est produite, atteignant 5,4%.

4.375. La période considérée a été marquée par un changement majeur dans les objectifs et priorités de développement sous l'impulsion des nouvelles mesures de la Loi sur les services numériques (DSA), de la Loi sur les marchés numériques (DMA), du guichet unique pour les importations (IOSS) et du Règlement établissant l'environnement de guichet unique de l'UE pour les douanes.

4.376. Le Royaume d'Arabie saoudite apprécie les efforts déployés par l'Union européenne pour renforcer le système commercial multilatéral, qui continue de faire partie intégrante de la politique commerciale de l'Union européenne et contribue activement aux fonctions essentielles de l'OMC, y compris les discussions au moyen de propositions et d'initiatives conjointes dans de nombreux domaines tels que la réforme de l'OMC, la transparence, la réglementation intérieure du commerce des services, le commerce électronique, la facilitation de l'investissement et les MPME.

4.377. Les échanges commerciaux entre le Royaume d'Arabie saoudite et l'Union européenne ont dépassé 200 milliards de rials saoudiens en 2021, ce qui fait de l'Union européenne le deuxième partenaire du Royaume d'Arabie saoudite. Les produits minéraux sont les principaux produits exportés par le Royaume d'Arabie saoudite vers l'Union européenne. En revanche, les appareils électroménagers sont les principaux produits importés par le Royaume d'Arabie saoudite de l'Union européenne. En outre, le Royaume d'Arabie saoudite entretient de solides relations commerciales avec l'Union européenne, avec l'appui de son appartenance commune au G-20. En outre, les conseils des entreprises restent très actifs pour ouvrir la voie à une coopération économique plus étroite et créer de précieuses opportunités commerciales entre le Royaume d'Arabie saoudite et 11 pays de l'Union européenne, à savoir: Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Irlande, Italie, Pologne, République tchèque et Suède.

4.378. Avant de terminer, je voudrais remercier S.E. M. João Aguiar Machado, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OMC, et sa délégation pour l'excellente coopération entre nos deux missions.

4.379. Enfin, le Royaume d'Arabie saoudite félicite l'Union européenne pour ses bons résultats économiques et souhaite à la délégation de l'Union européenne un examen très fructueux de sa politique commerciale.

PARAGUAY

4.380. La République du Paraguay adresse ses salutations les plus chaleureuses à la délégation de l'Union européenne, représentée par le Chef de délégation, S.E. Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne, et à la représentation de l'Union européenne auprès de l'OMC, dirigée par notre collègue, l'Ambassadeur João Aguiar Machado. Nous voudrions également vous remercier, Monsieur le Président, pour votre leadership dans cet examen, ainsi que la présentatrice, M. l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande), et le Secrétariat pour le rapport complet.

4.381. Comme le souligne le rapport du Secrétariat, l'Union européenne reste la principale puissance commerçante du monde, avec une part substantielle des importations et des exportations à l'échelle mondiale. Le nombre de questions posées par les Membres au cours de cet examen et le nombre de participants aujourd'hui ne sont donc pas surprenants.

4.382. Lorsqu'un marché est aussi vaste que celui de l'Union européenne, des mesures unilatérales ayant des implications commerciales peuvent affecter le commerce et la production mondiaux, y compris ceux qui ne sont pas destinés à ce marché. Le Paraguay suit donc de près l'évolution des politiques et mesures de l'Union européenne ayant des incidences commerciales. À cet égard, nous avons présenté une série de questions auxquelles nous avons reçus des réponses, ce dont nous sommes reconnaissants, et nous analysons actuellement ces réponses afin de pouvoir, le cas échéant, poser des questions complémentaires.

4.383. Le Paraguay et l'Union européenne partagent des liens d'amitié et des liens commerciaux, ainsi que des années de négociations, auxquelles j'ai eu l'honneur de participer directement, sur un accord d'association birégional qui comprend le chapitre sur le commerce entre le MERCOSUR et l'Union européenne. Nous espérons que cet accord permettra de finaliser les procédures en cours et d'entamer la signature, la ratification ultérieure et l'incorporation dans les systèmes juridiques respectifs en vue d'une entrée en vigueur rapide.

4.384. Au sein de l'OMC, nous remercions l'UE pour le travail conjoint que nous avons accompli et pour sa participation active dans tous les domaines que nous partageons ainsi que dans les questions fondamentales de cette Organisation, telles que sa réforme et les négociations en vue de la libéralisation du commerce des marchandises et des services.

4.385. Toutefois, je voudrais profiter de cette déclaration pour évoquer trois points spécifiques mentionnés par l'UE dans son rapport:

- i. l'importance des travaux ordinaires des conseils et comités de l'OMC et des engagements en matière de transparence;
- ii. la nécessité de réformer le secteur agricole; et
- iii. les engagements concernant le soutien scientifique et technique des mesures au titre des Accords SPS et OTC.

4.386. Nous apprécions et partageons l'intérêt de l'UE à continuer d'améliorer les travaux ordinaires des conseils et comités de l'OMC par le biais de la fonction de délibération et des engagements en matière de transparence établis au sein de l'OMC. Ce sont ces aspects qui, au jour le jour, apportent les réponses à bon nombre des préoccupations commerciales spécifiques qui donnent lieu à des mesures entre les Membres.

4.387. Toutefois, certaines des questions posées à l'Union européenne, non seulement par le Paraguay, mais aussi par de nombreux autres Membres, ne reçoivent pas de réponse ou ne reçoivent qu'une réponse partielle, bien qu'elles aient été communiquées par écrit bien à l'avance.

4.388. En outre, nous avons noté que les notifications SPS et OTC recevaient toutes des réponses par écrit, mais que les observations des Membres n'étaient à aucun moment prises en compte.

4.389. Malgré la disponibilité d'autres instances et voies, c'est l'OMC qui donne accès à ces renseignements à certains Membres en développement plus petits et moins avancés, raison pour laquelle nous espérons continuer à travailler ensemble pour améliorer cet aspect.

4.390. La réforme de l'agriculture prescrite par l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture est une question essentielle pour le Paraguay, secteur qui est le plus négligé à l'OMC, en particulier en ce qui concerne les piliers de l'accès aux marchés et du soutien interne. Bien que nous prenions note du fait que l'UE a indiqué qu'elle réformait son soutien interne pour le faire passer à la catégorie verte, même dans cette catégorie, le soutien interne est un jeu accessible aux seuls pays développés et auquel de nombreux pays en développement et pays moins avancés ne peuvent pas participer. Nous pensons donc que ce dont nous avons besoin, ce n'est pas seulement d'une restructuration, mais aussi d'une réduction effective et d'une discipline stricte pour éviter ce que nous appelons officieusement en anglais "box painting" (les déplacements entre les catégories).

4.391. L'accès aux marchés pour ces produits se traduira également par une amélioration sensible tant pour les producteurs des pays qui dépendent de l'agriculture que pour la durabilité mondiale en permettant une utilisation meilleure et plus efficace des ressources naturelles. C'est pourquoi nous espérons avoir le soutien de l'Union européenne pour faire avancer les négociations et une réforme efficace du secteur.

4.392. Enfin, en ce qui concerne le soutien scientifique, comme indiqué plus haut, les décisions ayant une incidence commerciale prises par le principal acteur commercial mondial affectent la production et le commerce à l'échelle mondiale, y compris ceux qui ne sont pas destinés à ce marché. Nous espérons donc que l'UE s'acquittera des obligations de rigueur scientifique et technique en imposant des mesures et en recherchant un consensus qui profite à tous, au lieu d'imposer des mesures unilatérales.

4.393. Le Paraguay est prêt à poursuivre sa collaboration avec l'UE dans ces domaines, tant au sein de l'OMC que dans toutes les instances pertinentes, afin de parvenir à un consensus qui profite à tous.

4.394. Au nom de mon pays, je tiens à réitérer mes félicitations aux responsables de cet examen et à remercier M. l'Ambassadeur Aguiar Machado et les délégués de la Mission permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC.

TÜRKIYE

4.395. Nous souhaitons la bienvenue à la délégation de l'Union européenne dirigée par Sabine Weyand, Directrice générale du commerce de la Commission européenne.

4.396. Nous remercions le Secrétariat et l'UE pour leurs rapports détaillés, ainsi que la présentatrice, l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande), pour ses observations éclairées.

4.397. Nous tenons également à remercier l'UE pour ses réponses à nos questions.

4.398. En tant que premier commerçant mondial, l'UE joue un rôle de premier plan dans le commerce des biens et des services ainsi que dans les investissements étrangers directs à l'échelle mondiale. Ainsi, tout changement dans les politiques de l'UE a un effet plus large.

4.399. Nous croyons comprendre que la politique commerciale remaniée de l'UE est fondée sur la durabilité et met l'accent sur la transition verte et numérique dans tous les secteurs.

4.400. La lutte contre les changements climatiques et l'atténuation de leurs effets est un point essentiel de l'ordre du jour pour nous tous. À notre avis, il est de la plus haute importance de fonder les efforts d'atténuation des changements climatiques sur une coopération constructive, inclusive et fructueuse afin de susciter une réponse mondiale forte aux défis.

4.401. À ce titre, nous suivons de près les processus législatifs en cours dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe. Nous voudrions remercier l'UE pour la transparence et l'échange d'informations concernant ses politiques environnementales liées au commerce jusqu'à présent.

4.402. Nous devons garder à l'esprit que la question à l'examen a deux dimensions lorsqu'il s'agit de rapprocher l'environnement et le commerce. Il va donc sans dire que les politiques visant à lutter contre les changements climatiques qui ont des incidences sur le commerce doivent être compatibles avec les règles de l'OMC ainsi qu'avec d'autres règles internationales, y compris celles découlant d'accords internationaux sur l'environnement. Ces politiques ne doivent en aucun cas imposer des restrictions inutiles au commerce et doivent être non discriminatoires.

4.403. Il convient de souligner ici qu'en tant que partenaire commercial proche entretenant des relations d'union douanière avec l'UE, nous sommes particulièrement prudents quant à la conception et à la mise en œuvre du MACF. Il est essentiel de veiller à ce que le MACF soit conçu et appliqué de manière non discriminatoire, sans que les importateurs et les marchandises importées soient désavantagés sur le plan de la concurrence par rapport à leurs homologues de l'UE. Il est tout aussi important de ne pas rendre la tâche plus lourde qu'il n'est nécessaire pour atteindre ses objectifs et de garder à l'esprit les différentes responsabilités et capacités des pays.

4.404. Nous pensons que l'affectation des recettes du MACF au financement de projets de transformation verte doit tenir compte des besoins des pays en développement, car la lutte contre les changements climatiques doit être un effort mondial.

4.405. En ce qui concerne le règlement visant à prévenir la déforestation et la dégradation des forêts, il importe que les exigences techniques du règlement proposé, telles que la certification ou la vérification pour les opérateurs de pays tiers, soient les mêmes que pour les opérateurs de l'UE. À cet égard, aucune charge administrative supplémentaire ne doit être imposée aux pays tiers.

4.406. En ce qui concerne le règlement sur les transferts de déchets, il est très important de veiller à ce que les exigences fixées en matière de surveillance et d'inspection ne dépassent pas les objectifs environnementaux légitimes. La Türkiye partage les objectifs de l'UE consistant à soutenir la transition vers une économie verte et circulaire; il est donc crucial de ne pas mettre en péril l'approvisionnement en matières premières des installations de recyclage des pays tiers, ce qui entraverait l'économie circulaire déjà en place dans ces pays.

4.407. Le rapport du Secrétariat indique que, traditionnellement, l'UE n'avait guère recours aux mesures de sauvegarde et n'en avait imposé que six depuis le début. Bien que nous reconnaissions le bilan positif de l'UE à cet égard, nous avons constaté que cette tendance avait été inverse, car la mesure de sauvegarde appliquée aux importations de certains produits en acier, qui était restée en vigueur jusqu'à présent, correspondait à un volume important d'importations couvrant de nombreux produits en acier distincts. En outre, nous étions d'avis que la mesure de sauvegarde avait été imposée à la suite d'une enquête déficiente, que nous devons contester dans le cadre du système de règlement des différends.

4.408. Dans ce différend, le Groupe spécial avait constaté des incompatibilités au regard du GATT et de l'Accord sur les sauvegardes et avait recommandé que l'UE mette sa mesure en conformité avec ces accords. Toutefois, l'UE n'a pas réévalué complètement ces éléments comme l'exigeaient les constatations du Groupe spécial et nous estimons que les mesures de mise en œuvre de l'UE sont manifestement déficientes. Malgré cela, l'UE a malheureusement décidé très récemment de prolonger ses mesures pour une année supplémentaire.

4.409. Nous invitons l'UE à se conformer à la décision du Groupe spécial à cet égard et à abroger sans délai sa mesure de sauvegarde non fondée.

4.410. S'agissant des questions structurelles liées au système de règlement des différends, nous apprécions les efforts et la position de l'UE pour surmonter le non-fonctionnement actuel de l'Organe d'appel. Un bon exemple donné par la Türkiye et l'UE à cet égard était notre accord d'arbitrage en appel.

4.411. Au cours de la période considérée, l'UE a mis en vigueur son règlement d'application et élaboré un projet d'instrument de lutte contre la coercition. Nous souhaitons exprimer notre espoir que le règlement d'application lui-même et sa mise en œuvre soient compatibles avec les Accords de l'OMC et cette attente s'applique également au projet d'instrument de lutte contre la coercition de l'UE.

4.412. La Türkiye, en tant que pays candidat et partenaire de l'Union douanière, entretient avec l'UE une relation très particulière qui ne peut se limiter aux seules relations économiques et commerciales.

4.413. Les économies de l'UE et de la Türkiye sont fortement intégrées, la Türkiye est actuellement le sixième partenaire commercial de l'UE, tandis que l'UE est le plus important de la Türkiye.

4.414. Grâce à l'Union douanière, les entreprises turques sont devenues un élément essentiel des chaînes de valeur de l'UE et contribuent à la résilience de l'économie de l'UE grâce à des structures de marché déjà bien intégrées.

4.415. Toutefois, elle ne peut plus répondre aux besoins découlant du rythme de nos liens économiques et commerciaux et de questions commerciales relativement nouvelles et émergentes. Il est maintenant devenu évident que l'Union douanière avec l'UE, qui remonte à 1996, a besoin d'une mise à jour complète et cette mise à jour se fait déjà attendre.

4.416. Pour terminer, nous voudrions saisir cette occasion pour remercier M. l'Ambassadeur Aguiar Machado pour l'excellente préparation de cet examen ainsi que pour ses importantes contributions aux activités de l'OMC.

4.417. Nous souhaitons à l'Union européenne un examen réussi de sa politique commerciale.

PAKISTAN

4.418. Le Pakistan se félicite de l'occasion qui lui est donnée de participer à ce quinzième examen de la politique commerciale de l'Union européenne.

4.419. Nous souhaitons la bienvenue à la délégation de l'UE conduite par S.E. Mme Sabine Weyand, Directrice générale pour le commerce de la Commission européenne, lors de cet examen de la politique commerciale de l'UE.

4.420. Nous tenons à remercier la présentatrice, l'Ambassadrice de la Thaïlande auprès de l'OMC, S.E. Mme Pimchanok Pitfield, pour ses observations éclairées qui nous guident dans les diverses évolutions de la politique commerciale de l'UE depuis le dernier examen.

4.421. Nous remercions le Secrétariat pour le travail qu'il a accompli dans la préparation du rapport pour cet examen.

4.422. Nous tenons à féliciter l'UE pour ses politiques audacieuses et ciblées qui l'ont soutenue en période de turbulences au cours de la période considérée, comme en témoigne la forte croissance de son PIB depuis 2021.

4.423. Nous prenons note des faits nouveaux survenus dans la politique commerciale de l'UE, tels qu'ils sont décrits dans sa politique commerciale ouverte, durable et volontariste de 2021 pour gérer sa reprise après la pandémie, les défis découlant du changement climatique et les tensions internationales, y compris l'unilatéralisme et ses répercussions sur les institutions multilatérales.

4.424. Tout en saluant les objectifs ambitieux énoncés dans ce nouveau cadre de politique commerciale, nous espérons que l'UE a pris en considération et prendra en considération les incidences de sa politique commerciale sur ses partenaires commerciaux lorsqu'elle mettra en œuvre les nouvelles politiques décrites dans ce cadre.

4.425. Nous apprécions également le rôle de chef de file joué par l'UE pour tenir compte du patrimoine commun mondial, en particulier pour relever les défis environnementaux, mais nous souhaitons un partenariat plus efficace avec l'UE pour relever ces défis.

4.426. L'UE est l'un des principaux partenaires commerciaux du Pakistan avec des échanges bilatéraux totalisant 13 milliards de dollars EU au cours de l'exercice 2021/22, soit une augmentation de 25% par rapport à l'exercice 2020/21.

4.427. Le Pakistan bénéficie du schéma SGP de l'UE ainsi que d'un important programme de développement de l'UE pour la période 2021-2024 axé sur une croissance verte inclusive, le capital humain, la gouvernance, y compris l'État de droit et les droits de l'homme.

4.428. Le Pakistan apprécie le soutien apporté par l'UE lors des inondations dévastatrices de 2022, au cours desquelles l'UE a fourni 1,8 million d'euros d'aide humanitaire aux familles touchées dans une grande partie du Pakistan.

4.429. Au niveau multilatéral, nous saluons l'engagement actif et le leadership de l'UE, conduite par M. l'Ambassadeur Aguiar Machado et son équipe compétente à Genève pour soutenir le système commercial multilatéral. L'UE a dirigé la mise en place de l'AMPA, un autre mécanisme d'appel, tandis que les Membres s'efforcent de trouver une solution à l'impasse actuelle dans laquelle se trouve le système de règlement des différends de l'OMC.

4.430. Pour conclure, nous souhaitons à l'Union européenne un examen fructueux de sa politique commerciale.

KAZAKHSTAN

4.431. Le Kazakhstan souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'Union européenne, conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce de la Commission européenne, et nous exprimons notre gratitude à l'Union européenne pour son rapport et sa déclaration instructifs. Nous remercions également l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield pour ses observations éclairées en tant que présentatrice, et le Secrétariat de l'OMC pour son rapport complet.

4.432. Le Kazakhstan entretient une coopération bilatérale stratégique avec l'Union européenne et attache une grande importance à l'approfondissement des relations économiques et commerciales. L'Union européenne est l'un des principaux partenaires commerciaux de mon pays et représente 30% du commerce extérieur du Kazakhstan. En 2022, la valeur totale des échanges entre le Kazakhstan et l'Union européenne a augmenté de plus de 38%, malgré les incertitudes de l'environnement commercial mondial, et s'est élevée à environ 40 milliards de dollars EU.

4.433. La croissance dynamique s'est également poursuivie cette année; au cours des trois premiers mois, le volume des échanges a augmenté de 12,5% et a dépassé 10 milliards de dollars EU. Outre le commerce, l'Union européenne est l'un des plus grands investisseurs dans l'économie du Kazakhstan, avec près de 170 milliards de dollars EU au cours des 15 dernières années.

4.434. Lors du deuxième Forum économique de l'UE- pour l'Asie centrale qui s'est tenu à Almaty le 19 mai 2023, la feuille de route pour la mise en œuvre du protocole de coopération sur les matières premières durables, les piles et les chaînes de valeur de l'hydrogène renouvelable a été approuvée. Nous pensons que ce document créera les conditions nécessaires à l'établissement d'une coopération financière et technologique entre le Kazakhstan et l'alliance industrielle de l'UE.

4.435. Nous voudrions également mentionner l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre le Kazakhstan et l'Union européenne, qui couvre 29 domaines de coopération, notamment l'investissement, le commerce, l'innovation et le développement des infrastructures; nous pensons que la mise en œuvre effective de cet accord renforcera encore les liens économiques, stimulera les échanges entre le Kazakhstan et l'UE et attirera les technologies et les investissements européens.

4.436. Le Kazakhstan apprécie également l'assistance technique et le renforcement des capacités, y compris le projet Ready4Trade Asie centrale, fournis par l'UE pour faciliter la coopération commerciale dans la région et aider les Membres en développement à mieux s'intégrer dans le système commercial multilatéral.

4.437. Nous félicitons l'Union européenne pour ses performances économiques solides et résilientes au niveau de l'UE, malgré les défis de l'économie mondiale, qui se reflètent dans la croissance constante du PIB de 5,4% en 2021 et de 3,6% en 2022.

4.438. Du point de vue du commerce multilatéral, nous nous félicitons de l'accord conclu en mai 2022 entre les colégislateurs- sur le nouveau guichet unique pour les douanes de l'UE, qui permet aux différentes autorités d'échanger plus facilement les informations électroniques communiquées par les négociants. Le projet ambitieux vise à faciliter davantage les échanges, à améliorer les contrôles de sécurité et de conformité; soutenir les transitions numériques et vertes et réduire la charge administrative pour les autorités et les entreprises nationales.

4.439. L'Union européenne a toujours été un contributeur essentiel et précieux à l'OMC en tant que plus grand négociant mondial de marchandises et de services; en particulier l'UE fait preuve d'un leadership solide en vue de la CM13 en proposant des idées utiles et concrètes dans les domaines de la réforme de l'OMC, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, du commerce électronique- et du règlement des différends, entre autres pour faire face à la crise actuelle du système commercial multilatéral.

4.440. Cela dit, le Kazakhstan continue de suivre l'évolution de la situation concernant le Pacte vert annoncé par la Commission européenne et son ambitieux mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, et nous exhortons l'Union européenne à examiner pleinement la compatibilité du MACF avec les règles et règlements de l'OMC pour faire en sorte que tout mécanisme de ce type ne crée pas d'obstacles au commerce.

4.441. Pour le présent examen, le Kazakhstan a présenté des questions portant sur les politiques et mesures présentant un intérêt pour notre pays, y compris les mesures correctives commerciales et l'environnement. Nous attendons avec intérêt les réponses de l'Union européenne à nos questions et nous les étudierons avec grand intérêt.

4.442. Pour terminer, nous voudrions féliciter la délégation de l'Union européenne et le Secrétariat de l'OMC pour le travail et les efforts acharnés qu'ils ont consacrés à la préparation de cet examen. Nous voudrions également exprimer notre reconnaissance à l'Ambassadeur João Aguiar Machado et à son équipe ici à Genève. Nous souhaitons plein succès à la délégation de l'Union européenne pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

BANGLADESH

4.443. Tout d'abord, la délégation du Bangladesh souhaite la bienvenue à Mme Sabine Weyand, Directrice générale pour le commerce, Commission européenne et cheffe de délégation, pour son exposé liminaire lors du 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'UE. La délégation du Bangladesh remercie également S.E. l'Ambassadrice de la Thaïlande, Mme Pimchanok Pitfield, pour ses discussions éclairées. Nos sincères remerciements vont également à l'UE et au Secrétariat de l'OMC pour les rapports complets.

4.444. Les relations entre les pays membres de l'UE et le Bangladesh ont été amicales. Nos échanges bilatéraux et nos liens bilatéraux sont encore renforcés par les visites régulières de haut niveau des deux parties. Des mécanismes de dialogue institutionnels généraux ont contribué à l'approfondissement des relations. Les exportations bangladaises vers l'UE, dominées par les vêtements confectionnés, ont dépassé 23 milliards de dollars EU au cours de l'exercice 2021/22. Parallèlement à la consolidation de nos relations commerciales, nous coopérons aussi étroitement dans le cadre multilatéral, pour favoriser un système commercial multilatéral fondé sur des règles, juste et équitable. En tant que l'un des principaux partenaires commerciaux, le Bangladesh est heureux de constater les grands progrès et les progrès importants réalisés par l'UE en dépit de la COVID-19 et d'autres crises.

4.445. Au cours de la période à l'examen, nous avons noté que l'UE s'était concentrée sur la réalisation de nombreuses réformes structurelles visant à garantir une croissance inclusive. Les fondements de l'économie de l'UE restent solides, ce qui a permis d'assurer une stabilité macroéconomique. Nous félicitons l'UE pour les diverses mesures de réforme qu'elle a adoptées en 2021 dans le cadre de sa nouvelle stratégie de communication sur la politique commerciale, à savoir l'ouverture, la durabilité et la fermeté. Le système commercial multilatéral et l'OMC restent

au centre de la politique commerciale de l'UE et témoignent de l'importance attachée au multilatéralisme. Nous prenons note de l'engagement de l'UE en faveur d'une réforme de l'OMC visant à instaurer un environnement commercial international stable et prévisible fondé sur des règles claires et applicables pour tous les Membres de l'OMC. Le Bangladesh se félicite du rôle joué par l'UE à la CM12 pour faire de la réforme de l'OMC un intérêt fondamental et pour que soit inclus un engagement politique à mener des discussions en vue de disposer d'un mécanisme de règlement des différends pleinement et fonctionnel d'ici à 2024.

4.446. En tant que PMA, le Bangladesh bénéficie d'un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent pour tous les produits relevant de l'initiative TSA. Cette initiative a donné aux PMA la possibilité de renforcer encore leurs échanges avec l'UE. Toutefois, nous devons faire des efforts, en partenariat avec l'UE, pour résoudre les problèmes liés à la sortie de la catégorie des PMA, à la diversification des produits, à la normalisation des produits, etc. Dans ce contexte, la délégation bangladaise signale en particulier quatre questions, à savoir le SGP, les règles d'origine, la pertinence économique des DPI et l'énergie durable et le climat. Nous avons envoyé précédemment six questions par l'intermédiaire du Secrétariat et remercions la délégation de l'UE d'avoir répondu à ces questions. Nous espérons que la récente notification de l'UE à l'OMC sur la taxe carbone, tout en répondant aux besoins liés au changement climatique et à l'augmentation des ambitions climatiques, ne créera pas d'obstacle aux exportations des PMA, en particulier des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

4.447. Pour conclure, nous souhaitons à la délégation de l'UE un examen productif et fructueux de sa politique commerciale. Ma délégation continuera de travailler en étroite collaboration avec la délégation de l'UE, conduite par S.E. M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado, pour renforcer le système commercial multilatéral, alors que nous aidons nos pays à renforcer nos liens commerciaux bilatéraux.

ISLANDE

4.448. C'est avec plaisir que l'Islande souhaite la bienvenue à la distinguée délégation de l'Union européenne chargée de l'examen de sa politique commerciale, conduite par la Directrice générale du commerce, Mme Sabine Weyand. Nous remercions également le Secrétariat de l'OMC ainsi que l'Union européenne pour les rapports établis, ainsi que la présentatrice, Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, pour l'excellente présentation des questions à examiner aujourd'hui.

4.449. L'Islande se félicite du ferme attachement de l'UE au bon fonctionnement du système commercial multilatéral – le système commercial international et l'OMC demeurant au centre de la politique commerciale de l'UE.

4.450. L'UE et l'Islande entretiennent des relations étroites et de longue date. L'UE est le premier partenaire commercial de l'Islande, avec des flux commerciaux importants entre les deux marchés. Tous deux font partie de l'Espace économique européen et constituent le cadre de relations commerciales étroites, d'harmonisation et de coopération.

4.451. Ces dernières années, les Membres ont été confrontés à un environnement international difficile. La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur l'économie mondiale ainsi que sur celle de l'UE.

4.452. Les tensions géopolitiques ajoutent aux défis auxquels l'économie mondiale est confrontée après la pandémie, tant en ce qui concerne le changement climatique que l'invasion illégale de l'Ukraine par la Fédération de Russie, qui affecte particulièrement les économies de l'UE en raison de sa proximité géographique.

4.453. L'Islande se félicite de l'approche adoptée par l'UE pour relever ces défis, l'accent étant mis sur la préservation d'un environnement commercial international stable et prévisible fondé sur des règles claires et applicables.

4.454. Comme de nombreux Membres, l'UE reconnaît que les politiques commerciales peuvent avoir un impact différent sur les hommes et les femmes et s'attaque aux disparités existantes en intégrant une perspective sexospécifique dans ses travaux. Le Plan d'action sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les relations extérieures pour la période 2020-2025 est une contribution importante à cet égard.

4.455. L'Islande se félicite de la contribution précieuse de l'UE à la promotion de l'égalité des genres au sein de l'OMC. Tout d'abord, les travaux sur la Déclaration de Buenos Aires, puis au sein du Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres, où l'UE, en collaboration avec l'ITC, mène des travaux sur la manière d'appliquer la perspective sexospécifique aux travaux de l'OMC.

4.456. Afin d'appuyer la collecte de données pertinentes dans ce domaine, l'Islande a soumis à l'avance des questions écrites sur la participation des femmes aux économies de l'UE.

4.457. Nous accueillons avec satisfaction les réponses car elles seront utiles pour recenser les meilleures pratiques en matière de promotion de l'égalité des genres dans le cadre du commerce.

4.458. Enfin, l'Islande apprécie une fois encore le ferme soutien de l'Union européenne au système commercial multilatéral et sa participation active à l'OMC. Nous souhaitons plein succès aux délégations de l'UE pour leur examen de la politique commerciale.

INDE

4.459. Tout d'abord, ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Union européenne conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice-générale du commerce de la Commission européenne, pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale. Nous saisissons également cette occasion pour souhaiter la bienvenue à la délégation de l'UE à Genève, dirigée avec compétence par mon ami, S.E. João Aguiar Machado, et par ses collègues, et pour leur excellent travail et leur étroite coopération avec notre délégation.

4.460. Nous remercions le Secrétariat de l'OMC et la délégation de l'UE pour les rapports complets préparés en vue de l'examen. Ces rapports nous ont donné de très bons renseignements sur la politique commerciale de l'UE. Je voudrais également remercier S.E. Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande) pour ses observations éclairées en tant que présentatrice.

4.461. L'Inde et l'UE entretiennent depuis longtemps un partenariat stratégique qui va au-delà du commerce, tant l'Inde que l'UE ont tant de points communs. Nous sommes des démocraties dynamiques ayant des valeurs communes. Nous appuyons l'ordre international fondé sur des règles et le système commercial multilatéral. L'Inde et l'UE sont de grandes économies confrontées à un contexte difficile.

4.462. Pour l'Inde, le partenariat avec l'UE est l'une de nos relations les plus importantes, les visites et les échanges au plus haut niveau sont une occurrence régulière entre l'Inde et l'Union européenne et les membres de l'Union européenne aujourd'hui. Les exemples les plus récents sont les suivants: le premier est le 15^{ème} sommet entre l'UE et l'Inde, qui s'est tenu dans le contexte du confinement qui a frappé le monde entier en juillet 2020; le deuxième a été la participation de notre Premier ministre à la toute première réunion des dirigeants de l'UE et de l'Inde, qui s'est tenue en mode hybride à Porto en mai 2021, et qui a conduit à la reprise du dialogue sur l'accord bilatéral de libre-échange; le troisième a été le Conseil du commerce et de la technologie (CCT) réunissant l'Inde et l'UE, lancé par notre Premier Ministre et par la Présidente de la Commission européenne lors de sa visite en Inde en avril 2022; et la dernière occasion, dont j'ai également fait partie il y a trois semaines, a été la tenue de notre première réunion du Conseil du commerce et de la technologie à Bruxelles en mai 2023.

4.463. Ces interactions ont contribué à la reprise des négociations sur l'ALE entre l'Inde et l'UE et à la création du Conseil du commerce et de la technologie de l'Inde et de l'UE, qui abordera la coopération dans les domaines du commerce, de la technologie et de la sécurité de manière globale. Tant les négociations sur les ALE que les piliers du CCT fournissent l'élan nécessaire pour renforcer notre engagement économique. Nous avons pris un bon départ avec le CCT Lors de sa première réunion à Bruxelles, les groupes de travail du CCT de l'Inde et de l'UE permettront une coopération stratégique plus étroite entre les sujets et les secteurs.

4.464. L'UE est actuellement le deuxième partenaire commercial de l'Inde et un partenaire commercial très important. Notre commerce bilatéral était d'environ 170 milliards de dollars EU, en tenant compte des marchandises et des services. De même, l'UE est une source importante d'IED, avec plus de 100 milliards d'USD entrants au cours des deux dernières décennies, ce qui a représenté 16% des entrées cumulées d'IED en Inde au cours de cette période. Dans le même temps, les entreprises indiennes ont également investi environ 50 milliards de dollars EU dans l'UE.

4.465. Alors que les relations économiques et commerciales bilatérales se sont redressées, certaines sources de frictions agissent comme des obstacles qui nous empêchent de réaliser pleinement le potentiel de notre partenariat économique. Nous saisissons cette occasion pour mettre en lumière certains d'entre elles. Nous notons avec préoccupation qu'au cours de la période considérée, les mesures unilatérales de politique commerciale mises en œuvre par l'UE ont globalement augmenté, ce qui a eu une incidence négative sur ses partenaires commerciaux, y compris l'Inde.

4.466. L'adoption de politiques liées au climat et à l'environnement-, en particulier le MACF, le règlement sur la déforestation et la dégradation des forêts, la proposition relative à la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises, les limites maximales de résidus (LMR) et le pouvoir de dérogation associé accordé aux membres de l'UE sont réellement problématiques et deviennent des obstacles non tarifaires au commerce pour les catégories de produits incluses. Ces mesures ont de profondes répercussions sur le volume des échanges existants et sur le potentiel commercial futur. La compatibilité de ces mesures avec les règles de l'OMC est également une question ouverte qui exige des discussions plus approfondies entre les Membres de l'OMC pour s'assurer que ces mesures commerciales sont compatibles avec les règles de l'OMC et le système commercial multilatéral.

4.467. Les mesures SPS et OTC rigoureuses de l'UE et son recours fréquent aux mesures antidumping et compensatoires continuent également de préoccuper l'Inde.

4.468. Dans le cadre de cet examen, la délégation indienne avait présenté plusieurs questions sur divers programmes, politiques et mesures de l'Union européenne dans des domaines tels que les marchandises, l'agriculture, les services, la propriété intellectuelle et la facilitation des échanges, pour n'en citer que quelques-uns. Nous remercions l'Union européenne pour ses réponses à ces questions, qui sont actuellement examinées par notre capitale. Permettez-moi de vous assurer que ces questions sont posées parce que nous voyons plus de possibilités d'accroître nos échanges.

4.469. Nous reconnaissons l'engagement et la contribution de l'UE au renforcement du système commercial multilatéral. L'Inde et l'Union européenne ont tous deux un intérêt commun à un multilatéralisme fort et efficace, de sorte qu'il est toujours vivement attendu de l'UE que ses actes soient conformes aux règles commerciales multilatérales et qu'elle collabore collectivement avec ses partenaires commerciaux pour veiller à ce que nous n'ayons pas recours à des mesures qui affaibliront le système commercial multilatéral.

4.470. Nous attendons avec intérêt de travailler avec l'UE sur nos objectifs communs et nos priorités communes pour un système commercial multilatéral fort et efficace et, à cet égard, de collaborer pour parvenir à des résultats équilibrés et significatifs à la CM13. Nous sommes également déterminés et enthousiastes à l'idée de faire progresser notre coopération bilatérale avec l'UE et de lui donner un nouvel élan. Nos préoccupations commerciales communes, les défis économiques et de développement à l'échelle mondiale et la mise en place de chaînes d'approvisionnement mondiales résilientes resteront des domaines prioritaires de nos travaux.

4.471. En conclusion, les perspectives d'un engagement plus étroit de l'Inde et de l'UE dans le double volet multilatéral et bilatéral restent très élevées. Nous attendons avec intérêt de travailler plus étroitement avec l'UE, en tirant parti de la nouvelle dynamique pour porter notre partenariat à de nouveaux sommets.

4.472. L'Inde souhaite à la délégation de l'Union européenne un examen productif et fructueux de sa politique commerciale.

EL SALVADOR

4.473. Au nom du gouvernement salvadorien, je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour saluer chaleureusement la distinguée délégation de l'Union européenne, conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne, les fonctionnaires de la Commission qui nous rendent visite de Bruxelles, ainsi que l'Ambassadeur Aguiar Machado et son équipe à Genève à l'occasion du quinzième examen de la politique commerciale de l'Union européenne.

4.474. Nous tenons à remercier l'Union européenne et le Secrétariat de l'OMC d'avoir préparé et présenté les rapports détaillés pour cet exercice, qui ont été très utiles et nous ont permis de mieux comprendre l'évolution économique et commerciale des pays de l'Union européenne au cours de la période considérée, en particulier l'impact de la pandémie de la COVID-19 et des diverses crises qui se chevauchent actuellement.

4.475. Nous remercions également Pimchanok Pitfield pour ses observations et réflexions importantes, qui contribueront à enrichir nos discussions.

4.476. Les relations entre l'Union européenne et El Salvador se sont renforcées au fil des ans, notamment depuis l'entrée en vigueur de l'Accord d'association entre l'Union européenne et les pays d'Amérique centrale, qui célébrera son dixième anniversaire en octobre 2023. Cet accord était novateur, car il était le premier accord entre régions couvrant tous les aspects essentiels des relations bi-régionales: dialogue politique, coopération et commerce extérieur. L'un des principaux progrès réalisés au cours de ces années a été la reconnaissance, dans le cadre de l'Accord d'association, de 10 nouvelles indications géographiques de produits salvadoriens, principalement des produits à base de café.

4.477. Au cours de la dernière décennie, l'Union européenne a pris de l'importance en tant que destination des exportations salvadoriennes et est aujourd'hui l'un des principaux partenaires commerciaux d'El Salvador et de la région centraméricaine en général. L'UE se classe au sixième rang des destinations des exportations du pays.

4.478. Bien que la balance commerciale entre mon pays et l'Union européenne ait toujours été favorable à cette dernière, des mécanismes ont été mis en place pour promouvoir la diversification des exportations salvadoriennes vers le marché européen et, surtout, pour mieux tirer parti des avantages offerts par l'accord commercial.

4.479. Les principaux produits salvadoriens exportés vers les pays de l'Union européenne sont le café, le sucre, le miel, le thon, les textiles, le papier et le carton, et les chaussures, entre autres. Les principaux produits que nous importons sont les médicaments, les machines, les produits sidérurgiques et les préparations alimentaires.

4.480. Jusqu'à l'année dernière, l'investissement étranger direct (IED) total de l'Union européenne en El Salvador s'élevait à 1 513 millions de dollars EU.

4.481. Nous devons également souligner la coopération et l'aide pour le commerce fournies par l'Union européenne à El Salvador et à la région d'Amérique centrale dans le cadre de divers programmes, notamment dans des domaines tels que la numérisation, le développement technologique, les infrastructures, l'intégration économique centraméricaine et les transports.

4.482. Parallèlement, des projets d'assistance technique et de coopération sont toujours en cours dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, du développement économique, de la sécurité et de la facilitation des échanges.

4.483. L'Union européenne reste la première puissance commerçante mondiale et toute avancée dans le bloc européen a donc un impact majeur sur le commerce. Comme la plupart des Membres de cette Organisation, les pays de l'UE ont été gravement touchés par la pandémie, comme l'indique le rapport du Secrétariat. La pandémie de COVID-19 a entraîné la plus profonde récession depuis la crise financière de 2008-2009, le PIB réel ayant chuté de 5,7% en 2020. En tant qu'économie développée et mieux équipée pour résister aux effets négatifs de la pandémie, l'Union européenne est parvenue à une reprise majeure et rapide.

4.484. Étant donné que le marché européen est l'une des principales destinations de divers produits salvadoriens, il est très intéressant de voir qu'en 2021, l'Union a adopté une nouvelle stratégie commerciale, intitulée "Une politique commerciale ouverte, durable et volontariste", ainsi que diverses mesures affectant ses importations, dont le Pacte vert pour l'Europe, le mécanisme d'ajustement carbone à la frontière, la fiscalité verte et les marchés publics verts. Parallèlement à toutes ces initiatives de durabilité, nous demandons instamment à l'Union européenne de continuer à mettre en place des mécanismes d'aide aux pays en développement comme El Salvador, afin que notre secteur d'exportation puisse s'adapter rapidement à ces nouvelles mesures et maintenir ainsi notre part du marché de l'UE.

4.485. S'agissant du cadre multilatéral, El Salvador partage le point de vue de l'Union européenne sur l'importance du système commercial multilatéral, qui fait partie intégrante de la politique commerciale des pays membres de l'Union européenne.

4.486. Nous notons, en particulier, la participation active et constructive de l'Union européenne aux travaux ordinaires, au programme de négociation, aux questions de pointe et à la réforme de l'OMC, y compris le mécanisme de règlement des différends. En outre, l'Union européenne reste l'un des principaux donateurs pour les activités de renforcement des capacités de l'Organisation.

4.487. Dans le même temps, l'Union européenne a continué de promouvoir les discussions au moyen de propositions et d'initiatives conjointes concernant, entre autres, la réglementation intérieure dans le domaine des services, le commerce électronique, la facilitation de l'investissement, la transparence, le commerce et l'environnement, le commerce et l'égalité des genres, et les MPME.

4.488. Dans ce contexte, il convient également de mentionner le soutien et l'impulsion majeurs apportés par l'Union européenne aux discussions du Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres.

4.489. Nous serons attentifs à toutes initiatives et propositions que l'Union européenne pourrait promouvoir dans la perspective de la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC.

4.490. Mon pays a posé un certain nombre de questions à l'Union européenne sur des questions telles que les règles d'origine, le système des exportateurs enregistrés, la politique agricole, les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires, entre autres. Nous tenons à remercier l'Union européenne pour ses réponses rapides, qui ont été transmises à notre capitale.

4.491. Pour terminer, je souhaite à la délégation de l'Union européenne plein succès dans le quinzième examen de sa politique commerciale.

MALAISIE

4.492. Permettez-moi tout d'abord d'accueillir chaleureusement Mme Sabine Weyand, Directrice générale pour le commerce de la Commission européenne, et sa délégation, ainsi que M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado, au 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'Union européenne.

4.493. Nous tenons à remercier l'Union européenne et le Secrétariat de l'OMC pour les rapports qu'ils ont établis, car ils sont tous deux très complets et utiles pour nous guider davantage dans cet exercice d'examen. Nous remercions également l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield pour son évaluation appréciable et réfléchie de l'évolution de la politique commerciale de l'UE depuis le dernier examen en 2020.

4.494. La Malaisie se félicite de l'occasion qui lui est donnée de participer au 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'UE, et nous nous associons également à la déclaration de l'ASEAN qui sera prononcée par notre collègue indonésien.

4.495. La Malaisie tient à féliciter l'Union européenne pour sa forte croissance économique après la pandémie de la COVID-19. Les réponses politiques coordonnées de l'UE à la pandémie ont permis d'atténuer les retombées économiques et de promouvoir une reprise rapide face aux effets négatifs de la pandémie et aux tensions géopolitiques en cours.

4.496. Sur le plan multilatéral, la Malaisie se félicite que l'Union européenne ait été un fervent partisan du système commercial multilatéral, comme en témoignent sa participation active au sein de l'OMC.

4.497. Nous avons reconnu le rôle crucial joué par l'UE lorsque le bloc a fait preuve de leadership en vue d'assurer le succès de la CM12 dans de nombreux domaines, y compris dans le cadre de la réforme de l'OMC, en particulier le mécanisme de règlement des différends, l'important Accord sur les subventions à la pêche, la décision portant octroi d'une dérogation à l'Accord sur les ADPIC ainsi que sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

4.498. Nous apprécions également la participation constructive et les contributions de l'UE aux initiatives liées à des déclarations conjointes dont la Malaisie fait également partie, comme l'initiative sur le commerce électronique et la facilitation de l'investissement au service du développement. Nous espérons que l'UE continuera de contribuer à nos négociations et discussions en cours à l'OMC, en vue de parvenir à un résultat ambitieux à la CM13 l'année prochaine.

4.499. Nous saluons également le leadership de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique au niveau mondial ainsi que son engagement à parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050, ce qui a conduit d'autres pays à faire de même. Néanmoins, la Malaisie tient à souligner que toute mesure commerciale prise par un Membre sous couvert d'un objectif de durabilité environnementale ne devrait pas avoir un caractère restrictif ou discriminatoire pour le commerce.

4.500. Sur le plan bilatéral, la Malaisie et l'Union européenne entretiennent depuis longtemps des relations bilatérales fructueuses, marquées par des liens économiques et politiques étroits. Les deux parties dialoguent sous diverses formes de coopération bilatérale, notamment dans des domaines tels que l'éducation, la science et la technologie, et la culture.

4.501. La Malaisie accorde une grande importance à ses relations commerciales avec l'UE, celle-ci étant l'un des principaux partenaires commerciaux de la Malaisie. En 2022, l'UE était le quatrième partenaire commercial de la Malaisie, ainsi que sa quatrième destination d'exportation et sa cinquième source d'importations. La même année, la Malaisie était le 23^{ème} partenaire commercial de l'UE.

4.502. Sur le plan de l'investissement, en 2022, 1 803 projets manufacturiers avaient été approuvés, la participation de l'UE s'élevant à 251,6 milliards de MYR (65,3 milliards de dollars EU).

4.503. La Malaisie attend avec intérêt de renforcer les activités de commerce et d'investissement entre les deux économies à l'avenir, en particulier dans de nouveaux domaines d'intérêt mutuel, tels que la promotion de la durabilité environnementale, la promotion de la transformation et de l'innovation numériques et le renforcement des normes ESG.

4.504. Aux fins du présent examen, la Malaisie souhaite obtenir de plus amples renseignements sur les 39 questions écrites que nous avons présentées précédemment au sujet des politiques et procédures économiques et commerciales de l'UE, ainsi que du régime d'investissement et de la législation de l'UE concernant, entre autres, les micro, petites et moyennes entreprises; et la sécurité des données.

4.505. La Malaisie apprécie les réponses fournies par l'UE, qui aident certainement nos parties prenantes à mieux comprendre les politiques commerciales et les politiques connexes de l'UE. Nous saisissons cette occasion pour remercier la délégation de l'UE d'avoir répondu à nos questions et nous examinerons les réponses avec grand intérêt.

4.506. Nous souhaitons à la délégation de l'UE un 15^{ème} examen de sa politique commerciale productif et fructueux.

INDONÉSIE AU NOM DE L'ASEAN

4.507. L'Indonésie souhaite faire une déclaration au nom de l'ASEAN. C'est un grand plaisir de souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Union européenne conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce de la Commission européenne, pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale. Nous remercions l'UE et le Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports complets, ainsi que S.E. Mme Pimchanok Pitfield (Thaïlande) pour son rôle de présentatrice.

4.508. Au fil des ans, le partenariat entre l'ASEAN et l'UE continue de se renforcer, en effet, lors du sommet commémoratif de l'UE et de l'ASEAN qui s'est tenu à Bruxelles le 14 décembre 2022, tant l'ASEAN que l'UE se sont engagées à développer le partenariat stratégique de l'UE et de l'ASEAN sur la base du droit international, des intérêts mutuels et de la coopération mutuellement bénéfique sur des questions d'intérêt commun et du principe d'égalité. À cet égard, malgré les défis économiques mondiaux actuels, le potentiel de croissance des relations de l'UE avec l'ASEAN en matière de commerce et d'investissement reste solide. Selon les statistiques de l'ASEAN, la valeur totale du commerce bilatéral de marchandises entre l'ASEAN et l'UE a atteint 268,9 milliards de dollars EU

en 2021, et a augmenté de 18,6% en glissement annuel à partir de 2020. En outre, l'IED de l'ASEAN en provenance de l'UE a augmenté de 42,9% en 2021 en glissement annuel et s'est élevé à 26,5 milliards de dollars EU.

4.509. À l'avenir, nous intensifierons notre engagement sur les questions commerciales et économiques et explorerons d'autres moyens de promouvoir la coopération dans des domaines d'intérêt mutuel tels que l'économie numérique, les technologies vertes et les services verts, et la résilience des chaînes d'approvisionnement. Nous continuerons également de travailler avec l'UE pour promouvoir et défendre un système commercial multilatéral ouvert, inclusif, transparent, non discriminatoire et fondé sur des règles, tel qu'incarné par l'OMC.

4.510. Enfin, et ce n'est pas le moins important, plusieurs États membres de l'ASEAN à l'OMC ont soumis des questions écrites à l'Union européenne, et nous aimerions exprimer à l'avance notre remerciement pour les réponses écrites de l'UE.

4.511. Enfin, nous voudrions également remercier la délégation de l'UE pour son engagement constructif et saluer la contribution de S.E. M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado et des membres de la Mission permanente de l'UE à Genève pour leur travail acharné. Nous souhaitons à l'UE le succès du 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

INDONÉSIE

4.512. L'Union européenne est depuis longtemps un partenaire économique de l'Indonésie et, depuis juillet 2016, nous négocions un accord de libre-échange qui, nous l'espérons, sera conclu avec succès et bénéficiera aux économies des deux économies, y compris face à la crise mondiale.

4.513. Je voudrais à présent vous faire part de nos observations concernant quelques domaines spécifiques de la politique commerciale de l'Union européenne. Nous tenons à réitérer notre préoccupation systémique concernant les mesures injustifiées prises par l'UE à l'égard de nos produits à base d'huile de palme, ainsi que des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'UE. En ce qui concerne la mise en œuvre de la directive RED II et de ses règlements délégués, l'UE a classé l'huile de palme parmi les risques indirects élevés de changement d'affectation des sols et interdit son utilisation en 2023. Par ailleurs, de nombreuses normes internationales, y compris les normes RSPO, ISCC, ISPO et RSB, ont certifié que l'huile de palme était produite de manière durable. Par conséquent, l'Indonésie demandait instamment à l'UE de revoir le règlement et de veiller à ce qu'il soit compatible avec les principes de l'OMC et appliqué d'une manière non discriminatoire.

4.514. S'agissant de l'ensemble de la nouvelle stratégie commerciale de l'UE, qui comprend un règlement de l'UE sur le MACF et la déforestation, l'Indonésie estime que le règlement proposé créera un obstacle non nécessaire au commerce, en particulier pour les concurrents directs extérieurs à l'UE pour des produits de l'UE tels que le café, le caoutchouc, le bois transformé et l'huile de palme. Nous pensons que cette politique aura également un impact sur les petites et moyennes entreprises.

4.515. En outre, l'utilisation des données de géolocalisation dans le cadre des procédures de traçabilité de l'origine des produits peut révéler des données géographiques et enfreindre la législation sur la confidentialité des données, étant donné que l'UE pourrait identifier, traiter, vérifier et inspecter le domaine de confidentialité des producteurs dans le pays d'origine. Au contraire, l'UE a des règles strictes en matière de marquage géographique et de confidentialité des données, comme le prévoient les articles 7 et 8 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

4.516. Des dizaines de Membres de l'OMC ont constamment exprimé des préoccupations au sein des comités SPS et OTC au sujet des pratiques de l'UE consistant à fixer des limites maximales de résidus, qui sont restrictives pour le commerce et ont créé des obstacles importants aux exportations indonésiennes de fèves de café, de thé, de fruits et de cannelle. Un certain nombre de ces limites sont sensiblement plus élevées et différent du Codex et sont maintenues pour des raisons autres que le risque avéré pour la santé humaine. En outre, un membre de l'UE, la Hongrie, a mis en place une taxe sur les produits à des fins de santé publique (TPSP), qui impose une taxe supplémentaire sur les croustilles, qui sont classées comme produit peu salubre. La TPSP aura sans aucun doute une incidence additionnelle sur les produits du manioc exportés par l'Indonésie après avoir obtenu une concession sous forme de contingents tarifaires à la suite du Brexit. Cela dit, nous demandons

instamment à l'UE de réduire et d'éliminer ces obstacles non tarifaires et de veiller à ce que les mesures SPS respectent des critères objectifs de justification scientifique du risque, tels qu'ils sont acquis par l'Accord SPS de l'OMC conformément au principe du traitement national de l'OMC.

4.517. Avant de conclure, l'Indonésie se félicite de la participation active de l'UE aux discussions sur les fonctions, les questions et les diverses initiatives de l'OMC. Il est également important de souligner la contribution importante de l'UE à la promotion de la participation des pays en développement aux négociations commerciales par le biais de programmes de subventions.

4.518. Enfin, l'Indonésie souhaite plein succès à cet examen.

URUGUAY

4.519. L'Uruguay souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'Union européenne, dirigée par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne, à l'occasion du quinzième examen de la politique commerciale de l'Union. Nous remercions Mme Weyand pour son exposé. Nous remercions également le Secrétariat pour son rapport complet et l'Ambassadrice de la Thaïlande, Mme Pimchanok Pitfield, pour son interprétation éclairée de l'analyse fournie.

4.520. Au niveau bilatéral, l'Union européenne est la principale source d'investissement étranger direct en Uruguay et la deuxième destination de nos exportations de marchandises.

4.521. En ce qui concerne le secteur agricole, l'Uruguay reste préoccupé par les niveaux élevés d'intervention et de protection qui prévalent dans l'Union européenne. Outre les distorsions engendrées par les niveaux élevés de soutien encore accordés aux producteurs dans le cadre de la PAC, nous notons que l'accès au marché européen pour les produits présentant un intérêt pour l'Uruguay est fortement limité par des droits de douane élevés et complexes, tandis que les contingents tarifaires offrent un accès de plus en plus limité. Sur ce point, je voudrais une fois de plus, dans cette enceinte, demander à l'Union européenne de rechercher de véritables solutions aux préoccupations légitimes exprimées par mon pays dans la renégociation des concessions qui ont lieu au titre de l'article XXVIII du GATT à la suite du Brexit.

4.522. Outre les subventions et les obstacles tarifaires, nous notons avec préoccupation la tendance à adopter des mesures non tarifaires de plus en plus restrictives, qui semblent aller à l'encontre de certains principes et règles fondamentaux de l'OMC, tels que l'harmonisation internationale, la justification scientifique et la nécessité de ces mesures, la non-discrimination et l'examen de solutions de rechange moins restrictives pour le commerce. L'Uruguay estime donc que l'Union européenne devrait redoubler d'efforts pour écouter et traiter les préoccupations légitimes exprimées par un grand nombre de partenaires divers aux niveaux bilatéral et multilatéral, afin que ses politiques contribuent effectivement à la réalisation des objectifs poursuivis, sans contredire les règles et principes de l'OMC et sans porter préjudice à de tierces parties.

4.523. En ce qui concerne le commerce des services, l'Union européenne est la troisième source de touristes en Uruguay, le tourisme étant un secteur que notre pays encourage vigoureusement.

4.524. Les investissements européens ont également joué un rôle clé dans le développement de l'Uruguay, notamment en soutenant les transformations productives dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, la sylviculture, les produits pharmaceutiques et les technologies de l'information, ainsi que dans le port de Montevideo. En contrepartie, de nombreuses entreprises européennes ont réalisé d'énormes bénéfices, grâce à la sécurité juridique et aux excellentes conditions de l'activité des entreprises fournies par l'Uruguay en tant que plate-forme régionale.

4.525. S'agissant du niveau régional, nous comprenons que le commerce et l'investissement pourraient être renforcés si l'Accord entre l'UE et le MERCOSUR était finalement signé, ce qui conduirait à une transformation structurelle et stratégique des relations économiques bilatérales, et nous réitérons ici une fois encore le ferme appui de notre pays à cet accord.

4.526. Au niveau multilatéral, nos deux économies s'accordent sur le rôle central de l'OMC dans le système commercial multilatéral fondé sur des règles. Cela nous donne l'assurance que les Accords de cette organisation restent pertinents et à la hauteur des défis actuels.

4.527. Nous avons travaillé ensemble à la mise en œuvre des engagements pris à la douzième Conférence ministérielle (le "paquet de Genève"); sur la mise en œuvre de l'accord visant à empêcher les subventions à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée; sur toutes les questions relatives à la lutte contre la pandémie de COVID-19; et sur la réforme de l'OMC.

4.528. En ce qui concerne la CM13, nous comptons travailler en étroite collaboration avec l'Union européenne pour prendre des mesures concrètes en vue de parvenir à des résultats significatifs sur des questions prioritaires où le statu quo reste malheureusement la règle. Je me réfère en particulier à la nécessité de progresser dans le processus de réforme au titre de l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture, en particulier en ce qui concerne les piliers du soutien interne et de l'accès aux marchés. En ce qui concerne l'accès aux marchés, je voudrais saisir cette occasion pour demander à l'Union européenne de faire preuve d'une plus grande ouverture et d'une plus grande volonté d'aller de l'avant conformément au mandat de l'Accord, en reconnaissant qu'il existe d'amples possibilités d'améliorations au niveau multilatéral qui permettront de progresser vers l'établissement d'un système de commerce des produits agricoles ouvert, équitable et axé sur le marché.

4.529. En tant que producteur et exportateur efficace de produits alimentaires, l'Uruguay estime que les problèmes de sécurité alimentaire devraient être résolus principalement par la libéralisation des échanges, sans restrictions injustifiées à l'importation ou à l'exportation, et par la promotion de mécanismes de transparence. À cette fin, dans le cadre de l'OMC, nous ne pouvons qu'insister sur la nécessité de faire preuve d'un engagement à aller de l'avant conformément au mandat énoncé à l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture.

4.530. Nous félicitons également l'Union européenne pour ses initiatives visant à améliorer les conditions d'exportation des petites et moyennes entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes. L'OMC est une organisation multilatérale et les MPME représentent un enjeu mondial. Nous avons besoin de la voix et de la contribution des membres du Groupe informel sur cette question pour contribuer à l'édification d'une masse critique et à l'élaboration de bonnes pratiques.

4.531. L'Union européenne, comme le reste des Membres, traverse des moments difficiles en termes de reprise après la pandémie, d'inflation excessive des prix et de changement géopolitique dans lequel il y a, pour l'heure, plus d'incertitudes que de certitudes. Sur la base des enseignements tirés du passé, nous devons donc engager un dialogue afin d'assurer la libre et efficace circulation des biens et des services, sur la base de critères objectifs et partagés.

4.532. Enfin, permettez-moi de vous rappeler que nous vous avons envoyé diverses questions techniques sur la politique commerciale bilatérale et multilatérale, la durabilité, les effets externes des politiques internes de l'Union européenne, le commerce agricole, la pêche et les PME.

4.533. Mes meilleurs vœux de réussite pour cet examen de politique commerciale.

AFRIQUE DU SUD

4.534. L'UE est le principal partenaire commercial de l'Afrique du Sud, avec plus de 687 milliards de ZAR en 2021 et 830 milliards de ZAR en 2022. L'Afrique du Sud est le premier partenaire commercial de l'UE en Afrique, les exportations vers l'UE augmentant et devenant plus diversifiées, avec une augmentation des exportations de produits manufacturés.

4.535. L'Afrique du Sud et les relations commerciales bilatérales de l'UE sont régies par l'APE entre la SADC et l'UE et sont encore caractérisées et ancrées dans le partenariat stratégique et le plan d'action conjoint entre l'UE et l'Afrique du Sud.

4.536. L'UE reste l'une des principales sources d'investissement étranger direct (IED) de l'Afrique du Sud. Plus de 2 000 entreprises de l'UE exercent leurs activités dans un large éventail de secteurs: secteur manufacturier, commerce de gros et de détail, services.

4.537. Étant donné que l'UE est le principal partenaire commercial de l'Afrique du Sud, nous attachons une grande importance à cet examen: en effet, nous continuons d'examiner les pratiques, politiques et stratégies commerciales de l'UE parce que les faits nouveaux et les politiques économiques spécifiques de l'UE ont une incidence sur les Membres de l'OMC. À cet égard, nous souhaitons faire part de nos observations et préoccupations sur plusieurs domaines de la politique commerciale de l'UE.

4.538. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt la stratégie commerciale de l'UE pour 2021, fondée sur le concept d'autonomie stratégique ouverte, étayée par l'ouverture, la durabilité et la fermeté. Dans l'ensemble, si l'on considère la liste récente d'initiatives et de législations de l'UE allant dans le sens de cette vision, l'orientation de la politique commerciale de l'UE a des implications importantes pour les partenaires commerciaux et leur capacité d'accéder au marché de l'UE. On peut citer à titre d'exemples le Règlement sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, le Règlement sur la déforestation, l'instrument de lutte contre la coercition, le Règlement sur les subventions étrangères, le Règlement d'application pour les différends commerciaux, les règles révisées en matière d'aides d'État, la proposition de mécanisme de crédit à l'exportation, pour n'en citer que quelques-uns. Cela amène à se demander dans quelle mesure les deux objectifs que sont l'autonomie stratégique et la préservation d'une économie ouverte sont compatibles l'un avec l'autre. Cela soulève également la nécessité de réfléchir à la manière dont nous pouvons promouvoir la coopération et la collaboration multilatérales sur des questions d'intérêt général et de déterminer si les pratiques et politiques commerciales unilatérales et protectionnistes sont une solution et quelles en sont les incidences sur les règles de l'OMC.

4.539. Nous notons l'importance que l'UE accorde à son cadre politique en matière de climat et d'énergie dans le cadre du Pacte vert. Ses implications pour les pays en développement sont multiples et ses effets sur l'ensemble de l'économie vont au-delà de la transition énergétique et touchent l'agriculture, la biodiversité, les matières premières critiques, les nouvelles technologies et le financement. Nous attendons avec intérêt de recevoir de l'UE de plus amples renseignements sur les mesures qu'elle a prises dans le cadre du Pacte vert, en particulier le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et les mesures contre la déforestation, leur compatibilité avec les obligations contractées dans le cadre de l'OMC et leurs incidences commerciales. Nous espérons dialoguer avec l'UE au sujet de nos préoccupations sur ces questions en vue d'éviter ou d'atténuer les effets potentiels sur le commerce.

4.540. Côté droits de douane, nous nous réjouissons de ce que l'UE a consolidé toutes ses lignes tarifaires, dont un quart environ est en franchise de droits. D'après le rapport du Secrétariat, nous notons que le secteur agricole se distingue encore dans l'analyse tarifaire du fait qu'il est fortement protégé par des droits de douane et des crêtes tarifaires plus élevés, des droits non *ad valorem* et des contingents tarifaires.

4.541. Nous notons également que le nombre de lignes tarifaires non *ad valorem* reste important et représente environ 10% des lignes tarifaires de l'UE. Parmi les droits non *ad valorem*, environ un tiers d'entre eux sont composés, mixtes ou autres, ce qui rend difficile la détermination du taux de droit ou l'évaluation de l'incidence réelle de ces droits. Les droits de douane complexes constituent des obstacles au commerce et nous encourageons l'UE à transformer ses lignes tarifaires non *ad valorem* en lignes tarifaires *ad valorem* parce que la simplification tarifaire est importante pour accroître la transparence et la prévisibilité des règles commerciales mondiales. Une énorme marge de progression subsiste en matière d'accès aux marchés, tout particulièrement là où l'UE maintient des droits complexes ou prohibitifs sur les produits qui font l'objet d'un gros volume d'échanges. Nous réitérons notre préoccupation au sujet de la diversité et de la complexité des taux de droits appliqués au sein de l'UE, des droits non *ad valorem*, principalement dans le secteur agricole, des contingents tarifaires, ainsi que de la forte progressivité des droits et des crêtes tarifaires dans des domaines tels que l'agriculture où des pays en développement comme l'Afrique du Sud ont des intérêts.

4.542. En outre, l'UE continue de maintenir des niveaux élevés de subventions intérieures dans le cadre de sa politique agricole commune (PAC) 2021-2027 révisée, ce qui entraîne des distorsions dans la production et le commerce international. Les subventions agricoles ont pour effet de déplacer les agriculteurs non seulement sur le marché international, mais aussi sur le marché intérieur. Nous demandons instamment à l'UE de prendre l'initiative de réduire le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges en envisageant de plafonner, de réduire et finalement d'éliminer les formes de soutien du secteur agricole qui ont le plus d'effets de distorsion des échanges. À cet égard, nous nous associons à d'autres pour encourager une plus grande orientation vers le marché, envisager des politiques de paiements non directs pour contribuer à la réalisation des objectifs climatiques de l'UE et réduire les distorsions du commerce international. L'UE joue un rôle clé dans la réalisation de l'agriculture envisagée dans l'Accord sur l'agriculture.

4.543. Nous saisissons cette occasion pour faire part de nos préoccupations concernant la mise en œuvre croissante, par l'UE, de mesures sanitaires et phytosanitaires. Dans un esprit constructif, et même si nous reconnaissons les efforts déployés par l'UE pour garantir la santé et la sécurité de sa

population, et le droit de l'UE d'adopter des mesures pour atteindre des objectifs légitimes en matière de santé et de sécurité alimentaire, nous demandons instamment à l'UE de veiller à ce que ces mesures soient scientifiquement fondées et ne restreignent pas de manière injustifiée le commerce international. Nous sommes gravement préoccupés par les mesures SPS de l'UE qui ne font pas l'objet d'une évaluation scientifique fondée sur les risques. La prolifération de restrictions commerciales fondées sur des facteurs autres que les critères objectifs offerts par des évaluations scientifiques des risques et s'écartant des normes convenues au niveau international va à l'encontre de l'Accord SPS et pourrait avoir un impact très négatif sur nos produits agricoles, ainsi que sur ceux d'un grand nombre de pays en développement sans justification valable.

4.544. Les effets de certaines mesures SPS de l'UE sont notables en raison de leur importance pour le développement économique, commercial et social. On peut citer par exemple les limites maximales de résidus (LMR) et d'autres modifications apportées aux règlements phytosanitaires et zoosanitaires qui ne prévoient pas de périodes de transition adéquates. Nous saisissons cette occasion pour exhorter l'UE à envisager d'adopter les mesures les moins restrictives pour le commerce et à dialoguer de manière constructive avec les Membres concernés qui soulèvent des préoccupations légitimes afin que ces mesures ne deviennent pas des obstacles de facto au commerce.

4.545. Pendant la période considérée, l'UE a continué d'être un grand utilisateur de mesures correctives commerciales. La mesure de sauvegarde concernant l'acier mise en œuvre en 2018 reste en vigueur pendant trois ans jusqu'au 30 juin 2024, avec un taux de croissance annuel des contingents tarifaires de 3%. En outre, en 2022, l'UE a étendu la mesure de sauvegarde à l'Afrique du Sud dans le cadre de son APE avec la SADC pour certaines catégories de produits sidérurgiques. L'Afrique du Sud est directement affectée par les mesures de sauvegarde visant l'acier. Nous saisissons cette occasion pour réitérer nos préoccupations relatives aux effets perturbateurs des mesures de défense commerciale inappropriées. Ces mesures brisent les chaînes de valeur, sapent les politiques de concurrence et contribuent à l'escalade des tensions commerciales.

4.546. Nous reconnaissons la contribution de l'UE au système de règlement des différends, ainsi que sa participation active aux discussions informelles sur le règlement des différends et la recherche d'une solution à l'impasse dans laquelle se trouve l'Organe d'appel et la mise en place d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel d'ici à 2024. Dans le même temps, l'UE est coauteur – aux côtés de 129 Membres maintenant – de la proposition conjointe qui vise à lancer le processus visant à pourvoir les postes vacants de l'Organe d'appel.

4.547. Nous tenons à saluer l'engagement de l'UE envers l'OMC, sa participation active aux négociations, ses efforts pour maintenir un système commercial multilatéral stable et prévisible fondé sur des règles, ainsi que son soutien en faveur de la réforme de l'Organisation. Cette réforme devrait préserver le développement au centre de ses préoccupations et tenir compte des flexibilités, du renforcement des capacités et des besoins de coopération technique des pays en développement.

4.548. Dans le cadre de cet examen de la politique commerciale, l'Afrique du Sud a présenté plusieurs questions et exprimé des préoccupations sur toute une série de sujets couverts par la politique commerciale de l'UE. L'Afrique du Sud reste prête à dialoguer avec l'UE sur ces questions. Nous souhaitons à l'UE un EPC fructueux et nous attendons avec intérêt de poursuivre l'examen des questions soulevées et de renforcer nos relations bilatérales.

TUNISIE

4.549. Ma délégation est heureuse de participer au quinzième examen de la politique commerciale de l'Union européenne et souhaite la bienvenue à la délégation conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne, que nous remercions pour l'exposé complet sur la situation économique et la politique commerciale de l'UE.

4.550. Je voudrais également remercier S.E. l'Ambassadrice Pitfield pour les remarques pertinentes qu'elle a faites dans son exposé et féliciter le Secrétariat pour le rapport approfondi qu'il nous a présenté pour cet examen.

4.551. La période à l'examen, qui a été durement touchée par la pandémie et la crise entre la Russie et l'Ukraine, a été marquée par un changement majeur dans les objectifs et priorités politiques et de développement de l'UE, sous l'impulsion, entre autres choses, du Pacte vert pour l'Europe, de la

Stratégie numérique pour l'Europe, et d'un nouvel agenda politique visant à renforcer l'influence et le leadership de l'UE au niveau mondial, afin de maintenir sa position de bloc commercial le plus important au monde et d'acteur de premier plan dans le commerce des biens et des services.

4.552. Les rapports témoignent de la résilience des États membres de l'UE et de la puissance économique du bloc européen. Le bloc a réagi rapidement à la crise multiforme et au Brexit, grâce en partie aux mesures prises par les différents États membres, mais aussi à l'adaptation des politiques et pratiques de l'UE et au financement européen supplémentaire, ce qui a entraîné une forte reprise du PIB, qui a augmenté de 5,4% en 2021.

4.553. Au niveau multilatéral, nous apprécions hautement la participation et l'engagement de l'UE en faveur du maintien et du renforcement du système commercial multilatéral. Nous partageons largement la vision proposée par l'UE en vue d'une réforme globale de l'OMC en ce qui concerne ses fonctions de négociation, de suivi et de règlement des différends. Et nous attendons de l'UE qu'elle continue de jouer un rôle actif en soutenant les aspirations des pays en développement et des pays les moins avancés, auxquels elle est étroitement liée par divers accords de partenariat, en ce qui concerne l'établissement d'un système commercial multilatéral favorable au développement pour tous et à la promotion des capacités d'industrialisation des pays en développement.

4.554. La prochaine CM13 sera l'occasion pour l'UE et ses partenaires en développement, en particulier en Afrique, de faire progresser ces valeurs en s'accordant sur certaines décisions en faveur du développement, de la sécurité alimentaire, des mesures SPS et du transfert de technologie.

4.555. Au niveau bilatéral, les relations économiques et commerciales traditionnelles entre l'UE et la Tunisie remontent au début des années 1960 et à la négociation d'une formule de coopération avec la CEE, entrée en vigueur en 1969.

4.556. L'Accord d'association UE-Tunisie, signé en 1995 et établi en tant que partenariat privilégié en 2012, a marqué l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange avec l'UE pour les produits industriels. Cet accord d'association est considéré comme le premier du genre conclu entre l'UE et un pays du sud de la Méditerranée. Il a ouvert la voie à l'établissement d'une politique de voisinage de l'UE.

4.557. Le renforcement des liens avec son partenaire européen a été une constante de la politique étrangère tunisienne et un choix irréversible, fondé sur la proximité géographique, des destins communs, des intérêts économiques communs et des échanges culturels et humains séculaires.

4.558. L'Union européenne reste le principal partenaire commercial de la Tunisie, représentant environ 65% de ses échanges commerciaux. Et les perspectives de croissance du commerce restent prometteuses: par la suppression des obstacles tarifaires et non tarifaires, la promotion des investissements (en particulier dans l'industrie, les services et le tourisme), la diversification des exportations de produits à forte valeur ajoutée (tels que les produits agricoles biologiques et les produits textiles haut-de-gamme et les produits manufacturés) et la promotion du commerce électronique et du savoir-faire.

4.559. Des réunions régulières du Conseil d'association et des échanges de haut-niveau devraient permettre aux parties tunisienne et européenne d'atteindre l'objectif commun d'une intégration plus étroite et plus profonde de l'économie tunisienne dans le marché unique européen et de surmonter les difficultés actuelles, dues principalement aux effets combinés de la pandémie et de la guerre sur la mer Noire, du poids des exigences sociales de l'après-révolution et de l'ampleur des réformes économiques, sociales et politiques entreprises en Tunisie.

4.560. Nous osons espérer, dans le cadre de l'OMC, un engagement plus ferme de notre partenaire de premier plan à s'adapter au contexte et à soutenir une reprise rapide de la stabilité économique en Tunisie.

4.561. Dans cet esprit constructif, nous avons exprimé quelques préoccupations et nous serions reconnaissants à la délégation de l'UE de nous éclairer sur ces questions.

4.562. Notre première demande concerne le bénéfice du système généralisé de préférences (SGP+) de l'Union européenne, en particulier les critères d'éligibilité et les délais de révision de la liste des pays bénéficiaires. Plus précisément, nous demandons des éclaircissements sur la relation et l'interdépendance entre les différentes catégories, à savoir l'arrangement général et l'arrangement spécial en faveur des pays les moins avancés.

4.563. Une interaction positive avec le dossier tunisien, qui est en attente depuis plusieurs années et qui est considéré comme satisfaisant aux critères d'éligibilité, au même titre que les 66 États bénéficiaires, serait hautement appréciée dans le cadre des efforts diversifiés de relance économique.

4.564. La deuxième préoccupation concerne les difficultés d'accès au marché de l'UE dues à l'utilisation par les pays membres de l'UE de règlements nationaux et communautaires concernant les normes techniques et les mesures sanitaires et phytosanitaires.

4.565. Nous estimons que le chevauchement des réglementations ne contribue pas à la transparence de la politique commerciale de l'UE et a constitué un obstacle majeur au développement des exportations de produits industriels et agricoles tunisiens vers le marché de l'UE.

4.566. Il convient de souligner que les deux parties, la Tunisie et l'UE, restent déterminées à s'appuyer sur les acquis politiques et économiques et les cadres institutionnels existants pour renforcer leur coopération.

4.567. Pour terminer, je voudrais remercier M. l'Ambassadeur Aguiar Machado et son équipe à Genève, ainsi que l'équipe d'experts à Bruxelles, pour leur participation active aux travaux de l'OMC et souhaiter à la délégation européenne un examen fructueux de sa politique commerciale.

ANGOLA

4.568. La délégation de l'Angola tient à féliciter l'Union européenne pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale. Nous reconnaissons l'importance du document informant sur l'évolution économique et commerciale significative des 27 pays membres de l'UE qui découle d'un ensemble impressionnant de stratégies, politiques et réformes nouvelles élaborées et mises en œuvre au cours des trois dernières années difficiles.

4.569. Notre délégation est également particulièrement reconnaissante au Secrétariat de l'OMC de son rapport exhaustif qui fournit un examen approfondi de l'évolution économique et commerciale de l'Union européenne depuis 2020. Nous souscrivons pleinement au diagnostic général de l'UE selon lequel l'économie mondiale continue d'être affectée négativement par l'impact persistant de la pandémie de la COVID-19, de la guerre en cours en Ukraine et de la montée des tensions géopolitiques dans le contexte des conséquences croissantes du changement climatique.

4.570. L'Angola comprend également que nous vivons véritablement un monde en transition qui exige beaucoup plus de dialogue, de coopération et de commerce mondial pour élaborer des politiques justes et dynamiques capables de soutenir le développement économique et social mondial. Par conséquent, l'Angola ne peut que manifester sa solidarité et regretter l'impact négatif de la crise pandémique mondiale sur l'économie de l'UE.

4.571. Étant donné que l'UE reste le premier et le plus grand bloc commercial mondial d'importations et d'exportations de biens et de services, tous les ralentissements économiques dans l'Union européenne ont un impact néfaste dans le monde, en particulier dans les PMA et la majorité des pays en développement. Par conséquent, il est encore plus urgent de continuer à soutenir un système commercial mondial fondé sur des règles dans le cadre d'une OMC qui fonctionne bien et qui est sans aucun doute devenue l'outil institutionnel international le plus critique pour garantir un commerce libre et équitable.

4.572. Nous sommes heureux de constater que l'UE est fermement attachée à l'OMC et à sa réforme attendue depuis si longtemps, qui devrait fortement progresser à la prochaine CM13, à savoir en ce qui concerne les négociations sur le règlement des différends et le système de délibération. Nous appuyons l'engagement de l'UE à renforcer le rôle de l'OMC dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire et de la durabilité des échanges; dans ces tendances, l'Accord sur les subventions à la pêche est un exemple pertinent d'intégration de la durabilité dans les règles de l'OMC et de renforcement des disciplines relatives aux subventions.

4.573. L'Angola espère que l'UE deviendra également un contributeur majeur pour un succès similaire dans les négociations en cours sur les subventions à l'agriculture, y compris le commerce du coton, en promouvant un accord à la prochaine CM13 qui bénéficiera aux PMA et aux pays en développement dont une forte proportion de la population et des économies locales est encore tributaire de la production agricole.

4.574. Nous avons encore des doutes quant aux avantages d'initiatives plurilatérales liées aux déclarations conjointes qui risqueraient d'éroder les délibérations et la prise de décisions consensuelles et autres politiques organisationnelles de l'OMC par le biais de négociations au sein des Conseils généraux, des comités et des Conférences ministérielles. En outre, l'UE et tous les pays développés doivent être conscients que l'équité et la justice doivent commencer au sein de l'OMC elle-même. L'Angola et les autres PMA et la plupart des pays en développement ne disposent tout simplement pas des ressources financières et techniques nécessaires pour soutenir de grandes délégations de diplomates, d'experts et de personnel à l'OMC, comme le font l'UE et ses 27 pays membres. Nous ne disposons simplement pas de suffisamment de personnes pour suivre toutes les réunions et initiatives, lire les propositions, les rapports et les suggestions, et élaborer nos déclarations et recommandations. L'Angola espère sincèrement que ces graves dysfonctionnements pourront être corrigés et résolus dans le cadre du processus de réforme de l'OMC.

4.575. Néanmoins, notre délégation est heureuse de saluer les efforts déployés par l'UE pour trouver le moyen d'aider les pays en développement confrontés aux difficultés d'intégration dans le système mondial de formation et les chaînes de valeur mondiales. Nous souscrivons à la suggestion de l'UE visant à améliorer les fonctions de délibération au sein des principaux comités, y compris le Comité du commerce et du développement, et à en faire un forum pour des discussions de politique générale utiles. L'Angola se félicite également de la déclaration de l'UE invitant l'OMC à accorder une attention encore plus concrète aux PMA, y compris pour assurer une transition facile dans le processus de reclassement.

4.576. L'UE est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Angola, avec une balance commerciale largement favorable à notre pays. Les importations de l'UE en provenance d'Angola se sont élevées à 14,24 milliards de dollars EU en 2022, selon la base de données COMTRADE des Nations Unies, tandis que nous avons importé de l'UE des biens et des services pour un montant de 2,49 milliards de dollars EU. Concrètement, nos exportations étaient constituées à 94% de combustibles minéraux, suivant le schéma bien connu de la forte dépendance économique de notre pays à l'égard de la production et des exportations de pétrole brut. L'UE est devenue un partenaire clé pour soutenir les efforts déployés par l'Angola pour diversifier son économie et s'orienter vers un modèle de développement durable, parmi d'autres exemples importants de coopération, le programme commun de l'UE et de la CNUCED en faveur de l'Angola: le programme "Train for Trade II" est devenu un instrument essentiel dans le processus de diversification de l'économie et des exportations de notre pays en mettant en place les éléments essentiels de ses capacités productives afin de pouvoir quitter sans heurt la catégorie des PMA, et plus encore.

4.577. De plus, l'UE et l'Angola ont conclu, en novembre dernier, les discussions techniques concernant le tout premier accord de facilitation des investissements durables (SIFA), qui facilitera l'attraction et l'expansion des investissements, tout en intégrant les engagements en matière d'environnement et de droits du travail dans les relations UE-Angola. Le SIFA fournira également une assistance technique et appuiera les efforts déployés par l'Angola pour améliorer le climat d'investissement des investisseurs étrangers et locaux, en particulier les petites et moyennes entreprises. Nous sommes très reconnaissants à l'UE pour sa coopération et son soutien constant au développement de l'Angola et espérons que le SIFA sera signé prochainement.

4.578. L'Angola souhaite à l'UE un examen fructueux de sa politique commerciale.

FIDJI

4.579. Nous souhaitons la bienvenue à la délégation de l'Union européenne conduite par S.E. Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce de la Commission de l'UE, et à la délégation de l'UE ce matin au 15^{ème} examen de sa politique commerciale. La vaste expérience et le leadership de l'Union européenne dans le domaine du commerce, entre autres, sont très louables et ont des incidences sur le développement et le progrès dans toutes les économies. Son intégration et sa stabilité économiques plus profondes qui en ont fait au fil des ans la puissance économique mondiale sont dignes d'éloges.

4.580. Les Fidji remercient également la présentatrice, S.E. Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande), et j'ai la conviction que le Secrétariat, avec l'UE, a fait le bon choix.

4.581. L'UE est toujours restée l'une des cinq principales destinations d'exportation des Fidji. Outre les avions, les principales importations en provenance de l'UE concernent principalement les machines et pièces détachées. Le continent européen est également considéré comme l'un des principaux marchés touristiques des Fidji. En ce qui concerne l'investissement, les projets enregistrés par les pays membres de l'UE concernent les services, le tourisme, l'industrie manufacturière, le commerce de gros et de détail, l'agriculture et la sylviculture.

4.582. Les Fidji ouvrent leur marché à 87% des importations en provenance de l'UE; l'UE et les Fidji continuent d'organiser des dialogues politiques de haut niveau pour répondre à des intérêts et à des défis communs tels que le changement climatique, les océans, les droits de l'homme, la coopération au développement ainsi que la coopération économique et commerciale. Les Fidji et l'UE sont engagées dans la région du Pacifique par l'intermédiaire du Forum des îles du Pacifique et de la Communauté du Pacifique, ainsi que par l'intermédiaire de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS), qui coordonne les dialogues politiques entre l'OACPS et l'UE.

4.583. L'Union européenne a soutenu une série de projets de coopération qui ont bénéficié aux Fidji dans les domaines de l'adaptation au changement climatique, de la réduction des risques de catastrophe, des moyens de subsistance ruraux durables, de la réforme et de la gouvernance de l'administration publique, de l'égalité des genres et des droits de l'homme.

4.584. Comme le souligne le rapport de l'UE, il est présenté dans un environnement international très difficile qui a de lourdes répercussions sur le commerce international. À cet égard, nous avons les observations suivantes à formuler:

- i. Nous exhortons l'UE à revoir son approche de la liste noire fiscale, qui est appliquée unilatéralement à un certain nombre de petits États insulaires en développement de la région du Pacifique et au-delà. Dans le Pacifique, par exemple, un certain nombre de pays comme les Samoa américaines, les Fidji, Guam, les Palaos, Samoa et Vanuatu sont malheureusement inclus dans cette catégorie de pays. En cette période difficile, c'est le moins que nous puissions attendre d'un partenaire de développement tel que l'UE, la solidarité et la compréhension sont essentielles. Malheureusement, ces pays n'étaient pas au courant de ces normes, et n'ont pas non plus la capacité de les appliquer. Résoudre cette question de longue date permettra de rapprocher l'UE et la région du Pacifique beaucoup plus qu'elles ne le sont sur le plan géographique.
- ii. Le soutien de l'UE au commerce libre et équitable, aux chaînes d'approvisionnement durables et à la numérisation peut contribuer à stimuler la croissance économique et à réduire la pauvreté dans notre région. Dans ce contexte, nous demandons à l'UE d'accélérer la finalisation de l'accord consécutif à l'Accord de Cotonou, qui est une question de longue date en suspens pour l'UE. Cet accord devrait ouvrir la voie à des relations commerciales prévisibles et améliorées entre nos pays et l'UE, qui devraient favoriser l'équité et le développement.
- iii. En ce qui concerne le MACF, nous considérons que son imposition par les services publics est un moyen de remédier aux fuites de carbone, mais ne devrait pas être une mesure unilatérale pour affecter le commerce. Cette situation reste inégale et suscite des réactions mitigées malgré son efficacité perçue en tant que catalyseur de l'action climatique et moteur économique. Certes, du point de vue des Fidji, notre niveau de développement actuel est un facteur prohibitif majeur, mais nous sommes pleinement déterminés à adopter des mesures pour réduire les fuites de carbone. Nous devons toutefois maintenir la dynamique, en particulier dans le domaine de la transition vers une énergie plus propre et de l'adoption de technologies plus vertes.
- iv. Nous avons noté avec satisfaction l'engagement et le leadership continus de l'UE en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation économique des femmes. Sa stratégie 2020-2025 pour l'égalité des genres est un guide utile sur l'approche inclusive de l'UE qui est sensible aux capacités économiques de tous ses citoyens.

- v. Tout en saluant l'UE pour les jalons qu'elle a franchis en ce qui concerne la ratification de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, ainsi que son soutien au fonds pour la pêche, nous continuons de compter sur le leadership et la flexibilité de l'UE dans les négociations en cours qui devraient aboutir à la conclusion du pilier restant de l'accord.

4.585. Par ces observations, nous remercions la délégation de l'UE, et nous remercions tout particulièrement la mission permanente de l'UE à Genève, dirigée par S.E. M. João Aguiar Machado et son équipe, pour leur dévouement et leur engagement au sein de tous les comités de l'OMC et des relations collégiales que nous avons établies à Genève. Nous souhaitons à la délégation de l'UE plein succès dans son examen.

JAMAÏQUE

4.586. La Jamaïque souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Union européenne, conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale de la Direction du commerce de la Commission européenne, au 15^{ème} examen de sa politique commerciale. Nous remercions la délégation pour son rapport très détaillé.

4.587. Nous saluons les efforts déployés par votre Président, notre présentatrice, Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande), et le Secrétariat pour faciliter les discussions d'aujourd'hui.

4.588. Nous notons que l'UE dépasse plusieurs pays, y compris les États-Unis, en ce qui concerne les importations et les exportations combinées de biens et de services. Elle est le deuxième plus important bloc commercial et occupe la première place en termes de commerce mondial des services (environ 25%). Nous notons en outre dans le rapport de la délégation que 38 millions d'emplois de l'UE dépendent des exportations de l'UE. Par conséquent, le soutien continu de l'UE à la préservation d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles n'est pas surprenant.

4.589. Nous avons entendu l'Ambassadrice Pitfield parler de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie de l'UE, y compris une contraction de 5,7% en 2020. Nous notons que les efforts visant à améliorer la situation économique ont été entravés par les tensions géopolitiques, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les effets négatifs des changements climatiques et la hausse de l'inflation. Néanmoins, ma délégation note en outre que les projections de croissance économique pour 2023 et 2024, bien que modestes, sont positives. Cela s'explique en grande partie par la mise en œuvre réussie de plusieurs mesures de politiques publiques nationales et communautaires.

4.590. Les effets des questions susmentionnées sont indubitablement ressentis par d'autres Membres de l'OMC; ils offrent aux Membres de l'OMC l'occasion d'examiner plus en détail le rôle que l'OMC pourrait jouer pour assurer une reprise plus équilibrée et un environnement commercial stable.

4.591. La Jamaïque salue donc le soutien continu de l'UE à l'intégration de tous les Membres dans le système commercial mondial, y compris par le biais du commerce, de l'investissement et de la fourniture d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités, en particulier aux pays en développement, aux petits États insulaires en développement et aux pays les moins avancés (PMA). C'est ce qui ressort le plus clairement de la contribution de l'UE aux programmes bilatéraux de développement, à divers programmes et initiatives de l'OMC, à l'Aide pour le commerce et au mécanisme de facilitation des échanges; ceux-ci ont grandement aidé les pays en développement et les pays les moins avancés à renforcer leurs capacités techniques et de négociation.

4.592. La Jamaïque et l'UE ont un intérêt mutuel à faire en sorte que le système commercial multilatéral, dont l'OMC est au centre, reste stable, inclusif, prévisible, libre et équitable et repose sur des règles. Nous apprécions le soutien actif de l'UE au bon fonctionnement de l'OMC. La Jamaïque note avec un vif intérêt que l'UE a élaboré un programme de politique commerciale solide, y compris un axe et des propositions sur la réforme de l'Organisation. L'UE a également présenté des propositions visant à améliorer l'efficacité, la transparence et le fonctionnement de plusieurs organes de l'OMC. En effet, une OMC renforcée et plus étoffée, adaptée à son objectif et répondant facilement aux besoins de tous ses Membres, est de bon augure pour assurer un système commercial multilatéral durable. Nous nous félicitons donc des échanges ouverts et inclusifs sur ces questions à l'avenir.

4.593. Dans ce contexte, ma délégation souhaite exprimer la reconnaissance de la Jamaïque à M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado, Chef de la Mission permanente de l'UE auprès de l'OMC, pour l'engagement actif de sa délégation dans les divers domaines de travail de l'OMC. La contribution de la délégation sur un certain nombre de questions lors de la douzième Conférence ministérielle a contribué à faciliter le succès de la Conférence. En outre, nous remercions l'UE d'avoir présenté des propositions visant à mettre en œuvre ces résultats. À mesure que la dynamique s'accélère vers la CM13, nous attendons avec intérêt de poursuivre cet esprit d'engagement constructif et de flexibilité de la délégation de l'UE, en particulier sur les questions d'intérêt mutuel.

4.594. De nombreux Membres ont soulevé plusieurs questions concernant la formulation et les objectifs de la politique commerciale de plusieurs de ses stratégies, y compris sa "politique commerciale ouverte, durable et volontariste", la stratégie numérique de l'UE et le Pacte vert pour l'Europe. Des questions ont également été posées sur ses procédures, son évaluation et ses prescriptions dans le domaine des douanes; la nouvelle stratégie européenne de normalisation; la portée de ses ARM; la nouvelle PAC (orientation des résultats, "écologisation" et programmes écologiques), entre autres. Nous remercions la délégation pour les réponses déjà fournies et nous accueillons avec satisfaction les renseignements complémentaires/réponses à d'autres questions qui pourraient être soulevées au cours des discussions d'aujourd'hui.

4.595. Au niveau bilatéral, les relations de la Jamaïque avec l'UE restent solides. Ce partenariat comprend une collaboration par l'intermédiaire des institutions et des relations économiques entre l'OACPS, la CELAC et l'UE dans le cadre de l'APE entre le CARIFORUM et l'UE et de l'accord consécutif à l'Accord de Cotonou. La coopération de l'UE avec la Jamaïque poursuit l'objectif global de réduction de la pauvreté et de développement durable, sur la base des principes de l'ACP-UE, ainsi que du cadre du partenariat entre le CARIFORUM et l'UE, et du plan national de développement de la Jamaïque, Vision 2030 Jamaïque.

4.596. L'UE est le deuxième partenaire commercial de la Jamaïque et représente le deuxième marché d'exportation et le troisième marché d'importation de la Jamaïque. Nous menons actuellement plusieurs activités économiques en Europe, notamment en Belgique, en France, en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal, en Espagne et en Suisse. Celles-ci sont axées sur une multitude de secteurs, à savoir le tourisme, l'agriculture (principalement le café), les services financiers et la technologie. On espère qu'elles susciteront des relations (plus importantes) en matière de commerce et d'investissement avec l'UE.

4.597. En conclusion, nous souhaitons à la délégation de l'UE plein succès pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

ÉGYPTE

4.598. Permettez-moi de me joindre aux orateurs précédents pour féliciter la délégation de l'Union européenne, conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne, d'avoir mené à bien le 15^{ème} examen de sa politique commerciale et du travail acharné accompli à cet égard.

4.599. Je voudrais également remercier l'UE ainsi que le Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports complets et remercier S.E. l'Ambassadrice de Thaïlande, Mme Pimchanok Pitfield, pour son importante contribution.

4.600. L'UE est l'un des principaux acteurs du système commercial multilatéral. Elle est le principal négociant mondial, l'un des principaux donateurs pour les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique à l'OMC et possède le plus grand réseau d'ACR au monde. En outre, les rapports présentés aujourd'hui montrent la nature dynamique de l'UE. Elle a la capacité de mobiliser 27 pays pour qu'ils s'adaptent rapidement aux nouvelles évolutions et aux nouveaux chocs, notamment en adoptant de nouveaux cadres, stratégies et règles ou en les actualisant. Nous pensons que l'UE est un modèle réussi d'intégration régionale qui a montré que l'intégration pouvait générer des gains économiques et des avantages commerciaux.

4.601. Au niveau bilatéral, nous entretenons des relations stratégiques et durables avec l'UE à tous les niveaux. Celles-ci ont été spécifiquement renforcées par l'adoption de l'"Accord d'association UE-Égypte", qui est entré en vigueur en 2004, ainsi que par l'adoption des "priorités de partenariat UE-Égypte" pour les années 2021-2027 en juin de l'année dernière. Ces documents constituent une feuille de route pour les relations UE-Égypte dans tous les domaines.

4.602. Sur les plans économique et commercial, nous apprécions les intérêts communs identifiés dans les "priorités du partenariat UE-Égypte", qui comprennent, entre autres, la numérisation, l'économie verte, les investissements, l'énergie, la concurrence, le commerce électronique et l'économie numérique, ainsi que l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales et la coopération dans les systèmes alimentaires. En outre, l'Égypte bénéficie du soutien financier de l'UE, qui contribue à la réalisation des ODD.

4.603. Par ailleurs, l'UE est le principal partenaire commercial de l'Égypte, avec 26,3% de ses exportations en 2021. Selon nos dernières données, les exportations égyptiennes vers l'UE ont augmenté de 79%, atteignant plus de 16 milliards d'euros en 2022. En outre, le total des échanges commerciaux bilatéraux a augmenté de 21,2%, atteignant plus de 37 milliards d'euros l'année dernière.

4.604. En outre, l'Égypte coopère avec l'UE dans le cadre de plusieurs cadres régionaux, en particulier le sommet de l'Union africaine, au cours duquel l'UE a annoncé l'adoption du "paquet d'investissement Global Gateway Africa Europe" d'au moins 150 milliards d'euros qui soutiendra notre ambition commune pour 2030 et le programme 2063 de l'UA; ainsi que le partenariat euro-méditerranéen, notamment par le biais du "partenariat renouvelé avec le voisinage méridional 2021-2027".

4.605. Toutes les données susmentionnées montrent à quel point les relations bilatérales entre l'Égypte et l'UE aux niveaux économique et commercial sont profondes et guidées par le dialogue et la coopération.

4.606. À cet égard, nous voudrions souligner certaines questions préoccupantes que nous voulons aborder avec nos partenaires de l'UE. Le Pacte vert pour l'Europe peut avoir des effets négatifs sur les exportations égyptiennes vers l'UE. Certaines études estiment que l'Égypte figurera parmi les 20 premiers pays les plus touchés par le MACF, une fois mis en œuvre, avec un revenu réel chutant de 391 millions de dollars par an. Les exportations de produits à forte intensité énergétique de l'Égypte vers l'UE devraient diminuer de 8,7%. En outre, certains experts ont mis en garde contre le fait que le MACF risquait également de nuire gravement à la capacité de certains pays africains, dont l'Égypte, de poursuivre leur industrialisation.

4.607. En outre, le règlement de l'UE sur la déforestation ainsi que la proposition relative à la diligence raisonnable en matière de viabilité des entreprises sont d'autres initiatives de l'UE qui pourraient avoir une incidence sur les exportations égyptiennes. Toutes ces répercussions peuvent entraîner une érosion des préférences accordées aux produits égyptiens dans le cadre de l'accord d'association UE-Égypte.

4.608. Nous pensons que s'il est important d'aborder les questions de durabilité dans tous les secteurs, y compris le commerce; il faut veiller à ce que les mesures environnementales liées au commerce soient compatibles avec les règles de l'OMC et n'aient pas d'effets préjudiciables sur d'autres pays, en particulier les pays en développement. Ces mesures devraient être transparentes et devraient tenir compte des besoins spécifiques des pays en développement et des PMA, tout en évitant de créer des obstacles non nécessaires aux flux commerciaux, en particulier ceux des pays en développement, afin de les aider à accroître leur part du commerce international, comme l'ont reconnu les paragraphes 1 et 2 de l'Accord de Marrakech.

4.609. Nous sommes déjà engagés dans des discussions approfondies sur ces questions avec nos partenaires de l'UE, à Bruxelles, au Caire et ici à Genève. Nous attendons avec impatience de continuer à répondre aux préoccupations à la lumière des relations cordiales entre les deux parties.

4.610. Enfin, nous souhaitons à la délégation de l'UE un examen fructueux de sa politique commerciale.

NIGÉRIA

4.611. Au nom de la délégation du Nigéria, je voudrais souhaiter la chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Union européenne de la capitale et de Genève. Je voudrais également remercier la cheffe de la délégation, Mme Sabine Weyand, pour la manière efficace dont elle a dirigé cet examen et la présentatrice, S.E. Mme Pimchanok Pitfield, pour cet examen.

4.612. Depuis le dernier examen de la politique commerciale, nous notons avec satisfaction que l'UE joue un rôle de premier plan dans la direction d'un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles, incarné par l'OMC. En tant que plus grand bloc commercial et plus important négociant de produits manufacturés et de services au monde, l'économie de l'UE continue de s'améliorer. L'UE a enregistré une baisse du taux de croissance du PIB réel de 5,7% en raison de la pandémie en 2020. Toutefois, une forte reprise s'est produite en 2021, avec une croissance du PIB de 5,4%, et est restée forte jusqu'en 2022, ce qui a conduit à la révision de diverses politiques et pratiques de l'UE, y compris dans les domaines du commerce, de l'agriculture et de l'énergie.

4.613. Nous avons entretenu des liens économiques étroits avec l'UE et avons même signé des accords bilatéraux d'investissement avec les États membres de l'UE. Nous avons un partenariat cordial, ce qui a permis d'améliorer l'interface entre les institutions nigérianes compétentes, le développement du secteur privé, l'environnement commercial et la facilitation des échanges avec leurs homologues de l'UE. Les récents échanges entre les fonctionnaires des deux parties en 2022 ont été l'occasion d'exprimer la volonté d'approfondir les liens et de renouveler le soutien de l'UE aux efforts déployés par le Nigéria pour diversifier l'économie, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de la numérisation, de l'énergie, de la science, de la recherche et de l'innovation. En ce qui concerne le commerce, l'UE est restée l'un des principaux partenaires commerciaux du Nigéria, représentant environ 40% du commerce extérieur total du pays. Le volume actuel des échanges commerciaux entre l'UE et le Nigéria en 2022 s'élève à 19,42 milliards de dollars EU.

4.614. Nous félicitons l'UE pour son rôle de chef de file dans la réforme de l'OMC et pour sa participation active aux discussions sur la réforme du règlement des différends à l'OMC, et nous partageons l'engagement de l'UE en faveur de la préservation du système standard de règlement des différends de l'OMC.

4.615. Nous sommes conscients des nouvelles politiques de l'UE et de leur impact sur les politiques de commerce et d'investissement. Nous encourageons l'UE à éliminer les obstacles au commerce qui rendent difficile l'accès à son marché pour les pays en développement et les pays les moins avancés utilisant des outils autres que le marché. Le Nigéria est un important exportateur de produits tels que le pétrole brut, le gaz naturel et les produits agricoles. Si l'UE applique le MACF, cela entraînera des coûts supplémentaires pour les exportateurs nigériens, ce qui conduira à une baisse de la compétitivité à l'exportation pour le Nigéria. Nous encourageons l'UE à tenir compte de certaines de ces préoccupations.

4.616. Le Nigéria serait intéressé par des partenariats avec l'UE ou par la participation à tout programme de compensation du carbone visant à remédier à l'impact carbone de ses exportations. En travaillant ensemble, le Nigéria souhaite explorer les possibilités de transfert de technologies vertes, de renforcement des capacités et d'autres formes d'assistance pour appuyer sa transition vers une économie plus durable et à faible intensité de carbone.

4.617. Avant la treizième Conférence ministérielle, nous encourageons l'UE à renouveler son engagement à parvenir à un consensus sur des résultats crédibles dans plusieurs domaines, tels que le rétablissement du système de règlement des différends, la réforme de l'OMC, l'agriculture, la réglementation intérieure des services, le commerce électronique et les négociations sur les subventions à la pêche.

4.618. Nous attendons avec intérêt de travailler avec l'UE pour assurer la stabilité du système commercial multilatéral. Pour terminer, ma délégation continuerait de travailler en étroite collaboration avec l'UE et le reste des Membres pour maintenir un système commercial multilatéral stable fondé sur des règles. Nous attendons de l'UE qu'elle continue de jouer un rôle moteur dans la préparation de la CM13.

4.619. Nous félicitons l'ensemble de la délégation de l'UE pour son engagement et nous lui souhaitons plein succès dans le cadre du 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

JORDANIE

4.620. Je voudrais tout d'abord souhaiter la chaleureuse bienvenue à l'ensemble de la délégation de l'UE et me joindre aux autres délégations pour les remercier et les féliciter des efforts déployés pour préparer cet examen de la politique commerciale. Je voudrais également remercier la cheffe

de la délégation pour sa déclaration liminaire et ses remarques introductives détaillées qui témoignent de l'évolution positive de l'économie européenne et de la poursuite des réformes, en plus de l'attachement de l'UE au système commercial multilatéral. Nous remercions le Secrétariat de l'OMC pour son excellent rapport.

4.621. Nous remercions également la présentatrice, S.E. Mme Pimchanok Pitfield (Thaïlande), pour ses remarques introductives intéressantes.

4.622. Le rapport met en lumière la politique solide de l'UE en matière d'ouverture du commerce mondial, de croissance économique et de développement durable, qui se traduit par des participations internationales actives et positives de l'UE dans tous les dossiers de négociation, y compris le commerce.

4.623. Les chiffres remarquables présentés dans les rapports concernant l'investissement, le PIB et le marché du travail en dépit de l'environnement difficile sont le résultat de politiques économiques ambitieuses, d'une stratégie commerciale judicieuse en matière de développement et de solides fondamentaux macroéconomiques.

4.624. Les relations de longue date et profondément enracinées entre la Jordanie et l'UE ont connu de nombreuses étapes majeures, dont l'une est l'Accord d'association qui est entré en vigueur en 2002 et a contribué à doubler la valeur des échanges commerciaux entre la Jordanie et l'UE pour atteindre 3,6 milliards de dollars EU en 2022, et nous attendons avec intérêt d'accroître et de diversifier davantage nos échanges bilatéraux. Ces relations ont également été renforcées par le soutien des instances dirigeantes de l'UE axé sur l'évolution économique, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale.

4.625. La Jordanie attache une grande importance à ses relations avec l'UE et tient toujours à développer davantage nos liens économiques bilatéraux, et nous pensons que de nombreux potentiels nous attendent encore, que ce soit au niveau bilatéral ou multilatéral.

4.626. Enfin, la Jordanie félicite l'UE et les milieux économiques pour leurs efforts et leur précieuse contribution au commerce mondial, main dans la main avec d'autres partenaires commerciaux.

4.627. Nous vous adressons nos vœux de prospérité et vous souhaitons un examen de politique commerciale réussi et fructueux.

VIET NAM

4.628. Le Viet Nam voudrait se joindre aux autres Membres pour souhaiter la chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Union européenne conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce de la Commission européenne, au 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

4.629. Nous tenons à remercier l'UE et le Secrétariat de l'OMC pour les rapports détaillés qu'ils ont présentés en vue de cet examen. Nous voudrions également remercier la présentatrice, S.E. M. l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, Représentante permanente de la Thaïlande, pour ses observations éclairées.

4.630. Le Viet Nam s'associe à la déclaration conjointe de l'ASEAN faite par l'Indonésie.

4.631. Notre délégation tient à souligner les points suivants. Au niveau multilatéral, le Viet Nam apprécie la coopération étroite et de longue date entre l'UE et le Viet Nam dans le cadre de l'OMC. Nous sommes encouragés par le dévouement et le leadership louables de l'UE en ce qui concerne la promotion d'un environnement commercial ouvert, équitable et durable et nous nous félicitons de l'engagement sans réserve de l'UE et des efforts continus qu'elle déploie pour redynamiser le système commercial multilatéral en période d'incertitude.

4.632. Au niveau bilatéral, l'UE est devenue l'un des partenaires les plus importants du Viet Nam, en particulier dans les domaines économique et commercial. La coopération efficace et globale entre l'UE et le Viet Nam a contribué positivement au développement socioéconomique et à l'intégration internationale du pays.

4.633. L'UE est actuellement le quatrième partenaire commercial du Viet Nam, le troisième marché d'exportation et le cinquième marché d'importation. Par ailleurs, le Viet Nam est classé 16^{ème} partenaire commercial de l'UE et le premier partenaire commercial de l'UE dans l'ASEAN; pour ce qui est des seules exportations, le Viet Nam se classe au onzième rang des principaux fournisseurs de marchandises à destination de l'UE.

4.634. Les échanges bilatéraux entre le Viet Nam et l'UE après la pandémie de la COVID-19 ont connu une reprise et une croissance positives, atteignant 62,24 milliards de dollars EU, soit une augmentation de 9,2% par rapport à 2021. Ce résultat positif doit beaucoup à l'Accord de libre-échange entre le Viet Nam et l'UE. Il est particulièrement remarquable dans le contexte de l'instabilité du marché, de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement, des difficultés commerciales et de l'économie de l'UE.

4.635. En termes d'investissement, l'UE est actuellement le sixième investisseur étranger au Viet Nam avec 2 469 projets, pour un capital enregistré total de 28,35 milliards de dollars EU. En particulier, le champ d'activité des investisseurs de l'UE se concentre non seulement sur les industries, mais s'étend également aux services, à l'énergie propre, aux industries de soutien, à la transformation des aliments et à l'agriculture de haute technologie. Le fait que le Groupe Lego du Danemark ait commencé la construction de sa première usine neutre en carbone avec un investissement de plus de 1 milliard de dollars EU au Viet Nam est une preuve claire de cette expansion.

4.636. Pour terminer, notre délégation voudrait saisir cette occasion pour remercier S.E. M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado, Représentant permanent de l'UE auprès de l'OMC, et son équipe compétente pour leur contribution et leur engagement constructifs et actifs dans les activités de l'OMC. Nous souhaitons à l'UE un examen très fructueux de sa politique commerciale.

RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

4.637. Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à la délégation de l'Union européenne conduite par S.E. Sabine Weyand, Directrice générale du commerce de la Commission européenne. Nous remercions le Secrétariat de l'OMC et le gouvernement de l'UE pour leurs rapports et nous apprécions l'occasion qui nous est donnée d'avoir une idée claire des changements apportés aux politiques en matière de commerce et d'investissement depuis le dernier examen en 2020. Nous remercions également la présentatrice, S.E. Mme Pimchanok Pitfield, Ambassadrice de la Thaïlande, de nous avoir présentés le 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'Union européenne.

4.638. L'Union européenne et la République kirghize sont partenaires depuis l'indépendance de notre pays en 1991 et nous développons chaque année notre coopération et nos domaines d'interaction. Afin de renforcer les liens entre la République kirghize et l'UE et ses États membres, nous avons signé l'Accord de partenariat et de coopération qui est entré en vigueur en 1999 et définit les principaux piliers de la coopération, du dialogue politique, des relations économiques et de la coopération dans les secteurs de l'économie sociale, des finances sociales, de la science, de la technologie et de la culture. En juillet 2019, l'UE et la République kirghize ont conclu les négociations d'un nouvel accord de partenariat et de coopération renforcé qui fournira une nouvelle base juridique pour renforcer la coopération bilatérale dans un certain nombre de nouveaux domaines, et nous espérons que nos gouvernements prépareront bientôt le texte en vue de sa signature.

4.639. La République kirghize est également partenaire de la nouvelle stratégie de l'Union européenne pour l'Asie centrale adoptée en juin 2019; les discussions sur l'agenda économique bilatéral entre nos pays se déroulent à de nombreux niveaux sous différentes formes et sur différentes questions, mais principalement dans le cadre du sous-comité annuel sur le commerce et l'investissement et du comité annuel de coopération au niveau des hauts fonctionnaires. Il y a quelques jours à peine, nous avons tenu la deuxième réunion des chefs d'État des pays d'Asie centrale et du président du Conseil européen, M. Charles Michel, en République kirghize, le 3 juin 2023. Une déclaration conjointe a été publiée par le président de la République kirghize, M. Sadyr Zhaparov, et le président du Conseil européen, M. Charles Michel, dans laquelle ils ont confirmé leur ferme volonté d'approfondir encore un large éventail de coopération bilatérale et souligné la nécessité de poursuivre les efforts visant à renforcer et développer davantage le partenariat bilatéral, y compris la coopération en matière de commerce, d'économie et d'investissement.

4.640. Le commerce des marchandises entre l'UE et la République kirghize a augmenté pour atteindre 600 millions d'USD en 2022, contre 342 millions en 2021 et 309 millions en 2020. Cette augmentation est en partie due au système généralisé de préférences SGP+ accordé par l'UE à la République kirghize en 2016, qui ouvre de nouveaux débouchés pour les relations économiques et offre à la République kirghize des possibilités d'accroître et de diversifier ses exportations et de renforcer son économie. À cet égard, comme il a été indiqué dans le rapport, le SGP actuel devrait expirer d'ici à la fin de 2023 et nous sommes heureux de voir adopter la nouvelle stratégie SGP pour la période 2024. Nous pensons que le niveau du commerce bilatéral peut encore beaucoup croître, qu'il s'agisse du commerce des marchandises ou de celui des services, et ce dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et du tourisme.

4.641. Il est impressionnant de constater d'après les rapports que, malgré un nombre important d'événements au cours de la période à l'examen qui ont entraîné une instabilité et une incertitude accrues, l'économie de l'Union européenne a enregistré une forte reprise après la COVID-19 avec une croissance de 3,6% en 2021. L'Union européenne est l'un des Membres les plus actifs des contributions continues de l'OMC à ses fonctions essentielles; elle est l'un des principaux donateurs pour les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique de l'OMC, dont la République kirghize a beaucoup bénéficié.

4.642. Je voudrais souligner que l'Union européenne est un partenaire stratégique de la République kirghize et que notre coopération à l'OMC est un élément important de notre partenariat. Nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec les délégués de l'UE à l'OMC et souhaitons à l'UE un examen fructueux de sa politique commerciale.

CAMBODGE

4.643. Pour commencer, ma délégation s'associe aux autres délégations pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'Union européenne conduite par S.E. Mme Sabine Weyand, Directrice générale de la Direction générale du commerce de la Commission européenne.

4.644. Ma délégation remercie également S.E. Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande) pour son évaluation perspicace de la politique commerciale et des résultats économiques actuels de l'UE, en tant que présentatrice. Nous remercions également la Division de l'examen des politiques commerciales et la délégation de l'UE pour leurs rapports pour cet examen.

4.645. Tout d'abord, le Cambodge s'associe à la déclaration de l'ASEAN faite par la délégation indonésienne.

4.646. Ma délégation félicite l'UE d'avoir maintenu sa croissance économique remarquable et robuste depuis le dernier examen de sa politique commerciale de manière à assurer une reprise rapide après une baisse de 6,0% en 2020, suivie d'un rebond de 5,4% en 2021.

4.647. Nous reconnaissons et apprécions également le rôle essentiel que l'UE joue dans le système commercial multilatéral de l'OMC et le commerce mondial ainsi que la contribution qu'elle y apporte. À cette occasion, ma délégation voudrait exprimer sa gratitude à l'UE pour la mise en œuvre des décisions antérieures en faveur des pays les moins avancés (PMA), y compris l'initiative TSA, les règles d'origine préférentielles, la dérogation concernant les services, et pour la fourniture d'une aide au développement par le biais de canaux bilatéraux et multilatéraux tels que le programme d'Aide pour le commerce, par exemple, le programme de soutien au développement du commerce et le projet ARISE+ en cours.

4.648. Sur le plan bilatéral, l'UE est l'un des principaux partenaires commerciaux du Cambodge. En 2022, les exportations cambodgiennes vers l'UE ont été évaluées à 4,045 milliards d'USD, soit une augmentation de plus de 25% par rapport aux 3,229 milliards d'USD enregistrés en 2021. L'initiative TSA et ses règles efficaces comptent parmi les principales contributions à cette hausse. Nous encourageons les autres Membres accordant des préférences à suivre également les pratiques efficaces de l'UE en faveur des PMA que certains Membres mettent en œuvre. En outre, pour renforcer nos relations commerciales et économiques bilatérales, l'UE et le Cambodge ont mis en place un certain nombre d'initiatives et d'aides visant à promouvoir des flux de commerce et d'investissement plus durables et inclusifs pour répondre à nos préoccupations bilatérales.

4.649. Enfin, et ce n'est pas le moins important, nous félicitons nous aussi l'UE d'avoir encore simplifié et facilité les intérêts des PMA en matière d'exportation, y compris pour ce qui est de relever les défis posés par les MNT afin de soutenir le développement des PMA. En outre, nous encourageons également l'UE à maintenir l'intérêt à l'exportation des PMA pour citer quelques produits agricoles, vêtements et chaussures ainsi que le commerce des services dans lesquels ces secteurs fournissaient un soutien essentiel aux emplois et avaient une incidence sur les bénéficiaires vulnérables. En outre, nous voudrions réitérer notre demande à l'UE d'appuyer généreusement le programme et les propositions des PMA à l'OMC pour qu'ils aboutissent d'une manière inclusive et durable en ne laissant personne pour compte.

4.650. Enfin, nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec la délégation de l'UE, en particulier la délégation de l'UE à Genève, afin de renforcer notre bonne coopération en faveur de la prospérité économique et du développement durable. Nous souhaitons à l'UE un 15^{ème} examen de sa politique commerciale réussi.

NÉPAL

4.651. Ma délégation souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'UE conduite par S.E. Sabine Weyand, Directrice générale de la Direction générale du commerce de la Commission européenne, et la félicite pour les points saillants du 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'UE.

4.652. Nous remercions S.E. l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande) en sa qualité de présentatrice de l'examen. Ma délégation remercie l'Union européenne et le Secrétariat de l'OMC pour leurs précieux rapports.

4.653. Ma délégation attache une grande importance à l'engagement continu de l'Union européenne et à sa participation active au système commercial multilatéral. Nous saluons également son ouverture au commerce international et son intégration dans l'économie mondiale. Nous sommes heureux de noter que la reprise économique, grâce à une intervention appropriée sur la pandémie de COVID-19, s'est produite avec une croissance du PIB atteignant 5,4% en 2021. De même, la reprise plus forte des exportations par rapport aux importations a entraîné une légère augmentation de l'excédent du commerce des services à 122 milliards d'EUR en 2021, ce qui est digne d'éloges.

4.654. Nous louons le rôle actif et constructif de l'UE, en tant que premier négociant mondial, dans le renforcement du système commercial multilatéral dans tous les piliers de l'OMC. Les notifications régulières présentées au cours de la période considérée, ainsi que le rôle actif et constructif joué au cours de la CM12, ainsi qu'au sein des organes de l'OMC, sont dignes d'éloges.

4.655. Ma délégation se félicite des offres de traitement tarifaire préférentiel faites à 66 économies en développement, y compris des PMA, et tient à exprimer sa sincère gratitude pour l'accès en franchise de droits et sans contingent dans le cadre du Mécanisme "Tout sauf les armes".

4.656. Le Népal prend note des politiques récemment annoncées par l'UE, telles que la loi sur le climat, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), la Stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 et le règlement de l'UE sur la déforestation, et espère que ces politiques ne créeront pas de charge supplémentaire pour les PMA.

4.657. Permettez-moi d'aborder l'aspect bilatéral. Le Népal et les États-Unis entretiennent des relations cordiales depuis le début de leurs relations diplomatiques en 1974. L'UE contribue au développement socioéconomique du Népal depuis le début. En tant que défenseur le plus fervent de la paix, du développement et de la prospérité du Népal, l'UE aide notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la décentralisation, de la gestion des catastrophes, de la consolidation de la paix et du commerce.

4.658. Nous apprécions les intérêts des investisseurs de l'UE qui choisissent le Népal comme destination d'investissement; plus de 480 entreprises investissent au Népal dans les domaines du tourisme, des services et du secteur manufacturier, suivis de l'agriculture, entre autres.

4.659. Ma délégation remercie les citoyens de l'UE d'avoir choisi le Népal comme destination touristique. La connectivité aérienne est importante pour la promotion du tourisme ainsi que les activités commerciales. Comme le Népal n'a pas bénéficié de services de vols directs, ma délégation

invite instamment l'UE à revoir sa politique et à prendre les décisions appropriées dès que possible. Nous croyons que la connectivité par des vols directs contribuerait à améliorer les relations entre les personnes et à réduire le temps et les coûts supplémentaires.

4.660. En ce qui concerne le commerce des marchandises, l'UE est la troisième destination du Népal. Sur la base des données primaires, le Népal a importé de l'UE des marchandises d'une valeur d'environ 40 milliards de NPR en 2022, tandis qu'il a exporté vers l'UE des marchandises d'une valeur de 11 milliards de NPR la même année.

4.661. Le Népal importe de l'UE des produits d'ingénierie, du matériel de télécommunication, des produits chimiques et minéraux, du matériel médical, des vaccins pour la médecine humaine, des réactifs de diagnostic ou de laboratoire, tandis que le Népal exporte des produits de pashmina, des vêtements confectionnés, des produits en laine, des tapis, de l'artisanat, des produits en feutre, du thé et du café, entre autres.

4.662. Les données sur le commerce des marchandises font apparaître un déficit important dans le commerce bilatéral du Népal avec l'UE. Toutefois, ce déficit peut aussi être l'occasion d'approfondir la collaboration et la coopération de façon à l'atténuer en étudiant et exploitant plus avant les perspectives de commerce, d'investissement et de tourisme dans l'intérêt des deux parties.

4.663. Enfin, je saisis cette occasion pour remercier sincèrement l'UE pour son soutien, que j'espère voir se poursuivre dans les jours à venir. Le Népal attend avec intérêt de renforcer ses relations avec l'UE à l'avenir. Ma délégation souhaite que l'examen de la politique commerciale de l'UE soit couronné de succès.

KENYA

4.664. Je me joins aux autres délégations pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'Union européenne, conduite par Mme Sabine Weyand, Directrice générale de la Direction générale du commerce de la Commission européenne, au 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

4.665. Je tiens également à remercier S.E. Mme Pimchanok Pitfield, Représentante permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC et de l'OMPI, pour ses observations éclairées ce matin en tant que présentatrice. Le résultat minutieux caractéristique du Secrétariat, tel qu'il figure dans son rapport complet, est indéniable.

4.666. Le Kenya note que l'Union européenne est restée le premier bloc commercial mondial, représentant 16,2% du commerce mondial total, avec un résultat de 6 280 milliards d'EUR pour le commerce des marchandises et des services en 2021. Au cours de la même période, le commerce international représentait l'équivalent de 21,5% du PIB de l'UE, tandis que le commerce total de l'UE représentait 43% de son PIB. Il y a eu une forte contraction de l'excédent du commerce des marchandises en 2021, qui est tombé à 56,8 milliards d'EUR, en raison d'une augmentation importante de la valeur des importations, en grande partie en raison du coût plus élevé des importations d'énergie. Toutefois, après une contraction du commerce des services en 2020, la reprise a été marquée en 2021, les exportations ayant augmenté de 16% et les importations de 4% par rapport à 2020. La reprise plus solide des exportations par rapport aux importations a entraîné une légère augmentation de la balance du commerce des services, à 122 milliards d'EUR en 2021.

4.667. L'attachement de l'UE au système commercial multilatéral fait indubitablement partie intégrante de sa politique commerciale, la réforme de l'OMC étant l'une de ses actions prioritaires. En outre, l'UE encourage activement les discussions au moyen de propositions/initiatives conjointes concernant, entre autres, la réglementation intérieure du commerce des services, le commerce électronique, la facilitation de l'investissement, la transparence, le commerce et l'environnement, le commerce et l'égalité des genres, et les MPME. L'un des points saillants de l'engagement de l'UE en faveur de la recherche de solutions à l'OMC est la mise en place de l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire, une solution provisoire novatrice pour remédier à l'impasse dans laquelle se trouve actuellement l'Organe d'appel. Il convient de noter la contribution active et constante de l'Union européenne aux fonctions essentielles de l'OMC, y compris en tant que l'un des principaux donateurs pour les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique.

4.668. Dans sa communication sur la politique commerciale pour 2021, l'UE s'est engagée à renforcer son engagement auprès des pays africains, notamment en approfondissant et en élargissant ses accords commerciaux existants avec les communautés économiques régionales africaines et en renforçant leur dimension de durabilité, ainsi qu'en soutenant la coopération avec l'Union africaine et ses membres et la mise en œuvre harmonieuse de la zone continentale de libre-échange africaine (AfCFTA). La communication proposait également d'instaurer un dialogue de haut niveau de entre l'Union européenne et l'Union africaine sur l'intégration économique entre les deux Commissions afin de soutenir la mise en œuvre de l'AfCFTA, notamment en partageant les compétences et les enseignements tirés sur les questions relatives au commerce, à l'investissement, aux chaînes de valeur régionales, au développement industriel, à l'Union douanière et aux marchés uniques. Ce dialogue de haut niveau a été lancé lors de la réunion entre les Commissions qui s'est tenue à Bruxelles le 28 novembre 2022. Un autre objectif est de renforcer la coopération entre l'UE et l'Union européenne à l'OMC; à cette fin, quelques réunions ont eu lieu au niveau des ambassadeurs. L'UE a également fait part de son intention d'adopter un mémorandum d'accord avec le Secrétariat de l'AfCFTA afin d'améliorer la communication et de renforcer la discussion stratégique entre les deux parties sur les questions relatives au commerce et à l'intégration économique.

4.669. L'UE et le Kenya entretiennent des relations bilatérales solides englobant les politiques économiques, de sécurité et de développement. L'UE est l'une des principales destinations d'exportation du Kenya pour les fleurs coupées, les fruits et les noix, le thé, le café et les herbes. L'UE et le Kenya coopèrent également à plusieurs initiatives, dont le programme indicatif pluriannuel (MIP) 2021-2024 d'un budget de 324 millions d'EUR, qui se concentre sur trois domaines prioritaires, à savoir la transition verte; ne laisser personne pour compte et numérisation; ainsi que la gouvernance démocratique, la paix et la stabilité. Le Kenya a bénéficié de la phase I du programme UE-CAE d'amélioration de l'accès aux marchés (MARKUP) et participe également à la deuxième phase élargie. L'UE négocie actuellement avec le Kenya la mise en œuvre bilatérale intérimaire de l'Accord de partenariat économique, qui a été conclu en 2014 avec les cinq membres de la Communauté d'Afrique de l'est de l'époque mais qui n'a pas été mis en œuvre.

4.670. Le Kenya espère que les relations commerciales avec l'UE seront plus fructueuses et souhaite à la délégation un examen fructueux de sa politique commerciale.

GÉORGIE

4.671. La délégation géorgienne souhaite chaleureusement la bienvenue à la distinguée délégation de l'Union européenne conduite par S.E. Mme Sabine Weyand - Directrice générale du commerce de la Commission européenne, à l'occasion du 15^{ème} examen de la politique commerciale. Nous voudrions également exprimer nos sincères remerciements à l'UE et au Secrétariat de l'OMC pour le travail remarquable qu'ils ont accompli en compilant les rapports détaillés sur l'évolution de la politique commerciale au cours de la période considérée. Permettez-moi également de remercier la présentatrice pour son rapport très instructif.

4.672. La délégation géorgienne reconnaît la contribution importante de l'UE au maintien et au renforcement du système commercial multilatéral grâce à son engagement actif au sein de l'OMC. La Géorgie salue les efforts constants déployés par l'UE pour renforcer la coopération commerciale mondiale et ses initiatives visant à relever les défis récents auxquels le commerce mondial est confronté.

4.673. La Géorgie apprécie grandement la contribution accrue de l'UE à la poursuite de la libéralisation de son régime commercial en concluant de multiples accords de libre-échange à travers le monde, comme en témoigne l'accord d'association signé entre la Géorgie et l'UE en 2014, y compris la zone de libre-échange approfondi et complet (ZLEAC).

4.674. Depuis son indépendance, la Géorgie aspire à l'intégration à l'UE, qui reste le pilier clé de ses priorités commerciales et économiques. La mise en œuvre effective de la ZLEAC est la principale ligne d'action du programme du gouvernement visant à une harmonisation et une intégration plus étroites avec l'UE.

4.675. Afin de bénéficier pleinement de la ZLEAC, nous mettons en œuvre des réformes importantes, y compris le rapprochement de la législation géorgienne avec l'acquis de l'UE, qui met la Géorgie en conformité avec les normes et pratiques européennes. Nous avons réalisé des progrès remarquables à cet égard: dans l'ensemble, la législation géorgienne a déjà été rapprochée à plus de 60% des actes juridiques de l'UE prévus par la ZLEAC.

4.676. La ZLEAC a largement contribué au renforcement des relations commerciales, faisant de fait de l'UE le premier partenaire de la Géorgie en matière de commerce extérieur. Selon les chiffres actuels, la valeur des échanges de la Géorgie avec l'Union européenne a augmenté de 29% en 2022, s'élevant à environ 4 milliards d'USD, soit 21% de la valeur des échanges totaux de la Géorgie. Les exportations de la Géorgie vers l'UE ont augmenté de 20%, pour atteindre une valeur estimée d'environ 900 millions d'USD.

4.677. L'Union européenne et ses institutions financières ont toujours été essentielles et jouent un rôle important en stimulant le potentiel d'exportation, le développement régional, les infrastructures et d'autres secteurs vitaux de l'économie de la Géorgie. Parallèlement aux programmes gouvernementaux, l'aide de l'UE au titre du programme EU4Business, du programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural et d'autres ont joué un rôle essentiel dans le développement de l'économie et du secteur des PME en Géorgie.

4.678. Étant donné que la Géorgie est un partenaire actif dans le cadre de l'initiative "Partenariat oriental" de l'UE, elle va tirer le meilleur parti du plan d'investissement extérieur de l'UE afin de faire avancer les projets d'infrastructure stratégique dans les domaines du transport, de l'énergie et des communications et stimuler les investissements destinés à favoriser la croissance économique en soutenant les PME.

4.679. Pour terminer, la Géorgie voudrait une fois encore remercier l'Union européenne pour son précieux partenariat et lui souhaiter un examen très fructueux de sa politique commerciale.

PÉROU

4.680. La délégation péruvienne souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'Union européenne, en particulier à Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne, qui dirige la délégation, et à l'Ambassadeur João Aguiar Machado, Représentant permanent de l'UE auprès de l'OMC.

4.681. Nous les remercions pour leur exposé détaillé sur la politique commerciale de l'Union, et l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, Représentante permanente de la Thaïlande, pour ses précieuses observations en tant que rapporteuse. Nous vous remercions également, Monsieur le Président, pour votre dévouement et le Secrétariat pour cet examen.

4.682. Le Pérou et l'Union européenne entretiennent depuis longtemps des relations étroites de coopération et de compréhension aux niveaux multilatéral et bilatéral, fondées sur des principes et des valeurs partagés pendant de nombreuses décennies d'excellentes relations.

4.683. Nous nous félicitons donc de la reprise économique de l'Union européenne au cours de la période considérée, malgré les effets de la guerre en Ukraine.

4.684. Nous prenons également note de la décision d'adopter une politique commerciale ouverte, durable et volontariste. Nous, vos partenaires commerciaux, sommes prêts à vous soutenir dans cet effort, dans le but de mettre en place un système commercial international ouvert, équitable, transparent et fondé sur des règles.

4.685. L'Union européenne et le Pérou entretiennent des relations commerciales solides. Dans le cadre de notre accord de libre-échange, qui a atteint l'âge de 10 ans en mars dernier, nos échanges bilatéraux ont augmenté régulièrement, atteignant 11 milliards d'USD en 2021.

4.686. L'Union européenne est le troisième partenaire commercial du Pérou et une destination d'exportation pour nos minéraux, nos produits agricoles et nos produits de la pêche. Parallèlement, le Pérou importe des quantités considérables de produits pharmaceutiques, d'acier, de matières plastiques et de véhicules.

4.687. L'une des principales possibilités que nous voyons dans le bloc européen est le potentiel inexploité pour les exportations de produits agricoles, qui, bien que croissant en importance, pourrait continuer à croître grâce à l'accroissement des échanges de raisins, de café non torréfié, d'oignons et de fèves de cacao. Nous espérons pouvoir tirer parti de toutes ces possibilités, compte tenu de l'importance du secteur agricole pour le Pérou en termes de création d'emplois et de promotion des petites et moyennes entreprises, en particulier dans les zones rurales.

4.688. En ce qui concerne le système multilatéral, je voudrais féliciter l'Union européenne pour le rôle actif qu'elle a joué et les efforts qu'elle a déployés au sein de cette instance en participant aux différents processus de négociation en cours et en promouvant des initiatives précieuses telles que l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA) qui, en réglant sa première affaire, s'est révélé être une option viable qui a permis de préserver deux instances, avec un examen impartial et un système de règlement des différends contraignant.

4.689. Nous nous félicitons également de l'engagement de l'UE en faveur des négociations sur les subventions à la pêche et à l'agriculture et des initiatives concernant la réglementation du commerce électronique, la réglementation intérieure des services, les petites et moyennes entreprises et d'autres questions d'actualité importantes au sein de cette Organisation.

4.690. Dans le cadre de ces relations commerciales importantes et fondées sur la collaboration, il existe aussi des sujets sur lesquels nous n'avons pas encore pu parvenir à un accord. À cet égard, il convient en particulier de signaler les effets de certaines mesures sanitaires et phytosanitaires européennes, en raison de la grande importance qu'ils revêtent pour le développement économique, commercial et social du Pérou. On peut citer par exemple les limites maximales de résidus et les autres modifications apportées aux règlements phytosanitaires et zoosanitaires qui ne prévoient pas de périodes de transition adéquates. Je tiens à souligner une fois encore que les exportations affectées par ces mesures sont fondamentales pour le développement économique de mon pays et, en particulier, pour celui d'une partie importante de notre population rurale. Le Pérou saisit donc cette occasion pour réitérer sa préoccupation au sujet de ces mesures.

4.691. D'autre part, je voudrais également mentionner les initiatives récentes prises par l'Union européenne dans le cadre de son "Pacte vert", telles que l'élaboration de règles pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts.

4.692. Le Pérou est l'un des pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, raison pour laquelle nous nous sommes associés à tous les efforts régionaux et mondiaux visant à relever ce défi, contre lequel nous ne pouvons pas agir unilatéralement.

4.693. Comme nous en sommes convenus dans d'autres instances pertinentes, nos contributions au règlement du problème doivent être distinctes et fondées sur nos multiples particularités et capacités. Étant donné que les outils permettant de générer des contributions à la lutte contre le changement climatique sont nombreux et largement connus, nous sommes préoccupés par le fait que l'Union européenne opte pour des restrictions commerciales unilatérales comme moyen d'atteindre des objectifs environnementaux, car ce ne sont peut-être pas les outils les plus appropriés. Au contraire, elles peuvent menacer les possibilités de développement qui, dans des pays comme le Pérou, peuvent être générées par le commerce.

4.694. Pour terminer, nous sommes sincèrement convaincus que cet examen aura servi de cadre à l'Union européenne pour renouveler son attachement à la stabilité et à la solidité du système commercial multilatéral. Nous remercions l'Union européenne pour cet exercice et lui souhaitons plein succès.

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA¹

4.695. Permettez-moi de me joindre aux autres délégations pour souhaiter la bienvenue à la délégation de l'UE dirigée par Mme Sabine Weyand, Directrice générale du commerce, ainsi qu'à S.E. M. l'Ambassadeur Aguiar Machado et à son équipe basée à Genève. Nous aimerions tout particulièrement remercier l'UE et le Secrétariat, ainsi que la distinguée Ambassadrice de Thaïlande, Mme Pimchanok Pitfield, présentatrice, pour le travail qu'ils ont accompli pour préparer cet examen.

4.696. La République de Moldova se félicite de l'occasion qui lui est donnée de participer à l'examen de la politique commerciale de l'UE et, tandis que notre collègue britannique a mentionné qu'il s'agissait du premier pour son pays à titre individuel, nous espérons certainement que ce sera le dernier ou l'un des derniers pour notre pays, car nous travaillons dur pour rejoindre l'UE dans un avenir moins pas si lointain.

¹ Les déclarations suivantes ont été faites le deuxième jour de la réunion.

4.697. Entre-temps, nous sommes désireux de contribuer à l'évaluation des politiques existantes et de commenter les engagements proposés et les défis à venir, en gardant à l'esprit que l'UE est le principal partenaire commercial et de développement de la République de Moldova et qu'elle est un fervent défenseur de l'ordre commercial multilatéral fondé sur des règles.

4.698. Premièrement, s'agissant du rôle de l'UE dans le développement de l'OMC, nous félicitons de sa participation active aux efforts visant à renforcer et à revitaliser l'Organisation par sa participation et son leadership dans toute une série d'initiatives importantes, y compris les discussions en cours sur la réforme de l'OMC, les initiatives conjointes sur le commerce électronique, la réglementation intérieure des services et la facilitation de l'investissement pour le développement, le Groupe informel sur les MPME et l'autonomisation économique des femmes.

4.699. Nous avons tous été témoins des efforts déployés par l'UE pour relever les défis climatiques par le biais d'un pacte vert global, et plus particulièrement au sein de l'OMC pour soutenir les discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale (TESSD) et, plus récemment, les discussions sur la réforme des subventions aux combustibles fossiles.

4.700. D'une manière générale, nous félicitons l'UE pour son rôle constructif et son leadership dans le système commercial multilatéral et pour son soutien constant aux mécanismes qui assurent la prospérité de toutes les économies, en particulier celles comme la République de Moldova, et nous encourageons l'UE à continuer d'avoir une voix forte au sein de cette Organisation. En outre, la République de Moldova salue les bons résultats de l'UE en matière de transparence et l'encouragerait à poursuivre ses efforts dans ce sens en donnant un exemple louable.

4.701. La République de Moldova salue également et apprécie grandement le rôle important joué par l'UE dans les projets de renforcement des capacités et d'assistance, qui réaffirme son engagement à soutenir le développement dans l'ensemble des Membres de l'OMC.

4.702. Sur un point particulier, nous voudrions louer le soutien offert par l'UE aux pays qui ont souffert économiquement de l'agression militaire de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Dans le cas de la République de Moldova, outre la poursuite des programmes d'assistance financière, technique et de renforcement des capacités, l'UE a adopté un règlement qui prévoit une libéralisation supplémentaire temporaire du commerce des produits agricoles moldaves pour une année, jusqu'au 24 juillet 2023, dont on espère qu'elle sera prorogée dans les jours à venir pour une année supplémentaire.

4.703. D'un point de vue commercial bilatéral, la République de Moldova et l'UE entretiennent des relations particulièrement étroites, progressant et s'intégrant au fil des ans, ce qui se traduit par une ouverture croissante du régime commercial, à commencer par le SGP, le SGP+, les préférences commerciales autonomes (ATP) et, depuis septembre 2014, par la création d'une zone de libre-échange approfondi et complet (ZLEAC).

4.704. La ZLEAC fait partie de notre accord d'association conclu avec l'Union européenne, qui marquera en 2024 une étape de 10 ans. Le principal impact de la mise en œuvre de la ZLEAC pour la République de Moldova est la croissance économique du pays, générée par l'augmentation du volume des échanges, la profonde transformation de l'économie, le mode de pensée et de fonctionnement en termes de qualité des marchandises, de diversification des produits, de compétitivité et de gestion.

4.705. Il s'agit d'un arrangement commercial "évolutif", puisque depuis le dernier examen de la politique commerciale de l'UE, nous avons procédé à des ajustements importants en termes de contingents et de concessions mutuelles.

4.706. Comme indiqué précédemment, l'Union européenne est le partenaire commercial principal et stratégique de la République de Moldova et représente 51% du montant total des flux commerciaux de ce pays.

4.707. La valeur des échanges commerciaux entre la République de Moldova et l'Union européenne en 2022 s'est élevée à environ 6,9 milliards d'USD, soit une augmentation de 36,1% par rapport à 2021. En 2022, la part des exportations vers les pays de l'UE représente 58,6% des exportations moldaves totales. Les exportations de marchandises vers l'UE ont représenté 2,54 milliards d'USD. Les importations en provenance de l'UE ont représenté 4,36 milliards d'USD et 47,3% du total des importations moldaves.

4.708. Nos principaux partenaires commerciaux parmi les États membres de l'UE restent la Roumanie, l'Italie, l'Allemagne, la France, la Pologne et les Pays-Bas. Un autre aspect important est l'augmentation constante du nombre d'entreprises moldoves exportant vers l'UE, qui est passé de 1 548 en 2015 à 1 672 en 2020; 1 860 sociétés exportaient vers l'UE en 2021 et 2 044 en 2022, ce qui représente plus de 70% du nombre total de sociétés exportatrices de la République de Moldova.

4.709. Dans le même temps, l'UE est le premier investisseur étranger en République de Moldova. L'IED des pays de l'UE n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie.

4.710. Dans le cadre de notre agenda européen, nous étudions les possibilités d'intégration dans le marché unique de l'UE, y compris par le biais de programmes spécifiques.

4.711. Afin de renforcer la gouvernance du marché intérieur et d'accroître la compétitivité de l'industrie, en particulier des micro-entreprises et des PME, la République de Moldova a fait part de son souhait d'adhérer au nouveau programme pluriannuel de l'Union européenne pour le marché unique 2021-2027 (SMP), en particulier pour deux volets: Surveillance du marché (Pilier I du SMP – améliorer le marché intérieur) et compétitivité des PME (pilier II du SMP – PME).

4.712. S'agissant de la décision susmentionnée de suspendre temporairement les droits et contingents d'importation sur certaines exportations moldoves à destination de l'Union européenne, les "mesures commerciales autonomes" (MCA) comme moyen de soutenir l'économie de la République de Moldova à la suite de la perturbation des flux commerciaux résultant de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, nous voudrions souligner ce qui suit.

4.713. Les MCA sont unilatérales et temporaires, mais ils ont néanmoins considérablement élargi la portée de la libéralisation tarifaire dans le cadre de la zone de libre-échange approfondi et complet UE-Moldova en suspendant tous les droits et contingents en suspens. Dans la pratique, les exportations de sept produits agricoles de la République de Moldova qui font l'objet de contingents tarifaires sont entièrement libéralisées. Depuis leur application en juillet dernier, les MCA ont eu un effet positif sur les échanges de Moldova avec l'UE, contribuant ainsi aux efforts déployés par le pays pour réorienter ses exportations via l'UE.

4.714. Cela dit, les quantités et la gamme de produits couverts par les MCA sont faibles et ont un impact minime sur l'agriculture de l'UE. En outre, il existe un mécanisme de sauvegarde accéléré qui peut être activé si nécessaire pour protéger le marché de l'Union. Ainsi, tout en se félicitant de la proposition faite en mai par la Commission européenne de proroger ces MCA pour une année supplémentaire, la République de Moldova est fermement convaincue qu'il existe toutes les conditions préalables non seulement pour proroger ces mesures temporaires, mais aussi pour assurer de manière permanente la libéralisation totale des contingents tarifaires applicables aux produits agricoles moldoves.

4.715. Nous sommes parvenus à faire progresser et à faciliter nos relations commerciales, notamment en ce qui concerne les services au cours de l'année écoulée (par exemple le transport routier ou l'itinérance); il est donc temps de le faire également dans le secteur agricole.

4.716. En outre, nous devons veiller à ce que les outils et plates-formes existants de facilitation des échanges soient utilisés, comme l'Accord sur la reconnaissance mutuelle des opérateurs économiques agréés, qui est entré en vigueur entre la République de Moldova et l'UE en novembre 2022.

4.717. Avant de terminer, je voudrais à nouveau évoquer les vastes programmes de développement mis en œuvre avec le soutien de l'Union européenne en République de Moldova.

4.718. À partir de 2021, l'UE a intensifié son soutien au titre du plan économique et d'investissement pour la République de Moldova, fixant un objectif de 1,6 milliard d'EUR d'investissements à mobiliser. Ces programmes offrent de grandes possibilités à nos entreprises et représentent un investissement direct dans l'économie.

4.719. Le paquet de soutien au secteur de l'énergie, qui reste extrêmement vulnérable, est particulièrement important. La crise énergétique provoquée par la Fédération de Russie touche toujours la République de Moldova. À long terme, nous travaillons avec l'UE pour réduire cette dépendance et cette vulnérabilité en investissant dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et le développement d'interconnexions alternatives.

4.720. Enfin et surtout, nous voudrions remercier l'UE pour toutes ses capacités techniques et les cours de formation offerts aux experts moldoves dans divers domaines (économie de marché, protection de la santé et médecine, protection de l'environnement, petites entreprises, gestion de l'eau, etc.), qui sont en effet essentiels au bon fonctionnement de nos institutions.

4.721. Permettez-moi encore une fois de féliciter la délégation européenne pour le succès de l'examen de sa politique commerciale en cours et de lui souhaiter plein succès dans la poursuite de ses bons travaux et la poursuite de ses efforts en matière de politique commerciale.

PANAMA

4.722. Tout d'abord, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue et remercier l'honorable Sabine Weyand, Directrice générale du commerce à la Commission européenne, l'Ambassadeur João Aguiar Machado et tous les ambassadeurs et délégations des États membres pour la préparation remarquable de ce quinzième examen des politiques et pratiques commerciales de l'Union européenne. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, présentatrice de cet examen, et remercier le Secrétariat pour son rapport.

4.723. Notre tâche aujourd'hui est d'examiner les pratiques, politiques et stratégies commerciales de l'Union européenne, le plus grand bloc commercial au monde, en particulier dans le domaine des biens et des services. L'évolution des politiques économiques générales et spécifiques de l'UE affecte tous les Membres de l'OMC.

4.724. Les relations commerciales entre le Panama et l'Union européenne sont régies par l'Accord d'association (AA) entre l'Amérique centrale et l'Union européenne. Au cours des 15 dernières années, ce n'est qu'en 2006 que la balance commerciale bilatérale a été positive pour le Panama; toutes les autres années, elle a été négative de plus d'un milliard de dollars. Cela tient au fait que le Panama a un petit secteur d'exportation, nonobstant le fait que l'Union européenne est l'une des principales destinations des exportations panaméennes.

4.725. Selon le rapport du Secrétariat, la période considérée a été caractérisée par un changement majeur dans les objectifs et priorités politiques et de développement de l'Union européenne, notamment l'adoption du Pacte vert pour l'Europe, d'une Europe adaptée à l'ère numérique et d'un nouveau programme politique visant à renforcer l'influence et le leadership de l'Union européenne à l'échelle mondiale.

4.726. Les politiques énergétiques et climatiques de l'Union ont gagné en dynamisme avec le passage à des énergies renouvelables et à faible intensité de carbone, améliorant la sécurité énergétique et réduisant les émissions pour parvenir à la neutralité climatique. Au moyen du paquet "fit-for-55" de 2021, l'Union européenne aspire à aligner ces politiques sur les objectifs climatiques du Pacte vert pour l'Europe et de la Loi sur le climat, qui comportent des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

4.727. Nous notons que l'Union européenne continue d'accorder la plupart de ses subventions à l'agriculture. Elle a également continué d'appliquer la précédente politique agricole commune (PAC) à titre transitoire, la nouvelle PAC ayant été approuvée et entrée en vigueur en janvier 2023. Nous espérons que l'Union européenne pourra procéder à des réformes substantielles, afin que sa structure de subventions soit davantage axée sur la catégorie verte.

4.728. L'Union européenne passe également en revue diverses lignes directrices et réglementations concernant les aides d'État, y compris le Règlement général d'exemption par catégorie concernant les aides d'État et le règlement *de minimis*. En 2022, un cadre révisé sur les aides d'État aux activités de recherche, de développement et d'innovation a été publié et un encadrement temporaire de crise a été adopté en réponse à des conflits géopolitiques.

4.729. Nous notons également les efforts déployés pour améliorer la transparence et les notifications au Conseil du commerce des marchandises, bien qu'il soit important que l'Union européenne respecte les dates convenues dans les notifications concernant l'agriculture, plutôt que de demander de nouvelles prorogations des délais.

4.730. Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer que le Panama demeure préoccupé par la réglementation sur les pesticides et les perturbateurs endocriniens, qui vise des restrictions plus importantes que celles qui sont prévues dans les accords internationaux sur l'utilisation des substances approuvées par le Codex. Depuis 2017, nous avons régulièrement soulevé des préoccupations au sein des comités SPS et OTC et du Conseil du commerce des marchandises. Nous espérons que ces préoccupations seront prises au sérieux et que l'Union européenne mettra rapidement ces règlements en conformité avec ses engagements dans le cadre de l'OMC.

4.731. Le Panama reconnaît que l'Union européenne contribue à la défense et au renforcement du système commercial multilatéral. En particulier, l'UE a fait preuve d'un grand leadership en présentant des idées utiles et des propositions spécifiques dans de nombreux domaines, y compris la réforme de l'OMC, en particulier la proposition sur les lignes directrices procédurales à l'intention des conseils et comités de l'OMC traitant des questions commerciales, que nous avons coparrainée.

4.732. L'Union européenne participe activement aux négociations sur les subventions à la pêche, aux initiatives concernant la facilitation de l'investissement et le commerce électronique, au dialogue sur la pollution par les matières plastiques et le commerce écologiquement durable des matières plastiques, aux débats structurés sur le commerce et la durabilité environnementale, à l'initiative de réforme des subventions aux combustibles fossiles et à la réglementation intérieure des services, autant de questions qui revêtent également une grande importance pour le Panama. Nous sommes convaincus qu'en ce qui concerne la CM13, l'Union européenne continuera de contribuer de manière constructive au bénéfice de cette Organisation et de ses Membres.

4.733. Nous suivrons de près les débats de cet examen et je réaffirme la volonté du Panama de continuer à renforcer les liens de coopération avec l'Union européenne aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral. Nous souhaitons à l'Union européenne plein succès dans le quinzième examen de sa politique commerciale.

MONGOLIE

4.734. Tout d'abord, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'UE conduite par Mme Weyand, directrice générale de la direction générale du commerce de la Commission européenne. Nous apprécions grandement le rapport complet et détaillé présenté par l'UE et le Secrétariat de l'OMC sur le 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'UE.

4.735. Les relations entre la Mongolie et l'UE ne cessent de se renforcer au fil des ans. C'est avec grand plaisir que je reconnais que l'UE occupe une position importante en tant que quatrième partenaire commercial de la Mongolie. En 2022, les échanges bilatéraux entre la Mongolie et l'UE ont enregistré une croissance notable de 35% des exportations.

4.736. Nous remercions l'UE pour son soutien constant à nos efforts de longue date en faveur de la diversification économique. Je voudrais saisir cette occasion pour souligner quelques initiatives à cet égard.

4.737. La Mongolie bénéficie grandement du système généralisé de préférences (SGP+) de l'UE, qui donne des moyens à nos petites et moyennes entreprises et améliore nos capacités d'exportation. Il convient de noter que le SGP joue un rôle central dans l'accès aux marchés de l'UE, contribuant ainsi à la croissance et à la compétitivité de nos entreprises.

4.738. En outre, nous apprécions vivement les projets d' "assistance liée au commerce pour la Mongolie" (projets TRAM de l'UE) financés par l'UE. Ces projets ont contribué à renforcer nos capacités d'exportation, en particulier dans des secteurs agricoles spécifiques où la Mongolie dispose d'un grand potentiel. Grâce à ces projets, nous avons réalisé des progrès importants dans des domaines prioritaires clés tels que la politique commerciale et la facilitation des échanges, les procédures douanières et la promotion des exportations.

4.739. Nous exprimons également notre gratitude à l'UE pour le projet à venir sur le "développement du commerce international en Mongolie". Ce projet, financé par l'UE, vise à améliorer l'efficacité commerciale de nos petites et moyennes entreprises tant sur les marchés de l'UE que sur les marchés régionaux. Nous espérons que ce projet contribuera à l'efficacité des politiques commerciales en Mongolie, ainsi qu'au développement de produits et de secteurs durables et innovants à haut niveau de durabilité, de résilience au changement climatique et de potentiel d'exportation.

4.740. En outre, j'ai le plaisir d'annoncer qu'en 2022, la Mongolie et l'UE ont officiellement entamé des négociations en vue de la conclusion d'un accord sur les indications géographiques. La deuxième phase de ces négociations s'est achevée avec succès en janvier 2023. La Mongolie est fermement convaincue que cet accord jouera un rôle crucial dans l'expansion des activités des entreprises et dans l'accroissement des exportations de produits portant des indications géographiques vers le marché de l'UE.

4.741. La Mongolie félicite l'UE pour son engagement sans faille en faveur du système commercial multilatéral, qui garantit la stabilité et la prévisibilité du commerce, ainsi que pour son rôle de chef de file dans les initiatives plurilatérales de déclaration conjointe ouvertes en cours. Nous continuerons de collaborer étroitement avec l'UE pour développer et approfondir nos liens bilatéraux et d'investissement dans les années à venir.

4.742. Sur ce, nous souhaitons à l'UE plein succès dans cet examen de sa politique commerciale.

NAMIBIE

4.743. Nous nous associons aux autres Membres pour féliciter la délégation de l'Union européenne pour son 15^{ème} examen de la politique commerciale.

4.744. Nous remercions également sincèrement ma collègue, l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande), présentatrice pour cet examen. Enfin, le secrétariat pour le dévouement et l'excellent travail qu'il a consacrés à l'établissement des rapports.

4.745. Dans le cadre de la politique commerciale multilatérale et bilatérale, l'Union européenne est un partenaire commercial essentiel pour la Namibie, offrant de précieuses possibilités économiques au pays. La Namibie est membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC); en 2016, elle a signé l'Accord de partenariat économique (APE) SADC-UE, qui a eu d'importantes répercussions sur le commerce du pays.

4.746. L'APE SADC-UE est un accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et 6 pays de la SADC – Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie et Eswatini. L'Accord vise à promouvoir l'intégration et le commerce régionaux en éliminant les droits de douane et autres obstacles au commerce entre les pays signataires. Il contient également des dispositions sur l'investissement, la propriété intellectuelle et le développement durable.

4.747. Le commerce de la Namibie avec l'UE a considérablement augmenté depuis la signature de l'APE SADC-UE. Les principales exportations de la Namibie vers l'UE sont les diamants, le poisson et d'autres produits de la mer, tandis que les principales importations en provenance de l'UE sont les machines, les véhicules et les produits chimiques. Parmi les avantages de l'APE SADC-UE pour la Namibie figurent principalement trois axes principaux:

- a. Amélioration de l'accès aux marchés: l'accord a éliminé les droits de douane sur les exportations namibiennes vers l'UE, ce qui a rendu les produits namibiens plus compétitifs sur le marché de l'UE. Cela a entraîné une augmentation des exportations namibiennes vers l'UE, en particulier dans les secteurs de la pêche et du diamant. L'Accord offre la possibilité de diversifier les exportations par rapport aux produits traditionnels tels que l'uranium, les diamants et le poisson.
- b. Attirer l'investissement étranger: a créé un environnement d'investissement plus prévisible et stable en Namibie, qui a attiré des investisseurs étrangers dans des secteurs tels que l'industrie manufacturière, l'agriculture, l'hydrogène vert et le tourisme.
- c. Promotion de l'intégration régionale: par le biais du Mécanisme relatif au commerce, mécanisme qui fournit un appui financier et technique aux États membres de la SADC remplissant les conditions requises pour honorer efficacement leurs engagements au titre du Protocole sur le commerce et de l'Accord de partenariat économique (APE) entre la SADC et l'UE, encourage une intégration et une coopération régionales accrues au sein de la SADC en créant un cadre pour l'harmonisation des politiques et réglementations commerciales, qui a facilité les échanges entre les pays de la SADC. Cela a entraîné une augmentation du commerce intra-SADC et de la croissance économique dans la région.

4.748. Nous nous félicitons de l'engagement pris par l'UE de renforcer son engagement avec les pays africains en approfondissant et en élargissant ses accords commerciaux existants avec les communautés économiques régionales africaines et en renforçant la dimension de durabilité, ainsi qu'en soutenant la coopération avec l'Union africaine et ses membres en vue de la mise en œuvre harmonieuse de la zone continentale de libre-échange africaine pour réaliser l'Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons.

4.749. À cet égard, nous encourageons l'UE dans le cadre du programme de réforme de l'OMC sur le développement, conformément au paragraphe 3 du document final de la CM12, qui donne mandat aux Membres d'engager des travaux en vue de la réforme nécessaire de l'OMC pour "tirer parti des possibilités existantes, relever les défis auxquels l'OMC est confrontée et assurer le bon fonctionnement de l'OMC", de manière à renforcer la coopération entre l'UE et l'UA au sein de l'OMC et à accélérer l'adoption d'un mémorandum d'accord avec le Secrétariat de la zone continentale africaine de libre-échange pour renforcer le débat stratégique sur les questions relatives au commerce et à l'intégration économique.

4.750. À notre avis, cela contribuerait à réduire les divergences sur certaines propositions du Groupe africain, notamment la marge de manœuvre du Groupe africain pour le développement industriel – un argument en faveur d'un rééquilibrage des règles commerciales pour promouvoir l'industrialisation et relever les nouveaux défis tels que les changements climatiques, la concentration de la production et l'industrialisation numérique.

4.751. Nous convenons que le développement est une question transversale en tant que domaine de réflexion politique. Il est impératif que l'OMC trouve de nouveaux moyens de soutenir les efforts des pays en développement qui rencontrent des difficultés pour s'intégrer dans le système commercial mondial. Pour la Namibie et de nombreux autres États africains, le développement reste au centre des préoccupations à l'OMC, avec l'égalisation des règles du jeu dans le commerce international.

4.752. Nous remercions l'UE pour le soutien continu qu'elle apporte aux pays en développement afin de faciliter une intégration harmonieuse dans l'économie mondiale en vue de parvenir à une part équitable du commerce mondial.

4.753. En outre, s'agissant de soutenir une croissance inclusive dans les pays en développement, nous demandons instamment à l'UE de s'abstenir d'imposer des réglementations et des normes techniques strictes imposées par les membres de l'UE, ce qui rend difficile la mise en conformité des produits namibiens et leur accès au marché de l'UE. En outre, la petite taille de l'économie namibienne et ses ressources limitées font qu'il est difficile de tirer pleinement parti des possibilités offertes par l'Accord. Nous sommes disposés à poursuivre notre dialogue avec l'UE.

4.754. Encore une fois, félicitations pour le succès de votre examen de la politique commerciale.

GHANA

4.755. Le Ghana souhaite la bienvenue à l'Union européenne et à sa délégation de Bruxelles à Genève et les félicite d'avoir pris part à cet exercice très important. Le Ghana tient également à féliciter l'Ambassadrice et cheffe de la délégation de l'Union européenne auprès de l'OMC et votre équipe pour les excellents préparatifs de ce 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'UE. Le Ghana se félicite en effet de la qualité des rapports que l'UE et le Secrétariat de l'OMC ont produits pour cet examen, et nous tenons à féliciter les deux équipes en conséquence. Encore une fois, le Ghana tient à féliciter S.E. Mme Pimchanok Pitfield, Ambassadrice et Représentante permanente de la Thaïlande, d'avoir participé en tant que présentatrice à cet exercice d'examen très important.

4.756. Le Ghana et l'Union européenne entretiennent des relations de longue date depuis plusieurs décennies, ce qui a abouti à un partenariat et à une amitié qui donnent la priorité aux relations politiques et commerciales. L'Union européenne a une mission diplomatique à part entière au Ghana et, avec le Ghana, nous continuons d'affirmer nos valeurs communes et notre programme positif au niveau mondial dans le cadre du dialogue de partenariat UE-Ghana, et nos deux parties continuent de discuter et de réaffirmer nos priorités chaque année. Cela s'est avéré utile et nous recommandons un engagement continu à cet égard.

4.757. L'UE est le principal marché ghanéen pour les produits agro-industriels, à savoir le cacao et ses dérivés, le thon en conserve, les fruits et bien d'autres produits, ce qui contribue de manière significative à la croissance économique du Ghana. Le soutien que l'UE apporte par le biais de programmes spécifiques de coopération au développement en vue d'améliorer la compétitivité, tant au niveau national que régional, est louable.

4.758. Le commerce entre le Ghana et l'UE dépasse actuellement 25 milliards de GHS, soit environ 6 milliards d'EUR, ce qui pourrait augmenter. Il est donc important que les deux parties collaborent pour consolider ces chiffres.

4.759. Dans le cadre de l'Accord de partenariat économique intérimaire (APEI) entre le Ghana et l'Union européenne, des mesures concrètes pourraient être prises pour assurer une croissance soutenue de l'espace commercial et de développement des deux parties. En tant qu'hôte du Secrétariat de la zone continentale africaine de libre-échange, le Ghana est déterminé à travailler avec ses partenaires africains et l'UE pour faire en sorte que le commerce soit intégré et prioritaire dans tous les programmes nationaux et continentaux que les deux parties s'engagent à mettre en œuvre.

4.760. En félicitant l'UE pour son engagement soutenu au niveau multilatéral par l'intermédiaire de l'OMC, nous aimerions l'encourager à donner la priorité aux préoccupations en matière de développement que le Groupe africain et ses partenaires, en particulier, ont exprimées à l'OMC; c'est la seule façon dont nous pensons que des pays comme le nôtre pourraient être aidés à s'intégrer pleinement dans le système commercial multilatéral.

4.761. Pour terminer, le Ghana tient à féliciter une fois encore l'Union européenne pour son engagement soutenu à l'OMC et souhaite à l'UE le succès du 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

TRINITÉ-ET-TOBAGO

4.762. Nous souscrivons à la déclaration qui sera prononcée au nom du Groupe de la CARICOM.

4.763. La Trinité-et-Tobago est heureuse de participer au 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'Union européenne. Nous nous associons aux autres délégations pour souhaiter la bienvenue à Genève à la délégation conduite par la Directrice générale Sabine Weyand. Nous saisissons également cette occasion pour féliciter M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado pour son leadership et l'engagement constructif de son équipe dans tant de domaines de nos travaux ici à l'OMC.

4.764. Nous remercions l'UE et le Secrétariat pour leurs rapports respectifs et reconnaissons que la préparation de ces rapports n'a pas pu être une tâche facile. Nous remercions également l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield (Thaïlande) pour son engagement et ses observations utiles dans le rôle de présentatrice.

4.765. Il est difficile d'imaginer de travailler sur un dossier quelconque à l'OMC sans la participation active de l'UE. Cela témoigne clairement de l'attachement de l'UE à cette Organisation et au système commercial multilatéral fondé sur des règles. La facilitation des échanges, les services, le commerce et l'environnement, le commerce et le développement et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ne sont que quelques-uns des dossiers sur lesquels l'UE a été très active et constructive, faisant preuve d'initiative et de leadership ici à l'OMC.

4.766. Nous reconnaissons le niveau de priorité que la délégation de l'UE a accordé à la réforme de l'OMC et à la résolution des problèmes qui entravent le fonctionnement optimal du système de règlement des différends, en particulier, et nous félicitons la délégation à cet égard.

4.767. S'agissant des efforts visant à redynamiser le Programme de travail sur le commerce électronique conformément à sa dimension développement, la Trinité-et-Tobago reconnaît les contributions et l'engagement précieux de l'UE à cet égard.

4.768. En ce qui concerne les négociations sur les subventions à la pêche, même si nos points de vue ne s'alignent pas toujours, la Trinité-et-Tobago apprécie les échanges francs et perspicaces que nous avons eus avec l'UE en petits groupes, en plénière et dans des contextes bilatéraux.

4.769. S'agissant des questions liées au développement, nous félicitons l'UE pour sa participation active au Comité du commerce et du développement et à la session extraordinaire du CCD, ainsi que pour sa générosité en tant que donateur clé en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités pour les pays en développement Membres et les PMA. Nous reconnaissons et apprécions également les efforts déployés par l'UE pour mieux comprendre les préoccupations et les aspirations des pays en développement Membres en ce qui concerne le traitement spécial et différencié et le rôle du commerce dans la réalisation de nos objectifs de développement durable. Cela nous est apparu très clairement lors de la retraite sur le développement qui s'est tenue au début de l'année et lors d'interactions ultérieures.

4.770. En ce qui concerne la politique, les pratiques et les résultats commerciaux au cours de la période écoulée depuis le dernier examen, les chiffres montrent clairement la participation prolifique de l'UE dans le commerce international en tant que premier exportateur mondial. La Trinité-et-Tobago se joint aux autres Membres de l'OMC pour reconnaître les résultats importants obtenus grâce aux approches stratégiques adoptées par l'Union européenne dans le contexte mondial mouvant des crises qui se recourent. Ces résultats comprennent une reprise notable de la croissance de 5,4% en 2021 et une nouvelle expansion de la croissance de 3,3% en 2022.

4.771. En tant qu'État membre de la CARICOM, nous sommes pleinement conscients des possibilités et des défis liés à l'intégration régionale, et nous sommes donc conscients du fait que ces résultats importants n'ont pas été facilement atteints. Nous prenons bonne note des mesures politiques décisives et coordonnées prises par l'Union européenne pour remédier à des problèmes clés liés à la pandémie de la COVID-19, et traiter des questions touchant l'Union liées au contexte mondial de tensions géopolitiques persistantes. Nous cherchons également à tirer des enseignements pertinents de l'élaboration et de la mise en œuvre par l'UE de sa nouvelle stratégie commerciale et de l'accent qu'elle met sur l'ouverture, la durabilité et le volontarisme.

4.772. La Trinité-et-Tobago attache une grande importance à ses relations bilatérales de longue date et à son histoire de coopération avec l'UE. Nous félicitons l'UE pour son engagement avec la région des Caraïbes dans le cadre du Fonds européen de développement en particulier, notant que le Fonds a contribué positivement à nos efforts en matière de développement socioéconomique, de transformation numérique et de lutte contre les effets négatifs du changement climatique sur nos économies.

4.773. Nous apprécions l'Accord de partenariat économique (APE) CARIFORUM-UE et attendons avec intérêt la conclusion du deuxième examen quinquennal de l'APE. L'UE reste un marché clé pour la Trinité-et-Tobago et ce pays est d'avis que le deuxième examen quinquennal devrait être mis à profit pour renforcer encore les relations commerciales. La Trinité-et-Tobago espère également que les difficultés rencontrées par les deux parties en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord seront surmontées. Nous attendons avec intérêt la convocation du Conseil conjoint au second semestre de cette année.

4.774. En ce qui concerne l'expansion des échanges, la Trinité-et-Tobago cherche actuellement à obtenir l'approbation de pays tiers pour exporter des produits vers l'UE, conformément au Règlement délégué 2021/630 de la Commission européenne, qui est entré en vigueur le 21 avril 2021. À cet égard, la Trinité-et-Tobago reconnaît l'intérêt du suivi et de l'application des règlements mis en œuvre pour les produits entrant dans l'UE. Nous saisissons cette occasion pour évoquer les défis administratifs et financiers importants auxquels sont confrontés les pays qui cherchent à satisfaire à ces prescriptions, ainsi que l'incidence que celles-ci ont sur le commerce.

4.775. À cet égard, et dans l'intention positive de renforcer la collaboration entre la Trinité-et-Tobago et l'UE, on espère que les deux Parties pourraient collaborer plus étroitement sur cette question. Le renforcement des capacités sera probablement utile dans la mesure où nous chercherons à mieux comprendre et respecter les réglementations de l'UE et à garantir l'entrée sur le marché.

4.776. Enfin, nous nous associons à ceux qui ont exprimé des réserves au sujet du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE. Nous craignons qu'il n'ait un effet restrictif sur nos relations commerciales, y compris un impact négatif possible sur nos exportations vers l'UE.

4.777. Pour conclure, la Trinité-et-Tobago félicite à l'avance la délégation de l'UE pour la réussite de cet examen.

BARBADE²

4.778. La déclaration faite par la Barbade à la Barbade souhaite féliciter Mme Sabine Weyand, Directrice générale de la Direction générale du commerce de la Commission européenne et son équipe de Bruxelles pour le 15^{ème} examen de la politique commerciale qui a été couronné de succès.

4.779. Nous tenons tout d'abord à féliciter l'Union européenne d'avoir résisté aux nombreuses tempêtes économiques et financières mondiales qui auraient affecté tous les Membres de l'OMC à des degrés divers, et nous notons qu'en dépit de ces défis, l'Union européenne s'est montrée inébranlable dans la mise en œuvre de changements importants au cours de la période considérée, notamment par l'adoption du Pacte vert pour l'Europe, d'une Europe adaptée à l'ère numérique et d'un nouvel agenda politique destiné à façonner les politiques en matière de commerce et d'investissement. Celles-ci étaient en grande partie dues au recours par l'UE à des mesures de politique monétaire et budgétaire coordonnées visant à convertir la reprise en une croissance soutenue.

4.780. Nous notons en particulier les changements imposés par l'UE dans les domaines de changement climatique et de l'énergie durable. La conversation sur le lien entre commerce et changement climatique prend de l'ampleur à l'OMC et est conforme à nos réalités mondiales actuelles. Comme l'UE, ces questions continuent d'être d'une grande importance pour la Barbade, compte tenu en particulier de l'impact considérable qu'elles ont sur nos échanges actuels et futurs et, sur fait, notre existence future en tant que petit État insulaire en développement en première ligne de la crise climatique. Nous attendons avec intérêt de poursuivre la discussion sur ce domaine critique avec l'UE alors que nous avançons dans nos travaux à l'OMC.

4.781. L'Union européenne continue de montrer son leadership et son attachement sans faille au système commercial multilatéral et à l'OMC en participant activement à tous les aspects des travaux de l'OMC, y compris aux négociations sur les subventions à la pêche et aux initiatives de déclaration conjointe. À cet égard, nous voudrions saisir cette occasion pour féliciter S.E. M. João Aguiar Machado, Ambassadeur et Chef de la Mission permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC, et son équipe basée à Genève pour leur participation à nos travaux visant à renforcer le système commercial multilatéral.

4.782. La Barbade entretient d'excellentes relations commerciales et politiques avec l'Union européenne, en particulier dans le domaine de la coopération au développement et par le biais de l'accord global de réciprocité en matière de commerce et de développement sous la forme de l'Accord de partenariat économique (APE) CARIFORUM-CE signé en 2008. Nous attendons avec intérêt la poursuite de notre collaboration avec l'Union européenne, tant ici que dans notre capitale.

BÉLARUS

4.783. Notre délégation remercie le Secrétariat de l'OMC et la délégation de l'UE pour les documents présentés, en particulier le rapport d'examen des politiques commerciales de l'Union européenne.

4.784. Nous avons étudié de manière approfondie le rapport et saisissons cette occasion pour présenter des observations sur son sous-chapitre 7.2. "Sanctions". Il montre clairement que les mesures restrictives ou les sanctions sont un outil essentiel de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE.

4.785. Le Bélarus voudrait contester la légalité de ces mesures restrictives unilatérales et attirer l'attention sur leurs effets préjudiciables sur le système commercial multilatéral et, en particulier, sur la sécurité alimentaire.

² Déclaration écrite uniquement. Cette déclaration n'a pas pu être faite en ligne pour des raisons techniques.

4.786. Les allégations du rapport, selon lesquelles les sanctions de l'UE ne visent pas les denrées alimentaires et les produits agricoles, ne résistent pas à l'examen, car le Bélarus a été limité par des sanctions dans sa capacité d'exporter des engrais. Nous soulignons que cela se produit alors que le problème de la faim dans le monde persiste. L'impact des sanctions se fait sentir à l'échelle mondiale, se traduisant par une hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et du coût de la vie.

4.787. L'objectif des sanctions de l'UE a toujours été d'intervenir dans les affaires intérieures, les décisions de politique étrangère et dans le bien-être économique des États souverains. Il va sans dire que le recours aux sanctions n'a jamais porté de fruits et n'a jamais débouché sur une évolution positive.

4.788. Nous demandons à l'UE d'abandonner le recours aux sanctions, car cela est contraire au multilatéralisme et à la liberté du commerce, tout en ayant de graves conséquences humanitaires. Pour les mêmes raisons, nous demandons également à tous les Membres de l'OMC et observateurs de dénoncer la pratique des sanctions.

BAHAMAS AU NOM DE LA CARICOM

4.789. Nous tenons à féliciter l'Union européenne à l'occasion du 15^{ème} examen de sa politique commerciale. Nous remercions l'UE, en particulier l'Ambassadeur Aguiar Machado, l'équipe à Genève, l'équipe à Bruxelles et les membres de l'UE pour les efforts qu'ils ont déployés dans la préparation du rapport qui nous a été présenté. Nous saluons les efforts déployés par le Secrétariat de l'OMC pour son rapport complet. Enfin et surtout, nous remercions la présentatrice, Mme l'Ambassadrice Pitfield.

4.790. Les relations commerciales entre la CARICOM et l'UE s'inscrivent dans le cadre de l'Accord de partenariat économique (APE) CARIFORUM-UE, qui regroupe les 15 États membres de la CARICOM, ainsi que la République dominicaine. Cet APE est un catalyseur majeur qui sous-tend les relations entre la CARICOM et l'UE, qui facilite les affaires entre les deux régions pour ce qui est des possibilités de commerce, de développement et d'investissement. L'UE a également fait un effort particulier pour soutenir des programmes au sein du Secrétariat de la CARICOM et de la Direction du CARIFORUM afin d'assurer le succès de la mise en œuvre de l'APE.

4.791. L'UE reste un marché important pour les exportations de la CARICOM. L'UE figure également parmi les principaux partenaires de développement de la région et, par le biais des Fonds européens de développement successifs, y compris l'actuel 11^e Fonds européen de développement, elle continue d'apporter des contributions significatives au soutien du développement économique, social et environnemental dans toute la CARICOM.

4.792. Nous félicitons l'UE pour sa communication sur la politique commerciale pour 2021, qui vise à répondre aux défis de l'environnement international, aux tensions géopolitiques, à l'inflation, aux effets du changement climatique et aux effets résiduels de la pandémie COVID-19. Malgré ces revers, où l'économie s'est contractée de 5,7%, la région a pu rebondir de 5,4% en 2021.

4.793. Si la CARICOM se félicite de l'attachement de l'UE au système commercial multilatéral et attache une grande importance à ses relations bilatérales avec l'UE, elle doit néanmoins exprimer ses préoccupations au sujet du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE. Bien que son champ d'application soit limité pour l'instant, on craint réellement que le MACF ne crée un précédent problématique et que son expansion potentielle à l'avenir n'ait une incidence sur les exportations de la CARICOM vers l'UE. Toutefois, nous restons disposés à discuter plus avant du MACF avec l'UE et à mieux le comprendre.

4.794. L'UE continue de démontrer son soutien au système commercial multilatéral en restant attachée à l'OMC et à ses Membres.

4.795. En conclusion, nous encourageons l'UE à continuer de jouer un rôle constructif et moteur dans tous les domaines de travail de l'OMC. Le Groupe de la CARICOM attend avec intérêt de travailler avec l'UE sur des questions cruciales telles que la réforme de l'OMC, y compris le rétablissement du plein fonctionnement du système de règlement des différends à deux niveaux de l'OMC.

4.796. Nous souhaitons à l'UE un examen de sa politique commerciale réussi.

5 RÉPONSES DU REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE (S.E. L'AMBASSADEUR JOÃO AGUIAR MACHADO) ET OBSERVATIONS ADDITIONNELLES

5.1. Permettez-moi tout d'abord de remercier les plus de 60 Membres qui sont intervenus pour leur participation active et le grand intérêt qu'ils portent à ce 15^{ème} examen de la politique commerciale de l'UE. Je voudrais féliciter le Président, S.E. l'Ambassadeur Almoqbel, pour la gestion efficace de la longue mais fructueuse réunion du premier jour.

5.2. Je voudrais également remercier l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield d'avoir agi en tant que présentatrice, pour vos remarques éclairées qui ont encadré le débat. Vous avez souligné le rôle de chef de file de l'UE dans la définition de sa politique commerciale et économique d'une manière prospective et stratégique, remarque dont se sont faits l'écho de nombreux députés qui ont pris la parole.

5.3. Le système commercial multilatéral fondé sur des règles est une priorité stratégique fondamentale pour l'Union européenne. L'accent mis sur l'OMC demeure un élément central de notre politique commerciale et nous avons été encouragés d'entendre reconnaître notre rôle dans les efforts de réforme de l'Organisation. Les contributions de l'UE sur de nombreux sujets au cours de la période considérée, tels que le commerce et la santé, les négociations sur les subventions à la pêche, l'arrangement d'arbitrage intérimaire multipartite ou les initiatives plurilatérales, ont été soulignées.

5.4. Nous sommes heureux que notre contribution constructive ait été utile pour assurer un succès collectif à la CM12. En juin de l'année dernière, nous avons pu montrer que l'OMC restait capable de relever les défis du commerce mondial aujourd'hui.

5.5. Nous nous sommes également félicités des mentions positives de notre récente communication sur le renforcement des délibérations de l'OMC sur les défis de la politique commerciale mondiale. Pour renforcer la capacité de l'OMC de fournir les bonnes réponses, il faut redynamiser les fonctions de négociation et de règlement des différends, mais aussi faciliter les délibérations entre les Membres. Des délibérations plus approfondies peuvent contribuer à créer le consensus et les conditions nécessaires pour que l'Organisation s'engage dans l'élaboration de règles, et faire en sorte que l'OMC demeure l'instance internationale clé pour la gouvernance du commerce mondial.

5.6. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons proposé des sujets de discussion qui, à notre avis, sont des défis centraux auxquels l'OMC devrait faire face. Nous avons été heureux de constater que de nombreux autres Membres considéraient aussi qu'il convenait d'examiner des questions telles que le lien entre le commerce et le climat; l'intervention des États dans la politique industrielle; ainsi que le commerce et l'inclusion. Nous attendons avec intérêt de nouveaux échanges sur la manière de faire avancer ces travaux dans les mois à venir et à la CM13.

5.7. De nombreux intervenants ont souligné le rôle de l'UE en tant que partenaire commercial et il a été largement reconnu que, malgré les chocs extérieurs, la montée des tensions commerciales et l'incertitude mondiale, l'UE a maintenu son engagement en faveur de l'ouverture.

5.8. L'UE est le principal partenaire commercial et d'investissement de plus de 50 pays dans le monde, et de nombreux Membres ont souligné l'importance qu'ils attachaient à leur accès au marché de l'UE. Aujourd'hui, je tiens à confirmer que l'ouverture constitue un choix stratégique très conscient et ferme de la part de l'UE. Nous avons entendu certaines inquiétudes quant à la possibilité que l'UE soit sur la voie d'un repli sur elle-même, mais les faits parlent d'eux-mêmes. La plupart des Membres ont fait état d'une augmentation du volume de leurs échanges avec l'UE.

5.9. Les efforts de l'UE en faveur de l'inclusion, y compris notre contribution au développement, ont également été largement reconnus. Nous avons été heureux d'apprendre comment le régime de l'UE concernant le système généralisé de préférences et le mécanisme d'accès en franchise de droits et sans contingent au titre du mécanisme "tout sauf les armes" ont contribué non seulement à accroître les exportations des pays en développement et des pays les moins avancés, mais aussi à diversifier leurs échanges et à créer des emplois. Cela confirme que nos politiques atteignent leurs objectifs. Nous nous engageons à poursuivre sur cette voie en révisant notre régime SGP.

5.10. Étant donné le poids de l'UE dans le commerce mondial, il est compréhensible que l'évolution de nos réglementations suscite beaucoup d'intérêt. Étant donné que nous jouons un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques en réponse aux défis mondiaux posés par les transitions verte et numérique, la plupart des Membres ont fait référence à ces politiques dans leurs interventions.

5.11. Nous sommes heureux que cet examen de la politique commerciale nous donne une nouvelle occasion de nous dialoguer avec vous. Nous avons entendu un message clair selon lequel vous voulez que l'UE écoute et tienne compte de vos préoccupations, y compris en ce qui concerne la mise en œuvre de nos mesures. Cela cadre parfaitement avec l'engagement de l'UE, que je confirme aujourd'hui, en faveur de la transparence et de la non-discrimination en tant que principes clés de nos règles et pratiques législatives. La pleine conformité avec nos obligations dans le cadre de l'OMC est également intégrée dans nos processus réglementaires.

5.12. Nos lignes directrices pour l'amélioration de la réglementation ont été révisées au cours de la période à l'examen. Nous avons notamment amélioré la manière dont nous consultons, facilité l'accès aux éléments de preuve qui sous-tendent nos propositions législatives et amélioré l'analyse et la communication des principaux impacts de la législation de l'UE. Ces changements nous aident, entre autres, à mieux prendre en compte les implications externes de nos politiques internes et leur impact sur nos partenaires.

5.13. Étant donné le large éventail de questions soulevées dans vos questions et déclarations, j'invite les Membres à examiner nos réponses écrites détaillées pour plus de détails. Nous continuerons de répondre aux questions tardives et aux questions complémentaires au cours du mois à venir.

5.14. Je ne soulignerai aujourd'hui que quelques-unes des questions que nous avons entendues au cours du premier jour de la réunion et au début de ce matin.

5.15. Premièrement, en ce qui concerne la politique douanière, permettez-moi de rappeler que l'Union douanière est une compétence exclusive de l'UE. Il existe un code des douanes de l'Union unique applicable uniformément dans tous les États membres, qui sont chargés de sa mise en œuvre.

5.16. Dans ce contexte, nous avons présenté, il y a quelques semaines à peine, une proposition de réforme ambitieuse et globale de l'Union douanière de l'UE. L'objectif est de simplifier les procédures douanières pour les entreprises, en particulier pour les opérateurs les plus fiables. En adoptant la transformation numérique, la réforme simplifiera les procédures douanières, remplaçant les déclarations traditionnelles par une approche plus intelligente et fondée sur des données pour le contrôle des importations. La présente proposition concrétise donc nos engagements au titre de l'Accord sur la facilitation des échanges.

5.17. Certains Membres ont fait référence à nos nouveaux instruments de politique générale, tels que l'instrument anticoercitif, le Règlement d'application ou le Règlement sur les subventions étrangères. Comme de nombreux Membres, l'UE est préoccupée par les risques de fragmentation du commerce mondial, d'utilisation du commerce comme une arme et de menace d'une course mondiale aux subventions. Nous avons donc décidé de nous doter d'outils appropriés pour faire face à ces nouveaux risques.

5.18. Ces instruments ont été conçus en pleine conformité avec le règlement de l'OMC pour nous aider à maintenir nos marchés ouverts et à garantir des conditions de concurrence équitables pour les négociants de l'UE.

5.19. En ce qui concerne les subventions, je voudrais attirer l'attention des Membres sur la politique rigoureuse et transparente de l'UE en matière d'aides d'État qui continue d'être appliquée. Les règles temporaires adoptées pour faire face à la crise actuelle doivent respecter des critères stricts et resteront limitées dans le temps.

5.20. Certains Membres se sont référés à l'Accord mondial sur l'acier et l'aluminium durables. Les négociations relatives à cet accord sont en cours. L'objectif est d'encourager la production et le commerce d'acier et d'aluminium à faible intensité de carbone et de rétablir des conditions de marché à l'échelle mondiale. Comme l'a souligné la déclaration présidentielle conjointe UE-États-Unis, l'accord sera ouvert aux partenaires démontrant leur attachement à ces objectifs.

5.21. Nous avons également pris note de l'importance du commerce des produits agricoles pour de nombreux Membres.

5.22. Certains d'entre vous ont critiqué les tarifs agricoles de l'UE comme étant trop élevés. Permettez-moi de rappeler que l'UE est un marché ouvert pour le commerce agroalimentaire et l'un des trois principaux importateurs mondiaux de produits agroalimentaires, pour une valeur de 172 milliards d'EUR en 2022. En outre, les importations de produits agricoles ont augmenté de plus de 13% en valeur par rapport à la période précédente, malgré les perturbations causées par l'épidémie de COVID et l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

5.23. En outre, permettez-moi de préciser que l'UE est un utilisateur très marginal de la sauvegarde spéciale pour l'agriculture. L'UE n'a jamais appliqué la sauvegarde fondée sur le volume et, pendant la période considérée, la sauvegarde fondée sur les prix a été encore réduite, passant de 6 à 3 lignes tarifaires.

5.24. Le régime d'importation de l'UE applicable aux produits agricoles est totalement transparent et prévisible, comme il en a été convenu lors du Cycle d'Uruguay et comme il est indiqué dans notre liste OMC.

5.25. Nous avons noté dans vos questions un grand intérêt pour notre politique agricole commune et ses nouvelles ambitions vertes.

5.26. À la suite des ambitieuses réformes passées, la grande majorité de notre soutien à la PAC (environ 85%) relève de la "catégorie verte" de l'OMC qui ne fausse pas les échanges, ce qui n'est pas le cas pour nos principaux partenaires commerciaux. Cela transparait bien dans notre dernière notification concernant le soutien interne (DS:1) pour la campagne de commercialisation 2019/20.

5.27. En outre, la PAC a non seulement été réformée en vue de réduire les effets de distorsion des échanges du soutien, mais elle est également sur la voie de la mise en place de systèmes agricoles durables et résilients. Avec la nouvelle PAC 2023-2027, tout financement est subordonné à la réalisation d'objectifs couvrant les trois dimensions de la durabilité – environnementale, économique et sociale.

5.28. À la lumière de ce qui précède et des efforts déployés par l'UE pour rendre nos politiques agricoles plus orientées vers le marché et plus durables, j'encourage les autres Membres de l'OMC à entreprendre des réformes ambitieuses similaires dans le domaine de l'agriculture.

5.29. L'UE reste pleinement engagée dans les négociations sur la réforme agricole, dans ses trois piliers.

5.30. Les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) sont un autre domaine de la politique de l'UE – que de nombreux Membres suivent de près. Je voudrais rassurer les Membres sur le fait que les mesures SPS de l'UE sont fondées sur des évaluations des risques, conformément aux principes internationalement reconnus, compte tenu des normes internationales pertinentes et des meilleures connaissances scientifiques disponibles.

5.31. De nombreuses interventions ont mentionné la politique de l'UE en matière de pesticides, en particulier la fixation de limites maximales de résidus (LMR). L'objectif du cadre de politique générale est d'assurer la sécurité des consommateurs de l'UE.

5.32. Notre politique reconnaît que les pays tiers peuvent être confrontés à des conditions de production et à des pressions parasitaires différentes de celles de l'Europe continentale. C'est pourquoi nous prévoyons la possibilité pour les pays non membres de l'UE de demander des LMR spécifiques pour des utilisations sur leur territoire. Ces LMR, dites "tolérances à l'importation", peuvent être accordées pour des substances actives non approuvées dans l'Union européenne.

5.33. L'UE a organisé un certain nombre de séminaires, de séances d'information, de réunions plurilatérales et bilatérales pour expliquer en détail les différentes étapes de ce processus, y compris la procédure de demande de ces "tolérances à l'importation".

5.34. L'UE tient à préciser qu'elle n'exige pas des pays tiers qu'ils interdisent l'utilisation de ces substances sur leur propre territoire. La culture récoltée destinée à être mise sur le marché de l'UE doit toutefois respecter les LMR applicables dans l'UE, sauf si une tolérance à l'importation est accordée.

5.35. Il ressort clairement des questions écrites que nous avons reçues et des interventions que nous avons entendues que le Pacte vert pour l'Europe dans son ensemble, ainsi que ses composantes, suscitent beaucoup d'attention. Comme l'a souligné lundi la Directrice générale, Mme Sabine Weyand, la lutte contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement est notre devoir envers les générations futures.

5.36. C'est un moteur central de l'élaboration des politiques de l'UE et conforme à nos engagements internationaux et plus particulièrement à l'accord de Paris. Une action nationale visant à compléter les mesures et les réponses mondiales est indispensable. Mais en écoutant les interventions, nous avons réaffirmé notre conviction que nous devons être conscients de la manière dont nous concevons ces politiques et de la manière dont nous les mettons en œuvre afin de réduire au minimum les retombées négatives potentielles.

5.37. De nombreux députés ont posé des questions sur le règlement de l'UE relatif au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ce que l'on appelle le "MACF". Je voudrais souligner que le MACF n'est pas une mesure commerciale, mais un instrument de politique environnementale axé sur le climat pour nous assurer que nous pouvons atteindre nos objectifs climatiques.

5.38. Il sera appliqué aux produits importés d'une manière impartiale et non discriminatoire en fonction de leurs émissions réelles. Tout prix effectif du carbone payé en dehors de l'UE sera pris en compte. Il convient de noter que l'introduction du MACF sera progressive. Aucun ajustement financier ne sera payé avant 2026. La période transitoire commençant en octobre 2023 est conçue pour laisser suffisamment de temps aux partenaires pour se préparer.

5.39. L'UE offrira à ses partenaires commerciaux des possibilités de retour d'information et de consultation lors de l'élaboration des règles d'application.

5.40. Demain, notre nouveau règlement sur les produits sans déforestation sera publié. Comme il y a eu aussi de nombreuses questions sur cette mesure, permettez-moi de souligner qu'étant donné la date butoir du 31 décembre 2020, la grande majorité de la production agricole actuelle sera considérée comme exempte de déforestation au titre du règlement. En outre, les exigences de la mesure sont alignées sur les meilleures pratiques existant déjà sur le marché.

5.41. Nous soutenons nos pays partenaires par le biais de la coopération au développement pour faire en sorte que leurs chaînes d'approvisionnement soient exemptes de déforestation.

5.42. Le règlement comporte un article spécifique sur la coopération internationale. Celle-ci est importante étant donné que la législation nationale visant à stopper la déforestation dans les pays partenaires peut jouer un rôle clé dans la mise en œuvre. Nous considérons le règlement comme une occasion de créer conjointement des chaînes d'approvisionnement plus durables et de prendre des mesures communes contre la déforestation.

5.43. Toutes ces mesures que l'UE adopte reflètent son engagement en faveur de la durabilité. Pour atteindre nos objectifs de durabilité, nous devons trouver le triangle optimal entre le commerce, l'environnement et le développement.

5.44. Nous avons entendu les Membres se féliciter de l'engagement proactif de l'UE au sein des organes pertinents de l'OMC pour fournir des explications sur le Pacte vert de l'UE. Nous nous engageons à poursuivre cet engagement, y compris au niveau multilatéral dans les organes pertinents de l'OMC. Notre collaboration bilatérale avec nos partenaires complète notre engagement dans le système multilatéral.

5.45. De manière plus générale, de nombreuses interventions ont exprimé une appréciation pour les instruments bilatéraux existants entre l'UE et nos partenaires de l'OMC. Nous avons entendu parler non seulement d'accords de libre-échange ou des accords de partenariat économique, mais aussi de l'importance que nos partenaires attachent aux dialogues politiques et réglementaires, aux accords sectoriels et à d'autres formes d'engagement bilatéral. Nous avons été heureux d'entendre parler des avantages concrets qu'ils apportent.

5.46. Permettez-moi toutefois de réaffirmer que le système commercial multilatéral fondé sur des règles centré sur une OMC forte et réformée demeure une priorité stratégique de la politique commerciale de l'UE.

5.47. Alors que nous commençons à intensifier les travaux en vue de la CM13, l'UE continuera de s'impliquer dans la réforme de l'Organisation et de participer de manière proactive à toute la gamme des axes de travail avec les autres Membres. Je ne répéterai pas tout ce que la DG Sabine Weyand a dit dans sa déclaration du premier jour à cet égard. Mais permettez-moi de souligner une fois encore que la question la plus urgente et la plus critique pour l'UE et, de toute évidence, pour la grande majorité des Membres de l'OMC est de rétablir un système de règlement des différends pleinement opérationnel.

5.48. La CM13 doit montrer que nous sommes sur la voie d'une Organisation qui fonctionne mieux, capable de relever les défis de notre époque.

5.49. Permettez-moi de conclure en remerciant à nouveau le Président, la présentatrice, le Secrétariat et les Membres pour cette occasion unique de vous présenter la politique commerciale de l'UE et de dialoguer avec vous à son sujet.

5.50. Enfin, je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier l'équipe de la Commission européenne qui a travaillé dur pour faire de cet examen un succès.

PRÉSENTATRICE

5.51. Je voudrais remercier la Directrice générale Sabine Weyand, l'Ambassadeur João Aguiar Machado et le reste de la délégation de l'Union européenne pour leur travail acharné. Je voudrais également remercier le Président de l'OEPC, M. l'Ambassadeur Saqer Abdullah Almoqbel, tous les Membres participants, et le Secrétariat de l'OMC pour leur participation active à cet exercice très important et adresser mes sincères félicitations à l'Union européenne pour le grand succès du 15^{ème} examen de sa politique commerciale. Cela a été pour moi une expérience très intéressante et inestimable sur le plan professionnel et personnel.

5.52. Au cours de l'examen de cette année, les Membres ont manifesté leur grand intérêt pour l'examen de la politique commerciale de l'Union européenne en présentant plus de 1 600 questions écrites préalables émanant de 42 Membres. À cet égard, permettez-moi de présenter mes observations.

Réalisations

5.53. Les membres ont souligné les rôles clés de l'UE dans l'économie mondiale et félicité l'UE pour sa forte reprise économique après la pandémie de COVID-19. Cela a sous-tendu la remarquable résilience économique de l'UE face à toute une série de défis au cours de la période à l'examen.

5.54. De nombreux Membres se sont félicités de la détermination de l'Union européenne à défendre le système commercial multilatéral ouvert, équitable, inclusif et fondé sur des règles et de sa participation active à l'OMC à cette fin. En particulier, ses contributions importantes comprennent la mise en place de l'Arrangement multipartite d'arbitrage en appel intérimaire (AMPA), sa participation active à toutes les initiatives prises liées à des déclarations conjointes, et les principaux domaines de négociation, à savoir l'agriculture, les subventions à la pêche, le commerce et le développement, le succès de la CM12 et la réforme de l'OMC, ont été mentionnés.

5.55. Les Membres ont exprimé leur vif intérêt pour la nouvelle politique commerciale de l'UE annoncée en 2021, notant que cette nouvelle politique commerciale de l'UE aurait un impact considérable sur le reste du monde.

5.56. Les pays en développement et les PMA Membres se sont félicités du soutien continu apporté par l'UE aux objectifs de développement par le biais des systèmes de préférences commerciales, du SGP, du SGP+ et de Tout sauf les armes (TSA), du renforcement des capacités et de l'assistance technique, ainsi que de son généreux engagement en matière d'aide pour le commerce. Ces efforts ont été utiles pour l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, la réduction de la pauvreté et le développement durable, en particulier dans le domaine de la transformation verte et numérique.

5.57. Les Membres ont également souligné leurs liens commerciaux et économiques bilatéraux étroits avec l'Union européenne, l'UE étant l'un des principaux partenaires commerciaux et sources d'IED, sinon le plus important, tant pour les marchandises que pour les services. Ils se sont également félicités d'une coopération étendue avec l'UE au moyen d'accords d'association, de dialogues en matière de politique générale, d'accords de libre-échange, etc. Les membres ont également exprimé leur souhait d'approfondir leur coopération avec l'UE dans un large éventail de domaines, y compris la transformation numérique et verte, conformément à la nouvelle politique commerciale de l'UE.

Préoccupations

5.58. Outre le succès enregistré, il va sans dire que les Membres ont également exprimé des préoccupations au sujet des politiques commerciales de l'Union européenne pendant la période considérée. Toutefois, étant donné que l'Ambassadeur Aguiar Machado a déjà répondu à certaines des principales questions, je sauterai quelques détails.

5.59. Le principal sujet de préoccupation que j'ai entendu concerne les mesures commerciales et environnementales de l'UE dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, à savoir le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) et les règlements sur les produits sans déforestation, la Stratégie "De la ferme à la table", et les règles de diligence raisonnable, etc. Les Membres sont surtout préoccupés par le caractère unilatéral des mesures. Mais dans le même temps, les Membres ont salué la volonté de l'UE d'accroître la transparence et de fournir des renseignements et des mises à jour régulières sur ses mesures dans les comités pertinents de l'OMC. Pour ce sujet particulier, je dois dire que je n'ai entendu aucun Membre dire qu'il mettait en doute le "quoi" ni même le "pourquoi" des efforts de l'UE en matière de durabilité. Mais bon nombre d'entre eux ont mis en question le "comment", estimant que la consultation et la mise en œuvre future des mesures avec d'autres partenaires commerciaux pourraient être plus rigoureuses, et exprimant leur volonté d'engager un dialogue constructif avec l'UE sur ces questions.

5.60. Les Membres se sont également dits préoccupés par de nombreuses normes techniques, en particulier dans les domaines OTC et SPS, y compris l'utilisation par l'UE de limites maximales de résidus. Bien que M. l'Ambassadeur Aguiar Machado ait déjà répondu à cette question, je dois souligner que les préoccupations des Membres ont été considérables et j'espère que l'UE prendra de nouvelles dispositions pour répondre à leurs préoccupations concernant la question des obstacles techniques.

5.61. Un autre domaine dans lequel de nombreux Membres ont dit souhaiter que l'UE fasse davantage d'efforts est l'agriculture, à savoir le soutien interne et l'accès aux marchés avec un régime tarifaire élevé et complexe pour les produits agricoles qui, en moyenne, est encore trois fois supérieur à la moyenne totale.

5.62. Enfin et surtout, plusieurs Membres ont soulevé les questions des mesures douanières, de l'amélioration de la facilitation des échanges, de l'utilisation accrue par l'UE du mécanisme de défense commerciale, de la politique numérique et de la protection des données, et des indications géographiques dans le domaine des DPI.

5.63. Sur la base de ce qui précède, les Membres ont exhorté l'UE à faire en sorte que ses mesures commerciales et liées au commerce dans le cadre de sa nouvelle politique commerciale, en particulier celles qui favorisent la durabilité, n'imposent pas de restrictions non nécessaires au commerce et soient compatibles avec les règles de l'OMC et d'autres normes et principes internationaux.

5.64. Si je puis faire une autre observation personnelle sur le débat général, je voudrais suggérer qu'à l'avenir, l'Union européenne envisage d'accorder une attention à l'assistance technique et au renforcement des capacités dans les domaines liés à la durabilité. Comme je l'ai dit plus haut, aucun Membre n'a vraiment dit qu'il ne soutenait pas la durabilité que l'UE essaie d'atteindre; c'est la manière dont les politiques de l'UE sont mises en œuvre qui suscite de grandes préoccupations chez les Membres. Ainsi, si son assistance technique et son aide pour le commerce aux PMA et aux pays en développement peuvent viser à aider d'autres pays à sauver l'environnement ou à faire face aux changements climatiques, etc., elles feront d'une pierre deux coups en favorisant à la fois le développement et la durabilité.

Conclusion

5.65. Avant de conclure, je suis certaine que les Membres sont d'accord avec moi pour dire que l'Union européenne nous a démontré qu'elle attachait une grande importance à la transparence à l'OMC en participant activement à l'examen des politiques commerciales.

5.66. Personnellement, j'ai estimé que les observations et les points de vue des Membres étaient réfléchis et justes. Je suis certaine, après avoir écouté les réponses préliminaires de M. l'Ambassadeur Aguiar Machado, que l'Union européenne tiendra compte de leurs observations et de leur volonté sincère d'approfondir leur partenariat avec l'Union européenne.

5.67. Je pense que, comme tous les autres grands acteurs mondiaux, l'UE ne devrait pas oublier le principe "noblesse oblige" qui a été popularisé dans la culture moderne par les films Spiderman – "un grand pouvoir s'accompagne d'une grande responsabilité". Quoi qu'un grand pays fasse, il aura toujours des répercussions sur les autres. Il faudrait donc intensifier la coopération, les discussions et la prise en compte des préoccupations des autres avant d'appliquer des mesures importantes.

5.68. Je félicite l'Union européenne pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale qui a été couronné de succès.

ÉTATS-UNIS

5.69. Nous tenons à remercier la Directrice générale Weyand et M. l'Ambassadeur Aguiar Machado pour leur engagement et leur participation à cet examen et pour la contribution de l'UE et des États membres de l'UE aux importants travaux sur la transparence menés ici à l'OMC dans le cadre des examens des politiques commerciales et au sein des comités et organes. L'UE est un modèle constant et exemplaire pour soutenir le processus d'examen des politiques commerciales, et l'un des rares Membres qui prend le deuxième jour aussi au sérieux que le premier.

5.70. Nous tenons également à remercier l'équipe de mission de l'UE, les États membres et la délégation de Bruxelles parmi nous cette semaine. Nous apprécions tous les efforts déployés dans le cadre d'un examen et tous les efforts de coordination interne requis pour répondre à toutes les questions écrites, en particulier pour ceux d'entre nous qui reçoivent un nombre extraordinaire de questions. Nous tenons donc à vous remercier de tout ce que vous avez fait pour que cet examen soit couronné de succès.

5.71. Comme nous l'avons noté au premier jour, l'UE et les États-Unis partagent un partenariat stratégique vital, que nous travaillons constamment à maintenir. Bien que nos points de friction fassent souvent la une des journaux, il est important de reconnaître l'immense terrain d'entente que nous partageons et de reconnaître notre volonté mutuelle de continuer d'approfondir et de faire avancer notre partenariat en matière de commerce et d'investissement.

5.72. La majorité des déclarations faites lundi ont montré que presque tous les Membres suivaient de près la position de l'UE face à la crise et au changement. Comme nous l'avons indiqué lundi, nous attendons avec intérêt de travailler de manière constructive avec l'UE pour mieux comprendre l'approche et les incidences de sa politique commerciale et espérons que l'UE travaillera avec le reste des Membres dans un esprit ouvert alors que nous cherchons tous à adapter nos politiques commerciales aux défis mondiaux.

5.73. Un domaine qui a été abordé dans le cadre du présent examen concerne nos différentes approches du règlement des différends dans le cadre de l'OMC. Dans notre déclaration du premier jour, nous avons reconnu l'étroite coopération de l'UE dans la recherche de solutions à un certain nombre de désaccords commerciaux de longue date entre nos gouvernements, tout en reconnaissant que des résultats issus du règlement de différends ne se sont pas matérialisés de notre côté pour certaines questions importantes. Nous pensons que cela démontre qu'aucun système n'est parfait, ni aussi noir et blanc que certains le voudraient. Nous espérons que l'UE sera un partenaire constructif avec nous alors que nous cherchons à réformer le système de règlement des différends d'une manière qui réponde aux intérêts de tous les Membres.

5.74. Les États-Unis tiennent à réaffirmer leur intérêt pour la poursuite de la collaboration pour l'ensemble des préoccupations que nous avons exprimées le premier jour. Il s'agit notamment d'améliorer les possibilités pour les parties prenantes de formuler des observations utiles sur les projets de règlement et de décision; de répondre aux préoccupations concernant l'approche des

règlements fondée sur les dangers; de supprimer des obstacles de longue date à l'accès aux marchés agricoles, de prendre en compte les retours des parties prenantes concernant le système de certification de cybersécurité pour les services en nuage, de l'approche d'exclusion des mesures liées aux normes, y compris le cadre d'évaluation de la conformité; et d'assurer une application uniforme de l'administration douanière dans tous les États membres de l'UE.

5.75. Alors que nous continuons de travailler avec l'UE pour trouver des solutions à ces questions, nous attendons avec intérêt la poursuite d'un partenariat étroit avec l'UE et ses États membres en vue de réformer l'OMC pour faire en sorte qu'elle reste pertinente à mesure que l'économie mondiale continue d'évoluer. Nous apprécions le leadership de l'UE dans l'ensemble de cette organisation, y compris le travail technique important mais souvent négligé sur les accessions et les nombreuses initiatives de déclaration conjointe auxquelles elle participe. Nous attendons avec intérêt de poursuivre le partenariat sur la réforme du règlement des différends, et de faire progresser le programme de travail de l'OMC pour y inclure la prise en compte de l'environnement, des changements climatiques et de l'intervention des États sur le marché mondial.

5.76. Merci et félicitations pour le succès de l'examen.

JAPON

5.77. Permettez-moi tout d'abord de remercier la délégation de l'Union européenne pour l'aperçu complet présenté lundi des principaux faits nouveaux survenus pendant la période considérée, ainsi que pour la déclaration faite ce matin par M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado, qui a abordé certaines des questions soulevées par les Membres le premier jour et, encore une fois, son ferme attachement au système commercial multilatéral fondé sur des règles.

5.78. En outre, le Japon remercie l'UE pour ses réponses à nos questions écrites. Sur un nombre limité de questions, nous avons présenté des questions complémentaires.

5.79. L'une d'entre elles est liée aux restrictions à l'importation de produits alimentaires japonais introduites après le grand tremblement de terre qui a frappé l'est du Japon. Notant que l'UE examine actuellement un réexamen des restrictions, nous espérons que les mesures connexes seront éliminées à la faveur du réexamen sur la base de preuves scientifiques des risques pour la santé humaine.

5.80. Malgré les questions que nous avons abordées au cours de la réunion de deux jours, le Japon partage les vues positives exprimées par de nombreux autres Membres en ce qui concerne le ferme attachement de l'UE au système commercial multilatéral fondé sur des règles. Nous attendons également avec intérêt de poursuivre notre étroite coopération aux niveaux multilatéral et bilatéral.

5.81. Enfin, le Japon remercie la délégation des efforts qu'elle a déployés pour préparer cet examen et félicite l'UE d'avoir mené à bien cet examen productif et couronné de succès.

CHINE

5.82. La Chine se félicite des déclarations faites par la Directrice générale Sabine Weyand, et par l'Ambassadeur João Aguiar Machado, ainsi que des efforts considérables déployés par la délégation de l'UE à cet examen.

5.83. Grâce aux échanges fructueux et constructifs qui ont eu lieu à la première session du présent examen, la Chine a une compréhension approfondie de la nouvelle stratégie commerciale de l'UE, fondée sur l'ouverture, la durabilité et le volontarisme, ainsi que de son plan d'action mis en place. La Chine salue les réalisations de l'UE dans le domaine du commerce et de l'économie malgré les défis mondiaux et apprécie la pleine participation de l'UE aux activités multilatérales et son rôle de chef de file dans la promotion de la réforme de l'OMC.

5.84. La Chine et l'UE sont toutes deux de fervents défenseurs du système commercial multilatéral fondé sur des règles, dont l'OMC est au centre, et sont déterminées à promouvoir un environnement commercial et politique libre, ouvert, transparent, inclusif et non discriminatoire. La Chine partage l'avis de l'UE selon lequel aucune réforme de l'OMC n'est plus critique ou urgente que la réalisation de l'objectif défini dans le document final de la CM12, à savoir disposer d'un "système de règlement

des différends pleinement et bien fonctionnel" d'ici 2024, et l'OMC apportera la contribution qui convient pour répondre aux préoccupations universelles des Membres, par exemple la sécurité alimentaire, le développement économique, la vulnérabilité de la chaîne d'approvisionnement mondiale, le changement climatique et la crise énergétique. La Chine attend donc avec intérêt d'approfondir le dialogue et la coopération avec l'UE pour faire avancer la réforme nécessaire de l'OMC et assurer le succès du CM13.

5.85. La Chine remercie l'UE pour les réponses apportées à nos questions écrites préalables. Il convient de noter que l'UE a affirmé que les objectifs de sa politique commerciale étaient conformes aux principes de l'OMC et à ses engagements internationaux tant dans la réponse à nos questions que dans les déclarations de la DG Weyand. À cet égard, la Chine tient à souligner qu'en tant que plus grand bloc commercial au monde, la manière dont l'UE met en œuvre ces politiques commerciales est cruciale. Qu'il s'agisse du MACF, du contrôle des exportations ou d'autres mesures, les mesures spécifiques adoptées par l'UE pour défendre ses propres intérêts seront compatibles avec les règles de l'OMC et ne porteront pas atteinte aux avantages d'autres Membres, en particulier les Membres en développement. La Chine attend avec intérêt de maintenir le contact et la communication avec l'UE sur des préoccupations commerciales spécifiques par divers canaux.

5.86. L'UE est toujours un fervent partisan du système commercial multilatéral fondé sur des règles. La Chine attend de l'UE qu'elle mène par l'exemple en accordant une grande attention aux préoccupations et suggestions des Membres et en améliorant les politiques et mesures commerciales pertinentes de manière à donner plus d'importance à la fonction de délibération du Mécanisme d'examen des politiques commerciales, comme le préconise l'UE.

FÉDÉRATION DE RUSSIE

5.87. Au cours du premier jour de cet examen, de nombreux Membres ont fait part de leurs nombreuses préoccupations concernant l'approche protectionniste de la politique commerciale de l'UE. La délégation de l'UE a décidé de ne pas tenir compte des questions écrites communiquées à l'avance par la Fédération de Russie, en violation flagrante de ses obligations en matière de transparence au sein de l'OMC. Toutefois, elle ne pouvait ignorer l'ensemble des Membres de l'OMC qui, selon les questions, réponses et interventions consolidées, partageaient la plupart de nos préoccupations. Parmi elles:

- le caractère douteux et unilatéral du MACF de l'UE, ainsi que la compatibilité douteuse d'autres politiques dites liées à l'environnement avec les règles de l'OMC;
- l'instrument anticoercitif et ses effets négatifs sur le système commercial multilatéral;
- la compatibilité avec les règles de l'OMC de l'Accord mondial sur l'acier et l'aluminium durables;
- les retombées négatives des restrictions unilatérales antirusse sur les autres Membres de l'OMC et les principaux marchés mondiaux.

5.88. Malheureusement, les explications fournies par l'UE n'ont pas beaucoup contribué à apaiser ces préoccupations. En outre, la délégation de l'UE s'est fréquemment contredite.

5.89. Lundi, nous avons entendu des engagements renouvelés en faveur de la transparence, tandis que dans la pratique, l'UE ignore les règles de cet exercice de transparence par mesquinerie politique.

5.90. Nous avons entendu Bruxelles nous avertir des dangers de l'utilisation du commerce comme une arme. Mais n'est-ce pas ce que fait l'UE elle-même – la coercition exercée sur des États indépendants par le biais de restrictions unilatérales et de pressions économiques?

5.91. Nous avons entendu des proclamations selon lesquelles les mesures antirusse "sont conçues et ciblées avec soin sur la capacité militaire et industrielle de la Russie", elles ne restreignent pas l'approvisionnement en denrées alimentaires et en engrais et ne nuisent donc pas à la sécurité alimentaire mondiale. En fait, le blocage des paiements internationaux aux exportateurs russes, l'interdiction pour eux d'utiliser des ports maritimes étrangers, les restrictions imposées au transport

routier et de marchandises ainsi qu'aux services d'assurance et aux services juridiques entraînent inévitablement une augmentation des coûts de la logistique et des prix des denrées alimentaires, rendant ces marchandises inaccessibles à ceux qui en ont besoin. Aujourd'hui, l'éminent Ambassadeur Aguiar Machado a mentionné une augmentation substantielle de la valeur des importations de produits alimentaires de l'UE l'année dernière par rapport à 2021 comme argument en faveur de l'ouverture du marché de l'UE. Toutefois, la Commission européenne admet sur son site internet officiel que cela "est largement dû à une hausse des prix mondiaux". Je voudrais réaffirmer que l'UE elle-même a beaucoup contribué à cette augmentation par ses propres mesures restrictives ainsi que par ses politiques macroéconomiques irresponsables. Si les consommateurs de l'UE peuvent se permettre de payer davantage pour les denrées alimentaires, pour de nombreux pays pauvres, ces hausses de prix constituent une catastrophe. Je vous rappelle que les engrais russes assurent la production de 117 millions de tonnes de blé et de 440 millions de tonnes de maïs, ce qui est suffisant pour nourrir environ un demi-million de personnes.

5.92. L'UE est l'une des économies les plus importantes et les plus influentes du monde, qui a, selon la stratégie commerciale de l'UE, "la capacité de faire ses propres choix et de façonner le monde autour d'elle par le leadership et l'engagement". C'est pourquoi de nombreuses économies admirent traditionnellement l'UE, qu'elles considèrent comme un garant du commerce multilatéral - et leur confiance s'estompe tant que l'UE adopte une approche unilatérale et politique. Nous espérons que l'Union sera en mesure de prouver ses ambitions de leadership en assumant la responsabilité de ses propres actions, au lieu de prétendre que sa politique commerciale est dictée par des facteurs et des actions externes d'autres Membres.

6 REMARQUES FINALES DU PRÉSIDENT

6.1. Le quinzième examen de la politique commerciale de l'Union européenne nous a offert une occasion importante d'analyser et de comprendre l'évolution des politiques et pratiques commerciales de l'UE depuis le dernier examen en 2020. Cet examen a bénéficié de la participation active de la délégation de l'Union européenne, dirigée le premier jour par S.E. Mme Sabine Weyand, Directrice générale de la DG Commerce à la Commission européenne, et le deuxième jour par S.E. M. Joao Aguiar Machado, Représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OMC. Les discussions ont été alimentées par les observations éclairées de la présentatrice, S.E. Mme l'Ambassadrice Pimchanok Pitfield, Représentante permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC, et par les déclarations de 64 délégations. Nous apprécions leur contribution à cet exercice.

6.2. Les Membres ont noté que l'Union européenne restait l'une des principales puissances au niveau mondial pour le commerce de marchandises et de services, ainsi que le plus gros investisseur à l'étranger. Pendant la période considérée, il y a eu de nombreuses évolutions des politiques de l'Union européenne concernant le commerce, l'investissement et les questions connexes, y compris celles qui ont été adoptées pour résoudre les difficultés liées à la conjoncture mondiale et aux chocs économiques. De nombreuses délégations ont souligné l'incidence des politiques de l'UE sur le commerce des Membres de l'OMC, l'UE étant le premier partenaire commercial de 53 économies dans le monde. Les Membres ont salué la réponse de l'UE à la pandémie, qui était considérée comme favorisant la croissance, la diversification et la durabilité des chaînes de valeur. En conséquence, la croissance du PIB avait repris en 2021 et s'était encore accélérée en 2022.

6.3. Il a été relevé que l'Union européenne continuait de placer le système commercial multilatéral fondé sur des règles au cœur de sa stratégie commerciale. Les intervenants se sont vivement félicités de la participation très active de l'Union européenne au sein de l'OMC et de son rôle de chef de file dans un certain nombre de domaines, y compris la réforme de l'OMC, le règlement des différends et l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA). Le rôle moteur joué par l'UE dans les initiatives liées aux déclarations conjointes, le commerce et l'environnement, l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes, ainsi que sa contribution au renforcement des capacités et à l'assistance technique ont également été salués. Il a été reconnu que l'UE était le principal donateur d'Aide pour le commerce.

6.4. De nombreux Membres se sont félicités de l'engagement de longue date de l'Union européenne en faveur du dialogue et de la coopération. Cela transparaissait dans le réseau de 44 accords commerciaux régionaux de l'UE ainsi que dans l'importance accordée à l'établissement et au renforcement des relations au moyen d'accords d'association, d'accords de partenariat et de coopération et d'autres types d'accords, tels que les accords relatifs au transport aérien, au partenariat numérique et à la protection des données personnelles. Plusieurs pays en développement et PMA ont salué l'Initiative "Tout sauf les armes" de l'UE et ses régimes SGP et SGP+, qui permettaient à leurs exportations d'avoir un accès privilégié au marché de l'UE.

6.5. Un grand nombre de Membres ont évoqué dans leurs interventions les politiques environnementales et climatiques de l'UE, ainsi que celles relatives à la transformation numérique, qui sont transversales à plusieurs disciplines de l'OMC. Les Membres accueillaient avec satisfaction les buts plus généraux visant à atteindre les objectifs climatiques et à améliorer l'environnement, mais ils ont souligné que ces initiatives ne devraient pas créer d'obstacles au commerce. Le Pacte vert pour l'Europe, qui couvre un certain nombre d'initiatives commerciales, a été mentionné dans de nombreuses interventions. Le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), la fiscalité environnementale et les marchés publics verts ont suscité un intérêt particulier chez les Membres, mais aussi certaines préoccupations. Les Membres ont souligné que ces initiatives devraient faire l'objet d'un examen attentif tenant compte de leur cohérence avec les règles de l'OMC. Des préoccupations ont été exprimées au sujet du Règlement relatif aux produits "zéro déforestation", qui, selon certains Membres, risquait d'avoir une incidence négative sur le commerce. S'agissant de la numérisation, les Membres étaient d'avis que l'adoption de la stratégie numérique ainsi que de la législation sur les services numériques et de la législation sur les marchés numériques créait des possibilités, mais aussi des difficultés concernant leur mise en œuvre.

6.6. D'autres questions soulevées par les Membres portaient notamment sur les normes et règlements techniques et sur les mesures sanitaires et phytosanitaires. Il a été reconnu que les règles et règlements de l'UE étaient transparents, mais plusieurs Membres ont indiqué que des améliorations pourraient être apportées en ce qui concerne la notification préalable des propositions

de mesures et la possibilité de formuler des observations et de poursuivre le dialogue sur les questions relatives à l'évaluation de la conformité, à la stratégie de normalisation européenne et à la notification des normes concernant les initiatives environnementales. S'agissant des mesures SPS, la modification des limites maximales de résidus (LMR) pour les pesticides a été soulevée en tant que préoccupation commerciale particulière par de nombreux Membres.

6.7. La poursuite de l'élaboration des politiques agricoles de l'UE au moyen de la Politique agricole commune (PAC) et ses récentes initiatives de réforme ont suscité un vif intérêt de la part de nombreuses délégations. Il a été noté que les produits agricoles continuaient d'être assujettis à des tarifs relativement élevés et complexes à l'entrée sur les marchés de l'UE, ainsi qu'à des contingents tarifaires. Les Membres ont reconnu que l'UE avait éliminé les subventions à l'exportation, mais ils l'ont encouragée à entreprendre une réforme du soutien interne en vue d'adopter une approche davantage axée sur le marché et de réduire les distorsions des échanges. Parmi les autres questions mentionnées figuraient la stratégie "De la ferme à la table", le processus d'approbation des cultures génétiquement modifiées et les questions de sécurité alimentaire.

6.8. Les Membres ont félicité l'Union européenne pour son rôle de chef de file dans l'obtention de résultats concernant l'Accord sur les subventions à la pêche et attendaient avec intérêt de poursuivre un dialogue constructif sur d'autres disciplines visant à remédier à la surcapacité et à la surpêche. Les Membres ont salué le soutien accordé par l'UE au Fonds pour la pêche ainsi que l'adoption d'autres mesures de renforcement des capacités à cet égard.

6.9. Les Membres ont relevé que l'UE continuait de recourir largement aux droits antidumping et compensateurs, ainsi qu'aux mesures de sauvegarde. Il a été noté que les mesures de sauvegarde visant l'acier étaient en place depuis plusieurs années et que leur prorogation récente était particulièrement préoccupante. Les Membres ont demandé des renseignements sur l'Accord mondial sur l'acier et l'aluminium durables. Des préoccupations ont été exprimées au sujet du Règlement relatif aux subventions étrangères.

6.10. Les Membres ont souligné l'évolution récente du régime régissant la propriété intellectuelle de l'UE, y compris la mise en œuvre du système du brevet unitaire et l'expansion du nombre de produits visés par la protection des indications géographiques. Les Membres ont évoqué un certain nombre d'autres questions et initiatives importantes ayant une incidence sur le commerce, notamment le Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH); le Règlement relatif au transfert des déchets; l'instrument anticoercitif; le Règlement révisé sur le respect des règles du commerce international; la législation européenne sur les matières premières critiques; la législation sur la cyber-résilience; le Règlement pour une industrie "zéro net"; et l'Encadrement temporaire de crise et de transition.

6.11. L'Union européenne a démontré son engagement permanent à l'égard de l'OMC et du mécanisme pour la transparence, comme en témoignent sa participation active pendant ces deux jours de réunion et les réponses qu'elle a fournies en temps voulu aux questions écrites communiquées à l'avance. Environ 1 600 questions ont été présentées avant la réunion. J'espère que la délégation de l'UE en tiendra compte et qu'elle poursuivra sa réflexion sur ces questions et les nombreuses observations constructives qu'elle a reçues dans le cadre de cet examen. Les Membres attendent avec intérêt de recevoir les réponses écrites à toutes les questions en suspens ou questions complémentaires avant l'expiration du délai prescrit d'un mois.
